Digitized by Google

6
f
64

Ex Bibliotheca
majori Coll. Rom.
Societ. Jesu

~~I. 10. a~~

5.f.64

II 71
13 13
E C

Digitized by Google

Digitized by Google

Copello
Entouvoir d'amitié à Lon chez
Ami Billaud — 13 Decembre
1828

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

L'ART

DE PARLER ET D'ÉCRIRE

CORRECTEMENT

LA LANGUE FRANÇAISE.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

Digitized by Google

Digitized by Google

L'ART
DE PARLER ET D'ÉCRIRE
CORRECTEMENT
LA LANGUE FRANÇAISE,
OU
GRAMMAIRE
PHILOSOPHIQUE ET LITTÉRAIRE
DE CETTE LANGUE,

A l'usage des Français et des Étrangers qui désirent en connaître à fond les principes, les beautés et le génie ;

PAR M. L'ABBÉ DE LÉVIZAC.

SEPTIÈME Édition, revue et augmentée par DREVET, Censeur des études du Collége Royal de Heuri IV, et Conservateur à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève.

TOME SECOND.

A PARIS,

CHEZ RÉMONT, LIBRAIRE, RUE PAVÉE, N.° 11, PRÈS DU QUAI DES AUGUSTINS.

AOUT 1822.

Digitized by Google

L'ART

DE

PARLER ET D'ÉCRIRE CORRECTEMENT

LA LANGUE FRANÇAISE.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

CHAPITRE CINQUIÈME.

DU VERBE.

Nous voici parvenus enfin au mot par excellence, à ce mot qui entre dans toutes les phrases pour être le lien de nos pensées, et qui seul a la propriété non seulement d'en manifester la manière et la forme, mais de marquer encore le rapport qu'elles ont au présent, au passé, et au futur. Sa fonction est d'exprimer des actions, des passions, et des situations. Mot unique par l'étendue de ses propriétés; il est l'âme de tous nos discours; et ce n'est que par son moyen que nous pouvons faire connaître le degré de convenance ou de disconvenance que nous découvrons entre les objets que nous comparons.

On a donné différentes définitions du verbe. La plus générale et la plus exacte est celle de MM. de Port-Royal : *le verbe est un mot dont le principal usage est de signifier l'affirmation.* En effet, quand on dit, *la vertu est aimable*, le mot *vertu* exprime l'idée à

laquelle on affirme que convient la qualité d'*aimable*, et le verbe *est* forme cette affirmation ; et quand on dit, *le vice n'est pas aimable*, on affirme que la qualité d'*aimable* ne convient pas au *vice*.

Les grammairiens auraient dû s'en tenir à ces notions si simples et si claires; mais la simplicité et la clarté ne sont pas les qualités qu'ils aiment le plus, et qu'ils recherchent avec le plus de soin : en s'exprimant comme les autres, ils craindraient de donner une faible idée de leurs talens, et c'est par intérêt, autant que par vanité, qu'ils s'en veloppent de ténèbres.

Il n'y a qu'un seul verbe, qui est *être*, parce qu'il n'y a que lui seul qui exprime l'affirmation. Qu'on retranche ce mot, il n'y aura plus de jugemens : les mots ne présenteront plus que des idées décousues et détachées ; et le premier lien de la société, l'art de communiquer ce qui se passe en nous, sera anéanti. Mais ce verbe unique ne se montre pas toujours sous cette forme si simple. Le désir d'abréger le discours a porté les hommes à inventer des mots qui renferment et le verbe *être* et l'attribut, c'est-à-dire, la qualité qu'on affirme de l'objet dont on parle : de là ces mots, *aimer*, *haïr*, *raisonner*, auxquels on a donné avec raison le nom de verbes, puisqu'ils le renferment. *Il aime* est pour *il est aimant*; *tu hais*, pour *tu es haïssant*, etc. Ce sont, comme on le voit, des expressions abrégées, composées de deux élémens.

Si nous n'écrivions pas pour des étrangers, nous nous bornerions à diviser les verbes en *réguliers*, *ir-*

réguliers, et *défectifs*. Les verbes *réguliers* sont ceux dont les terminaisons, dans les temps primitifs, et dans les temps dérivés, sont exactement conformes à celles du verbe qui leur sert de modèle. Les verbes *irréguliers* sont ceux auxquels les terminaisons du verbe qui leur sert de modèle, ne conviennent pas dans tous les temps primitifs ou dérivés. Les verbes *defectifs*, enfin, sont ceux auxquels il manque certains temps ou certaines personnes que l'usage n'admet pas. Cette division générale sera éclaircie à l'article des conjugaisons.

Cette division, qui renferme tous les verbes, suffit pour la parfaite connaissance de la langue française. Mais, comme la distinction en espèces se trouve dans toutes les grammaires, que tous ceux qui ont étudié notre langue par principes en sont imbus, et qu'un préjugé si long-temps accrédité ne se détruirait pas aisément, nous admettrons différentes classes de verbes, mais en les simplifiant de manière à ce qu'on ne puisse pas les confondre.

Nous distinguerons cinq classes de verbes, savoir : le verbe *actif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre*, le verbe *réfléchi*, et le verbe *impersonnel*. Nous allons les faire connaître, non par les définitions, mais par les caractéristiques qui les distinguent.

Nous appelons verbe *actif* celui dont le régime est direct, ou celui après lequel on peut mettre *quelqu'un*, *quelque chose*. *Aimer* est un verbe actif, parce qu'on peut dire, *j'aime Dieu*, *j'aime le travail*.

Nous appelons verbe *passif* celui qui se forme de l'actif, en prenant son régime direct pour en faire le sujet du verbe passif, et en ajoutant après le verbe le mot *par* ou *de*, comme, *Dieu est aimé de moi.*

En français, on fait peu d'usage du passif : on préfère d'employer le verbe actif, parce qu'il dégage la phrase de petits mots qui gênent la construction; c'est là que le génie de la langue latine diffère beaucoup de celui de la langue française. On ne dirait pas bien: *mes amis sont tous les jours fréquentés par moi*; mais on doit dire, *je fréquente tous les jours mes amis.*

Nous appelons verbe *neutre* celui après lequel on ne peut pas mettre *quelqu'un*, *quelque chose. Dormir*, *languir*, sont des verbes neutres, parce qu'on ne peut pas dire, *dormir quelqu'un*, *languir quelque chose.*

Nous appelons verbe *réfléchi* celui dont le sujet et le régime sont la même personne, ou, ce qui revient au même, celui qui se conjugue dans tous ses temps avec deux pronoms de la même personne. *Se repentir* est un verbe réfléchi, parce que, pour le conjuguer, on doit dire, *je me repens, tu te repens, il se repent, nous nous repentons, vous vous repentez, ils se repentent.*

Nous appelons, enfin, verbe *impersonnel* celui qui ne s'emploie dans tous les temps qu'à la troisième personne du singulier. *Falloir* est un verbe impersonnel, parce qu'il n'a dans chaque temps que la

troisième personne. On dit, *il faut*, *il fallait*, *il fallut*, etc.

Après nous être fixés sur cette distinction entre les verbes, entrons en matière; mais, pour apporter dans ce chapitre autant d'ordre et de clarté que nous nous flattons d'en avoir mis dans les précédens, nous le diviserons en cinq articles. Nous traiterons, 1.° des conjugaisons; 2.° de l'accord des verbes avec leur sujet; 3.° du régime des verbes; 4.° de l'emploi des temps dans chaque mode; 5.° enfin des participes, dont nous ferons un article séparé, à cause de l'importance des règles auxquelles ils sont assujettis.

ARTICLE PREMIER.

DES CONJUGAISONS.

Conjuguer un verbe, c'est en réciter de suite les différens modes avec tous leurs temps, leurs nombres et leurs personnes; c'est-à-dire, c'est le réciter avec toutes les variations que produisent les modes, les temps, les nombres, et les personnes. Fixons-nous sur tous ces objets.

Les verbes, comme nous l'avons vu, sont un genre de mots dont le principal usage est de signifier l'affirmation; or, lorsque nous affirmons, notre esprit a en vue différens rapports, et nous n'exprimons l'affirmation qu'en conséquence de ces rapports : de là les modes, qui ne sont que les différentes manières dont nous manifestons l'affirmation. Quelques grammai-

riens en distinguent cinq, savoir, l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif*, et l'*infinitif*; mais quelques autres n'en distinguent que quatre, parce qu'ils renferment le conditionnel dans l'indicatif. L'une et l'autre manière sont indifférentes.

Mais l'affirmation peut avoir rapport à différens temps, elle peut rouler sur le présent, sur le passé, et sur l'avenir : de là les temps, qui sont certaines inflexions des verbes, qui désignent en quel temps on doit rapporter ce qu'on affirme d'une chose.

Mais ces trois temps ne sont pas les seuls temps des verbes. On en distingue huit dans l'*indicatif*, si l'on en sépare le conditionnel, et dix, si on l'y renferme. Ce sont, le *présent*, l'*imparfait*, le *prétérit défini*, le *prétérit indéfini*, le *prétérit antérieur*, le *plus-que-parfait*, le *futur absolu*, le *futur passé*, le *conditionnel présent*, le *conditionnel passé*. Il y a encore des temps sur-composés dont nous aurons occasion de parler ailleurs.

L'*impératif* n'a qu'un seul temps, qui marque un *présent* sous un rapport, et un *futur* sous un autre.

On distingue quatre temps dans le *subjonctif*, qui sont, le *présent*, l'*imparfait*, le *prétérit* et le *plus-que-parfait*. On en compte quatre dans l'*infinitif*, savoir, le *présent*, le *prétérit*, le *participe présent*, et le *participe passé*, auxquels on peut ajouter le *participe futur*.

Nous traiterons (article IV) de la nature et de

l'emploi de ces modes et de ces temps. Il suffit, dans cet article, de les connaître.

Il y a trois personnes dans les verbes. La première personne est celle qui parle : *je* et *nous* en sont les caractéristiques, comme, *j'aime*, *nous aimons*. La seconde personne est celle à qui on parle : les marques en sont *tu* et *vous*, comme, *tu aimes*, *vous aimez*; la troisième personne est celle de qui on parle : les signes en sont, *il*, *elle* et *ils*, *elles*, comme, *il* ou *elle aime*, *ils* ou *elles aiment*. Les noms de choses sont à la troisième personne ; comme, *le soleil brille*, *les plaines sont agréables*.

Les verbes ont aussi deux nombres ; le singulier, quand il ne s'agit que d'une seule personne, comme, *j'aime*, *tu aimes*, *il* ou *elle aime*; et le pluriel, quand il s'agit de plusieurs personnes, comme, *nous aimons*, *vous aimez*, *ils* ou *elles aiment*.

On compte quatre conjugaisons, que l'on connaît par la terminaison du présent de l'infinitif. La première a l'infinitif terminé en *er*, comme *aimer*; la seconde l'a en *ir*, comme *finir*; la troisième l'a en *oir*, comme *recevoir*; la quatrième l'a en *re*, comme *rendre*. Mais avant d'en donner des modèles, nous devons faire connaître les deux verbes *avoir* et *être*, qu'on nomme *auxiliaires*, parce qu'ils servent à conjuguer tous les autres verbes dans leurs temps composés.

Remarque. Nous nous sommes conformés ici aux grammaires latines, soit par rapport aux dénomina-

tions des temps, soit par rapport au nombre des conjugaisons. Nous l'avons fait, parce qu'il nous a paru qu'il n'en résulte aucun inconvénient. Quant aux dénominations des temps, nous convenons que d'autres leur conviendraient mieux; mais jusqu'à ce qu'il en existe de mieux adaptées au génie de notre langue, pourquoi ne continuerions-nous pas à nous en servir? Nous savons qu'on nous dira qu'il existe une nouvelle nomenclature très-vraie et très-exacte, celle de Beauzée. Nous sommes bien loin de vouloir l'attaquer; mais, malgré la simplicité qu'on lui attribue, elle augmente le nombre des mots, au lieu de les diminuer; ce qui est une difficulté de plus pour l'esprit. Par exemple, ce que nous nommons *plus-que-parfait*, il l'appelle *passé possessif défini antérieur simple*; et ce que nous nommons *prétérit antérieur*, il l'appelle *passé positif défini antérieur périodique*. Ce grammairien n'a employé tous ces mots que pour donner une idée plus juste des temps: mais ne rebute-t-il pas l'esprit des jeunes personnes par cette foule de mots qui doivent leur paraître aussi barbares que ceux qu'ils remplacent? L'abbé de Condillac a pris un autre parti: c'est de supprimer toute espèce de nomenclature, et d'y substituer le mot *forme*. Ainsi, chez lui, le présent est *la forme je fais*; l'imparfait, *la forme je faisais*; le prétérit défini *la forme je fis*, etc. Mais comment ce grammairien, qui veut par-tout ailleurs tant de clarté et de précision dans les idées, n'a-t-il pas vu que cette expression vague ne présente rien à l'esprit?

Puisqu'il faut des mots pour exprimer une chose réelle, gardons donc ceux que nous avons, et qui sont consacrés par un long usage, jusqu'à ce qu'on en ait inventé d'autres qui soient plus simples et qui conviennent mieux. L'essentiel est de les bien définir.

Quant aux quatre conjugaisons, nous les avons adoptées, non parce qu'il y en a quatre dans la langue latine, mais parce que le présent de l'infinitif a quatre terminaisons dans notre langue, et que ces terminaisons sont tout autant de points de ralliement pour l'esprit. Si l'on y fait attention, on verra qu'il y a véritablement onze conjugaisons, puisque la seconde se divise en quatre branches, et la quatrième en cinq : ce qui nous a décidés à donner onze paradigmes ou modèles.

§. I.er

CONJUGAISONS DES VERBES AUXILIAIRES

Avoir et *Etre*.

Ces auxiliaires sont comme les articles des verbes, ils les annoncent; mais leur fonction, en les annonçant est de désigner le temps auquel ils sont mis. Qu'il nous soit permis de faire ici une réflexion qui n'est point étrangère à cette grammaire; c'est que quelques grammairiens se trompent, en regardant comme une imperfection dans les langues la nécessité du recours aux auxiliaires. Ce recours donne au contraire plus de douceur, de variété et d'harmonie à l'expression,

et a en outre un avantage bien précieux, celui de lui donner plus de vivacité et de force, en séparant l'auxiliaire pour incorporer, en quelque sorte, l'adverbe dans le verbe dont il modifie la signification. Passons maintenant à leur conjugaison.

AUXILIAIRE. *Avoir.*	AUXILIAIRE. *Être.*
INDICATIF.	
Présent absolu.	
J'ai, tu as, il ou elle a; nous avons, vous avez, ils ou elles ont.	Je suis, tu es, il ou elle est; nous sommes, vous êtes, ils ou elles sont.
Imparfait ou *Présent relatif.*	
J'avais, tu avais, il avait; nous avions, vous aviez, ils avaient.	J'étais, tu étais, il était; nous étions, vous étiez, ils étaient.
Prétérit défini.	
J'eus, tu eus, il eut; nous eûmes, vous eûtes, ils eurent.	Je fus, tu fus, il fut; nous fûmes, vous fûtes, ils furent.
Prétérit indéfini.	
J'ai eu, tu as eu, il a eu; nous avons eu, vous avez eu, ils ont eu.	J'ai été, tu as été, il a été; nous avons été, vous avez été, ils ont été.
Prétérit antérieur.	
J'eus eu, tu eus eu, il eut eu; nous eûmes eu, vous eûtes eu, ils eurent eu.	J'eus été, tu eus été, il eut été; nous eûmes été, vous eûtes été, ils eurent été.
Plus-que-parfait.	
J'avais eu, tu avais eu, il avait eu; nous avions eu, vous aviez eu, ils avaient eu.	J'avais été, tu avais été, il avait été; nous avions été, vous aviez été, ils avaient été.

Futur absolu.

J'aurai, tu auras, il aura; nous aurons, vous aurez, ils auront.

Je serai, tu seras, il sera; nous serons, vous serez, ils seront.

Futur antérieur.

J'aurai eu, tu auras eu, il aura eu; nous aurons eu, vous aurez eu, ils auront eu.

J'aurai été, tu auras été, il aura été; nous aurons été, vous aurez été, ils auront été.

CONDITIONNEL.

Conditionnel présent.

J'aurais, tu aurais, il aurait; nous aurions, vous auriez, ils auraient.

Je serais, tu serais, il serait; nous serions, vous seriez, ils seraient.

Conditionnel passé.

J'aurais eu, tu aurais eu, il aurait eu; nous aurions eu, vous auriez eu, ils auraient eu.

OU

J'eusse eu, tu eusses eu, il eût eu; nous eussions eu, vous eussiez eu, ils eussent eu.

J'aurais été, tu aurais été, il aurait été; nous aurions été, vous auriez été, ils auraient été.

OU

J'eusse été, tu eusses été, il eût été; nous eussions été, vous eussiez été, ils eussent été.

REMARQUE. Toutes les secondes personnes du singulier ont une *s* à la fin, excepté quelquefois à l'impératif, à moins que cet impératif ne soit suivi de *y*.

IMPÉRATIF.

Présent, ou *futur*.

Aie, qu'il ait; ayons, ayez, qu'ils aient.

Sois, qu'il soit; soyons, soyez, qu'ils soient.

REMARQUE. L'impératif n'a point de première personne au singulier.

SUBJONCTIF.

Présent, ou *futur*.

Que j'aie, que tu aies, qu'il ait; que nous ayons, que vous ayez, qu'ils aient.

Que je sois, que tu sois, qu'il soit; que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient.

Imparfait.

Que j'eusse, que tu eusses, qu'il eût; que nous eussions, que vous eussiez, qu'ils eussent.

Que je fusse, que tu fusses, qu'il fût; que nous fussions, que vous fussiez, qu'ils fussent.

Prétérit.

Que j'aie eu, que tu aies eu, qu'il ait eu; que nous ayons eu, que vous ayez eu, qu'ils aient eu.

Que j'aie été, que tu aies été, qu'il ait été; que nous ayons été, que vous ayez été, qu'ils aient été.

Plus-que-parfait.

Que j'eusse eu, que tu eusses eu, qu'il eût eu; que nous eussions eu, que vous eusssiez eu, qu'ils eussent eu.

Que j'eusse été, que tu eusses été, qu'il eût été; que nous eussions été, que vous eussiez été, qu'ils eussent été.

REMARQUE. Le subjonctif est toujours précédé de la conjonction *que*; c'est pourquoi quelques grammairiens le nomment *conjonctif*.

INFINITIF.

Présent.

Avoir. Être.

Passé.

Avoir eu. Avoir été.

Participe présent.

Ayant. Étant.

Participe passé.

Eu, ayant eu. Été, ayant été.

Participe futur.

Devant avoir.	Devant être.
Cet auxiliaire sert non seulement à se conjuguer lui-même dans les temps composés, mais encore à conjuguer les temps composés du verbe *être*, ceux de tous les verbes actifs et impersonnels, ceux de la presque totalité des verbes neutres.	Cet auxiliaire sert à conjuguer tous les verbes passifs, les temps composés des verbes réfléchis, et ceux de quelques verbes neutres.

OBSERVATIONS SUR L'EMPLOI DE CES DEUX AUXILIAIRES.

Il est souvent impossible de ramener la langue française à des règles fixes et invariables. Ses bizarreries sont sans nombre; la mémoire la plus étendue a de la peine à les retenir. Nous en avons déjà vu plusieurs exemples. L'emploi de ces auxiliaires, *avoir* et *être*, nous en fournit une nouvelle preuve.

Nous avons observé qu'il y a quelques verbes neutres dont les participes se construisent avec le verbe *être*. Ce sont *aller, arriver, choir, déchoir, décéder, échoir, entrer, mourir, partir, redevenir, rester, retomber, sortir, tomber; venir, devenir, intervenir, parvenir, revenir* et *survenir*. On doit dire, *il est mort, il est survenu, il est né*, etc. Cependant il est des cas où quelques-uns de ces verbes doivent se conjuguer avec le verbe *avoir*; cela dépend du sens qu'on leur donne. Autre bizarrerie. *Contrevenir* et *subvenir*, quoique dérivés de *venir*, ne se conjuguent qu'avec le verbe *avoir* : on doit dire

*cet officier** a contrevenu *aux ordres de son général*; *la bienfaisance de la nation française* a subvenu *aux premiers besoins des réfugiés anglais. Convenir*, également de la même famille, prend *être*, quand il signifie *demeurer d'accord*, comme, *il* est convenu *du prix*; mais il prend *avoir*, quand il signifie *être convenable*, comme, *cette place lui* aurait convenu.

Il y a aussi des verbes neutres qui se construisent également bien avec *avoir* ou *être*. Ce sont *aborder*, *accourir*, *apparaître*, *comparaître*, *disparaître*, *croître*, *décroître*, *accroître* et *recroître*. On peut dire, *il a* ou *il est disparu*, etc. Il n'y a point là de difficulté.

Mais on est quelquefois embarrassé avec les verbes qui doivent se construire tantôt avec *avoir*, et tantôt avec *être*, selon qu'ils impriment certaines nuances d'idées. Voici la règle qu'on donne; si elle n'est pas toujours vraie dans sa généralité, on ne peut pas disconvenir qu'elle ne soit applicable à bien des cas.

RÈGLE. Le participe doit ordinairement se construire avec le verbe *avoir*, toutes les fois qu'il est suivi de son régime; et cette construction doit avoir toujours lieu, lorsqu'il exprime une action.	Mais le participe, au contraire, doit se construire avec le verbe *être*, toutes les fois qu'il exprime un état.
Il a sorti ce *matin*, si l'on veut exprimer la rentrée outre	*Il* est sorti ce *matin*, si l'on ne veut exprimer que la sortie,

* L'Académie emploie aussi ce verbe avec *être*. *Il prétendait n'être point contrevenu à la loi.*

la sortie. Cette phrase équivaut à celle-ci : il avait *sorti*, *il est rentré*.

c'est-à-dire, si la personne n'est pas encore rentrée.

REMARQUE. *Sortir* * prend encore *avoir*, quand il est suivi d'un régime, comme, *avez-vous sorti mon cheval? on vous a sorti d'une fâcheuse affaire.*

Il a monté *à cheval*, si l'on veut marquer qu'il est de retour.

Il est monté *dans sa chambre*, si l'on veut marquer qu'il y est encore.

REMARQUE. Quelques personnes emploient souvent le verbe *tomber* avec l'auxiliaire *avoir* : c'est une faute grossière.

Il a descendu *les degrés*, parce que *descendre* exprime une action, et qu'il a un régime direct.

Il est descendu *de sa chambre*, parce que *descendre* n'exprime qu'un état, celui d'être en bas.

Cette sage-femme a accouché *plusieurs dames*, parce que ce verbe exprime une action, et qu'il a un régime direct.

Cette dame est accouchée *heureusement*, parce que ce verbe n'exprime qu'un état, celui d'une femme qui est accouchée, et qu'il est sans régime.

Il a demeuré *à Rome*, si l'on veut exprimer qu'on a passé quelque temps à Rome, mais qu'on n'y est plus.

Il est demeuré *à Rome*, si l'on veut exprimer qu'on a fait un voyage à Rome, et qu'on y est encore.

Il a été *à Londres*, si l'on veut exprimer qu'il a fait un voyage à Londres, et qu'il est de retour.

Il est allé *à Londres*, si l'on veut exprimer qu'il est parti pour Londres, et qu'il n'en est pas de retour.

REMARQUE. Il y a des grammairiens qui prétendent

---

* *Sortir* ne s'emploie activement que dans quelques phrases du style familier.

que le verbe *aller* ne se conjugue, dans le bon usage, avec le verbe *avoir*, qu'à la troisième personne, et qu'ainsi on ne doit pas conjuguer avec cet auxiliaire à la première et à la seconde; et la raison qu'ils en donnent, c'est qu'on est de retour d'un lieu où l'on était allé, et où l'on a demeuré. Mais ne puis-je pas dire de moi que je suis de retour d'un lieu où j'étais allé et où j'étais demeuré? Je le puis, et l'Académie admet cette expression. On trouve dans son dictionnaire, *j'ai été à Rome*. Elle observe encore que dans la conversation on dit indifféremment, *j'aurais été* ou *je serais allé vous voir, je fus ou j'allai hier à l'Opéra*.

Il a cessé *son travail*, parce que *cesser* a un régime.

L'orage *a cessé* ou *est cessé*, parce que *cesser*, sans régime, prend l'un ou l'autre des auxiliaires.

La procession a passé *sous mes fenêtres; il a passé la rivière*: action et régime.

L'orage est passé, *la procession* est passée; état d'avoir été et de n'être plus.

Ces braves gens ont péri *malheureusement*; parce que le verbe *périr* se construit mieux avec *avoir*, lorsqu'il est pris dans un sens général et indéterminé.

Ces braves gens sont péris *dans leur traversée en Amérique*; parce que le verbe *périr* se construit mieux avec le verbe *être*, quand il est accompagné de circonstances particulières.

§. II.

PARADIGMES DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE CONJUGAISONS.

Nous n'avons distingué que quatre espèces de conjugaisons, parce que les verbes ne se terminent réellement que de quatre manières à l'infinitif; mais nous subdivisons la seconde en quatre branches, et la quatrième en cinq, ce qui fait onze espèces de conjugaisons.

PREMIÈRE CONJUGAISON, EN *er*.

INDICATIF.

Présent absolu.

J'aime, tu aimes, il ou elle aime. Nous aimons, vous aimez, ils ou elles aiment.

Imparfait, ou présent relatif.

J'aimais tu aimais, il aimait. Nous aimions, vous aimiez, ils aimaient.

Prétérit défini.

J'aimai, tu aimas, il aima. Nous aimâmes, vous aimâtes, ils aimèrent.

Prétérit indéfini.

J'ai aimé, tu as aimé, il a aimé. Nous avons aimé, vous avez aimé, ils ont aimé.

Prétérit antérieur.

J'eus aimé, tu eus aimé, il eut aimé. Nous eûmes aimé, vous eûtes aimé, ils eurent aimé.

Plus-que-parfait.

J'avais aimé, tu avais aimé, il avait aimé. Nous avions aimé, vous aviez aimé, ils avaient aimé.

Futur absolu.

J'aimerai, tu aimeras, il aimera. Nous aimerons, vous aimerez, ils aimeront.

Futur antérieur.

J'aurai aimé, tu auras aimé, il aura aimé. Nous aurons aimé, vous aurez aimé, ils auront aimé.

I.re REMARQUE.—Il y a un quatrième prétérit que nous n'avons pas inséré dans cette table de conjugaison, parce qu'on s'en sert rarement. On le nomme *prétérit antérieur indéfini* ou *sur-composé*. Le voici: *j'ai eu aimé, tu as eu aimé, il a eu aimé, nous avons eu aimé, vous avez eu aimé, ils ont eu aimé.*

II.e REMARQUE.—On distingue également un *plus-que-parfait sur-composé*, ainsi qu'un *futur passé sur-composé*, dont l'emploi est encore plus rare. Les voici: *j'avais eu aimé*, etc. — *j'aurai eu aimé*, etc. Ces trois temps, n'ayant pas lieu dans les auxiliaires, ne sont pas admis, par conséquent, dans les verbes passifs.

CONDITIONNEL.

Présent.

J'aimerais, tu aimerais, il aimerait. Nous aimerions, vous aimeriez, ils aimeraient.

Passé.

J'aurais ou j'eusse aimé, tu aurais ou tu eusses aimé, il aurait ou il eût aimé. Nous aurions ou nous eussions aimé, vous auriez ou vous eussiez aimé, ils auraient ou ils eussent aimé.

REMARQUE. Il y a encore un *conditionnel passé sur-composé*, dont on se sert aussi rarement que de

ceux de même nature dont nous avons parlé plus haut. Le voici : *j'aurais eu aimé*, etc. Ces temps surcomposés se trouvent dans les quatre conjugaisons.

IMPÉRATIF.

Présent, ou *futur*.

Aime, qu'il aime. Aimons, aimez, qu'ils aiment.

SUBJONCTIF.

Présent, ou *futur*.

Que j'aime, que tu aimes, qu'il aime. Que nous aimions, que vous aimiez, qu'ils aiment.

Imparfait.

Que j'aimasse, que tu aimasses, qu'il aimât. Que nous aimassions, que vous aimassiez, qu'ils aimassent.

Prétérit.

Que j'aie aimé, que tu aies aimé, qu'il ait aimé. Que nous ayons aimé, que vous ayez aimé, qu'ils aient aimé.

Plus-que-parfait.

Que j'eusse aimé, que tu eusses aimé, qu'il eût aimé. Que nous eussions aimé, que vous eussiez aimé, qu'ils eussent aimé.

INFINITIF.

Présent.	*Passé*.	*Participe présent*.
Aimer.	Avoir aimé.	Aimant.
Participe passé.		*Participe futur*.
Aimé, ée, ayant aimé.		Devant aimer.

* REMARQUE. Robert Etienne nous apprend dans sa grammaire qu'autrefois les premières personnes des verbes ne prenaient point d'*s* au singulier : cette lettre

était réservée aux secondes personnes, et l'on mettait un *t* aux troisièmes. Ainsi chaque personne avait sa lettre caractéristique, ce qui rendait nos conjugaisons plus régulières. Mais le temps a apporté, depuis environ trois cents ans, des changemens à ces inflexions évidemment calquées sur la grammaire latine. « D'abord, observe l'abbé d'Olivet, les poètes s'enhardirent à mettre une *s* aux premières personnes des verbes dont la terminaison n'était pas un *e* muet, afin d'éviter la fréquente cacophonie qu'elles auraient faite sans cela devant les mots qui commencent par une voyelle. Comme ils n'avaient rien de semblable à craindre des verbes qui finissent par un *e* muet, parce que ceux-là s'élident, ce sont les seuls qu'ils ont laissés sans *s*; et insensiblement l'usage des poètes est devenu si général, qu'enfin l'omission de l'*s* aux premières personnes des verbes qui finissent par une consonne, ou par toute autre voyelle que l'*e* muet, a été regardée comme une négligence dans la prose, et comme une licence dans les vers. » Le verbe *avoir* est le seul dans son espèce qui n'ait pas éprouvé ce changement. On a toujours écrit, et l'on écrit encore, *j'ai*, quoiqu'on écrive *je sais*, etc.

VERBES IRRÉGULIERS.

Cette première conjugaison, qui comprend la très-grande majorité des verbes, n'en a, à proprement parler, qu'un seul d'irrégulier, qui est *aller*.

Aller est irrégulier au présent de l'indicatif, dans les terminaisons suivantes; *je vais* ou *je vas* (moins usité), *tu vas*, *il va*, *ils vont*; au futur, *j'irai*, *tu iras*, *il ira*, *nous irons*, *vous irez*, *ils iront*; et au présent du conditionnel, *j'irais*, *tu irais*, etc.: à l'impératif, dans ces trois inflexions, *va*, *qu'il aille*, *qu'ils aillent*; et au présent du subjonctif, dans ces quatre, *que j'aille*, *que tu ailles*, *qu'il aille*, *qu'ils aillent*. Il a à l'indicatif deux prétérits indéfinis, l'un régulier, qui est pris de lui-même, *j'allai*, etc., et l'autre irrégulier, emprunté du verbe *être*, *je fus*, *tu fus*, etc. Il en est de même de l'imparfait du subjonctif. Ce verbe se conjugue avec l'auxiliaire *être*.

S'en aller se conjugue comme *aller*, dans les temps simples; mais dans les temps composés, *en* se place comme dans les verbes réfléchis; *je m'en suis allé*, etc., *nous nous en sommes allés*, etc. A l'impératif *en* se transporte après le verbe dans les trois formes suivantes, *va-t'en*, *allons-nous-en*, *allez-vous-en*.

Remarque. *Puer*, verbe défectif, ne s'emploie qu'à l'infinitif, au présent, à l'imparfait et au futur de l'indicatif, et au présent du conditionnel. Autrefois, observe l'Académie, on écrivait, *je pus*, *tu pus*, *il put*. L'usage a réformé cet abus; on écrit, *je pue*, *tu pues*, *il pue*.

Les verbes terminés en *eler*, comme, *appeler*, *niveler*, *étinceler*, etc., doublent la lettre *l*, quand cette lettre est suivie des terminaisons *e*, *es*, *ent*: *j'appelle*, *tu nivelles*, *ils étincellent*. Cette règle est applicable

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

aux verbes en *eter*, comme *jeter*, *projeter*, *cacheter*, etc.; exemples : *je jette*, *tu projettes*, *ils cachettent*.

Les verbes *tenir*, *venir*, *prendre* et leurs composés, *appartenir*, *convenir*, *entreprendre*, etc., suivent la même règle pour le redoublement de la lettre *n* : *que je tienne*, *que tu viennes*, *qu'ils conviennent*.

Dans les verbes en *oyer* et en *ayer*, on change l'*y* en *i*, dans les terminaisons suivantes, savoir : de l'indicatif, *j'emploie*, *tu emploies*, *il emploie*, *ils emploient*, *j'essaie*, *tu essaies*, etc. : de l'impératif, *emploie*, *qu'il emploie*, *qu'ils emploient* ; *essaie*, etc. : du présent du subjonctif, *que j'emploie*, *que tu emploies*, *qu'il emploie*, *qu'ils emploient* ; *que j'essaie*, etc. Ce changement s'observe au futur de l'indicatif, et au présent du conditionnel des verbes en *oyer*, *j'emploierai*, *j'emploierais* : mais, selon l'Académie, on peut écrire, dans ceux en *ayer*, *j'essayerai*, *j'essaierai* ou *j'essairai*. Elle permet aussi d'écrire indifféremment, *j'essaye* ou *j'essaie*, *je paye* ou *je paie*, Puisque ces deux manières sont reçues, nous pensons qu'il est mieux de s'en tenir à la règle que nous donnons.

Remarque. Ces verbes font à la première et à la seconde personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif, *nous employions*, *vous essayiez* ; mais on doit, autant qu'il est possible, éviter ces formes dont la dureté choque. Dans ceux en *ier*, les premières et secondes personnes de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif s'écrivent, *nous priions*, *vous priiez*.

Les verbes dont le participe présent est terminé en *uant*, comme *suer*, *tuer*, etc. exigent, à la première et à la seconde personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif, un tréma sur l'*i*, *nous tuïons*, *vous suïez*, *que nous tuïons*, *que vous suïez*, pour faire voir qu'on doit prononcer l'*u* séparément de l'*i*, comme s'il y avait : *nous tu-ions*, *vous su-iez*.

Envoyer et *renvoyer* ont une irrégularité au futur de l'indicatif, et au présent du conditionnel, où ils font, *j'enverrai*, *je renverrais*.

Dans les verbes en *ger*, on ne retranche l'*e* dans aucun temps, afin de conserver au *g* la même prononciation, *juger*, *jugeant*, *jugeons* ; et dans ceux en *cer*, on met, pour la même raison, cette marque(,), qu'on nomme cédille, sous le c suivi d'un *a* ou d'un *o*, *sucer*, *suçant*, *suçons*.

Remarque. Dans les verbes de cette conjugaison, ainsi que dans ceux des autres conjugaisons dont la seconde personne singulière de l'impératif se termine par *e* muet, on ajoute une *s* après *e* quand *y* et *en* doivent suivre. Mais cette *s*, dit Vaugelas, n'est point de leur nature, elle n'est qu'adjacente seulement pour ôter la cacophonie, comme on se sert du *t* en écrivant *va-t-il* pour *va il*. Ainsi on doit écrire *donne-s-en à ton frère*, *porte-s-y des livres*, *offre-s-en à ta sœur*. On écrit de même *va-s-y*, à moins que *y* ne soit suivi d'un verbe; car alors on écrit *va y donner des ordres*. Il ne faut pas écrire *va-t-en*, ce qui est une faute

grossière, mais *va-t'en*, où *t* avec apostrophe est l'élision du pronom *toi* avec *en* pour éviter l'hiatus : au pluriel on écrit : *allez*-vous-*en*.

II.e CONJUGAISON, EN *ir*.

On a divisé cette conjugaison en quatre branches qu'on distingue par la terminaison de la première personne du présent de l'indicatif. Nous allons en donner les paradigmes; mais comme les temps composés sont les mêmes dans tous les verbes, nous ne les insérerons plus dans les tables de conjugaison.

PREMIÈRE BRANCHE.

INDICATIF.

Je fin-is, is, it.	Nous fin-issons, issez, issent.
Je fin-issais, issais, issait.	Nous fin-issions, issiez, issaient.
Je fin-is, is, it.	Nous fin-îmes, îtes, irent.
Je fin-irai, iras, ira.	Nous fin-irons, irez, iront.
Je fin-irais, irais, irait.	Nous fin-irions, iriez, iraient.

IMPÉRATIF.

Finis, qu'il finisse, fin-issons, issez, qu'ils finissent.

SUBJONCTIF.

Que je fin-isse, isses, isse.	Nous fin-issions, issiez, issent.
Que je fin-isse, isses, ît.	Nous fin-issions, issiez, issent.

INFINITIF.

Finir, avoir fini, finissant, fini, ayant fini, devant finir.

VERBES IRRÉGULIERS.

Cette branche n'a point de verbe irrégulier. Le seul participe *béni* est maintenant en usage. *Bénit* est con-

sacré aux choses saintes, et doit être considéré, dans l'usage actuel, comme un pur adjectif. Bossuet a dit, *il était déjà grand* ce bénit *enfant ;* cette expression est contre l'usage actuel. Les irrégularités du verbe *haïr* ne consistent que dans la prononciation. On ne fait que d'une syllabe les trois personnes singulières du présent de l'indicatif, et la seconde de l'impératif, en leur donnant le son de l'*e* ouvert; comme, *je hais, tu hais, il hait, hais*, qu'on prononce, *je hès, tu hès, il hèt, hès.* Dans toutes les autres inflexions de ce verbe, on met un tréma sur l'*i*, et il y a par conséquent deux syllabes. Si, en parlant des arts, des sciences et des empires, on dit *florissant, florissait*, c'est qu'il y a toute apparence qu'on disait autrefois *florir* ou *fleurir*, et qu'on a conservé ces deux mots, parce qu'ils sont aussi harmonieux et plus énergiques que *fleurissant, fleurissait.*

II.e BRANCHE.

INDICATIF.

Je sen-s, s, t.	Nous sen-tons, tez, tent.
Je sen-tais, tais, tait.	Nous sen-tions, tiez, taient.
Je sen-tis, tis, tit.	Nous sen-tîmes, tîtes, tirent.
Je sen-tirai, tiras, tira.	Nous sentirons, tirez, tiront.
Je sen-tirais, tirais, tirait.	Nous sen-tirions, tiriez, tiraient.

IMPÉRATIF.

Sens, qu'il sen-te, sen-tons, tez, qu'ils sen-tent.

SUBJONCTIF.

Que je sen-te, tes, te.	Nous sen-tions, tiez, tent.
Que je sen-tisse, tisses, tît.	Nous sen-tissions, tissiez, tissent.

INFINITIF.

Sentir, avoir senti, sentant, ayant senti, devant sentir.

VERBES IRRÉGULIERS.

Bouillir; je bous, tu bous, il bout. Impératif, *bous.* *Ebouillir* et *rebouillir* se conjuguent de même.

Courir, et *courre* en terme de chasse, participe, *couru; je cours, tu cours, il court, je courus, je courrai, je courrais.* Imp. *cours.* On conjugue de la même manière ses composés *accourir, concourir, discourir, encourir, parcourir, recourir,* et *secourir.*

Faillir, défectif, hors d'usage à bien des temps, ne s'emploie qu'au participe passé, *failli*, au prétérit défini, *je faillis*, et aux temps composés. Même usage par rapport au verbe *défaillir.* L'Académie marque aussi *faillant et défaillant.*

Fuir; je fuis, tu fuis, il fuit, nous fuyons, vous fuyez, ils fuient; je fuyais, je fuis, je fuirai, je fuirais. Impératif, *fuis, qu'il fuie, fuyons, fuyez, qu'ils fuient.* Subjonctif, *que je fuie, que nous fuyions, que vous fuyiez, qu'ils fuient, que je fuisse.*

Mourir, mort; je meurs, tu meurs, il meurt, je mourus, je mourrai, je mourrais. Impératif, *meurs.* Subjonctif, *que je mourusse.*

Acquérir, acquis; j'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent, j'acquis, j'acquerrai, j'acquerrais. Impé-

ratif, *acquiers.* Subjonctif, *que j'acquière, nous acquérions, que j'acquisse.*

Conquérir, conquis, hors d'usage au présent de l'indicatif. Son futur est, *je conquerrai.* On ne s'en sert guères qu'au prétérit, *je conquis*, à l'imparfait du subjonctif, *que je conquisse*, et aux temps composés, *j'ai conquis*, etc.

Ouïr, défectif ou hors d'usage, excepté au participe passé, *ouï*, et à l'imparfait du subjonctif, *que j'ouïsse*; on s'en sert aux temps composés, où il veut *avoir. Avez-vous* ouï *ce grand bruit; je l'ai* ou *je l'avais* ouï *dire.*

Querir ne s'emploie que dans cette forme, et à la suite des verbes *envoyer, venir, aller*, comme, *envoyez querir, allez querir.*

Vêtir, infinitif; *vêtu*: hors d'usage au présent de l'indicatif. Les verbes *dévêtir, revêtir*, et *survêtir*, se conjuguent de même: on les emploie au présent de l'indicatif.

Remarque. *Sortir, ressortir* (sortir de nouveau), et *repartir* (répliquer, partir de nouveau), se conjuguent comme *sentir*; mais *sortir* (obtenir, avoir, en terme de loi), *ressortir* (être du ressort), et *répartir* (partager) se conjuguent comme *finir. Sortir*, dans ce dernier sens, n'est pas en usage dans tous ses temps.

III.e BRANCHE.

INDICATIF.

J'ouvr-e, es, e. Nous ouvr-ons, ez, ent.

J'ouvr-ais, ais, ait.	Nous ouvr-ions, iez, aient.
J'ouvr-is, is, it.	Nous ouvr-îmes, îtes, irent.
J'ouvr-irai, iras, ira.	Nous ouvr-irons, irez, iront.
J'ouvr-irais, irais, irait.	Nous ouvr-irions, iriez, iraient.

IMPÉRATIF.

Ouvr-e, qu'il ouvr-e.	Ouvr-ons, ez, qu'ils ouvr-ent.

SUBJONCTIF.

Que j'ouvr-e, es, e.	Nous ouvr-ions, iez, ent.
Que j'ouvr-isse, isses, ît.	Nous ouvr-issions, issiez, issent.

INFINITIF.

Ouvrir, avoir ouvert, ouvrant, ouvert, ayant ouvert, devant ouvrir.

Cueillir, infinitif, *cueilli*. indicatif, *je cueille, je cueillis, je cueillerai*; conditionnel, *je cueillerais*. On conjugue de même *accueillir* et *recueillir*.

Saillir (avancer en dehors, déborder le nu du mur) n'a que cet usage à l'infinitif. *Saillant* est plutôt adjectif que participe présent. Il ne s'emploie qu'en certains temps et à la troisième personne : *il saille, ils saillent; il saillait, ils saillaient, il saillera, il saillerait. Ce balcon saille trop, saillera trop, saillerait trop.* En général on préfère de dire, *cette corniche a trop de saillie.* Mais *saillir* (s'élever avec force) se conjugue comme *finir*. Il a tous les temps, *je saillis, nous saillissons, je saillissais, je saillis, j'ai sailli, je saillirai, je saillirais, que je saillisse.* Il ne se dit que des choses liquides.

Assaillir, infinitif; *assailli*; indicatif, *j'assaille, tu assailles, il assaille, ils assaillent.* Il fait au futur, *j'assaillirai*, et au conditionnel, *j'assaillirais.*

Tressaillir se conjugue de même. Ces deux verbes sont plus communément employés au présent de l'infinitif, et au participe passé, qu'aux autres formes.

IV.e BRANCHE.

INDICATIF.

Je tiens, tiens, tient.	Nous te-nons, nez, tiennent.
Je te-nais, nais, nait.	Nous te-nions, niez, naient.
Je tins, tins, tint.	Nous tînmes, tîntes, tinrent.
Je tien-drai, dras, dra.	Nous tien-drons, drez, dront.
Je tien-drais, drais, drait.	Nous tien-drions, driez, draient.

IMPÉRATIF.

Tiens, qu'il tienne.	Te-nons, nez, qu'ils tiennent.

SUBJONCTIF.

Que je tien-ne, nes, ne.	Nous te-nions, niez, tiennent.
Que je tin-sse, sses, tînt.	Nous tin-ssions, ssiez, ssent.

INFINITIF.

Tenir, avoir tenu, tenant, tenu, ayant tenu, devant tenir.

Cette branche n'a point de verbe irrégulier. On conjugue comme *tenir* tous ses composés. La même conjugaison a lieu pour *venir* et ses composés; mais avec cette différence, que *tenir* et ses dérivés veulent l'auxiliaire *avoir* aux temps composés, et que, *venir* et ses dérivés, excepté *contrevenir* et *subvenir*, prennent l'auxiliaire *être* aux mêmes temps.

III.e CONJUGAISON EN *oir*.

INDICATIF.

Je re-çois, çois, çoit.	Nous re-cevons, cevez, çoivent.
Je re-cevais, cevais, cevait.	Nous re-cevions, ceviez, cevaient.

Je re-çus, çus, çut. Nous re-çûmes, çûtes, çûrent.
Je re-cevrai, cevras, recevra. Nous re-cevrons, cevrez, cevront.
Je re-cevrais, cevrais, cevrait. Nous re-cevrions, cevriez, cevraient.

IMPÉRATIF.

Reçois, qu'il reçoive. Re-cevons, cevez, qu'ils reçoivent.

SUBJONCTIF.

Que je re-çoive, çoives, çoive, Nous re-cevions, ceviez, çoivent.
Que je re-çusse, çusses, çût. Nous re-çussions, çussiez, çussent.

INFINITIF.

Recevoir, avoir reçu, recevant, reçu, ayant reçu, devant recevoir.

VERBES IRRÉGULIERS.

Avoir, dont nous avons vu la conjugaison, est un des plus irréguliers.

Choir, verbe défectif. Il n'est ordinairement employé qu'ainsi : *il s'est laissé choir*. Néanmoins il l'est quelquefois au participe *chu*.

Déchoir, défectif, n'a à l'infinitif que le présent et le participe passé *déchu*. Indicatif, *je déchois, nous déchoyons, ils déchoient*. Point d'imparfait. *Je déchus, je décherrai, je décherrais*. Subjonctif, *que je déchoie, que je déchusse*.

Echoir, *échéant*, *échu*. Au présent de l'indicatif, il n'est d'usage qu'aux troisièmes personnes, *il échoit*, ou *échet*, *ils échéent*. Point d'imparfait. *J'échus*, *j'écherrai*, *j'écherrais*. Subjonctif, *qu'il échée*, *qu'ils*

échéent, que j'échusse. Il se dit ordinairement des choses qui arrivent par sort ou par cas fortuit.

L'emploi ordinaire de ces trois verbes est au participe, qui se construit avec *être.*

Falloir, verbe impersonnel dont nous donnerons la conjugaison.

Mouvoir, mu, je meus, nous mouvons, ils meuvent, je mus, je mouvrai, je mouvrais, que je meuve, que je musse.

Pleuvoir, verbe impersonnel, *plu, il pleut, il plut, il pleuvra, qu'il plût.*

Pouvoir, pu, je puis ou *je peux*, moins en usage, *tu peux, il peut, nous pouvons, ils peuvent; je pus, je pourrai, je pourrais,* * *que je puisse, que je pusse.*

Savoir, sachant, su, je sais, je sus, je saurai, je saurais. Impératif, *sache, qu'il sache, sachons, sachez, qu'ils sachent.* Subjonctif, *que je sache, que je susse***.

Seoir a deux significations, *être convenable*, et *être assis.* Dans la première, il est sans participe passé, et par conséquent sans temps composés. Il ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes de quelques temps, où il fait, *il sied, ils siéent, il seyait, il*

---

* Quoiqu'on écrive avec deux *rr* je *pourrais*, je *pourrai*, on n'en prononce qu'une.

** On dit quelquefois, *je ne sache point*, pour *je ne sais point. Je ne saurais* s'emploie pour *je ne puis.*

siéra, il siérait. Il faut voir si cela vous sied ou ne vous sied pas. On a fait un adjectif du participe présent : *Il n'est pas* séant *à un homme de sa dignité; ce n'est pas une chose* séante *de*, etc. Dans la seconde, il n'est plus en usage qu'à ses participes, *séant* et *sis*, et même en style de palais : *le roi* séant *en son lit de justice; une maison* sise *rue St.-Honoré.*

*Asseoir,** ou *s'asseoir*, qui est l'expression usitée. On conjuguait autrefois ce verbe de deux manières. Voici la seule actuellement en usage :

Je m'ass-ieds, ieds, ied.	Nous nous assey-ons, ez, ent.
Je m'assey-ais, ais, ait.	Nous nous assey-ions, iez, aient.
Je m'ass-is, is, it.	Nous nous ass-îmes, îtes, irent.

Je m'assiérai, ou m'asseyerai, et je m'assiérais ou m'asseyerais.

Nous préférons la première manière.

IMPÉRATIF.

Assieds-toi, qu'il s'asseye.	Asseyons-nous, asseyez-vous, qu'ils s'asseyent.
Que je m'asseye, etc.	Que nous nous asseyions, etc.
Que je m'assisse, etc.	Qu'ils s'assissent.

La première personne et la seconde du pluriel de ce temps ne sont guère en usage.

S'asseoir, s'asseyant, assis.

Remarque. L'abbé de Condillac, dans ses tables de conjugaison, veut qu'on dise au futur et au conditionnel, *je m'assoîrai, je m'assoirais.* Mais cette

* Asseoir est actif : *asseoir un jugement.*

manière nous paraît puisée dans la licence de la conversation. L'abbé Girard donne la préférence à l'autre manière de conjuguer ce verbe.

Rasseoir se conjugue comme *asseoir*. Mais *surseoir* fait *sursoyant*, *sursis*; indicatif; *je sursois*, *nous sursoyons*, *ils sursoient*, *je sursoyais*, *je sursis*, *je surseoirai*. Impératif, *sursois*; subjonctif, *que je sursoie*, *que nous sursoyions*, *qu'ils sursoient*, *que je sursisse*. Les autres temps, excepté les temps composés ne sont d'aucun usage.

Valoir, *valu*, *je vaux*, *je valus*, *je vaudrai*. Impératif, *vaux*. Subjonctif, *qu'il vaille*. On conjugue de la même manière, *équivaloir*, *revaloir* et *prévaloir*.*

Voir, *voyant*, *vu*; *je vois*, *nous voyons*, *ils voyent*, *je voyais*, *je vis*, *je verrai*, *que je voie*, *que je visse*.

Pourvoir, *pourvoyant*, *pourvu*; *je pourvois*, *je pourvoyais*, *je pourvus*, *je pourvoirai*, *que je pourvoie*.

Vouloir, *voulant*, *voulu*; *je veux*, *nous voulons*, *ils veulent*, *je voulus*, *je voudrais*, *que je veuille*, *que nous voulions*, *que vous vouliez*, *qu'ils veuillent*.

---

* Cependant ce dernier forme régulièrement le présent du subjonctif que je *prévale*, etc., qu'ils *prévalent*.

IV.e CONJUGAISON.

Cette conjugaison a cinq branches : la première est celle des verbes en *aire ;* la seconde, celle des verbes en *aître* et en *oître ;* la troisième, celle des verbes en *ire* et en *uire ;* la quatrième, celle des verbes en *aindre*, *eindre*, et *oindre ;* la cinquième enfin, celle des verbes en *dre*, *cre*, *pre*, *tre* et *vre*.

I.re BRANCHE.

INDICATIF.

Je plais, plais, plaît.	Nous plai-sons, sez, sent.
Je plai-sais, sais, sait.	Nous plai-sions, siez, saient.
Je plus, plus, plut.	Nous plûmes, tes, rent.
Je plai-rai, ras, ra.	Nous plai-rons, rez, ront.
Je plai-rais, rais, rait.	Nous plai-rions, riez, raient.

IMPÉRATIF.

Plais, qu'il plaise ; plai-sons, sez, qu'ils plaisent.

SUBJONCTIF.

Que je plai-se, ses, se.	Que nous plai-sions, siez, sent.
Que je plu-sse, sses, plût.	Que nous plu-ssions, ssiez, ssent.

INFINITIF.

Plaire, avoir plu, plaisant, plu, ayant plu, devant plaire.

VERBES IRRÉGULIERS.

Braire, verbe défectif ; il n'est en usage qu'au présent de l'infinitif, et aux troisièmes personnes du présent et du futur de l'indicatif : *il brait*, *ils braient*, *il braira*, *ils brairont*, et du conditionnel, *il brairait*.

Faire, *faisant*, *fait ; je fais*, *nous faisons*, *vous*

faites, ils font, je faisais, je fis, je ferais, fais, qu'il fasse, faisons, faites, qu'ils fassent, que je fasse, que je fisse. On conjugue ses composés de la même manière. *

Traire, trayant, trait; je trais, nous trayons, ils traient, je trayais. Il n'a point de prétérit défini, et par conséquent point d'imparfait au subjonctif, *j'ai trait, je trairai, que je traie.* Ses composés, *attraire, distraire, extraire, retraire* et *soustraire* se conjuguent de même, et sont également sans prétérit défini.

II.e BRANCHE.

INDICATIF.

Je parais, rais, rait.	Nous parais-sons, sez, sent.
Je parais-sais, sais, sait.	Nous parais-sions, siez, saient.
Je pa-rus, rus, rut.	Nous parû-mes, tes, rent.
Je paraî-trai, tras, tra.	Nous paraî-trons, trez, tront.
Je paraî-trais, trais, trait.	Nous paraî-trions, triez, traient.

IMPÉRATIF.

Parais, qu'il paraisse; paraissons, ssez, qu'ils paraissent.

SUBJONCTIF.

Que je parais-se, ses, se.	Nous parais-sions, siez, sent.
Que je par-usse, usses, ût.	Nous parus-sions, siez, sent.

INFINITIF.

Paraître, avoir paru, paraissant, paru, ayant paru, devant paraître.

---

* Il faut excepter *forfaire, mal-faire, méfaire* et *parfaire*, qui ne s'emploient qu'à l'infinitif et aux temps composés, comme il a *mal-fait*; mais on ne dit point, nous *mal-faisons*, il faut dire : nous *faisons mal.*

VERBES IRRÉGULIERS.

Naître, naissant, né; je nais, nous naissons, je naissais, je naquis, je naîtrai, je naîtrais, que je naisse. On conjugue *renaître* de la même manière.

Paître et repaître. Ces verbes sont réguliers, mais défectifs. Ils n'ont ni prétérit défini, ni imparfait du subjonctif. Les temps composés ne sont jamais employés qu'en termes de fauconnerie, et dans cette phrase du discours familier, *il a pu et repu.*

III.e BRANCHE.

INDICATIF.

Je réduis, duis, duit.	Nous rédui-sons, sez, sent.
Je rédui-sais, sais, sait.	Nous rédui-sions, siez, saient.
Je rédui-sis, sis, sit.	Nous réduisi-mes, tes, rent.
Je rédui-rai, ras, ra.	Nous rédui-rons, rez, ront.
Je rédui-rais, rais, rait.	Nous rédui-rions, riez, raient.

IMPÉRATIF.

Réduis, qu'il réduise; réduisons, sez, qu'ils réduisent.

SUBJONCTIF.

Que je rédui-se, ses, se.	Nous rédui-sions, siez, sent.
Que je réduisi-sse, sses, ît.	Nous réduisi-ssions, ssiez, ssent.

INFINITIF.

Réduire, avoir réduit, réduisant, réduit, ayant réduit, devant réduire.

VERBES IRRÉGULIERS.

Boire, buvant, bu; je bois, nous buvons, vous buvez, ils boivent, je buvais, je bus, je boirai, que je boive, que je busse.

Bruire, verbe défectif. Ce verbe n'est en usage qu'au participe présent et à l'imparfait de l'indicatif, mais seulement aux troisièmes personnes : *bruyant, il bruyait.* Le participe présent n'est souvent qu'un simple adjectif : *des flots bruyans, trompette bruyante.*

Circoncire, irrégulier en quelques temps. Participe, *circoncis.* Indicatif, *je circoncis, nous circoncisons, je circoncis, je circoncirai, je circoncirais.* Subjonctif, *que je circoncise.* Selon quelques grammairiens, il n'a point de participe présent, ni d'imparfait à l'indicatif; mais le plus grand nombre lui donne ces formes, qui sont peu harmonieuses, et que par conséquent, le goût doit proscrire. L'Académie n'en parle pas.

Luire, infinitif, *luisant, lui*; indicatif, *je luis, nous luisons, je luisais*, sans prétérit défini, *je luirai*; conditionnel, *je luirais*; subjonctif, *que je luise*, sans imparfait. *Reluire* se conjugue de même.

Nuire n'est irrégulier qu'au participe passé, où il fait *nui.*

Confire, confisant, confit; je confis, je confisais, je confis, je confirai, que je confise, que je confisse.

Croire, croyant, cru; je crois, nous croyons, vous croyez, ils croyent, je croyais, nous croyions, ils croyiaient, je crus, je croirai, crois, qu'il croie, que je croie, que je crusse.

Dire, disant, dit; je dis, nous disons, vous dites, ils disent, je dis, je dirai, dis, qu'il dise, disons, dites, que je dise, que je disse.

Redire se conjugue de la même manière; mais les

autres composés, *dédire*, *contredire*, *interdire*, *médire* et *prédire*, forment régulièrement la seconde personne plurielle du présent de l'indicatif; on doit dire, vous *dédisez*, *contredisez*, *interdisez*, *médisez* et *prédisez*.

Maudire n'est irrégulier que parce qu'il appartient à cette conjugaison. Il se conjugue régulièrement comme *finir*, excepté au participe passé, où il fait *maudit*.

Ecrire, *écrivant*, *écrit*; *j'écris*, *nous écrivons*, *vous écrivez*, *ils écrivent*, *j'écrivis*, *que j'écrive*, *que j'écrivisse*. On conjugue ses composés de la même manière.

Frire, verbe défectif, n'a à l'infinitif que le présent et le participe passé *frit*; à l'indicatif, que les trois personnes singulières du présent, *je fris*, *tu fris*, *il frit*; le futur et le conditionnel, *je frirai*, *je frirais*; et à l'impératif, la seconde personne du singulier, *fris*. Pour suppléer aux temps qui manquent, on se sert de *faire* et de l'infinitif *frire*, comme *faisant frire*, *je faisais frire*, *que je fisse frire*.

Lire, *lisant*, *lu*; *je lis*, *je lisais*, *je lus*, *que je lise*, *que je lusse*. On conjugue ainsi *élire* et *relire*.

Rire, *riant*, *ri*; *je ris*, *nous rions*, *je riais*, *je ris*, *je rirai*; *ris*, *qu'il rie*, *rions*, *que je rie*, *que je risse*. *Sourire* se conjugue de la même manière.

Suffire, infinitif, *suffisant*, *suffi*; indicatif, *je suffis*, *je suffisais*, *je suffis*, *je suffirai*; conditionnel, *je suffirais*; subjonctif, *que je suffise*, *que je suffisse*.

Boire, infinitif, *buvant*, *bu*, indicatif, *je bois*, *nous buvons*, *vous buvez*, *ils boivent*; *je buvais*, *je bus*, *je boirai*; conditionnel, *je boirais*; impératif, *qu'il boive*, *buvons*, *buvez*; subjonctif, *que je boive*, *que nous buvions*, *que vous buviez*, *que je busse*.

Clore, défectif; infinitif, point de participe présent, *clos*; indicatif, *je clos*, *tu clos*, *il clôt*, sans pluriel à ce temps; point d'imparfait et de prétérit défini, *je clorai*; conditionnel, *je clorais*. Sans impératif et sans subjonctif en usage. Cependant on pourrait très-bien dire, *clos ce parc*, *qu'il close ce jardin*, *il veut que je close cette prairie*. On s'en sert très-heureusement dans tous les temps composés. *Enclore* et *renclore* ont les mêmes irrégularités.

Eclore, défectif; infinitif, sans participe présent, *éclos*; indicatif, il ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes, *il éclôt*, *ils éclosent*; sans imparfait et sans prétérit défini; *il éclôra*, *ils éclôront*; conditionnel, *il éclôrait*, *ils écloraient*; subjonctif, *qu'il éclose*. Il se construit avec *être* dans ses temps composés, qui sont fort en usage.

Conclure, infinitif, *concluant*, *conclu*; indicatif, *je conclus*, *nous concluons*, *vous concluez*, *ils concluent*, *je concluais*, *je conclus*, *je conclurai*; impératif, *qu'il conclue*, *concluons*, etc.; subjonctif, *que je conclue*, *que je conclusse*.

Exclure se conjugue de même, excepté qu'il a deux participes passés, *exclu* et *exclus*.

Croire, infinitif, *croyant*, *cru*; indicatif, *je crois*,

nous croyons, vous croyez, ils croient, je croyais, je crus, je croirai; subjonctif, *que je croie, que je crusse.*

IV.e BRANCHE.

INDICATIF.

Je plains, plains, plaint.	Nous plai-gnons, gnez, gnent.
Je plai-gnais, gnais, gnait.	Nous plai-gnions, gniez, gnaient.
Je plai-gnis, gnis, gnit.	Nous plai-gnîmes, gnîtes, gnirent.
Je plain-drai, dras, dra.	Nous plain-drons, drez, dront.
Je plain-drais, drais, drait.	Nous plain-drions, driez, draient.

IMPÉRATIF.

Plains, qu'il plaigne, plaignons, plaignez, qu'ils plaignent.

SUBJONCTIF.

Que je plai-gne, gnes, gne.	Nous plai-gnions, gniez, gnent.
Que je plai-gnisse, gnisses, gnît.	Nous plaigni-ssions, ssiez, ssent.

INFINITIF.

Plaindre, avoir plaint, plaignant, plaint, ayant plaint, devant plaindre.

REMARQUE. Cette branche n'a point de verbes irréguliers.

V.e BRANCHE.

INDICATIF.

Je rends, rends, rend.	Nous ren-dons, dez, dent.
Je ren-dais, dais, dait.	Nous ren-dions, diez, daient.
Je ren-dis, dis, dit.	Nous ren-dîmes, dîtes, dirent.
Je ren-drai, dras, dra.	Nous ren-drons, drez, dront.
Je ren-drais, drais, drait.	Nous ren-drions, driez, draient.

IMPÉRATIF.

Rends, qu'il rende, rendons, rendez, qu'ils rendent.

SUBJONCTIF.

Que je ren-de, des, de. Que nous ren-dions, diez, dent.
Que je ren-disse, disses, dît. Nous rendis-sions, siez, sent.

INFINITIF.

Rendre, avoir rendu, rendant, rendu, ayant rendu, devant rendre.

VERBES IRRÉGULIERS.

Absoudre, défectif, est le composé de *soudre* qui n'a que le présent de l'infinitif, qui même ne se dit plus. *Absolvant, absous, j'absous, nous absolvons, ils absolvent, j'absolvais;* point de prétérit défini, *j'absoudrai, absous, qu'il absolve, que j'absolve*, point d'imparfait. Le participe passé fait au féminin *absoute*. *Dissoudre* a les mêmes irrégularités.

Résoudre se conjugue comme *absoudre*, mais avec cette différence qu'il a le prétérit défini, *je résolus*, et l'imparfait du subjonctif, *je résolusse;* et deux participes, *résolu* quand il signifie *décidé*, et *résous* quand il signifie *réduit*. Dans ce dernier sens, le participe passé n'a pas de féminin.

Coudre, cousant, cousu; je couds, nous cousons, je cousais, je cousis, que je cousisse. On conjugue ainsi, *découdre* et *recoudre*.

Mettre, et ses composés *admettre, commettre*, etc.; *mettant, mis, je mets, nous mettons, je mettais, je mis, que je mette, que je misse.*

Moudre et ses composés *émoudre* et *rémoudre; moulant, moulu, je mouds, nous moulons, je moulus, je moudrai, que je moule, que je moulusse.*

Peindre, peignant, peint, je peins, nous peignons, je peignais, je peignis, je peindrai, peins, que je peigne, que je peignisse. On conjugue aussi *craindre, astreindre, joindre, atteindre, ceindre, plaindre*, et tous les verbes en *aindre, eindre* et *oindre.*

Prendre, et tous ses composés, *prenant, pris, je prends, nous prenons, je prenais, je pris, je prendrai, que je prenne, que je prisse.*

Rompre, infinitif, *rompant, rompu*; indicatif, *je romps, tu romps, il rompt, nous rompons*, etc. Ses composés se conjuguent de même.

Suivre, et ses composés *s'ensuivre, poursuivre*; *suivant, suivi, je suis, nous suivons, je suivais, je suivis, je suivrai, que je suive, que je suivisse.*

Vaincre, vainquant, vaincu; *je vaincs, je vainquais, je vainquis, je vaincrai, nous vaincrons, que je vainque, que je vainquisse.* Il en est de même de *convaincre.* Ces verbes sont réguliers, mais la lettre *c* se change en *qu* avant les voyelles *a, e, i, o.*

Battre, irrégulier seulement au présent de l'indicatif: *je bats, tu bats, il bat.*

Être, dont nous avons donné la conjugaison.

Vivre, revivre, et *survivre*; *vivant, vécu, je vis, nous vivons, je vécus, je vivrai, que je vécusse.*

Pour ne rien laisser à désirer sur cette matière, nous ajouterons aux différentes tables que nous venons de donner, les paradigmes, 1.° des verbes passifs; 2.° des verbes neutres qui se conjugent avec *être;*

3.° des verbes réfléchis; et 4.° enfin des verbes impersonnels.

Paradigme des verbes passifs.

Remarque. Il n'y a qu'une seule conjugaison pour tous les verbes passifs. Elle se fait avec l'auxiliaire *être*, dans tous ses temps, et avec le participe passé du verbe actif au masculin ou au féminin, au singulier ou au pluriel, selon le genre ou le nombre du sujet.

INDICATIF.

Je suis, tu es, il ou elle est aimé ou aimée.	Nous sommes, vous êtes, ils ou elles sont aimés ou aimées.
J'étais, tu étais, il ou elle était aimé ou aimée.	Nous étions, vous étiez, ils ou elles étaient aimés ou aimées.
Je fus, tu fus, il ou elle fut aimé ou aimée.	Nous fûmes, vous fûtes, ils ou elles furent aimés ou aimées.
J'ai été, tu as été, il ou elle a été aimé ou aimée.	Nous avons été, vous avez été, ils ou elles ont été aimés ou aimées.
J'eus, tu eus, il ou elle eut été aimé ou aimée.	Nous eûmes, vous eûtes, ils ou elles eurent été aimés ou aimées.
J'avais, tu avais, il ou elle avait été aimé ou aimée.	Nous avions, vous aviez, ils ou elles avaient été aimés ou aimées.
Je serai, tu seras, il ou elle sera aimé ou aimée.	Nous serons, vous serez, ils ou elles seront aimés ou aimées.
J'aurai, tu auras, il ou elle aura été aimé ou aimée.	Nous aurons, vous aurez, ils ou elles auront été aimés ou aimées.

CONDITIONNEL.

Je serais, tu serais, il ou elle serait aimé ou aimée.	Nous serions, vous seriez, ils ou elles seraient aimés ou aimées.

J'aurais, tu aurais, il ou elle aurait été aimé ou aimée.

Nous aurions, vous auriez, ils ou elles auraient été aimés ou aimées.

OU

J'eusse, tu eusses, il ou elle eût été aimé ou aimée.

Nous eussions, vous eussiez, ils ou elles eussent été aimés ou aimées.

IMPÉRATIF.

Sois aimé ou aimée, qu'il ou qu'elle soit aimé ou aimée.

Soyons, soyez aimés ou aimées, qu'ils ou qu'elles soient aimés ou aimées.

SUBJONCTIF.

Que je sois, tu sois, il ou elle soit aimé ou aimée.

Que nous soyons, vous soyez, ils ou elles soient aimés ou aimées.

Que je fusse, tu fusses, il ou elle fût aimé ou aimée.

Que nous fussions, vous fussiez, ils ou elles fussent aimés ou aimées.

Que j'aie, tu aies, il ou elle ait été aimé ou aimée.

Que nous ayons, vous ayez, ils ou elles aient été aimés ou aimées.

Que j'eusse, tu eusses, il ou elle eût été aimé ou aimée.

Que nous eussions, vous eussiez, ils ou elles eussent été aimés ou aimées.

INFINITIF.

Présent.	*Prétérit.*	*Participe présent.*
Etre aim-é ou ée;	avoir été aim-é ou ée;	étant aim-é ou ée.

Participe passé.	*Participe futur.*
Ayant été aimé ou aimée.	Devant être aimé ou aimée.

PARADIGME DES VERBES NEUTRES.

REMARQUE. Il y a à peu près six cents verbes neu-

tres dans notre langue. Environ cinq-cent-cinquante se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir;* ils n'ont rien de particulier dans leur conjugaison. Mais ceux qui se conjuguent dans leurs temps composés avec l'auxiliaire *être*, suivent au participe la règle des verbes passifs; ils y prennent le genre et le nombre.

INDICATIF.

Je tom-be, bes, be.	Nous tom-bons, bez, bent.
Je tom-bais, bais, bait.	Nous tombions, biez, baient.
Je tom-bai, bas, ba.	Nous tom-bâmes, bâtes, bèrent.
Je suis, tu es, il ou elle est tombé ou tombée.	Nous sommes, vous êtes, ils ou elles sont tombés ou tombées.
Je fus, tu fus, il ou elle fut tombé ou tombée.	Nous fûmes, vous fûtes, ils ou elles furent tombés ou tombées.
J'étais, tu étais, il ou elle était tombé ou tombée.	Nous étions, vous étiez, ils ou elles étaient tombés ou tombées.
Je tom-berai, beras, bera.	Nous tom-berons, berez, beront.
Je serai, tu seras, il ou elle sera tombé ou tombée.	Nous serons, vous serez, ils ou elles seront tombés ou tombées.

CONDITIONNEL.

Je tom-berais, berais, berait.	Nous tom-berions, beriez, beraient.
Je serais, tu serais, il ou elle serait tombé ou tombée.	Nous serions, vous seriez, ils ou elles seraient tombés ou tombées.

REMARQUE. On dit aussi, *je fusse, tu fusses, il* ou *elle fût tombé* ou *tombée; nous fussions, vous fussiez, ils* ou *elles fussent tombés* ou *tombées.*

IMPÉRATIF.

Tombe, qu'il ou qu'elle tombe.	Tombons, tombez, qu'ils ou qu'elles tombent.

SUBJONCTIF.

Que je tom-be, bes, be.	Que nous tom-bions, biez, bent.
Que je tom-basse, basses, bât.	Que nous tom-bassions, bassiez, bassent.
Que je sois, tu sois, il ou elle soit tombé ou tombée.	Que nous soyons, vous soyez, ils ou elles soient tombés ou tombées.
Que je fusse, tu fusses, il ou elle fût tombé ou tombée.	Que nous fussions; vous fussiez, ils ou elles fussent tombés ou tombées.

INFINITIF.

Présent.	*Prétérit.*	*Participe présent.*
Tomber;	être tombé ou tombée;	tombant.

Participe passé.	*Participe futur.*
Tombé, tombée, étant tombé.	Devant tomber.

PARADIGME DES VERBES RÉFLÉCHIS.

REMARQUE. Les verbes réfléchis n'ont point de conjugaison qui leur soit particulière. Dans les temps simples, ils se conjuguent comme les verbes de la conjugaison à laquelle ils appartiennent, et dans les temps composés, comme le verbe *tomber*, c'est-à-dire qu'ils prennent l'auxiliaire *être*. Néanmoins à cause de quelque différence qu'ils ont à l'impératif, nous allons en donner le paradigme.

INDICATIF.

Je me repens, tu te repens, il ou elle se repent.	Nous nous repentons, vous vous repentez, ils ou elles se repentent.

Je me repentais, *etc.*
Je me repentis, *etc.*
Je me suis repenti ou repentie, *etc.*
Je me fus repenti ou repentie, *etc.*
Je m'étais repenti ou repentie, *etc.*
Je me repentirai, *etc.*
Je me serai repenti ou repentie, *etc.*

Nous nous repentions, *etc.*
Nous nous repentîmes, *etc.*
Nous nous sommes repentis ou repenties, *etc.*
Nous nous fûmes repentis ou repenties, *etc.*
Nous nous étions repentis ou repenties, *etc.*
Nous nous repentirons, *etc.*
Nous nous serons repentis ou repenties, *etc.*

CONDITIONNEL.

Je me repentirais, *etc.*
Je me serais repenti ou repentie, *etc.*

Nous nous repentirions, *etc.*
Nous nous serions repentis ou repenties, *etc.*

IMPÉRATIF.

Repens-toi, qu'il ou qu'elle se repente.

Repentons-nous, repentez-vous, qu'ils ou qu'elles se repentent.

SUBJONCTIF.

Que je me repente, *etc.*
Que je me repentisse, *etc.*
Que je me sois repenti ou repentie, *etc.*
Que je me fusse repenti ou repentie, *etc.*

Que nous nous repentions, *etc.*
Que nous nous repentissions, *etc.*
Que nous nous soyons repentis ou repenties, *etc.*
Que nous nous fussions repentis ou repenties, *etc.*

INFINITIF.

Présent.	*Prétérit.*	*Participe présent.*
Se repentir;	s'être repenti ou repentie;	se repentant.

Participe passé.	*Participe futur.*
Repenti, s'étant repenti ou repentie;	devant se repentir.

PARADIGME DES VERBES IMPERSONNELS.

REMARQUE. Quoique les verbes impersonnels se conjuguent à la troisième personne selon les inflexions qu'exige la conjugaison dont ils sont, néanmoins comme ils n'ont ni l'impératif, ni le même nombre de temps à l'infinitif, il ne sera pas inutile d'en donner un paradigme.

INDICATIF.

Présent absolu	il faut
Imparfait	il fallait.
Prétérit défini	il fallut.
Prétérit indéfini	il a fallu.
Prétérit antérieur	il eût fallu.
Plus-que-parfait	il avait fallu.
Futur absolu	il faudra.
Futur passé	il aura fallu.

CONDITIONNEL.

Conditionnel présent	il faudrait.
Conditionnel passé	il aurait fallu.

SUBJONCTIF.

Présent ou futur	qu'il faille.
Imparfait	qu'il fallût.
Prétérit	qu'il ait fallu.
Plus-que-parfait	qu'il eût fallu.

INFINITIF.

Présent	falloir.
Participe passé	ayant fallu.

REMARQUE. Le mot *il* ne marque un verbe *impersonnel* que lorsqu'on ne peut pas mettre un nom à sa

place : car, lorsqu'en parlant d'un enfant on dit, *il joue;* ce n'est point un verbe impersonnel, parce qu'à la place du mot *il* on peut mettre *l'enfant*, et dire, *l'enfant joue.*

§. III.

DE LA FORMATION DES TEMPS.

Les temps sont simples ou composés. On appelle temps simples ceux qui n'empruntent pas un des temps des auxiliaires *avoir* ou *être;* et temps composés ceux qui se forment des temps d'*avoir* ou d'*être*, et du participe passé d'un verbe. Parmi les temps simples, il y en a cinq qu'on nomme primitifs, parce qu'ils servent à former les autres temps, dans les quatre conjugaisons. Ce sont le *présent* et le *prétérit défini* de l'indicatif; et le *présent*, le *participe présent*, et le *participe passé* de l'infinitif.

I.

Du présent de l'indicatif se forme *la seconde personne de l'impératif*, en ôtant seulement le pronom *je*, comme, *j'aime*, impératif, *aime*. Il n'y a que quatre verbes dont l'impératif ne suive pas cette formation, savoir, dans la première conjugaison, *je vais*, impératif *va;* dans la troisième, *j'ai*, impératif *aie; je sais*, impératif, *sache;* et dans la quatrième, branche cinquième, *je suis*, impératif *sois*.

II.

Du prétérit de l'indicatif se forme *l'imparfait du subjonctif*, en changeant *ai* en *asse*, pour la première

conjugaison seulement, comme, *j'aimai, j'aimasse*, et en ajoutant seulement *se* aux autres terminaisons du prétérit défini, comme, *je finis, je finisse; je reçus, je reçusse; je devins, je devinsse.*

III.

Du présent de l'infinitif se forme *le futur de l'indicatif* et *le présent du conditionnel*, en changeant *r* ou *re* en *rai* et *rais*, comme *aimer, j'aimerai, j'aimerais; rendre, je rendrai, je rendrais.*

Exceptions. Dans la première conjugaison, *aller* fait *j'irai, j'irais.*

Dans la seconde conjugaison, deuxième branche, *courir* fait *je courrai, je courrais; mourir, je mourrai, je mourrais; acquérir, j'acquerrai, j'acquerrais; conquérir, je conquerrai, je conquerrais*, de peu d'usage à ces temps. Même conjugaison, troisième branche, *cueillir* fait *je cueillerai, je cueillerais.* Même irrégularité pour *saillir*, signifiant *déborder le nu du mur*, il fait *il saillera, il saillerait.* Selon l'usage actuel, *assaillir* et *tressaillir* forment régulièrement leur futur et leur conditionnel. Même conjugaison, quatrième branche, *tenir* et *venir*, avec leurs composés, font *je tiendrai, je tiendrais; je viendrai, je viendrais.*

Dans la troisième conjugaison, *avoir* fait *j'aurai, j'aurais; recevoir, je recevrai, je recevrais; écheoir, j'écherrai, j'écherrais; déchoir*, de même; *falloir, il faudra, il faudrait; pouvoir, je pourrai, je pourrais;*

savoir, je saurai, je saurais; s'asseoir, je m'assiérai ou *m'asseyerai; je m'assiérais* ou *m'asseyerais; voir, je verrai, je verrais.* Même formation pour ses composés, excepté *pourvoir* et *prévoir,* dont ces deux temps se forment régulièrement. *Pleuvoir, il pleuvra, il pleuvrait; valoir, je vaudrai, je vaudrais; vouloir, je voudrai, je voudrais.*

Dans la quatrième conjugaison, première branche, *faire* fait *je ferai, je ferais.* Même conjugaison, cinquième branche, *être* fait *je serai, je serais.*

Remarque. Quelques grammairiens forment du futur le présent du conditionnel en changeant *rai* en *rais.* Dans cette formation, il n'y a aucune exception.

IV.

Du participe présent se forment :

1.° *L'imparfait de l'indicatif,* en changeant *ant* en *ais,* comme, *aimant, j'aimais, finissant, je finissais.* Il n'y a que deux exceptions, savoir, *ayant, j'avais, sachant, je savais.*

2.° Les trois personnes du pluriel du présent de l'indicatif, en changeant *ant* en *ons, ez, ent,* comme, *aimant, nous aimons, vous aimez, ils aiment.*

Exceptions. Dans la troisième conjugaison, on excepte *ayant* et *sachant,* qui font, *nous avons, vous avez, ils ont; nous savons, vous savez, ils savent;* et dans la quatrième conjugaison, première branche, *faisant* et ses composés, qui font *vous faites, ils font.* Même conjugaison, troisième branche, *disant,* et son

composé *redisant;* dont la seconde personne du présent est, *vous dites, vous redites.* Même conjugaison, cinquième branche, *étant*, qui fait *nous sommes, vous êtes, ils sont.*

La première et la seconde personne du pluriel de l'impératif sont semblables à la première et à la seconde personne du pluriel du présent de l'indicatif, et ont, par conséquent, la même formation.

3.° Le présent du subjonctif, en changeant *ant*, selon la personne et le nombre, en *e, es, e, ions, iez, ent,* comme, *aimant, que j'aime, que tu aimes, qu'il aime, que nous aimions, que vous aimiez, qu'ils aiment.*

Exceptions. Dans la première conjugaison, on excepte *allant*, qui fait, *que j'aille, que tu ailles, qu'il aille, qu'ils aillent.* Dans la seconde conjugaison, on excepte tous les verbes de la quatrième branche, *tenant* et *venant*, et leurs composés, *que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne, qu'ils tiennent; que je vienne*, etc. La première et la seconde personne du pluriel se forment régulièrement.

Dans la troisième conjugaison, on excepte les verbes en *evoir*, comme, *recevant, que je reçoive, que tu reçoives, qu'il reçoive, qu'ils reçoivent; pouvant, que je puis-se, ses, se, sions, siez, sent; valant, que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, qu'ils vaillent; voulant, que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, qu'ils veuillent; mouvant, que je meuve,*

que tu meuves, qu'il meuve, qu'ils meuvent. Falloir, sans participe présent, *qu'il faille.*

Dans la quatrième conjugaison, première branche, *faisant, que je fasse, que tu fasses, qu'il fasse, que nous fassions, que vous fassiez, qu'ils fassent.* Même conjugaison, troisième branche, *buvant, que je boive, que tu boives, qu'il boive, qu'ils boivent.* Même conjugaison, cinquième branche, *prenant, que je prenne, que tu prennes, qu'il prenne, qu'ils prennent; étant que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient.*

Les troisièmes personnes de l'impératif, étant semblables aux troisièmes personnes du présent du subjonctif, ont la même formation.

Remarque. Cette formation ne doit pas empêcher le changement de l'*y* en *i*, dans les verbes où l'usage l'a introduit; comme, *voyant, que je voie; employant, que j'emploie; essayant, que j'essaye*, etc.

Du participe passé se forment tous les temps composés et sur-composés qui se trouvent dans les verbes en joignant à ce participe les différens temps des auxiliaires *avoir* ou *être*; comme, *j'ai aimé, j'eus aimé, j'ai eu aimé, que j'aie aimé, que j'eusse aimé, avoir aimé, ayant aimé; je suis tombé, je fusse tombé, que je sois tombé, étant tombé*, etc.

ARTICLE II.

ACCORD DES VERBES AVEC LEUR SUJET.

Nous avons vu que l'affirmation est la principale fonction des verbes. On appelle *sujet* ce dont on affirme quelque chose; et *attribut* la chose qu'on affirme. Le sujet s'exprime toujours par un nom ou par un pronom, et l'attribut par un adjectif joint à un verbe, ou renfermé dans un verbe. Quand on dit, *la vertu est aimable*, l'adjectif *aimable* est joint au verbe *est*, et ce verbe affirme le rapport de convenance qu'on trouve entre *la vertu* et la qualité *d'aimable*. Mais si l'on dit, *Pierre vit*, l'adjectif est renfermé dans le verbe *vit*, puisque ce mot signifie *est vivant*. Cette décomposition a lieu par rapport à tous les verbes, excepté *être*, lorsqu'il ne signifie pas *exister*.

Il est toujours aisé de connaître le sujet. Pour ne point s'y méprendre, il suffit de mettre *qui est-ce qui?* avant le verbe. La réponse à cette question indique le sujet. Quant on dit, *Pierre vit*, si l'on demande, *qui est-ce qui vit?* la réponse, *Pierre*, indique que *Pierre* est le sujet.

I.re RÈGLE. Le sujet, soit nom, soit pronom, se place ordinairement avant le verbe.

L'homme véritablement libre *est celui qui, dégagé de toute crainte et de tout désir, n'est soumis qu'aux dieux et à la raison.* FÉNÉLON.

Le trident de Neptune *est le sceptre du monde.*

Quand nous *nageons dans l'abondance, il est bien rare que* nous *pensions aux besoins d'autrui.*

I.re EXCEPTION. Dans les phrases interrogatives, le pronom en sujet se place toujours après le verbe; mais le nom ne se place après le verbe, que quand il est seul; car il conserve sa place avant le verbe, si le pronom correspondant doit marquer l'interrogation.

Ah! *fallait-il* en croire une amante insensée?
Ne *devais-tu* pas lire au fond de ma pensée?

RACINE.

Que pensera la postérité *d'un homme de votre naissance et de votre rang, si vous êtes assez inconsidéré pour vous précipiter dans le parti des factieux?*

César eût-il *osé passer le Rubicon, si la faiblesse de la république, et les factions qui la déchiraient, ne l'eussent enhardi à tout entreprendre?*

REMARQUE. 1.° Quand le verbe qui précède *il, elle, on*, finit par une voyelle, pour éviter un hiatus qui choquerait, on met la lettre *t* entre ce verbe et ces pronoms, comme, *arrive-t il? viendra-t-elle? aime-t-on les vauriens?*

2.° L'interrogation à la première personne se fait en transportant le pronom *je* après le verbe; mais, dans bien des cas, ce déplacement produirait un son dur et désagréable, comme, *dors-je? ments-je?* Pour l'éviter, on ajoute *est-ce que*, et l'on dit: *est-ce que je dors? est-ce je ments?*

II.e EXCEPTION. Le sujet, soit nom, soit pronom,

se place encore après le verbe, dans l'incise qui marque qu'on rapporte les paroles de quelqu'un, comme, *Soyez heureux*, dit-il. — *Je meurs innocent*, a dit Louis XVI sur l'échafaud, *je n'ai à me reprocher aucun des crimes dont on m'accuse. Je pardonne à mes ennemis : puisse la France être heureuse ! puissent, sur-tout, les vengeances célestes ne pas retomber sur mon peuple !*

III.e Exception. Le même déplacement a lieu lorsque le subjonctif est mis pour exprimer un souhait, ou pour *quand même*, et un conditionnel, comme : puissent tous les peuples *se convaincre qu'il n'y a point de plus grand fléau que les révolutions dans les états ! — un homme que la justice et l'honneur guident, n'est ébranlé ni par les clameurs d'une populace insensée, ni par la crainte des maux qui le menacent ;* dût l'univers entier *s'écrouler, il serait frappé, mais non pas ému.* La raison en est que ces phrases sont elliptiques, et signifient, la première, *je souhaite que tous les peuples puissent*, etc.; et la seconde, *quand même l'univers entier devrait*, etc. Ce tour a plus d'énergie et de feu.

IV.e Exception. On peut encore placer le sujet après le verbe, quand ce verbe a pour régime un pronom qui le précède ; comme, *la nouvelle qu'apporta le courrier ;* où l'on voit que le sujet *courrier* est placé après *apporta*, parce que le pronom *que*, en régime, est placé avant ce verbe.

V.e Exception. Le nom doit encore se placer après

le verbe, dans les phrases qui commencent ou par un verbe impersonnel, ou par ces mots, *tel*, *ainsi*; comme, *il est arrivé* un grand malheur; — tel *était* l'acharnement *du soldat, que ni les prières des vaincus, ni la voix des chefs, ne purent l'arrêter*; ainsi *finit* cette sanglante scène. Mais cette transposition n'a lieu que lorsque le verbe n'a pas de régime.

VI.e Exception. On doit mettre après le verbe le sujet suivi de plusieurs mots qui en dépendent. Cette exception est tantôt de rigueur et tantôt de goût. Elle est de rigueur quand les mots qui dépendent du sujet forment une proposition incidente qui, par sa longueur, ferait perdre de vue le rapport du verbe au sujet; comme, *là, au milieu des prairies émaillées de fleurs*, serpentent mille divers ruisseaux qui distribuent par-tout une eau pure et limpide : ou lorsqu'on veut éviter une chute sourde et sans harmonie; comme, *sacrifice où* coula le sang de mille victimes. Elle est de goût, quand dans un discours soutenu, l'orateur veut réveiller l'attention des auditeurs par un tour de phrase hardi et inattendu, comme, *déjà, pour l'honneur de la France*, était entré *dans l'administration des affaires* un homme plus grand par son esprit et par ses vertus que par ses dignités.

II.e Règle. Tout verbe doit être du même nombre et de la même personne que son sujet.

Je *ne* savais *ce que* j'étais, *où* j'étais, *d'où* je venais : — *nature, que* tu es *belle dans ton aimable simplicité!* — la vertu est *le plus précieux des dons*

du ciel : — la foi et la raison prouvent *également cette vérité.*

Dans la première phrase, *étais* est du nombre singulier et de la première personne, parce que *je*, son sujet, est du singulier et de la première personne. Dans la seconde, *es* est du singulier et de la seconde personne, parce que *tu*, etc.

I.re Exception. Quoiqu'un verbe se rapporte à deux sujets singuliers, on met ce verbe au singulier, si les deux sujets sont unis par la conjonction *ou*, parce que, comme nous l'avons vu, le propre de cette disjonctive est de donner nécessairement l'exclusion à l'un des deux sujets. Ainsi l'on dira, *la séduction* ou *la terreur* l'a entraîné *dans le parti des rebelles.* C'est le dernier qui règle l'accord. Mais on dira, selon le nombre du dernier, dans le cas de deux sujets, l'un singulier et l'autre pluriel, *le crédit que cette place donne*, ou les richesses *qui y sont attachées*, la lui font *rechercher* ; et dans l'autre construction, *les richesses qui sont attachées à cette place*, ou le crédit *qu'elle* donne, la lui fait *rechercher.*

Racine n'aurait donc pas dû dire :

Roxane ou *le sultan ne te l'ont pas ravie.*

Avec deux pronoms personnels, on emploie toujours le singulier, si ces pronoms sont de la troisième personne, comme, *il* ou *elle* viendra *avec moi* ; mais, si ces pronoms sont de différentes personnes, on met

le verbe au pluriel, comme, *vous* ou *moi le* ferons, *vous* ou *elle l'*avez fait.

La même exception a lieu quand deux sujets sont liés par les conjonctions *comme, de même que, ainsi que, aussi bien que*, et semblables: mais c'est le premier qui règle l'accord; on dit, le roi, *aussi bien que son ministre*, veut *le bien :* — son honnêteté, *autant que son esprit, le* fait *rechercher :*—l'envie, *comme toutes les autres passions*, est *peu compatible avec le bonheur.*

II.e Exception. On met encore au singulier le verbe, malgré les pluriels qui précèdent, lorsqu'il y a une expression qui réunit en un tous les substantifs, comme, *tout, ce, rien*, etc.; ou lorsque la conjonction adversative *mais* est placée avant le dernier substantif singulier, comme, *biens, dignités, honneurs*, tout disparaît *à la mort.*

> L'intérêt, la raison, l'amitié, *tout* nous lie.
>
> Voltaire.

Jeux, conversations, spectacles, rien ne put *l'arracher au sentiment de la douleur.—Perfidies, noirceurs, incendies, massacres*, ce n'est *là qu'une faible esquisse des horreurs d'une révolution.* — *Non seulement toutes ses richesses et tous ses honneurs*, mais *toute* sa vertu *s'évanouit.*

I.re Remarque. Quelques grammairiens prétendent qu'on peut mettre au singulier un verbe qui se rapporte à deux sujets singuliers, lorsque ces deux

sujets ne sont pas unis par une conjonction, et même quand ils le sont. On lit dans Pélisson : *la douceur, la bonté du grand Henri* a été célébrée *de mille louanges;* dans l'abbé Régnier, *l'indifférence et la résignation dont nous venons de parler* se doit *étendre à tous les emplois;* et dans Bossuet, *sa piété et sa droiture lui* attirait *ce respect.* Mais ces autorités ne prescrivent pas contre la raison ; dans toutes ces phrases, il y a deux sujets, et par conséquent deux phrases réunies en une, la règle de l'accord veut donc le pluriel. On a beau restreindre cette exception aux seuls cas où les substantifs sont à peu près synonymes, l'argument reste dans toute sa force, puisque la phrase n'en a pas moins deux sujets.

Ainsi nous ne balancerons pas à condamner ces phrases de Bossuet : *l'inconstance et l'agitation* est *le propre partage des choses humaines ; — leur impiété, leur avarice, leur brutalité la leur* fit *perdre,* etc. Car nous pourrions en rapporter cinquante exemples pris dans cet écrivain de génie, mais dont le style austère doit nécessairement être rempli d'incorrections. Plein de son idée, il est satisfait pourvu qu'elle soit rendue avec force; peu lui importe la manière. Le feu du génie ne lui permet pas de descendre dans des détails; il voit et peint en masse. Aussi est-il un de nos écrivains les plus incorrects, quoique peut-être le plus sublime. Dans cette phrase, *le comble de la gloire et le plus beau des arts a été celui de s'entretuer les uns les autres,* il y a deux

fautes : la première contre la règle dont nous parlons, la seconde consiste dans l'emploi du pléonasme *s'entretuer les uns les autres*, pléonasme qui n'est point autorisé par l'usage.

Néanmoins les poètes se sont réservé le droit d'enfreindre la règle, toutes les fois que le mécanisme du vers l'a exigé. On lit dans Despréaux :

On dit que ton front jaune, et ton teint sans couleur,
Perdit en ce moment son antique pâleur.

dans Racine :

Que ma foi, mon amour, mon honneur y consente.

et dans M. l'abbé Delille :

Et si l'ombre, la paix, la liberté m'inspire.

Ainsi on doit regarder cette infraction à la règle de l'accord comme une licence permise en poésie.

Mais il n'y a point de difficulté si l'un des deux sujets est pluriel ; dans ce cas, on ne peut employer que ce nombre : *son repentir et ses pleurs le fléchirent*, Ainsi il y a une vraie faute dans ce vers de Racine,

Quelle était en secret ma honte et mes chagrins.

Cette violation de la règle du nombre y introduit une autre faute contre le genre, puisque, comme nous l'avons déjà dit, lorsqu'un adjectif ou un pronom se rapporte à deux substantifs de différent genre, ce doit être au masculin à régler l'accord.

1.° D'après les principes que nous venons d'établir, nous blâmons aussi l'usage où sont quelques écrivains

de mettre au singulier le verbe qu'on place avant plusieurs substantifs sujets de ce nombre; comme, *il lui représentait l'accablement où le* mettait *une famille nombreuse, un procès, une méchante affaire.* En effet, pourquoi multiplier les exceptions sans nécessité!

2.° Nous avons vu, en parlant de *ni l'un ni l'autre*, que Vaugelas et l'Académie, sur cet auteur, permettent avec ces pronoms de mettre le verbe au singulier ou au pluriel; mais cette permission ne s'étend pas sur les noms. On doit toujours dire avec La Fontaine.

Ni l'or, ni la grandeur ne nous *rendent* heureux.

Mais il y a des grammairiens qui veulent que le verbe se mette au singulier, lorsqu'un seul des deux substantifs fait ou reçoit l'action: *ce ne sera ni M. le duc, ni M. le comte, qui sera nommé ambassadeur.* Mais ils n'ont pas fait attention que ce n'est pas l'action qui commande la forme que doit prendre le verbe, mais le sujet. Or, il y a ici deux sujets: on affirme la même chose de l'un et l'autre; aucun d'eux ne sera nommé ambassadeur. Ils sont donc l'un et l'autre également exclus, et cette exclusion commune ne peut être marquée que par le pluriel.

*3.° On a long-temps disputé et l'on dispute encore sur la forme suivante. Doit-on dire, *il fut un de ceux* qui travailla *ou* qui travaillèrent *le plus efficacement à la ruine de la patrie?* Il y a des gram-

mairiens qui prétendent qu'on ne fait point de faute en adoptant l'une ou l'autre manière. D'autres, et parmi eux Restaut, se sont décidés pour la première; mais les raisons qu'ils en donnent sont si faibles, qu'on est étonné qu'elles aient servi de fondement à leur opinion. Car que signifie cette phrase? Elle signifie qu'*il est du nombre de ceux qui travaillèrent*, etc. Il n'y a rien, par conséquent, qui le distingue : on affirme de lui ce qu'on affirme des autres; il y a parité entre tous. Pour admettre le sentiment de ces grammairiens, il faudrait que la phrase signifiât, *il fut celui qui travailla plus qu'aucun autre à*, etc., et c'est justement ce qu'elle ne dit pas. Aussi cette construction est-elle généralement rejetée, non seulement par les grammairiens, mais encore par les auteurs modernes. On dit à présent, *il fut un de ceux qui travaillèrent le plus efficacement à la ruine de la patrie;—l'empereur Antonin est regardé comme un des plus grands princes qui aient régné;—le bon emploi du temps est une des choses qui contribuent le plus à notre bonheur.*

III.e Règle. Le verbe qui se rapporte à un collectif partitif se met au pluriel, si ce partitif est suivi de la préposition *de* et d'un pluriel; mais ce verbe se met au singulier, si le partitif est suivi d'un régime singulier.

Remarque. Ces substantifs partitifs sont, *la plupart*, *une infinité*, *une foule*, *un nombre*, *la plus grande partie*, *une sorte*, etc., auxquels on doit

joindre les mots qui expriment la quantité, comme, *peu, beaucoup, assez, moins, plus, tout, combien*; et *que* mis pour *combien*.

La plupart des hommes sont *bien prompts dans leurs jugemens.*

Une troupe de jeunes Phéniciens, *d'une rare beauté, et vêtus de fin lin plus blanc que la neige*, dansèrent *long-temps les danses de leur pays.*

FÉNÉLON.

Tant d'années *d'habitude* étaient *des chaînes de fer qui me liaient à ces deux hommes.* FÉNÉLON.

La plupart du monde est *également facile à recevoir des impressions et néglige à s'en éclaircir.*

NICOLE.

Jamais tant de beauté fut *elle couronnée.* RACINE.

REMARQUE. Les mots *une infinité, la plupart*, employés seuls, veulent le verbe au pluriel : *une infinité pensent, la plupart sont d'avis.* Quelques personnes étendent cet usage à *peu* et à *beaucoup*; mais à tort, même dans la liberté de la conversation. Ces mots de quantité ne doivent, dans le bon usage, s'employer seuls que lorsque les noms dont ils seraient suivis dans l'ellipse, ont été auparavant exprimés.

Quant aux collectifs généraux, ils n'ont d'autres règles que celles des substantifs communs. On dit également, *le peuple du midi de la France*; ou *le peuple des provinces méridionales de la France*, est *vif, bouillant et emporté.*

REMARQUE. Les grammairiens avaient jusqu'à présent mis des exceptions à cette règle, savoir, 1.° lorsque le partitif marquait une quantité déterminée; *la moitié des soldats a péri, — le tiers des vignes a coulé;* 2.° lorsque le partitif présente une idée indépendante du pluriel; comme, *la quantité des chevaux qu'il y a à Paris y rend le foin très-cher, — cette sorte de poires ne sera mûre que dans un mois.* Mais quelques nouveaux grammairiens ne les admettent pas, parce qu'ils veulent qu'on n'ait égard qu'à l'accord logique et non pas à l'accord grammatical. « Supposons, » dit M. l'abbé Sicard, qu'on nous dise qu'*une* » *vingtaine de soldats* s'est noyée *en passant une ri-* » *vière*, assurément l'accord grammatical est parfait; » mais l'accord logique l'est-il également? On veut » bien nous apprendre, sans doute, que vingt soldats » se sont noyés. Mais est-ce sur UNE VINGTAINE qu'on » veut que notre esprit se porte, ou n'est-ce pas plutôt » sur DES SOLDATS au nombre de VINGT? L'idée prin- » cipale, on ne peut en disconvenir, c'est SOLDATS » et SOLDATS PLUSIEURS. C'est donc le pluriel. Puis, » si l'on est interrogé sur le nombre précis, on répond » que c'est VINGT SOLDATS. Qu'on divise VINGT ou UNE » VINGTAINE, c'est toujours sur PLUSIEURS que se » porte l'esprit; c'est donc une idée qui commande au » verbe la forme plurielle. Le mot *vingtaine* et même » ce nombre ne sont qu'accessoires. Ce sont les sol- » dats, et plusieurs soldats, qui sont l'objet principal. » La concordance n'est pas ici dans les mots, mais

» dans les idées. » En conséquence il veut qu'on dise, *la moitié des arbres que j'ai fait planter* sont *morts.* — *le peu de forces qu'avait ce malade ne* sont *pas perdues ;* — *la moitié de ses forces lui* restent *encore ; toute sorte de fruits ne* sont *pas également bons à manger.* On ne peut pas disconvenir que ce raisonnement ne soit excellent. Néanmoins il nous paraît qu'il ne porte pas sur le cas où le partitif présente une idée indépendante, et qu'en conséquence on doit dire : *la foule des voitures arrêta notre marche ;* — *la quantité des grains de sable est innombrable*, etc. Il nous semble que l'usage ne permet pas de s'exprimer différemment. Nous pensons encore que ce serait être trop difficile que de condamner, dans Racine,

> D'adorateurs zélés à peine un petit nombre
> *Ose* des premiers temps nous retracer quelque ombre.

et dans Voltaire,

> Qu'un peuple de tyrans qui *veut* tout enchaîner
> Du moins par cet exemple *apprenne* à pardonner.

Il n'est pas peut-être inutile d'observer que cette règle ne peut avoir lieu avec un verbe impersonnel. *Il parut encore une multitude de soldats.*

ARTICLE III.

DU RÉGIME DES VERBES.

Nous avons vu, p. 158, t. I, qu'un mot est en régime, quand il dépend immédiatement d'un autre

mot, et, que, dans ce cas, il restreint la signification du mot dont il dépend. Le régime d'un verbe est donc un mot qui dépend de ce verbe, et qui en restreint la signification. Or un mot peut restreindre un verbe, ou directement ou indirectement. Il le restreint directement, quand il est sans préposition exprimée ou sous-entendue, et alors le régime est direct. Il le restreint indirectement, lorsqu'il est précédé des prépositions *à* ou *de* exprimées ou sous-entendues; et alors le régime est indirect. Le régime direct se connaît par la réponse à la question *qui?* ou *quoi?* comme, *j'aime*, qui? *Dieu. J'étudie*, quoi? *la physique.* Ces mots *Dieu* et *physique* sont donc des régimes directs des verbes *j'aime* et *j'étudie.* Le régime indirect se connaît par la réponse à ces questions *à qui?* ou *à quoi? de qui?* ou *de quoi?* comme, *je me plains*, de qui? *de vous. Je me repens*, de quoi? *de ma faute. Je parle*, à qui? *à Pierre. Je succombe*, à quoi? *à la douleur.* Ces mots, *vous*, *faute*, *Pierre*, *douleur*, sont donc régimes indirects des verbes *je me plains*, *je me repens*, *je parle* et *je succombe.*

Un verbe peut avoir pour régime trois sortes de mots; ou un autre verbe à l'infinitif, ou un subjonctif, ou un pronom.

Mais avant de passer aux règles particulières de ces sortes de mots, voyons quel régime veulent les différentes espèces de verbes.

Nous avons vu qu'un verbe actif est celui après

lequel on peut mettre *quelqu'un*, *quelque chose*, et que ce régime est le régime direct. Mais, outre ce régime, certains verbes actifs peuvent avoir un second régime marqué par la préposition *à* ou *de*; ils peuvent par conséquent avoir aussi un régime indirect, comme, *il a donné un livre à son frère*; — *il accuse sa sœur d'imprudence.*

Lorsque la préposition *de*, employée dans un sens partitif, précède un substantif, qui est l'objet direct de l'action d'un verbe actif, elle n'indique plus alors un régime indirect, mais un régime direct. Elle équivaut à *quelque*, *quelques* : *donnez-moi du pain. Il a acquis de la gloire, il a remporté des victoires, il a de grandes richesses.*

Le régime des verbes passifs est *de* ou *par*; comme, *la souris est mangée par le chat*; — *un enfant doux et docile est aimé de ses parens.*

Remarques. 1.° On ne doit jamais employer *par* avec le nom *Dieu*. On dit, *les méchans seront punis* de *Dieu.*

2.° Les verbes passifs s'emploient souvent sans régime; comme, *Rome fut plusieurs fois saccagée.*

3.° Quand le verbe passif, outre son régime, est suivi de la préposition *de* et d'un nom, on doit employer *par* pour le régime du verbe passif; comme, *votre conduite sera approuvée d'une commune voix* par les personnes *sages* et *éclairées.*

Quelques verbes neutres sont sans régime; comme *dormir*. Mais beaucoup de ces verbes ont un régime

marqué par la préposition *à* ou *de*; comme, *tout genre d'excès nuit à la santé*; — *il médit de tout le monde.* Il y en a même qui ont ces deux régimes en même temps; comme, *il a demandé de vos nouvelles à votre frère.*

Les verbes réfléchis ont pour régime les pronoms personnels *me*, *te*, *se*, *nous* et *vous*. Or, ces pronoms sont quelquefois régimes directs, comme dans, *je me flatte*, c'est-à-dire, *je flatte moi*; *tu te blesses*, c'est-à-dire, *tu blesses toi*; et quelquefois ils sont régimes indirects; comme, *nous nous faisons une loi*, c'est-à-dire, *nous faisons à nous une loi*; *vous vous faites honneur*, c'est-à-dire, *vous faites honneur à vous.*

§. I.er

DU RÉGIME VERBE.

Un verbe à l'infinitif en restreint un autre, ou sans préposition, ou à l'aide des prépositions *à* ou *de*. Quelques verbes rejettent toute espèce de préposition avant l'infinitif qu'il régissent : tels sont, *aller*, *aimer mieux*, *falloir*, *devoir*, *envoyer*, *daigner*, *laisser*, *oser*, *vouloir*, *pouvoir*, etc.; comme, *aller chercher*, *laisser passer*, *il faut partir*, *il doit obéir*, etc. Il y en a d'autres qui veulent la préposition *de* avant l'infinitif qu'ils régissent : tels sont, *achever*, *affecter*, *conseiller*, *craindre*, *s'assurer*, *promettre*, etc.; comme, *êtes-vous assuré de le trouver? ne craignez-vous pas d'aller seul? me promettez-vous de*

changer ? etc. Il y en a beaucoup qui veulent la préposition *à* avant l'infinitif: tels sont: *avoir, aimer, apprêter, consentir, se plaire, parvenir,* etc., comme *j'ai à écrire, il aime à chasser, je consens à faire le premier pas, il se plait à courir,* etc. On s'efforce en vain de donner des règles sur ces régimes; comme l'usage les a seul fixées, une longue habitude de la langue peut seule les faire connaître. Pour faciliter cette connaissance aux étrangers, nous en donnons les différentes listes. (1)

---

(1) *Les verbes suivans régissent, sans préposition, l'infinitif qui les suit.*

Aimer mieux, aller, venir, envoyer, déclarer, dire, assurer, publier, rapporter, affirmer, avouer, confesser, déposer, soutenir, nier, croire, compter, espérer, désirer, écouter, entendre, ouïr, apercevoir, observer, considérer, épier, reconnaître, paraître, sembler, voir, regarder, s'imaginer, faire, laisser, daigner, penser, prétendre, oser, devoir, pouvoir, savoir, souhaiter, valoir mieux, vouloir, falloir, insinuer, se trouver, témoigner, mener, retourner.

Les verbes suivans régissent la préposition de *avant l'infinitif qui les suit.*

Achever, affecter, affliger, arrêter, appréhender, attendrir, avertir, s'abstenir, s'apercevoir, s'aviser, s'affliger, s'attrister, blâmer, chagriner, censurer, cesser, charger, commander, choisir, conseiller, convaincre, conclure, conjurer, convenir, contraindre, se charger, craindre, se consoler, désoler, détourner, défendre, décourager, décharger, délibérer, déterminer, désespérer, dégoûter; différer, dire, disconvenir, se dépêcher, se déshabituer, se désaccoutumer, se lasser, empêcher, enjoindre, écrire, s'édifier, s'effrayer, s'exempter, s'épouvanter, embarrasser, s'excuser, entre-

REMARQUE. *Désirer* régit le verbe qui le suit, ou sans préposition, ou avec la préposition *de* : on dit, *désirer* de *faire* ou *faire quelque chose.* « Mais dans » ces sortes de phrases, dit l'Académie, où *désirer* » est mis devant un verbe à l'infinitif, l'usage le plus » ordinaire est d'y joindre *de* : *je désire fort* de *vous* » *servir.* » Il en est ainsi d'*espérer. Peut-on espérer de vous revoir encore aujourd'hui?* dit l'Académie.

Il y a enfin des verbes qui prennent *à* ou *de*, selon

---

prendre, essayer, s'efforcer, exiger, s'empresser, s'enorgueillir, s'étonner, être surpris, enrager, se hâter, gronder, feindre, finir, gêner, haïr, inspirer, jurer, justifier, hériter, juger à propos, se garder, jouir, s'impatienter, s'ingérer, se flatter, s'indigner, mander, méditer, notifier, négliger, menacer, manquer, se consoler, reprendre, réprimander, résoudre, omettre, offrir, oublier, permettre, persuader, plaindre, prier, supplier, presser, demander en grâce, tâcher, prescrire, présumer, promettre, recommander, redouter, refuser, remercier, reprocher, proposer, sommer, soupçonner, se scandaliser, suffire, suggérer, se repentir, se ressouvenir, se soucier, se vanter, se retenir, se presser, se rebuter, se plaindre, se piquer, etc.

Les verbes suivans régissent la préposition à *avant l'infinitif qui les suit.*

Avoir, être, aimer, enhardir, apprendre, enseigner, s'apprêter, autoriser, chercher, condamner, contribuer, inviter, demeurer, tarder, destiner, donner, se disposer, encourager, engager, exciter, inciter, s'exercer, exhorter, habituer, s'habituer, accoutumer, s'accoutumer, incliner, perdre, porter, pousser, adhérer, aider, condescendre, se plaire, se déplaire, pardonner, parvenir, persister, se mettre, penser, songer, rester, s'occuper, s'engager, se déterminer, se résoudre, s'exposer, se préparer, se disposer, s'opiniâtrer, s'obstiner, se retrancher, etc.

que l'oreille l'exige, ou selon le sens qu'on leur donne.

Ceux qui prennent *à* ou *de* selon que l'oreille l'exige, sont, *commencer*, *continuer*, *contraindre*, *engager*, *exhorter*, *forcer*, *manquer*, *obliger*.

REMARQUE. De ces huit verbes, *continuer*, *contraindre*, *obliger* et *forcer*, prennent *à* ou *de*; *commencer* et *manquer* veulent ordinairement *de*, et *engager* et *exhorter* se construisent ordinairement avec *à*.

RÈGLE. On doit, après ces verbes, employer *à* quand on veut éviter la répétition de plusieurs *de*, et employer *de* quand on veut éviter ou un hiatus, ou la répétition de plusieurs *à*. *Il me force* d'abandonner à *d'autres cette entreprise*;—*il commençait* à demander de *vos nouvelles*.

Il serait trop dur de dire, *il me force* à *abandonner* à; — *il commençait* de *demander* de.

REMARQUE. *Commencer* régit quelquefois *par*; comme, *si vous voulez réussir à réformer les autres*, commencez par *vous réformer vous-même*.

Les verbes qui régissent *à* ou *de*, selon le sens qu'on leur donne, sont, *s'efforcer*, *tâcher*, *participer*, *manquer*, *tarder*, *prier* et *être*.

Quand *s'efforcer* signifie *employer toute sa force*, il prend *à*; comme, *ne vous efforcez point* à *parler*; mais il prend *de*, quand il signifie *employer son industrie pour parvenir à une fin*; comme, *chacun doit s'efforcer* d'*acquérir* des *connaissances*.

Quand *tâcher* signifie *viser à*, il prend *à*; comme, *vous tâchez* à m'embarrasser *par des argumens cap-*

tieux. Mais il prend *de*, quand il signifie *faire tous ses efforts pour* parvenir à une fin ; comme, *tâchons* de mériter *l'estime des honnêtes gens*.

Quand *participer* signifie *avoir part*, il veut *à* avant le nom qui le suit ; comme, *c'est* participer *en quelque sorte* au crime, *que de ne pas l'empêcher quand on le peut*. Mais il veut *de*, quand il signifie *tenir de la nature de* ; comme, *les pierres dont on tire l'alun* participent de la nature *du plomb*.

Quand *manquer* est accompagné d'une négation, il veut *de* ; comme, *les malheureux* ne manquent *jamais* de *se plaindre*. Mais, quand il est sans négation, il veut *à*, à moins qu'il ne soit mis pour *peu s'en faut*. On dit, *vous avez* manqué à faire *ce que je vous avais recommandé* : mais on doit dire, *il a* manqué de *tomber*, c'est-à-dire, *peu s'en est fallu qu'il ne soit tombé*.

Quand *tarder* s'emploie comme verbe personnel, il veut *à* ; comme, *on attribue la perte de la bataille* à ce que *l'aile droite a* tardé à donner. Mais il veut *de*, quand il s'emploie en impersonnel ; comme, *il me* tarde de *le voir*.

Quand *prier* a pour régime un de ces quatre verbes, *déjeûner*, *dîner*, *goûter*, *souper*, et qu'il s'agit d'une invitation formelle, il veut *à* avant le verbe ; comme, *il m'a envoyé* prier à dîner. Mais il veut avant ces verbes la préposition *de*, qu'il régit toujours, s'il s'agit d'une invitation de hasard ; comme, *j'entrai chez lui comme il allait se mettre à table, et il me* pria de dîner. Cette distinction est de Ménage.

Le verbe *être* mérite une attention particulière. Quand il est suivi d'un adjectif, il régit ordinairement la préposition *de*; comme, *il est doux, il est glorieux** *de mourir pour la patrie*; — *il est horrible de penser ainsi*. Quand il signifie *appartenir*, il veut *à* avant le nom qu'il régit; comme, *ce palais et ce parc* sont au *roi*;—*ce livre* est *à* moi. Mais quand il signifie *c'est le devoir*, il régit *à* avant un nom, et *à* ou *de* avant un verbe, selon que ce verbe commence par une consonne ou par une voyelle; comme, *c'est aux gens de lettres* à juger *des ouvrages d'esprit*, *et au public* d'accueillir *ou* de rejeter *leur décision*; — c'est *au maître* à parler, *et au disciple* d'écouter *attentivement*.

§. II.

DU RÉGIME NOM.

Un verbe peut régir deux noms en même temps, mais c'est toujours sous des rapports différens. L'un de ces noms est l'objet immédiat de l'action exprimée par le verbe; c'est ce que nous avons nommé régime direct. Mais le second est le terme de l'action; c'est ce que nous avons nommé indirect. Or, ce régime est précédé de la préposition *à*, s'il s'agit du but où tend l'action, et de la préposition *de*, s'il s'agit du terme

* Dans ces phrases le verbe *être* est employé impersonnellement, mais quand il n'est pas employé impersonnellement, ces mêmes adjectifs régissent *à* et l'infinitif.

d'où cette action vient ou commence. Dans cette phrase, *je préfère* le repos *dont je jouis* à tous les plaisirs *d'un monde bruyant*, le mot *repos* est l'objet de l'action exprimée par le verbe *je préfère*, et ces mots *à tous les plaisirs* en sont le but.

I.re RÈGLE. Un verbe ne peut avoir en même temps deux régimes directs; et par conséquent lorsqu'un verbe a deux régimes, il faut qu'il y en ait un précédé de la préposition *à* ou *de*.

Les couleurs même se soutiennent encore parmi les ruines de cet admirable édifice, et y conservent leur vivacité, tant l'Égypte savait imprimer un caractère d'immortalité à tous ses ouvrages. BOSSUET.

Il est plus d'une gloire. En vain *aux conquérans*
L'honneur parmi les rois donne *les premiers rangs* :
Entre les grands héros ce sont les plus vulgaires.
DESPRÉAUX.

La raison en est qu'une action ne peut avoir qu'un objet immédiat et direct. C'est donc avec fondement que l'abbé d'Olivet a censuré ce vers de Racine,

Ne *vous* informez pas *ce que* je deviendrai.

En effet, *vous* et *ce que*, etc., sont l'un et l'autre régimes directs.

REMARQUE. Quoiqu'un verbe actif ait essentiellement un régime direct, on l'emploie sans régime quand on le prend dans toute son étendue. Racine a dit :

Eh bien, connais donc Phèdre et toute sa fureur.
J'aime. Ne pense pas qu'au moment que je t'aime,
Innocente à mes yeux je m'approuve moi-même.

Les étrangers manquent souvent à cette règle. Ils ne sont pas plus exacts sur la suivante.

II.e Règle. Un nom peut être régi par deux verbes à la fois, pourvu que ces verbes ne veuillent pas un régime différent.

J'aime et je respecte les magistrats, — *cet officier attaqua et prit* la ville.

Mais on ne peut pas dire, *j'ai entendu et j'ai profité* du sermon, — *les hommes sont soumis et dépendent* de Dieu, — *cet officier attaqua et se rendit maître* de la ville; parce que dans ces phrases, les verbes ne peuvent pas avoir le même régime. Dans ce cas, on doit prendre un autre tour, afin de donner à chaque verbe le régime qui lui convient. C'est ce qu'on fait en donnant au premier verbe le nom pour régime, et au second le relatif *en*; comme, *j'ai entendu* le sermon *et j'en ai profité*, — *les hommes sont soumis* à Dieu *et* en *dépendent*, — *cet officier attaqua* la ville *et s'*en *rendit maître.*

III.e Règle. Lorsqu'un verbe a différentes manières de régir, on doit employer la même pour toutes les dépendances qu'on donne à ce verbe.

Il y a une faute contre cette règle dans cette phrase: *ces raisons toutes spécieuses qu'elles sont, ne le justifieront pas : elles n'empêcheront pas l'indignation générale de percer de toutes parts, ni* que le monde ne soit *en droit d'exiger de grandes réparations.* Il n'est point exact de donner d'abord au verbe *empêcher* un substantif pour régime, et ensuite la con-

jonction *que* avec une phrase incidente; il fallait dire, *n'empêcheront pas* que l'indignation générale ne perce *de toutes parts, ni* que le monde, etc., ou bien *n'empêcheront pas* l'indignation générale de percer *de toutes parts, ni* le droit qu'aura le monde *d'exiger*, etc. Les personnes peu exercées dans l'art d'écrire manquent quelquefois à cette règle, ne réfléchissant pas qu'elles ne peuvent la violer sans que la clarté et la netteté du langage n'en souffrent.

IV.e Règle. Le régime nom suit ordinairement le verbe.

Magistrats, rappelez-vous que vous êtes établis pour rendre la justice aux hommes : — *peuples*, obéissez à vos souverains; *et vous, souverains*, faites à vos peuples tout le bien *qui est en votre pouvoir.*

Mais j'aime à voir *ces toits, ces abris transparens*
Recéler *des climats les tributs différens;*
Cet asile enhardir *le jasmin d'Ibérie;*
La pervenche frileuse oublier *sa patrie,*
Et *le jaune ananas*, par ces chaleurs trompé,
Vous livrer *de son fruit le trésor usurpé,*

M. l'abbé Delille.

Remarque. Nous avons dit *ordinairement*, parce qu'en poésie, mais plus souvent dans le style marotique que dans le style élevé, on transporte le verbe après le régime, pour donner à la phrase plus de naïveté. C'est ce qui a fait dire à La Fontaine,

Sur le portail j'aurais *ces mots écrits....*

et ailleurs,

Dans la saison
Où les jeunes zéphirs ont *l'herbe rajeunie.*

Cette licence doit être employée rarement. Dans les phrases interrogatives, le régime se place encore avant le verbe, quand il se joint à un pronom absolu; comme quel objet *voyez-vous?* à quelle science *vous appliquez-vous?*

V.e Règle. Quand un verbe a deux régimes, le plus court se place ordinairement le premier; mais s'ils sont de la même longueur, le régime direct doit se placer avant l'indirect.

Les hypocrites s'étudient à parer le vice des dehors de la vertu. *Les hypocrites s'étudient à parer* des dehors de la vertu les vices les plus honteux et les plus décriés. *L'ambition, qui est prévoyante, sacrifie* le présent à l'avenir; *mais la volupté, qui est aveugle, sacrifie* l'avenir au présent.

Remarque. On est quelquefois obligé, pour éviter une équivoque, de donner la première place au régime indirect, quoique ce régime soit aussi long et même plus long que le régime direct. En voici des exemples: *le physicien arrache* à la nature *tous ses secrets*, — *l'évangile inspire* aux personnes qui veulent être sincèrement à Dieu *une piété sincère et non suspecte.* Si l'on change la place des régimes indirects, on ne saura, dans la première phrase, si l'on veut parler des secrets de la nature, ou de ceux du physicien; et dans la seconde, si *aux personnes* est régi par le verbe *inspire*, ou par l'adjectif *non suspecte.*

§. III.

DU RÉGIME PRONOM.

Les régimes pronoms sont, comme nous l'avons déjà vu, *que*, *me*, *te*, *se*, *le*, *la*, *les*, *nous*, *vous*, *quel*, *en*, et *y*. Il est essentiel de les bien connaître, afin de les distinguer sûrement, parce que les règles des participes passés, si importantes dans la langue française, en dépendent absolument. En voici des exemples: *la lettre* que *vous m'écriviez*, — *vous* me *dites*, — *je* te *donne*, — *il* se *réjouit*, — *je* le *vois*, — *j'y pensais*, etc.

RÈGLE. Le régime pronom se place presque toujours avant le verbe.

Elle s'est trouvée en danger de succomber; mais, rappelant sa vertu, elle s'est reproché sa faiblesse: — *j'ai reçu les lettres* que *vous m'avez écrites au sujet de l'affaire* que *je vous ai proposée: et après* les *avoir lues avec attention, j'ai reconnu, comme vous, que si je l'avais entreprise, j'y aurais trouvé des obstacles* que *je n'avais pas prévus.*

> Voilà par quels exploits il sut *se* couronner:
> Enfin voilà l'époux *que* tu *me* veux donner.
> Non, je ne serai point complice de ses crimes.
> Qu'il *nous* prenne, s'il veut, pour dernières victimes:
> Tous mes ressentimens *lui* seront asservis. RACINE.

Quant aux exceptions, voyez ce que nous avons dit, page 309, tome I, en parlant de la place des pronoms personnels en régime.

ARTICLE IV.

EMPLOI DES TEMPS ET DES MODES.

Nous avons distingué dans les verbes cinq modes, *l'indicatif, le conditionnel, l'impératif, le subjonctif* et *l'infinitif*; et nous avons dit que c'était autant de manières de manifester l'affirmation : c'est ce que nous avons à développer dans cet article.

§. I.er

EMPLOI DES TEMPS DE L'INDICATIF.

L'indicatif est la manière d'exprimer les différens temps avec affirmation pure et simple: comme, *j'aime la vertu ; j'ai été fou de la chasse ; je finirai votre affaire*, etc. On le nomme *indicatif*, parce qu'il indique ce qu'on affirme d'une chose, d'une manière directe, positive et indépendante, quel que soit le temps auquel cette affirmation se rapporte.

DU PRÉSENT ABSOLU.

Le *présent* marque qu'une chose est ou se fait au temps où l'on parle. Il ne peut y avoir qu'un présent, parce que le moment actuel ne peut être plus ou moins présent. *J'aime, tu parles, il joue*, marquent un présent absolu et sans dépendance.

L'emploi naturel du présent est d'exprimer l'état actuel : comme, *je suis ici ; nous nous amusons ici ; il est midi.*

Mais on s'en sert encore, 1.° pour marquer un état habituel : *je joue du clavecin; il consacre tous les jours deux heures à des lectures utiles.*

2.° Pour marquer un état invariable ; comme, *la vérité, éternelle de sa nature, est invariable comme Dieu même.*

3.° Quelquefois pour un futur; comme, *je reviens tout-à-l'heure; il est demain fête.* Cet emploi n'a lieu que relativement à un futur proche : on s'énoncerait mal, si l'on disait, *je pars l'année prochaine.* Le présent désigne encore un futur, quand il est précédé du mot *si*, exprimant une condition, comme, *je suis résolu de partir, si j'en trouve l'occasion.*

Mais l'emploi le plus heureux qu'on puisse faire du présent, c'est de s'en servir au lieu du prétérit. La vivacité de ce tour réveille l'attention, et frappe fortement l'imagination. Tel est ce passage de Racine,

J'ai vu, seigneur, j'ai vu votre malheureux fils
Traîné par les chevaux que sa main a nourris.
Il *veut* les rappeler, et sa voix les *effraie.*

Ce dernier vers est un tableau que la forme du présent met sous les yeux. Si Racine eût dit, *il a voulu les rappeler, mais sa voix les a effrayés*, ce n'eût été qu'un simple récit. En voici un autre exemple dans Voltaire,

On découvrait déjà les bords de l'Angleterre :
L'astre brillant du jour à l'instant *s'obscurcit*,
L'air *siffle*, le ciel *gronde*, et l'onde au loin *mugit*;
Les vents *sont* déchaînés sur les vagues émues;
La foudre étincelante *éclate* dans les nues;

Et le feu des éclairs, et l'abîme des flots,
Montrent par-tout la mort aux pâles matelots.

DE L'IMPARFAIT, OU PRÉSENT RELATIF.

L'*imparfait* marque le passé avec rapport au présent, et fait connaître qu'une chose était présente dans un temps passé; comme, *je soupais quand il est entré*. Dans cette phrase, j'indique l'action de souper qui est passée à l'égard du temps; mais je la marque comme présente à l'égard de la personne dont je parle. C'est pour cette raison qu'on nomme ce temps *imparfait* ou *présent relatif*.

L'imparfait s'emploie en parlant d'actions habituelles, ou souvent réitérées, dans un temps passé qui n'est pas défini; comme, *quand j'étais à Londres, j'allais me promener de préférence au jardin de Kensington*.

J'ai vu l'impie adoré sur la terre:
Pareil au cèdre, il *cachait* dans les cieux
Son front audacieux:
Il *semblait* à son gré gouverner le tonnerre,
Foulait aux pieds ses ennemis vaincus:
Je n'ai fait que passer, il n'*était* déjà plus.

RACINE.

On l'emploie encore sur-tout dans les narrations, pour exprimer un prétérit sans rapport au présent, comme, *Rome* était *d'abord gouvernée par des rois*; ce qui signifie, *Rome fut*, etc. On l'emploie aussi quelquefois pour n'exprimer qu'un rapport au présent, mais alors il doit être précédé de *si*; comme, *si je*

connaissais vos intentions, je les exécuterais; ce qui signifie, *je n'exécute pas vos intentions, parce que je ne les connais pas.*

REMARQUE. L'imparfait se montre souvent dans les phrases précédé d'un verbe et de la conjonction *que*. Dans ce cas, il désigne tantôt un passé et tantôt un présent. Il désigne un passé, quand le verbe auquel il est joint par la conjonction *que* est au présent ou au futur; comme, vous savez, ou vous saurez que *le peuple romain* était *aussi avide qu'ambitieux*. Mais il désigne un présent, quand le verbe qui le précède est à l'imparfait, à l'un des prétérits, au plus-que-parfait, ou au conditionnel; comme, on a dit de *l'éloquent Périclès, qu'il* tonnait, *qu'il* portait *un foudre sur sa langue.* — On disait *de Phocion qu'il* était *le plus grand et le plus honnête homme de son temps.* — *Dès qu'on* eut appris *à Athènes qu'Alcibiade* était *à Lacédémone, on se repentit de la précipitation avec laquelle on l'avait condamné.*

Néanmoins l'imparfait marque un passé dans ce dernier cas, quand il désigne une chose passée avant celle qui est exprimée par le premier verbe; comme, *si vous* aviez étudié *l'histoire des temps héroïques, vous sauriez que ces hommes dont on a fait des demi-dieux*, étaient *des rois ou plutôt des chefs féroces et barbares, dignes à peine du nom d'homme.* Dans cette phrase, *étaient* marque une chose passée avant l'action exprimée par le verbe *vous aviez étudié.*

DU PRÉTÉRIT DÉFINI, ET DE L'INDÉFINI.

Le prétérit peut ou marquer d'un manière précise qu'une chose a été faite, ou marquer seulement d'une manière vague et indéterminée qu'elle l'a été. De là, dans la plupart des langues vulgaires, deux prétérits; le *prétérit défini* et le *prétérit indéfini*. Le *prétérit défini* marque une chose faite dans un temps dont il ne reste plus rien, *j'écrivis hier à Rome, je dînai lundi dernier chez un tel.*

N'en doutez point, seigneur, Dieu *fut* votre soutien.
Lui seul *mit* à vos pieds le Parthe et l'Indien,
Dissipa devant vous les innombrables Scythes,
Et *renferma* les mers dans vos vastes limites.
Lui seul aux yeux d'un Juif *découvrit* le dessein
De deux traîtres tout prêts à vous percer le sein.
Hélas! ce Juif jadis *m'adopta* pour sa fille. RACINE.

Le prétérit indéfini marque une chose faite, ou dans un temps seulement désigné d'une manière indéterminée ou dans un temps passé, mais dont il reste encore quelque chose; comme, *il m'a fait un vrai plaisir en venant me voir; j'ai vu cette semaine beaucoup de monde.* Dans le premier exemple, le prétérit *a fait* désigne le temps indéterminément; dans le second, le prétérit *j'ai vu* désigne un temps passé, mais dont il reste quelque chose, puisque la semaine n'est pas encore tout-à-fait écoulée.

En français, ces deux prétérits ne s'emploient pas indifféremment l'un pour l'autre. Il est donc bien essentiel d'être fixé sur les notions que nous venons d'en

donner, afin de ne pas se méprendre sur l'emploi qu'on doit en faire. On se sert du *prétérit défini* en parlant d'un temps absolument écoulé et dont il ne reste plus rien ; comme, *je fus hier à l'opéra, j'écrivis la semaine dernière à Metz.* Il faut, pour se servir de ce prétérit, qu'il y ait au moins l'intervalle d'un jour. C'est le plus usité dans le style historique. Ainsi l'on ne peut pas dire, *j'étudiai ce matin, j'écrivis aujourd'hui, cette semaine, ce mois, cette année*, etc ; parce que la journée, la semaine, le mois, l'année, ne sont pas tout-à-fait écoulés. On se sert au contraire du *prétérit indéfini,* en parlant d'un temps à la vérité passé, mais dont il reste encore quelque chose; comme, *j'ai écrit ce matin, ce mois; nous avons vu de grands événemens dans ce siècle.* On doit s'exprimer ainsi, parce que le matin, le mois, le siècle dont on parle marquent un espace de temps dans lequel on est encore renfermé, et dont, par conséquent, il reste quelque chose. Ce serait donc une faute de dire, *j'écrivis ce matin, nous vîmes dans ce siècle,* etc.

La différence qu'il y a entre ces deux prétérits, c'est qu'on ne doit jamais se servir du prétérit défini qu'en parlant d'un temps absolument passé, et dans lequel on n'est plus, au lieu qu'en bien des occasions on peut indifféremment employer le prétérit indéfini pour un temps absolument passé ou pour un temps dont il reste encore quelque chose ; comme, *j'ai écrit* ou *j'écrivis hier; j'ai été* ou *je fus malade la semaine dernière.* Néanmoins il est plus exact, en général, de n'employer

ces prétérits que suivant leur véritable nature. Nous n'avons insisté sur ces règles que parce que les étrangers les enfreignent souvent, faute d'en avoir des notions justes et vraies.

Le prétérit indéfini s'emploie quelquefois pour un futur proche; comme, *avez-vous bientôt fait? j'ai fini dans le moment*, ce qui signifie, *aurez-vous bientôt fait? j'aurai fini dans le moment.*

DU PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

Le *prétérit antérieur* est ainsi nommé, parce qu'il exprime ordinairement une chose passée avant une autre, dans un temps passé. Il y en a deux; l'un, qui exprime une chose passée avant une autre, dans un temps dont il ne reste plus rien; comme, *quand j'eus reçu mon argent, je m'en allai.* On le nomme *prétérit antérieur défini.* L'autre exprime une chose faite avant une autre dans un temps dont il reste encore quelque partie à écouler; comme, *quand j'ai eu reçu ce matin mon argent, je m'en suis allé.* On le nomme *prétérit antérieur-indéfini.* Ces prétérits diffèrent comme les deux prétérits dont nous avons précédemment parlé, et doivent s'employer de la même manière; ils sont toujours accompagnés ou d'une conjonction ou d'un adverbe de temps; comme, *je suis sorti dès que j'ai eu dîné; j'eus hier dîné dans un instant; j'ai eu dîné hier dans un instant.*

On évite l'emploi de ce temps, en lui substituant

après suivi du prétérit de l'infinitif ; comme, *je suis sorti après avoir achevé ma lettre.*

DU PLUS-QUE-PARFAIT.

Le *plus-que-parfait* est composé de deux passés : il marque une chose non-seulement passée en soi, mais aussi comme passée à l'égard d'une autre chose qui est aussi passée; comme, *j'avais soupé quand il entra.*

Au premier coup-d'œil il paraît qu'il y a peu de différence entre le plus-que-parfait et le prétérit antérieur. Il y en a néanmoins une essentielle. C'est que la chose ou l'action exprimée par le prétérit antérieur est subordonnée à celle qui l'a suivie, et que c'est à cette dernière que l'on porte principalement son attention ; comme, *quand j'eus reçu mon argent, je m'en allai.* Mon intention est de dire que *je m'en allai*, mais seulement *après avoir reçu mon argent* : c'est ce que j'exprime heureusement à l'aide du prétérit antérieur. C'est tout le contraire à l'égard du *plus-que-parfait* ; comme, *j'avais soupé quand il entra* : mon intention est de dire que *j'avais soupé*, et qu'alors *il entra.* L'attention porte donc principalement sur le *plus-que-parfait*, et non précisement sur le temps où *il entra.* Quand on emploie le *prétérit antérieur*, la chose ou l'action qu'on a principalement en vue est présentée la dernière ; et lorsqu'on se sert du *plus-que-parfait*, c'est au contraire le premier rang qu'elle tient.

REMARQUE.* L'emploi de ces différens prétérits est fort embarrassant pour les étrangers; mais cet embarras ne vient que de ce qu'ils ne sont pas bien fixés sur la nature du rapport qu'ils expriment. L'imparfait marque une époque antérieure, mais présente relativement à une autre : *j'étais dans mon jardin quand il arriva.* Le prétérit défini marque une époque où une chose se faisait, mais époque dont il ne reste plus rien.

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.

Le prétérit indéfini marque une époque où une chose se faisait, mais époque dans laquelle on est encore : *j'ai lu ce matin le premier chant du poëme des Jardins.* Le prétérit antérieur défini marque une époque où une chose était faite, mais époque dont il ne reste plus rien : *j'eus fini hier mon ouvrage à quatre heures.* Le prétérit antérieur indéfini marque l'époque où une chose était faite, mais époque dont il reste encore quelque chose : *j'ai eu fini aujourd'hui mon ouvrage à quatre heures.* Le plus-que-parfait marque une époque antérieure à une autre époque qui est elle-même antérieure à l'époque présente : *j'étais sorti quand il vint me voir.*

* Fénélon a dit : *Je lus cette lettre, et elle me parut de la main de Philoclès.* L'auteur emploie la forme du prétérit défini, parce qu'il s'agit d'une époque passée dont il ne reste plus rien. L'action de lire la lettre, et la persuasion qu'elle était de la main de

Philoclès, ont existé, mais n'existent plus. *On* avait *parfaitement* imité *son écriture, et* c'était *Protésilas qui* l'avait faite *avec Timocrate.* Il emploie ici la forme du plus que-parfait, *avait imité*, parce que cette imitation était antérieure à l'époque de la lettre, époque qui est elle-même passée. *Cette lettre me jeta dans une étrange surprise.* L'auteur reprend la forme du prétérit défini, parce qu'il se transporte de nouveau au moment où l'action s'est passée. *Je la* relisais *sans cesse et ne* pouvais *me persuader qu'elle fût de Philoclès.....* La forme de l'imparfait remplace celle du prétérit défini, parce qu'il s'agit d'une époque qui coïncide avec une époque passée : c'est un présent relatif. *Repassant dans mon esprit troublé toutes les marques touchantes qu'il* m'avait *données de son désintéressement et de sa bonne foi*, la forme du plus-que-parfait est la seule qui convienne à cette proposition incidente, qui exprime une époque antérieure. *Cependant que* pouvais-je *faire?* époque présente dans un temps passé, et par conséquent l'imparfait. Nous ne pousserons pas plus loin cette analyse ; elle suffit pour donner une idée de la manière dont on doit s'y prendre pour s'habituer à connaître la nature et les rapports des temps. Nous sommes persuadés que si les étrangers veulent prendre la peine de décomposer ainsi quelques phrases, ils seront en état, dans très-peu de temps, de ne plus se méprendre sur cet emploi qui les embarrasse souvent.

DES DEUX FUTURS.

Le *futur absolu* marque qu'une chose sera ou se fera dans un temps qui n'est pas encore; comme, *je recevrai de l'argent; j'irai demain à la campagne.* Ce futur a la signification de l'impératif, quand il exprime un commandement ou une défense; comme, *vous aimerez Dieu de tout votre cœur; vous ne mentirez point :* ce qui signifie, *aimez Dieu, de tout votre cœur; ne mentez point.*

Le *futur antérieur* marque l'avenir avec rapport au passé, et fait connaître que, dans le temps qu'une chose arrivera, une autre sera passée; comme, *quand j'aurai fini, je vous irai joindre.*

Ces deux futurs diffèrent en ce que l'époque, dans le futur absolu, peut être ou ne pas être déterminée; comme, *j'irai*, ou *j'irai demain à la campagne*; au lieu que, dans le futur antérieur, l'époque est nécessairement déterminée, comme, *j'aurai fini quand vous arriverez.*

Les étrangers font, relativement à l'emploi des deux futurs, une faute bien choquante dans notre langue: c'est de se servir du futur après *si* mis pour *supposé que.* Rien de plus ordinaire que de les entendre dire, *j'irai demain à la campagne*, s'il fera *beau; les soldats feront bien leur devoir*, s'ils seront *bien commandés; il aura sûrement remporté l'avantage*, s'il aura *suivi vos conseils.*

RÈGLE. Quand un verbe est précédé de *si* mis pour

supposé que, on doit le mettre au présent de l'indicatif, au lieu du futur absolu, et au prétérit indéfini au lieu du futur antérieur.

J'irai demain à la campagne, s'il fait *beau*; *les soldats feront bien leur devoir*, s'ils sont *bien commandés*; *il aura sûrement remporté l'avantage*, s'il a suivi *vos conseils*; *il aura dîné chez son ami*, s'il a eu *le temps de le voir*.

I.re Remarque. Nous n'avons pas parlé de l'emploi du plus-que-parfait et du futur passé sur-composés, parce qu'on se sert rarement de ces temps, et que tout ce que nous en dirions serait plus propre à embarrasser les étrangers, qu'à leur être d'une utilité réelle : ils servent à exprimer des nuances d'expression qu'une longue habitude de la langue peut seule leur apprendre à saisir. Il suffit qu'ils sachent qu'ils expriment certaines idées qu'on ne pourrait pas rendre, sans leur concours, avec la même précision; comme; *si* j'avais eu dîné, *je ne vous aurais pas fait attendre; il sera sorti, dès qu'il* aura eu achevé *sa lettre*.

II.e Remarque. On peut, en français, exprimer un passé peu éloigné, et un futur proche, à l'aide de certains verbes. Pour le passé, on se sert du présent ou de l'imparfait du verbe *venir*, que l'on joint à l'infinitif du verbe dont on veut exprimer le passé; comme, *je viens de dîner*; *je venais de dîner quand il est entré*: ce qui revient à ces phrases, *j'ai dîné, il n'y a pas long-temps*; *j'avais dîné, il n'y avait pas long-temps, quand il est entré*. Pour le futur

proche, on joint à l'infinitif du verbe le présent ou l'imparfait du verbe *aller ;* comme, *je vais dîner : j'allais dîner quand il entra.* Le verbe *devoir* marque aussi un futur, mais l'époque n'est pas déterminée à un temps proche: elle peut être éloignée; comme, *je dois partir.*

EMPLOI DES TEMPS DU CONDITIONNEL.

Le *conditionnel* est la manière d'exprimer l'affirmation avec dépendance d'une condition. Ce mode a deux temps, le présent et le passé.

Le *conditionnel présent* marque qu'une chose serait ou se ferait dans le temps présent, moyennant certaines conditions; comme, *je lirais, si j'avais des livres; j'irais volontiers avec vous, si les circonstances me le permettaient.*

Le *conditionnel passé* marque qu'une chose aurait été, dans un temps passé, moyennant certaines conditions; comme, *j'aurais dîné avant midi, si l'on n'était pas venu me détourner; j'eusse dîné avant midi, si l'on ne fût pas venu me détourner.*

Les deux différentes manières de rendre le conditionnel passé ont une différence qu'on doit connaître. La première marque, d'une manière plus précise, l'époque où une affaire aurait été entreprise; et la seconde, celle où elle aurait été finie. *J'aurais fait* signifie *je me serais occupé à faire*, et *j'eusse fait* signifie *l'affaire serait faite.*

Remarque. L'observation que nous avons faite

sur les temps sur-composés de l'indicatif a lieu par rapport au conditionnel. On se sert du *conditionnel passé sur-composé*, quand on veut faire entendre qu'une chose aurait été faite dans un temps passé, et qu'elle aurait été passée à l'égard de ce temps passé, moyennant certaines conditions; comme, *j'aurais eu*, ou *j'eusse eu dîné, si l'on ne fût pas venu me détourner.*

Le *conditionnel* s'emploie en différentes occasions. Il s'emploie, 1.° pour exprimer un souhait; comme, *je serais* ou *j'aurais été content de réussir dans cette entreprise :* 2.° avec *si* qui marque doute, incertitude; comme, *demandez-lui s'il serait venu avec nous, supposé qu'il n'eût pas eu affaire :* 3.° avant ou après l'imparfait ou le plus-que-parfait de l'indicatif précédé de *si*; comme, *nous nous épargnerions bien des regrets, si nous savions modérer nos désirs; — vous auriez été plus heureux, si vous aviez suivi mes conseils;* 4.° avec *quand* mis pour *si* ou pour *quoique*, mais alors les verbes doivent être au même conditionnel; comme, *quand l'avare posséderait tout l'or du monde, il ne serait pas encore content; — quand vous auriez consulté quelqu'un sur cette affaire, vous n'en auriez que mieux fait :* 5.° enfin pour différens temps de l'indicatif; comme, *croiriez-vous votre fils ingrat? l'auriez-vous soupçonné d'un vice si déshonorant? pourquoi violerait-il un des devoirs les plus saints?* Dans la première phrase, le conditionnel est mis pour un présent; elle signifie, *croyez-vous votre fils in-*

grat? dans la seconde, pour le passé indéfini, *l'avez-vous soupçonné d'un vice si déshonorant?* et dans la troisième, pour le futur, *pourquoi violera-t-il un des devoirs les plus saints?*

Les étrangers font, relativement à l'emploi des deux conditionnels, la même faute que nous avons relevée par rapport aux futurs, lorsqu'ils les font précéder de *si* mis pour *supposé que.* Ils disent: *je serais content, si* je vous verrais *appliqué; — vous auriez vu le roi, si vous* seriez venu *avec nous.*

RÈGLE. On ne doit point employer les conditionnels avec *si* mis pour *supposé que;* mais il faut se servir de l'imparfait au lieu du conditionnel présent, et du plus-que-parfait au lieu du conditionnel passé.

Je serais content, si je vous voyais *appliqué; — j'aurais été content, si* je vous avais vu *appliqué.*

REMARQUE. Mais cette règle n'a pas lieu pour le conditionnel passé, quand on emploie le second conditionnel passé, comme, *j'eusse été content, si je vous eusse vu appliqué.*

§. III.

EMPLOI DES TEMPS DE L'IMPÉRATIF.

L'*impératif* est une manière de signifier dans les verbes, outre l'affirmation, l'action de commander, de prier ou d'exhorter. Ce mode n'a qu'un temps, qui marque *le présent* par rapport à l'action de commander, et un *futur* par rapport à la chose

commandée, comme, *faites cela; ne mentez plus.* Ce temps n'a pas de première personne au singulier, parce qu'on ne se commande pas à soi-même; mais il l'a au pluriel, parce qu'alors c'est autant à soi qu'aux autres qu'on s'adresse.

Fleurs, parure des champs et délices des yeux,
De vos riches couleurs *venez* peindre la terre;
Venez : mais *n'allez* pas dans le buis d'un parterre
Renfermer vos appas tristement relégués.
Que vos heureux trésors soient par-tout prodigués :
Tantôt de ces tapis *émaillez* la verdure;
Tantôt de ces sentiers *égayez* la bordure.
Formez-vous en bouquets; *entourez* ces berceaux,
En méandres brillans *courez* au bord des eaux;
Ou *tapissez* ces murs, ou dans cette corbeille,
Du choix de vos parfums *embarrassez* l'abeille.

M. l'abbé Delille.

Remarque. Il y a des grammairiens qui ne donnent pas à ce mode les troisièmes personnes du singulier et du pluriel, parce qu'ils pensent qu'étant toujours précédées de la conjonction *que*, elles appartiennent véritablement au subjonctif. Ce n'est qu'une ellipse. *Qu'il aille, qu'il fasse*, sont pour *je veux qu'il aille, je désire qu'il fasse.* Nous convenons qu'ils sont fondés; mais néanmoins nous avons inséré ces personnes dans ce mode, parce qu'il nous a paru qu'il n'y avait aucun inconvénient à se conformer en cela à l'ancienne manière de conjuguer.

§. IV.

EMPLOI DES TEMPS DU SUBJONCTIF.

Le *subjonctif* est une manière d'exprimer les divers

temps des verbes avec l'affirmation dépendante de quelque chose qui précède. On l'appelle *subjonctif* ou *conjonctif*, parce qu'on l'emploie presque toujours à la suite de la conjonction *que*, seule ou précédée d'un verbe, et qu'il est tellement subordonné à cet antécédent, qu'il ne forme plus un sens complet du moment qu'il en est séparé. Si l'on dit, par exemple, *je veux que vous alliez à Paris*, ces mots *vous alliez à Paris* dépendent absolument de ceux-ci, *je veux que;* et ils ne forment un sens intelligible, qu'autant qu'ils y sont joints. Il y a donc deux différences principales entre l'indicatif et le subjonctif; la première, c'est que le subjonctif n'exprime l'affirmation que d'une manière indirecte et subordonnée à quelques mots qui précèdent, au lieu que l'indicatif l'exprime absolument et indépendamment de tout autre mot qui pourrait précéder : la deuxième, que le subjonctif n'a point de sens déterminé, dès qu'il est séparé de ce qui le précède, au lieu que l'indicatif, s'il se trouve précédé de quelques mots, n'en forme pas moins un sens clair et déterminé, et par conséquent une affirmation directe.

Ce mode a quatre temps, et exprime, comme l'indicatif, le présent, le passé et le futur.

Le *présent* et le *futur* se présentent au subjonctif sous la même forme : ils n'y diffèrent point comme à l'indicatif par la terminaison ; c'est par le sens qu'on les distingue. Quand on dit, *il faut que je vous aime bien pour supporter patiemment vos inégalités*, il

est évident que ces mots *que je vous aime* expriment un présent ; mais si l'on dit, *je doute qu'il vienne*, il ne l'est pas moins que ces mots *qu'il vienne* expriment un futur. C'est comme si l'on disait, *je doute s'il viendra.*

L'*imparfait* exprime plus généralement une action passée, mais il est aussi susceptible d'une signification future. Si à ces mots, *il est parti*, on répond, *je ne croyais pas qu'il partît* ; voilà un passé : mais si l'on fait la même réponse à ces mots, *il partira*, voilà un futur.

Le *prétérit* a également ces deux significations, *il a fallu que j'aie passé chez lui*, est un passé ; mais *je n'entreprendrai pas cette affaire que je n'aie consulté*, est un futur.

Il en est de même du plus-que-parfait. Cette phrase, *je ne croyais pas que vous eussiez si tôt fait*, exprime un passé ; mais celle-ci, *je voudrais que vous eussiez fait avant mon retour*, exprime un futur.

Il y a sur l'emploi du subjonctif deux difficultés qui sont très-embarrassantes pour les étrangers. La première consiste à connaître avec certitude les cas où l'on doit faire usage du subjonctif; et la seconde, à connaître quel temps du subjonctif correspond à chaque temps de l'indicatif ou du conditionnel.

I.re QUESTION. Quels sont les cas où l'on doit faire usage du subjonctif?

Il n'y a point de règle bien fixe pour connaître avec certitude les cas où l'on doit employer le sub-

jonctif. Cet emploi dépend bien souvent des vues de l'esprit, quelquefois du seul usage. Néanmoins nous allons donner une règle qui s'étend à la grande majorité de ces cas. Pour la bien saisir, il faut savoir qu'il y a des conjonctions qui veulent toujours être suivies de l'indicatif; qu'il y en a d'autres qui veulent toujours le subjonctif à leur suite; et qu'il y en a enfin qui tantôt veulent et tantôt ne veulent pas le subjonctif après elles, selon les vues et l'intention de l'esprit. On appelle *proposition principale* la phrase après laquelle on place la conjonction, et *proposition incidente* ou *subordonnée* celle qu'on place après la conjonction. Dans cette phrase, *je crois que vous aimez à jouer, je crois* est la proposition principale, et *vous aimez à jouer* est la proposition subordonnée. La conjonction *que* est le lien de ces deux propositions.

Règle. Le verbe de la proposition subordonnée doit se mettre à l'indicatif, quand le verbe de la proposition principale exprime l'affirmation d'une manière directe, positive et indépendante; mais il doit se mettre au subjonctif, quand celui de la proposition principale exprime le doute, la surprise, l'admiration ou l'incertitude, en un mot, quelque mouvement de l'âme qui la tire de son état naturel.

Ainsi l'on dira, *je sais qu'il* est *surpris*, — *je crois qu'il* viendra, — *les nouveaux philosophes disent que la douleur* est *un sentiment de l'âme*; parce que le verbe de la proposition principale n'exprime aucun

mouvement de l'âme, et que l'affirmation en est directe et positive : mais on dira, *je doute qu'il* soit *surpris*, — *je veux qu'il* vienne, — *je désire qu'il* réussisse *dans son entreprise*, — *les nouveaux philosophes veulent que la douleur* soit *un sentiment de l'âme* ; parce que dans ces phrases il y a doute, surprise, désir, volonté, etc.

La gloire qu'on a donnée aux Egyptiens d'être les plus reconnaissans de tous les hommes fait voir *qu'ils étaient les plus sociables.* BOSSUET.

En Egypte, si l'on prouvait *que la conduite d'un mort* avait été *mauvaise, on en condamnait la mémoire, et il était privé de la sépulture.* BOSSUET.

Aimez qu'on vous *conseille* et non pas qu'on vous *loue.*
DESPRÉAUX.

Il veut que ce *soit* moi qui vous mène au supplice,
Que ma crédule main *conduise* le couteau,
Qu'au lieu de votre époux je *sois* votre bourreau !
RACINE.

Toi je veux qu'on t'*adore*, et non pas qu'on te *craigne.*
M. l'abbé DELILLE.

C'est l'indicatif qui convient dans les deux premiers exemples, parce que les premiers verbes expriment l'affirmation d'une manière directe, positive et indépendante ; mais c'est le subjonctif dans les trois derniers, parce que les deux premiers verbes ne marquent qu'un mouvement de l'âme.

Nous verrons, dans le chapitre des conjonctions, celles qui gouvernent l'indicatif, celles qui régissent

le subjonctif, et celles qui veulent à leur suite tantôt l'indicatif et tantôt le subjonctif. Il nous suffit d'en avoir fait ici l'observation.

Passons aux différentes occasions où l'on emploie le subjonctif : tâchons de nous fixer sur cet usage.

1.° Dans les phrases interrogatives qui expriment le doute, on met au subjonctif le verbe de la phrase incidente.

Pensez-vous qu'en formant la république des abeilles, Dieu n'ait pas voulu *instruire les rois à commander avec douceur, et les sujets à obéir avec amour?*

Faut-il qu'à vos yeux seuls un nuage odieux
Dérobe sa vertu qui brille à tous les yeux! RACINE.

2.° La même règle s'observe quand la phrase qui exprime le doute est négative.

Vous ne vous persuadiez pas que *les affaires* pussent *si mal tourner.*

Hélas! on ne craint pas *qu'il venge* un jour son père.
RACINE.

Mais que la phrase soit interrogative ou négative, on met à l'indicatif le verbe de la phrase incidente, si le verbe de la phrase principale exprime une affirmation positive.

Et tu crois que, pour moi, plus humain que son père,
Hippolyte rendra ma chaîne plus légère? RACINE.

Ne dis plus, ô Jacob, que ton Seigneur *sommeille.*
RACINE.

3.° Les relatifs *qui*, *que*, *lequel*, *dont*, et *où*, ré-

gissent aussi le subjonctif, quand ils se trouvent précédés d'une phrase qui interroge, ou qui marque un doute, un désir, une condition.

Y a-t-il *quelqu'un* qui *ne* sente *que rien ne dégrade plus un écrivain que la peine qu'il se donne pour exprimer des choses ordinaires et communes d'une manière singulière ou pompeuse?* BUFFON.

Il n'y a point *dans le cœur de l'homme de bon mouvement* que *Dieu ne produise.*

Choisissez *une retraite* où *vous* soyez *tranquille*, *un poste* d'où *vous* puissiez *vous défendre.*

Ces relatifs régissent encore le subjonctif, quand ils sont précédés d'un superlatif relatif: *le* meilleur *cortège qu'un prince* puisse *avoir*, *c'est le cœur de ses sujets.*

4.° On emploie encore le subjonctif après quelques verbes impersonnels.

*C'est peu qu'*en un ouvrage où les fautes fourmillent,
Des traits d'esprit semés de temps en temps *pétillent.*
Il faut que chaque chose y *soit* mise en son lieu,
Que le début, la fin, *répondent* au milieu;
Que d'un art délicat les pièces assorties
N'y *forment* qu'un seul tout de diverses parties;
Que jamais du sujet le discours s'écartant
N'*aille* chercher trop loin quelque mot éclatant.
DESPRÉAUX.

5.° Dans les phrases elliptiques, et ce tour a bien de la grâce.

Puissiez-vous, *ô sage vieillard, dans un repos interrompu par de douces occupations, jouir du passé,*

saisir le présent, et charmer vos derniers jours de l'espérance d'une félicité éternelle! L.***.

Quelle n'est pas la puissance des Dieux! Fussiez-vous *au fond des abîmes, la main de Jupiter pourrait vous en tirer;* fussiez-vous *dans l'Olympe, voyant les astres sous vos pieds, Jupiter pourrait vous plonger dans l'abîme, ou vous précipiter dans les flammes du noir Tartare.* FÉNÉLON.

Grand Dieu, si tu prévois qu'indigne de sa race
Il doive de David abandonner la trace,
Qu'il soit comme le fruit en naissant arraché,
Ou qu'un souffle ennemi dans sa fleur a séché. RACINE.

Il y a ellipse dans la première phrase, *je souhaite que* est sous-entendu; dans la seconde, le subjonctif est mis pour *quand* et un conditionnel; c'est comme s'il y avait, *quand même vous seriez*, etc.

II.° QUESTION. A quels temps du subjonctif ou du conditionnel répondent les temps de l'indicatif?

C'est ordinairement le temps auquel est mis le premier verbe qui détermine le temps auquel le second doit être mis au subjonctif. On doit dire, *il faut que j'aime*, et non *que j'aimasse; il fallait que j'aimasse*, et non *que j'aime; il a fallu que j'aie aimé*, et non *que j'eusse aimé, il aurait fallu que j'eusse aimé*, et non *que j'aie aimé*. Pour bien résoudre cette question, voyons d'abord quels sont les différens rapports des modes et des temps.

RAPPORT DES TEMPS DE L'INDICATIF ENTR'EUX.

RÈGLE. Quand le premier verbe est à l'imparfait,

au prétérit ou au plus-que-parfait, et que le second verbe marque une action passagère, on met ce second verbe à l'imparfait, si l'on veut marquer un présent, *je croyais que vous* aimiez *l'étude;* au plus-que-parfait, si l'on veut marquer un passé, *il m'assura qu'il n'*avait *jamais tant ri;* et au présent conditionnel, si l'on veut marquer un futur absolu, *Platon disait que les peuples* seraient *heureux, si la sagesse était le seul objet des ministres.* Mais quoique le premier verbe soit à un de ces temps, le second se met toujours au présent, quand ce second verbe exprime une chose vraie dans tous les temps. *Je vous disais, je vous ai dit, je vous avais dit, que* Dieu régit *l'univers avec une puissance absolue.*

Remarque. « On emploie encore le plus-que-par-
» fait, dit Duclos, quoique l'imparfait convienne
» quelquefois mieux après la conjonction *si.* Exem-
» ple : *Je vous aurais salué, si je vous* avais *vu.* La
» phrase est exacte, parce qu'il s'agit d'une action
» passagère; mais celui qui aurait la vue assez basse
» pour ne pas reconnaître les passans, dirait naturelle-
» ment *si je voyais,* et non pas *si j'avais vu,* attendu
» que son état habituel est de ne pas voir. Ainsi on ne
» doit pas dire, *il n'aurait pas souffert cet affront,*
» *s'il* avait été *sensible :* il faut *s'il était,* attendu
» que la sensibilité est une qualité permanente. »

RAPPORT DES TEMPS DU SUBJONCTIF A CEUX DE L'INDICATIF ET DU CONDITIONNEL.

I.re Règle. Quand le verbe de la proposition prin-

cipale est au présent ou au futur, on met au présent du subjonctif celui de la proposition subordonnée, si l'on veut exprimer un présent ou un futur; mais on le met au prétérit, si l'on veut exprimer un passé.

Il faut que *celui qui parle* se mette *à la portée de ceux qui l'écoutent, et* que *celui qui écrit* ait *dessein de se faire entendre de ceux qui lisent ses ouvrages.*

Douterez-vous *encore* que *le succès ne* couronne *un plan si sagement combiné?*

Il suffit *qu'un habile homme* n'ait *rien* négligé *pour faire réussir une entreprise : le mauvais succès ne doit pas diminuer son mérite.*

Pour s'être élevée à ce point de grandeur, il faut *que Rome* ait eu *une suite non interrompue de grands hommes.*

Néanmoins quoique le premier verbe soit au présent, on peut mettre le second à l'imparfait ou au plus-que-parfait du subjonctif, quand il doit y avoir dans la phrase une expression conditionnelle, comme, il n'est *point d'homme, quelque mérite qu'il ait, qui ne* fût *très-mortifié, s'il savait tout ce qu'on pense de lui.* Je doute *que cette affaire* eût réussi *sans votre protection.*

II.e Règle: Quand le verbe de la proposition principale est à l'imparfait, aux prétérits, au plus-que-parfait, ou à l'un des conditionnels, on met le second à l'imparfait du subjonctif, si l'on veut exprimer un présent ou un futur, mais on doit le mettre au plus-que-parfait, si l'on veut exprimer un passé.

Je désirais *sincèrement* que *de nouveaux succès* fissent *taire l'envie.*

Caligula voulut que *les Romains lui* rendissent *les honneurs divins.*

Dieu a permis que *des irruptions de barbares* renversassent *l'empire romain, qui s'était agrandi par toute espèce d'injustice.*

J'eusse empêché, *si je l'avais pu*, qu'*on ne vous* inquiétât *dans votre retraite.*

J'avais ordonné qu'*on* mît *sous vos yeux toutes les pièces.*

Je désirerais que *les hommes ne* formassent *qu'une seule république, dont Dieu serait le chef suprême, et dont chaque nation serait comme une grande famille.*

Auriez-vous voulu que, *pour me venger, je* fisse *le sacrifice de mon bonheur?*

Mais on dira,

Je *ne* savais *pas* que *vous* eussiez fait *une étude si approfondie des langues anciennes et modernes.*

Vous *ne* crûtes *pas* que *la méchanceté et la haine* eussent été *capables de se porter à de tels excès.*

Vous n'avez *pas* cru *qu'on vous* eût tendu *un piége.*

Nous avions ignoré que *le roi vous* eût accordé *cette grâce.*

Vous trouveriez *mauvais* que *nous eussions* contrevenu *à vos ordres.*

Néanmoins, avec le prétérit indéfini, on peut mettre le second verbe au présent, s'il exprime une ac-

tion qui se fait ou peut se faire dans tous les temps; comme, *Dieu a entouré les yeux de tuniques fort minces, transparentes au devant, afin qu'on* puisse *voir à travers*; et au prétérit, si l'on veut exprimer un passé; comme, *il* a fallu qu'*il* ait sollicité *ses juges*.

La connaissance des rapports des temps les uns aux autres est si essentielle, que, pour la rendre aussi facile qu'il est possible, nous allons en mettre sous les yeux une table générale, où d'un coup d'œil on verra les rapports que l'usage admet et consacre.

TABLE ET CORRESPONDANCE DES MODES ET DES TEMPS.

RAPPORT DES TEMPS DE L'INDICATIF ENTR'EUX.

L'imparfait correspond	à son propre temps. au prétérit défini. au prétérit indéfini.	*Je lisais*	*quand vous écriviez.* *quand vous écrivîtes.* *quand vous avez écrit.*
Le prétérit antér. correspond au prétérit défini.			*quand j'eus lu, vous entrâtes.*
Le plus-que-parfait correspond	au prétérit défini. au prétérit indéfini. au prétérit antér. à l'imparfait.	*J'avais lu*	*quand vous entrâtes.* *quand vous êtes entré.* *quand vous fûtes entré.* *quand vous entriez.*
Le futur antérieur correspond au futur absolu.			*quand j'aurai lu, vous entrerez.*

Remarque. On se sert rarement des temps surcomposés; mais comme il est des cas où la précision et la clarté de l'expression en exigent l'emploi, voici leurs rapports.

Le prétérit indéfini sur-composé corresp. au prétérit indéfini.	*quand j'ai eu dîné, vous êtes entré.*
Le prétérit antérieur sur-composé corresponds au prétérit défini.	*quand j'eus eu dîné, vous entrâtes.*
Le futur antérieur sur-composé corresponds au futur absolu.	*quand j'aurai eu dîné, vous entrerez.*

REMARQUE. Nous avons vu que les étrangers font souvent la faute d'employer les futurs avec *si* mis pour *supposé que*. Dans ce cas,

Le futur absolu correspond au présent.	*Vous partirez, si je veux.*
Le futur antérieur correspond au prétérit indéfini.	*Il sera parti, si vous l'avez voulu.*

RAPPORTS AU CONDITIONNEL ET DU CONDITIONNEL.

Le plus-que-parfait sur-composé corresponds au conditionnel passé.	*Si j'avais eu plutôt lu, je serais sorti.*
Le conditionnel passé sur-composé correspond au plus-que-parfait.	*J'aurais eu lu avant vous, si je n'avais pas été interrompu.*
Le conditionnel présent correspond à l'imparfait.	*Vous partiriez, si je le voulais.*

Le premier conditionnel passé correspond au plus-que-parfait, *vous seriez parti, si je l'avais voulu.*

Le *même* conditionnel passé correspond au deuxième conditionnel passé, *vous seriez parti, si je l'eusse voulu.*

Le deuxième conditionnel passé correspond à son propre temps. *Vous fussiez parti, si je l'eusse voulu.*

REMARQUE. La même correspondance a lieu avec le conditionnel présent et avec le premier conditionnel passé.

Quand l'avare posséderait tout l'or du monde, il ne serait pas encore content.

Quand Alexandre aurait conquis tout l'univers, il n'aurait pas été content.

Remarque. Nous avons vu que, lorsque deux phrases sont unies par la conjonction *que*, on emploie tantôt l'indicatif, et tantôt le subjonctif: ce qui établit des rapports de correspondance, non-seulement entre les différens modes, mais même entre les temps du même mode.

Le Présent de l'indicatif correspond	à son propre temps.	On dit	*que vous partez aujourd'hui pour Rome.*
	au futur absolu.		*que vous partirez demain.*
	à l'imparfait.		*que vous partiez hier*, etc.
	au prétérit défini.		*que vous partîtes hier.*
	au prétérit indéfini.		*que vous êtes parti ce matin.*
	au plus-que-parfait.		*que vous étiez parti hier avant moi.*
	au conditionnel présent.		*que vous partiriez aujourd'hui, si*, etc.
	au premier condit. passé.		*que vous seriez parti hier, si*, etc.
	au deuxième condit. passé.		*que vous fussiez parti plutôt, si*, etc.

Remarque. La même correspondance a lieu lorsque la phrase est négative, excepté pour le présent absolu de l'indicatif, auquel on doit substituer le présent du subjonctif. *On ne dit pas que vous partez aujourd'hui*, est une disconvenance grammaticale quoique cette phrase échappe à bien des personnes : le génie de notre langue demande, *on ne dit pas que vous partiez aujourd'hui.*

L'imparfait le prét. défini le prét. indéfini le plus-que-parf.	de l'ind. correspondent à l'imparf.	*On disait* *on dit* *on a dit* *on avait dit*	*que vous partiez aujourd'hui.*

Remarque. La même correspondance a lieu au plus-que-parfait: on s'en convaincra, si l'on met *que*

vous étiez parti, à la place de *que vous partiez aujourd'hui.*

Le futur absolu le futur antérieur	de l'ind. correspond. au prétér. indéfini.	*On dira* *on aura dit*	*que vous êtes parti.*

REMARQUE. Voyez ce que nous avons dit sur la correspondance des temps, quand il s'agit d'une chose vraie dans tous les temps.

L'imparfait le prét. défini le prét. indéfini le plus-que-parf. le condit. passé.	correspond. au condit. passé.	*je croyais* *je crus* *j'ai cru* *j'avais cru* *j'aurais cru*	*que vous seriez parti.*
le présent le futur absolu le futur antérieur	de l'indic. correspond. au présent du subj.	*il veut* *il voudra* *il aura voulu*	*que vous partiez.*
l'imparfait le prétérit défini le prét. indéfini le plus-que-parf. le 2.e cond. passé	correspondent à l'imp. du subjonctif.	*je voulais* *je voulus* *j'ai voulu* *j'avais voulu* *j'eusse voulu*	*que vous partissiez.*
le cond. présent corresp.	à l'imparfait du subj. au plus-q-p.	*je voudrais*	*que vous partissiez* *que vous fussiez parti.*
le 1.er cond. passé le 2.e cond. passé	correspond. au plus-que-parf. du subjonctif.	*j'aurais voulu* *j'eusse voulu*	*que vous fussiez parti.*

Nous ne donnerons pas tous les rapports qui nous restent à marquer pour rendre cette table complète : nous devons nous borner à ceux qui sont les plus essentiels, parce qu'ils sont la clef de tous les autres.

§. V.

EMPLOI DES TEMPS DE L'INFINITIF.

L'*infinitif* est dans les verbes une manière de signi-

fier sans affirmation, ou de signifier l'affirmation indéfiniment. Il exprime donc l'action ou l'état général, et par conséquent il n'est susceptible ni de nombre ni de personnes.

Nous observerons, relativement à l'infinitif, qu'il est dans le génie de la langue française de préférer ce mode aux autres. En effet, il débarrasse de particules et de petits mots dont l'emploi fréquent rend la construction lâche et traînante. Voilà pourquoi l'on dit de préférence, *je viens pour vous voir*, ou plus simplement, *je viens vous voir*, au lieu de dire, *je viens pour que je vous voie.*

Le *présent* marque toujours un présent relatif au verbe qui précède; comme, *je le vois venir, je le vis venir, je le verrai venir.* Le *prétérit*, au contraire, marque un passé relatif au verbe qui précède; comme, *je crois* ou *je croyais* l'avoir vu *venir.* Mais, pour exprimer un futur relatif au verbe qui précède, il faut joindre l'infinitif du verbe *devoir* à celui du verbe dont il s'agit; comme, *je crois* devoir suivre *cette affaire*, *je croyais* devoir suivre *cette affaire.* Ce qui est vrai pour tous les verbes, excepté les cinq suivans, *promettre, espérer, compter, s'attendre, menacer,* parce que l'infinitif qui en est précédé désigne toujours un futur; comme, *il promet de venir, il s'attend à partir,* ce qui signifie, *il promet qu'il viendra, il s'attend qu'il partira.*

La principale fonction *du présent de l'infinitif* est de désigner le verbe dont on veut parler: on dit, le

verbe *croire*, le verbe *aimer*, le verbe *faire*, etc. Ces infinitifs, dans quelques verbes, deviennent de vrais noms substantifs, comme, *le dîner*, *le souper*, *le boire*, *le rire*, *le sourire*, etc.

Le présent de l'infinitif fait, dans bien des phrases, la fonction de sujet et de régime; comme, rendre *aux sciences l'honneur qui leur est dû*, *et* faire *aux savans l'accueil qu'ils méritent*, *c'est* se couvrir *de gloire.*

ARTICLE V.

DU PARTICIPE.

Nous faisons un article à part du participe, non que nous le considérions, ainsi que l'abbé Girard, Restaut et Lhomond, comme une classe de mots à part, mais parce qu'à cause de son importance il mérite de fixer, d'une manière particulière, l'attention de ceux qui veulent connaître à fond les principes de la langue française. On appelle *participes* deux inflexions que les verbes reçoivent à l'infinitif. L'une est ce qu'on nomme *participe du présent*, et l'autre *participe du passé*. Les mots formés par ces inflexions se nomment ainsi, parce qu'ils participent de la nature du verbe et de celle des adjectifs. Ils tiennent de la nature du verbe en ce qu'ils en ont la signification et le régime; ils tiennent de l'adjectif, en ce qu'ils expriment une qualité; et c'est si vrai, que plusieurs de ces mots, participes dans leur origine, sont devenus de purs adjectifs, parce que peu à peu on a supprimé de leur signification toute

idée de temps ; comme, *plaisant*, *intrigant*, *intéressé*, *poli*, etc. On les nomme *adjectifs verbaux*.

§. I.er

DU PARTICIPE PRÉSENT.

Le *participe présent* se termine toujours en *ant*, comme *aimant*, *finissant*, *recevant*, *rendant*, etc. Ce participe est toujours le même, et ne change point de terminaison. Il n'a ni genre, ni nombre, et par conséquent il est tout à la fois du masculin et du féminin, du singulier et du pluriel.

Il est très essentiel de ne pas confondre le participe présent avec l'adjectif verbal qui en vient. Ils ont cela de commun, qu'ils n'expriment l'un et l'autre qu'une qualité ou un attribut, et qu'ils se rapportent toujours à un substantif exprimé ou sous-entendu de quelque genre et de quelque nombre qu'il soit; mais ils diffèrent en ce que le participe a toujours un régime exprimé ou sous-entendu, et que l'adjectif verbal n'a jamais de régime.

I.re Règle. Le participe présent ne prend jamais ni genre ni nombre.

Une montagne dominant *sur une plaine immense. Une femme* suppliant *les juges. Cette femme est sage et* craignant *Dieu. Ils vont* rampant *devant les grands pour devenir insolens avec leurs égaux. C'est une*

Mais l'adjectif verbal prend toujours le genre et le nombre.

L'ambition est sa passion dominante. *C'est une femme* suppliante. *Ce sont des effets* surprenans, *des aventures* surprenantes. *Des esprits bas et* rampans *ne s'élèvent jamais au sublime. C'est une femme exces-*

femme d'un excellent caractère, obligeant *tout le monde quand elle le peut.*

Un homme, une femme, des hommes, des femmes lisant.

sivement obligeante *envers tout le monde.*

Mais on ne dira pas *des hommes lisans, des femmes lisantes,* parce que *lisant,* qui a un régime, n'est point un adjectif verbal.

On voit par ces différens exemples que le participe présent ne peut jamais se trouver seul dans une phrase, qu'il doit y être suivi de quelques mots qui en dépendent, au lieu que l'adjectif verbal s'y présente essentiellement seul.

Remarque. On trouve dans presque toutes les grammaires, qu'on doit excepter de cette règle les participes présens *approchant, dépendant, tendant, usant, jouissant, répugnant,* et quelques autres, mais nous pensons que cette exception est sans fondement, parce que ces mots doivent être considérés comme de purs adjectifs dans les phrases qu'on en apporte en preuve. « Il n'y a, dit l'Académie (décision du 3 juin 1679, » confirmée 25 ans après dans les observations sur » Vaugelas), il n'y a que les participes passifs *aimé*, » *aimée*, qui aient un singulier et un pluriel. Les par- » ticipes (du présent), comme *aimant*, sont indécli- » nables. Que si on oppose qu'on dit fort bien, *des* » *femmes jouissantes de leurs droits, des maisons* » *appartenantes à un tel*, on répond que ces mots » *jouissant* et *appartenant* sont des adjectifs verbaux, » et non pas des participes actifs. » En effet, tous ces mots se construisent très-bien avec le verbe *être*, ce que ne fait pas le participe présent. Ainsi on dit, *une étoffe*

approchante *d'une autre*, *des villageois* dépendans *d'une seigneurie*, *une humeur* répugnante *à la mienne*; et en style de palais, *une requête* tendante *à la cassation d'un arrêt*; *des filles* usantes *et* jouissantes *de leurs droits*, parce qu'on peut dire, *ces villageois* sont dépendans *de ma seigneurie*, *votre humeur* est répugnante à *la mienne*, *ces filles* sont usantes *et* jouissantes *de leurs droits*. Mais l'usage ne permet jamais de dire, *cette femme* est craignant *Dieu*, *et* aimant *son mari*.*

II.e Règle. Le participe présent formant toujours une phrase incidente et subordonnée à une autre, doit nécessairement se rapporter au sujet de la phrase principale, quand il n'est pas précédé d'un autre nom.

Je ne puis vous accompagner à la campagne, ayant *des affaires qui demandent ici ma présence*. Combien *voyons-nous de gens qui*, connaissant *le prix du temps*, *le perdent mal-à-propos!*

Mais on s'exprimerait mal, si l'on disait, *ce sont des personnes* entendant *raillerie*; il faut *qui entendent*. Cette faute est très-ordinaire.

Remarque. On ne doit jamais employer deux participes présens dans une même phrase, sans les join-

---

* La raison en est que dans cette phrase les participes *craignant* et *aimant* sont placés immédiatement après le verbe *est*. Mais on peut dire, *cette femme est sage*, *attachée à ses devoirs*, craignant *Dieu et* aimant *son mari*: parce qu'alors *craignant* et *aimant* ne sont pas immédiatement après le verbe *est*.

dre par une conjonction ; comme, *un homme* aimant *et* craignant *Dieu : — les alliés qui ont cru apercevoir quelque changement dans l'opinion*, ne craignant *plus autant la propagation des mauvais principes*, ou du moins espérant *d'en garantir leurs états, se sont décidés à des propositions de paix*. S'il y en a plusieurs de suite, il faut une conjonction avant le dernier. *Vous savez que le temps est un vrai brouillon*, mettant, approchant, éloignant et rendant *toutes choses bonnes et mauvaises, et presque toujours méconnaissables.* M.me DE SÉVIGNÉ.

Ce que les grammairiens nomment *gérondif* n'est autre chose que le participe présent avant lequel on met le mot *en*. Ce mot est quelquefois sous-entendu ; mais, dans ce cas, le gérondif n'en est pas moins facile à reconnaître. C'est un gérondif, toutes les fois qu'on peut y joindre la préposition *en*, sans altérer le sens de la phrase ; comme, *je suis persuadé que*, travaillant *assidûment pendant trois mois, vous ferez de grands progrès dans les mathématiques*. C'est le même sens que si l'on disait, *je suis persuadé qu'*en travaillant, etc. Mais c'est un participe présent, si l'on ne peut y joindre cette préposition sans changer le sens de la phrase, comme, *la plupart des grands du royaume*, jugeant *la seconde croisade contraire au bien de l'état, voulurent en détourner St.-Louis*. La phrase n'offrirait plus le même sens ni la même exactitude, si l'historien avait dit, *la plupart des grands du royaume*, en jugeant, etc.

Les gérondifs* doivent, comme les participes, se rapporter au sujet de la phrase principale.

Remarque. Il est très-aisé de distinguer le participe du gérondif. Le participe se résout toujours par le relatif *qui*, ce que ne fait pas le gérondif.

C'est donc avec bien de l'impropriété que beaucoup de grammairiens, soit anciens, soit nouveaux, appellent *gérondifs* ce que nous nommons *participe présent* et *participe passé*. Nous en prévenons, afin que les personnes qui adoptent sans examen tout ce qu'elles trouvent dans les grammairiens, soient en garde contre une acception qui ne peut donner que de fausses idées.

Remarque. On ne doit mettre le pronom relatif *en*, ni avant un participe présent, ni avant un gérondif. On ne pourrait pas dire, *je vous ai remis mon fils entre les mains*, en *voulant faire quelque chose*

---

* Il faut donc avoir attention de ne pas mettre dans une même période plusieurs gérondifs sous différens rapports. *Celui-ci qui n'était pas assez imprudent pour s'attirer la haine de la noblesse calviniste*, en acceptant *la démission forcée de Jouy-Genlis, la refusa modestement, et apaisa le désordre*, en remontrant *d'un côté aux gens de guerre le danger qu'ils couraient* en déposant, *à la veille d'être assiégés, un homme d'expérience et de qualité*, et en conseillant *de l'autre côté*, etc. Le gérondif, *en déposant*, est ici comme hors d'œuvre, et produit un mauvais effet. J'aurais dit : *celui-ci qui*, etc., *refusa modestement la démission forcée de Genlis, et apaisa le désordre, en remontrant d'un côté aux gens de guerre le danger qu'ils couraient, si, à la veille d'être assiégés, ils déposaient un homme*, etc.

de bon, parce qu'on ne distinguerait pas le relatif *en* de la préposition *en*, et qu'on dirait toute autre chose que ce qu'on veut dire : il faut, *voulant en faire*. Il ne serait pas mieux de dire, *le prince tempère le pouvoir* en en *partageant les fonctions*. Cette répétition choquerait, et, pour l'éviter, on doit tourner différemment la phrase, et dire, *c'est* en *partageant les fonctions du pouvoir*, *qu'un prince* en *tempère la rigueur*.

§. II.

DU PARTICIPE PASSÉ.

Nous avons vu que le participe passé a différentes terminaisons. Ce participe offre de grandes difficultés aux commençans, et même aux personnes qui se croient très-instruites dans la langue française. *Il n'y a en toute la grammaire*, disait Vaugelas, *rien de plus important, et de plus ignoré*. En effet, dans quel cas ce participe doit-il s'accorder en genre et en nombre avec le nom ou pronom auquel il se rapporte? et dans quels cas ne le doit-il pas? Jamais question de grammaire n'a donné lieu à plus de contrariété dans les sentimens. Quelques grammairiens établissent des règles que d'autres combattent et rejettent avec dédain. Ceux-ci admettent des exceptions que ceux-là condamnent et proscrivent. Les doutes de quelques-uns se changent par d'autres en décisions ; et l'on est bien étonné, après avoir lu trente grammairiens, de

n'avoir recueilli d'une lecture immense que des doutes et des incertitudes; tant le choc des opinions a brouillé toutes les idées, et répandu du louche et de l'obscurité sur cette matière.

Il ne s'agit pas ici de l'adjectif verbal qui vient du participe passé : tout le monde convient que, dans tous les cas, il s'accorde en genre et en nombre avec le substantif qu'il accompagne; comme, *une maison achevée, un ouvrage achevé, des ouvrages achevés, des études achevées.* Mais il s'agit de l'accord du participe passé avec le nom ou pronom, sujet ou régime, qui accompagne les temps composés des verbes, soit que ces temps se construisent avec *être*, soit qu'ils se construisent avec *avoir*. Or, dans quelques cas, il ne prend ni genre ni nombre, tandis que, dans d'autres, il prend le genre et le nombre. Ce n'est point dans les anciens grammairiens qu'on doit rechercher des éclaircissemens sur cette matière. MM. Malherbe, Vaugelas, T. Corneille, Ménage, Bouhours et Régnier, ont plutôt proposé des doutes, que donné des décisions. MM. de Port-Royal eux-mêmes n'ont pas porté dans cette matière cet esprit d'analyse qui les distingue par-tout ailleurs. « On voit dans leur grammaire, dit Duclos, que les meilleurs esprits n'ont » une marche ni sûre, ni ferme, quand ils cherchent » la lumière au lieu de la porter. » L'abbé Girard est le premier qui, en adoptant un principe unique, soit parti d'un point fixe; mais il n'a point tiré de ce principe tout le parti qu'il pouvait. L'abbé d'Olivet

ne s'est écarté de l'abbé Girard que parce qu'il a cru voir des variations, selon que les verbes sont actifs, réciproques, ou neutres. Restaut, qui a pris ses règles dans l'abbé Réguier, est un guide peu sûr. Il admet quatre règles et quatre exceptions. MM. Duclos et Condillac sont, sans contestation, les guides les plus sûrs qu'on puisse choisir. C'est d'après eux que nous allons développer cette matière importante, mais en divisant, pour plus de clarté, la règle unique qu'ils donnent, en règles partielles, afin d'en rendre l'application plus facile à tous les cas, et la mettre à la portée de tous les esprits. Nous n'admettrons point d'exceptions, parce que, comme l'observe si bien l'abbé d'Olivet, « moins la grammaire en autorisera, » moins elle aura d'épines, et que rien n'est si capa- » ble que des règles générales, de faire honneur à une » langue savante et polie. »

I.

ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ AVEC LE SUJET.

I.re RÈGLE. Le participe passé, quand il est accompagné du verbe auxiliaire *être*, s'accorde en genre et en nombre avec son sujet.

Les sciences ont *toujours* été protégées *par les gouvernemens éclairés.*

Du temps d'Abraham, les menaces *de Dieu* étaient redoutées *par Pharaon, roi d'Egypte; mais, dans le temps de Moïse, cette* nation *s'était* pervertie. Le

vrai Dieu *n'était plus* connu *en Egypte comme le dieu de tous les peuples de l'univers, mais comme le dieu des Hébreux. Tout était dieu, excepté Dieu lui-même; et* le monde *que Dieu avait fait pour manifester sa puissance, semblait* être devenu *un temple d'idoles.* BOSSUET.

O toi qui qui vois la honte où *je suis descendue*,
Implacable Vénus, *suis-je* assez *confondue?*
Tu ne saurais plus loin porter ta cruauté.
Ton triomphe est parfait, tous tes traits ont porté.

RACINE.

REMARQUE. Dans les temps composés des verbes réfléchis, c'est avec le régime, et non pas avec le sujet, que le participe s'accorde. Dans cette phrase du second exemple, *cette nation s'était pervertie*, le participe ne s'accorde pas avec *cette nation*, mais avec *se*, régime du verbe *pervertir*. Ainsi on ne doit point rapporter à cette règle les temps composés de ces verbes.

II.e RÈGLE. Le participe passé, quand il est accompagné du verbe auxiliaire *avoir*, ne s'accorde jamais avec son sujet.

Les Romains *ont successivement* triomphé des *nations les plus belliqueuses.*

Les Amazones *ont* acquis *de la célébrité.*

Dans ce jeu sanglant, où les peuples *ont* disputé *de l'empire et de la puissance, qui a prévu de plus loin, et qui a su le mieux, ou pousser ou se ména-*

ger, suivant la rencontre, à la fin a eu l'avantage, et a fait servir la fortune même à ses desseins.

BOSSUET.

Tout lassé que j'étais, *ma frayeur* et *mon zèle*
M'ont donné pour courir une force nouvelle.

RACINE.

REMARQUE. Le participe *été* est le seul, dans la langue française, qui ne change jamais. On dit, *il* ou *elle a été*, *ils* ou *elles ont été*. * Il y a des participes qu'on n'emploie jamais au féminin; tels sont, selon la remarque de l'abbé Régnier, *plaint*, *craint* et *fui*. Qui dirait *c'est une femme que j'ai* plainte, *c'est une maladie que j'ai* crainte, *c'est une occasion que j'ai* fuie, obéirait à la grammaire, observe l'abbé d'Olivet; mais il révolterait l'oreille. Dans les deux premiers exemples, le substantif et le participe, ayant absolument la même forme, ne se présentent pas d'abord assez clairement à l'esprit; et, dans le troisième, la chute est si sourde qu'elle n'en est pas supportable. Mais on dit très-bien au masculin pluriel, *les hommes que j'ai plaints*, *les accidens que j'ai craints*, *les dangers que j'ai fuis*. On emploiera même les deux premiers au féminin, pourvu qu'on ait l'art, dit l'abbé d'Olivet, de les placer de manière qu'on ne puisse pas les confondre avec les substantifs. *Elle fut plus crainte qu'aimée*, n'a rien qui choque; aussi ce tour est-il approuvé par Vaugelas. La langue francaise consulte l'oreille plus que les étrangers ne le pensent; elle rejette toute construction qui affecterait désagréa-

blement cet organe, quoique cette construction ne soit pas contraire aux règles.

II.

ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ AVEC SON RÉGIME.

I.re RÈGLE. Le participe passé, quel que soit l'auxiliaire qui l'accompagne, s'accorde toujours avec son régime direct, quand ce régime le précède.

Les personnes que *vous avez* instruites *à dessiner ont parfaitement profité de vos leçons.*

La mort que *Lucrèce s'est* donnée l'*a* immortalisée.

Les villes que *les premiers hommes se sont* bâties *n'ont été qu'un amas de chaumières éparses çà* et *là.*

Je vous cède, ou plutôt, je vous rends une place,
Un sceptre que jadis vos aïeux ont *reçu*
De ce fameux mortel *que* la terre a *conçu.* RACINE.

C'est aux champs que Haller et Gessner ont composé leurs poésies aimables. Et quel état *de la vie ces grands hommes ont-ils* préféré *au nôtre?* quelles mœurs *ont-ils* comparées *aux mœurs champêtres?*
SAINT-LAMBERT.

Mais que vos yeux sur moi *se* sont bien *exercés!*
Qu'ils m'ont vendu bien cher les pleurs *qu'*ils ont *versés!*
De combien de remords *m'*ont-ils rendu la proie!
Je souffre tous les maux *que* j'ai *faits* devant Troie.

Que de peines *je me suis* données *inutilement!*

Nous ne donnerons pas d'autres exemples: ceux-là

suffisent. Nous observerons seulement que le régime placé avant le participe est ordinairement *que*, *me*, *te*, *se*, *le*, *la*, *les*, *nous*, *vous*; mais que c'est quelquefois un substantif joint au pronom *quel*, ou précédé du mot de quantité *que*. On peut le voir par les exemples.

Les anciens grammairiens, parmi lesquels on compte Vaugelas, Régnier, Bouhours, les auteurs de la grammaire de Port-Royal, et beaucoup d'excellens écrivains de leur temps, mettaient deux exceptions à cette règle. Le désir de ramener la langue à des principes plus simples et plus fixes les a fait supprimer depuis long-temps; mais beaucoup de grammairiens étrangers s'en tiennent à cette ancienne pratique, quoiqu'elle soit avec raison généralement abolie.

1.° Ils veulent que le participe passé, quoique précédé de son régime, ne prenne ni genre ni nombre, quand le sujet de la phrase est mis après le participe. En conséquence, on doit dire, selon eux, *la leçon* que *vous ont* donné *vos maîtres*, *les ouvrages* qu'*a* écrit *ce grand homme*; mais c'est à tort. La place du sujet n'influe et ne peut influer sur le rapport du participe avec son régime; peu importe donc qu'il soit mis avant ou après. Le participe, ayant toujours le même rapport, doit s'accorder en genre et en nombre avec ce régime direct; et l'exactitude veut *donnée* dans la première phrase, et *écrits* dans la seconde.

Mais, de leur temps même, cette exception était

contestée; et d'ailleurs les écrivains qui marquaient le plus ne l'admettaient pas. En voici quelques exemples.

Ces yeux *que* n'ont *émus* ni *soupirs*, ni *terreur*. RACINE.

La langue latine qu'*ont* écrite *Cicéron et Virgile, était déjà fort changée du temps de Quintilien, et encore plus du temps d'Aulu-Gelle.*

DESPRÉAUX.

Pauvre Didon, où t'a réduite
De tes maris le triste sort!
L'un, en mourant, cause ta fuite,
L'autre, en fuyant, cause ta mort. CHARPENTIER.

Les tribuns demandèrent à Clodius l'exécution de la parole que *leur avait* donnée le consul Valérius.

Tous les écrivains de ce siècle se sont conformés à la règle de l'accord, sans aucun égard à cette exception : on en trouve une infinité d'exemples dans MM. Voltaire, Marmontel, La Harpe, Saint-Lambert, etc. Nous n'en citerons qu'un seul, pris dans M. l'abbé Delille :

Souvent, je m'en souviens, lorsque les chagrins sombres,
Que de la nuit encor avaient *noircis* les ombres,
Accablaient ma pensée, etc.

REMARQUE. Voltaire néanmoins veut qu'on permette aux poëtes d'admettre ou de rejeter cette exception, selon le besoin. Mais nous pensons que cette indulgence est contraire à l'usage actuel.

Aux différentes autorités que nous avons rappor-

tées, nous en ajouterons une qu'on ne peut que respecter; celle de l'Académie. « Depuis si long-temps » que je suis à portée d'entendre ses leçons, dit » l'abbé d'Olivet, elle m'a paru, toutes les fois que » cette question a été agitée, se déclarer pour le » parti que j'embrasse, c'est-à-dire, contre l'ex- » ception. »

2.° Les mêmes grammairiens veulent que le participe, quoique précédé de son régime, ne prenne ni genre ni nombre, quand ce participe est suivi d'un substantif ou d'un adjectif qui se rapporte à un régime précédent, et qui en fait partie. On doit dire selon eux, *Adam et Eve* que *Dieu avait* créé *innocens*; — *la ville de Londres s'est* rendu *florissante par son commerce.* Mais c'est également à tort, et pour les mêmes raisons que nous avons déjà données. Il faut *créés* dans le premier exemple, et *rendue* dans le second.

Cette exception n'était pas moins contestée que la précédente. Ménage et T. Corneille la rejetaient comme destituée de fondement: aussi les meilleurs auteurs n'y ont-ils eu aucun égard.

Racine a dit,

> De soins plus importans je *l'ai crue agitée.*
> Je *l'ai rendue horrible* à ses yeux inhumains.

On trouve dans l'*Education de la Noblesse : j'aurais voulu éviter de petits détails dans lesquels je suis entré; mais je* les *ai* crus nécessaires *pour former une suite et une liaison.*

Ainsi l'on doit dire, *cette ville qui n'était rien autrefois, le commerce* l'*a* rendue florissante; — *les ennemis* se *sont* rendus maîtres *de la ville*; — *elle* s'*est* rendue la maîtresse.

D'où vient que ces deux exceptions se maintiennent encore dans les pays étrangers, quoique la raison et l'usage les aient, depuis un demi-siècle, proscrites en France? C'est que Restaut y a été pendant longtemps le seul grammairien connu, et que toutes les grammaires y ont été rédigées d'après ses principes; c'est que Girard, d'Olivet, Duclos, Du Marsais, Condillac, n'y sont qu'entre les mains d'un petit nombre de personnes; c'est qu'il est plus commode de suivre une route battue, que d'en frayer une nouvelle. Néanmoins il me semble que Restaut lui-même aurait dû inspirer des doutes.

En effet, voici ce qu'il écrivait en 1730, c'est-à-dire, dans un temps où l'usage n'avait pas fixé la pratique à laquelle on devait se conformer. « Ces deux » exceptions, dit-il, sont fondées sur la prosodie, » c'est-à-dire, sur la précipitation de la prononciation, qui ne permet pas de s'arrêter sur le » participe passif, ni de le séparer du verbe ou du » nom dont il est suivi. Il y a pourtant des cas où » l'on peut faire naturellement un petit repos entre » l'un et l'autre. Il est permis alors de revenir à la » règle générale, et de faire accorder le participe » avec le régime précédent, comme dans ces deux » vers si connus et tant de fois cités.

« Pauvre Didon, où t'a réduite
» De tes maris le triste sort ! »

M. Restaut est donc bien loin de condamner ces deux vers.

« *Mais ces deux exceptions*, continue-t-il, *sont* » *aujourd'hui* fort contestées. Il y a encore plusieurs » bons auteurs qui s'y conforment... D'autres auteurs, » dont l'autorité pour ce qui regarde les difficultés de » notre langue ne peut manquer d'être respectée, sont » d'un sentiment contraire, et prétendent, par des » raisons fondées en principe, sans s'embarrasser de » la raison de la prosodie, que les participes passifs » précédés de leur régime absolu (direct) doivent tou- » jours être déclinables, soit que le nominatif du verbe » soit avant ou après le verbe, soit que le participe » soit suivi ou non d'un nom qui se rapporte au ré- » gime précédent. »

* Quelques grammairiens admettent la seconde exception, quand le nom qui fait partie du régime suit un participe joint à l'auxiliaire *être*, et, en conséquence, ils veulent qu'on dise de préférence, *elle s'est trouvé guérie; les Amazones se sont rendu célèbres; madame s'est trouvé mal ce matin :* mais ils la rejettent, quand ce nom est précédé d'un participe construit avec l'auxiliaire *avoir :* ils décident qu'on doit dire, *je l'ai faite religieuse ; je l'ai trouvée guérie ; je l'ai crue bonne ; je l'ai vue belle.* Mais que le participe soit construit avec l'auxiliaire *être*, ou qu'il le soit avec l'auxiliaire *avoir*, le rapport avec le ré-

gime change-t-il de nature? S'il n'en change pas, comme nous le pensons, il est, dans l'un et l'autre cas, assujetti à la même loi. Il est vrai que ces grammairiens conviennent qu'on peut, sans faire de faute, donner le genre et le nombre au participe construit avec le verbe *être*, quoiqu'il soit suivi d'un adjectif qui fasse partie de son régime. Si on le peut, on le doit, d'après le principe d'unité si fortement recommandé par l'abbé d'Olivet. En conséquence, on doit dire, *elle s'est trouvée guérie; les Amazones se sont rendues célèbres; madame s'est trouvée mal ce matin.*

Nous avons vu, pag. 296, t. I, que *en* est quelquefois régime direct : c'est lorsqu'il remplace un membre de phrase elliptique; ce qui arrive toutes les fois que les noms sont pris dans un sens partitif, parce qu'alors il y a toujours l'ellipse d'un nom qui, avec le complément qui lui est joint par la préposition *de*, forme une idée indivisible dans les vues de l'esprit. Or, *en*, quoiqu'il puisse se rapporter à un féminin ou à un pluriel, est de sa nature masculin et singulier. Par conséquent, lorsqu'il remplace un membre de phrase elliptique, le participe qu'il précède ne doit prendre ni genre ni nombre. Ainsi l'on doit dire, *vous avez plus de richesses que je ne vous* en *ai* donné; *nous avons lu plus de lettres que vous* n'en *avez* écrit; *il a fait plus d'exploits que d'autres n'*en *ont* lu. Ce serait une faute de dire, *données, écrites, lus*, parce que le pronom *en* est régime direct, et qu'il précède le participe.

M. de Wailly blâme avec raison Dom Devienne de soutenir, contre l'abbé d'Olivet, qu'on doit dire: *il a fait plus d'exploits que d'autres n'*en *ont* lus. Chose singulière : Dom Devienne ne veut qu'on construise ainsi la phrase, que parce que le pronom *en* est régime direct, et c'est précisément pour cette raison que le participe *lu* ne doit pas prendre le nombre. En effet, il ne remplace pas *des exploits* seulement, mais encore un mot sous-entendu, qui, n'étant point spécifié, ne saurait avoir de genre. M. de Wailly, au contraire, ne condamne Dom Devienne, que parce que le pronom est toujours régime indirect, ce que nous ne croyons pas exact dans le cas dont il s'agit : néanmoins nous ne le blâmons pas de penser ainsi, parce que, séparant le mot régissant sous-entendu du mot régi, il les considère chacun séparément.

Mais le participe doit prendre le genre et le nombre, quand le pronom *en* est régime indirect, c'est-à-dire, quand il ne fait que remplacer un nom et la préposition *de*; comme, *la faveur* que *j'en ai* reçue; les *guinées* que *j'en ai* reçues. Dans la première phrase, *faveur* est régime direct; et dans la seconde, c'est *guinées*. *En* est régime indirect dans l'une et dans l'autre, étant évidemment mis pour une personne dont on a précédemment parlé.

Remarque. Les anciens grammairiens avaient cherché à établir une autre exception bien singulière : ils voulaient que le participe, quoique précédé de son régime direct, ne prît ni genre ni nombre, lorsque le

sujet était énoncé par le pronom démonstratif *cela*; comme, *les soins que* cela *a exigé*; *les peines que* cela *a donné*. Mais depuis long-temps cette exception ridicule n'est plus en usage.

II.e RÈGLE. Le participe passé ne prend ni genre ni nombre, lorsqu'il n'a point de régime direct; et lorsqu'ayant un régime direct, ce régime se trouve placé après lui.

La lettre dont *je vous ai* parlé *est arrivée à propos.*

La perte et les profits auxquels *il* a participé *sont considérables.*

Les académiciens se sont fait des objections.

Vous avez instruit ces personnes *à dessiner.*

Je me suis donné bien des soins.

Lucrèce s'est donné la mort.

REMARQUE. Dans les deux premiers exemples, les participes ne prennent ni genre ni nombre, parce qu'ils n'ont pas de régime direct. Il y a dans la langue française environ six cents verbes de cette espèce, dont cinq-cent-cinquante se conjuguent dans les temps composés avec l'auxiliaire *avoir*. Ce sont les verbes neutres. Dans les quatre derniers exemples, le participe ne prend ni genre ni nombre, parce que le régime direct le suit.

Il y a des grammairiens qui n'admettent pas cette règle dans les temps composés des verbes réfléchis. Ils prétendent qu'on peut dire, *ils se sont crevés les yeux; Lucrèce s'est donnée la mort; les hommes se sont bâtis des villes.* Mais dans tous ces exemples,

se est régime indirect; il est pour *à eux, à elles;* et le seul régime qui puisse influer se trouve placé après le participe. Ils ne sont fondés que dans cet exemple, *Lucrèce s'est tuée soi-même,* non pour la raison qu'ils en donnent, mais parce que le pronom *se* précède le participe et qu'il est régime direct; si l'on y fait attention, on verra que *se* est le régime essentiel, tandis que *soi-même* n'est qu'une explétive mise pour donner plus de force au discours.

Des grammairiens ont trouvé de la difficulté dans cette phrase, *de la façon que j'ai dit*; ou *que j'ai parlé, on a dû m'entendre.* Mais ils n'ont pas fait attention que le régime direct n'est pas *que :* c'est le mot sous-entendu *chose.* Cette phrase équivaut à celle-ci : *de la façon que j'ai dit les choses,* ou *dont j'ai parlé des choses, on a dû m'entendre.* Le *que* y est purement conjonctif, et le régime y est placé après le participe, et par conséquent ce participe ne doit prendre ni genre ni nombre.

Avant de passer à la règle suivante, nous avons une observation importante à faire : c'est qu'on doit examiner avec soin à quel régime est le pronom qui précède le participe, car il arrive quelquefois qu'avec le même verbe il est tantôt régime direct, et tantôt régime indirect, selon les vues de l'esprit. En voici un exemple : *cette femme s'est* proposée *pour modèle à ses enfans.* Dans cette phrase *se* est régime direct, *cette femme a proposé soi pour*, etc. Mais si l'on dit, *cette femme s'est proposé de montrer la géo-*

graphie à ses enfans, ce n'est plus le même rapport, le régime est indirect ; *cette femme a proposé à soi, de*, etc.

III.e RÈGLE. le participe passé ne prend ni genre ni nombre, ou quand le participe et le verbe auquel il est joint sont employés impersonnellement ; ou quand ce participe est suivi d'un verbe qui régit les noms ou les pronoms qui précèdent.

*Les chaleurs excessives qu'*il a fait *cet été ont causé bien des maladies ; — les grandes pluies qu'*il a fait *en automne nous ont empêché de chasser;—les horreurs qu'*il y a eu *à Paris font frissonner;—quelle fâcheuse aventure vous* est-il arrivé ?

La maison que *j'ai* fait *bâtir ; — les figures* que *vous avez* appris *à dessiner ; — imitez les vertus* que *vous avez* entendu *louer ; — Ce sont les mesures* que *vous m'avez* dit *de prendre ; — la règle* que *j'ai* commencé *à expliquer me paraît d'une grande difficulté ; — elle s'est* laissé *mourir ; — elle s'est* laissé *séduire*. Zaïre s'exprime donc bien, dans Voltaire, quand elle dit,

Ne m'a-t-il pas caché le sang qui *m'a fait* naître.

Cette règle s'observe quand le participe, précédé du verbe *avoir*, est lui-même suivi d'un verbe qui a pour régime les noms qui précèdent ; comme, *les mathématiques* que *vous n'avez pas* voulu que j'étudiasse, *sont une science bien utile et* bien *satisfaisante;—les affaires* que *j'avais* prévu que vous auriez *m'ont tourmenté nuit et jour.*

La raison de cette règle est que le participe, et le verbe dont il est suivi, forment un sens indivisible; en sorte qu'on ne peut faire rapporter le régime au participe, sans que la phrase présente une toute autre idée, ou même une expression fausse et contre le bon usage. Mais il n'en est pas ainsi quand le participe ne forme pas un sens indivisible avec le verbe dont il est suivi : alors il doit prendre le genre et le nombre; comme, *la résolution* que *vous avez* prise *d'aller à la campagne.* C'est pour cette raison que Racine a dit, en parlant de Junie,

> Cette nuit je *l'ai vue* arriver en ces lieux...

que Salomé, sœur d'Hérode, dit dans Crébillon,

> Mazaël, tu *m'as vue* avec inquiétude
> Traîner de mon destin la triste incertitude.

Il faut donc examiner avec le plus grand soin si ce sont les participes, ou les verbes dont ils sont suivis, qui régissent les noms ou les pronoms qui les précèdent, parce que, de-là, dans bien des cas, dépend la construction de la phrase. En voici un exemple. On doit dire, en parlant d'une femme, *je l'aie* vue *peindre*, si l'on parle d'une femme qui peignait; et *je l'ai* vu *peindre*, si l'on parle d'une femme qu'on peignait; parce que la première phrase signifie *j'ai* vu *elle peindre* ou *qui peignait*, au lieu que la seconde signifie, *j'ai* vu *peindre elle*, ou *j'ai* vu *quand on la peignait.*

Les deux exemples suivans éclairciront cette distinction.

Avez-vous entendu chanter la nouvelle ariette ? Je l'ai entendu chanter.	*Avez-vous entendu chanter la nouvelle actrice ? Je l'ai entendue chanter.*

M. Duclos veut qu'on dise, *une personne s'est présentée à la porte, je l'ai* fait *passer; — avec des soins, on aurait sauvé cette personne, ce remède l'a* fait *mourir.* Dans ces phrases, il rapporte le pronom *la* au second verbe. Le verbe *faire* est intransitif dans ce cas-là. Mais il prétend qu'on doit dire, *une personne s'est présentée à la porte, je l'ai* laissée *passer;—avec des soins on aurait sauvé cette personne, on l'a* laissée *mourir.* Il fait rapporter le pronom *la* au participe. Mais il nous semble qu'il vaut mieux s'en tenir à la règle, dans ces phrases, et y considérer le participe et l'infinitif qui le suit, comme ne formant qu'une seule expression *. Pourquoi se faire des difficultés qu'on peut éviter? Notre langue n'en a-t-elle pas assez? D'ailleurs il paraît que l'usage actuel s'est décidé contre le sentiment de M. Duclos; et, dans ce cas, selon lui-même, on doit s'y conformer. « Si un

* Dans toutes ces occasions, l'auxiliaire, le participe et l'infinitif sont des mots inséparables qui ne présentent qu'une idée à l'esprit. Quand on dit, *on les a fait ou laissé mourir, passer, tomber,* on ne veut pas dire simplement, *on les a faits ou laissés qui mouraient, passaient, tombaient;* puisque, selon la pensée, les personnes dont on parle, sont réellement *mortes, passées, tombées.*

» usage contraire, dit-il à cette occasion, s'établissait » par la pluralité des écrivains connus, je regarderais » alors comme une règle l'usage qui serait contraire » à mon sentiment. »

Presque tous les grammairiens citent un exemple qui peut présenter des difficultés aux étrangers, et même aux Français peu instruits des principes de leur langue. Le voici : *Je vous ai rendu tous les services* que *j'ai* pu, que *j'ai* dû, que *j'ai* voulu. La construction de cette phrase n'est point en contradiction avec la règle que nous avons établie : elle y est, au contraire, très-conforme ; car ce ne sont pas les participes *pu*, *dû* et *voulu*, qui régissent le substantif *services*, mais le verbe sous-entendu *rendre*. Cette phrase signifie, *je vous ai rendu tous les services* que *j'ai pu*, que *j'ai dû*, que *j'ai voulu vous* rendre. Si l'on adopte le tour elliptique, c'est qu'il donne plus de rapidité et par conséquent plus de grâce au discours.

Remarque. Les participes *dû* et *voulu* peuvent très-heureusement prendre le genre et le nombre ; on dit, très-bien, *il m'a toujours exactement payé toutes les sommes* qu'*il m'a* dues ; — *il veut fortement toutes les choses* qu'*il a une fois* voulues. Mais l'usage ne permet pas de dire, *toutes les choses* qu'*il a* pues. Ce participe, du moins nous le pensons, est du nombre*

* De ce nombre sont les participes des verbes neutres *vivre*, *demeurer*, etc. On doit dire : les jours qu'il a *vécu*, et non pas *vécus*, parce qu'il y a ellipse dans cette phrase qui est pour *les jours* pen-

de ceux dont l'emploi, au féminin et au pluriel, est contre le bon usage.

Nous n'avons pas besoin de prévenir qu'on doit éviter l'emploi des participes qui formeraient une équivoque; comme, *je les ai* rangés *en ordre*, parlant de papiers. Cette phrase, dit l'abbé Régnier, présente deux sens; elle peut signifier, *c'est moi qui ai pris soin de les mettre en ordre*; ou *je les ai, et ils sont en ordre*. Elle est par conséquent mauvaise. La clarté, ne cessons pas de le répéter, est la principale qualité de notre langue; et comme elle fournit d'autres tours en abondance, observe l'abbé l'Olivet, c'est notre affaire d'en choisir un qui, sans être obscur, soit régulier.

Avant de finir, nous croyons devoir avertir qu'il y a deux erreurs dans Restaut, dont nous n'avons pas eu occasion de parler: comme bien des personnes suivent ce grammairien, il est essentiel qu'elles en soient prévenues. La première, c'est qu'il prétend qu'on doit dire, *le dieu Mercure est un de ceux* que *les anciens ont le plus* multiplié;—*ce jour est un de ceux* qu'*ils*

---

dant lesquels *il a vécu*. Le *que* est ici régime de la préposition *pendant* sous-entendue, et non du participe. Mais il y a des verbes neutres qui ont quelquefois une signification active, tels que *coûter*, *valoir*, etc. Dans ce cas, les participes de ces verbes s'accordent avec le pronom qui les précède. On doit dire : les peines que cette affaire m'a *coutées*, et non *couté*. Les reproches que cette faute vous a *valus* et non *valu*; parce que ces verbes devenant actifs dans ces phrases, doivent suivre la règle des verbes actifs.

ont consacré *aux larmes*. C'est contre l'usage actuel. La seconde, c'est qu'il veut, d'après l'abbé Régnier, que les participes *venu* et *allé*, soient indéclinables, quand, suivis d'un verbe, ils sont précédés d'un pronom en régime : selon lui, on doit dire, *elle nous est* venu *voir*, — *elle lui est* allé *porter de l'argent*, quoiqu'il convienne qu'on doit dire, *elle est* venue *nous voir*,—*elle est* allée *lui porter de l'argent*. C'est une contradiction manifeste. Dans les deux cas, le rapport entre le participe et son sujet est le même, et par conséquent le participe doit toujours prendre le genre et le nombre *.

CHAPITRE VI.

DES PRÉPOSITIONS.

Les prépositions sont des mots qui servent à exprimer ou à désigner les différens rapports que les choses ont les unes aux autres. Les prépositions sont fixes et invariables; elles n'ont ni genre ni nombre. Seules, elles ne forment point de sens. Pour qu'elles signifient

* Il y a encore une remarque à faire sur le participe précédé du pronom *le*.

Le participe passé ne s'accorde point avec le pronom *le*, quoiqu'il en soit précédé, quand ce pronom tient lieu d'un adjectif ou d'un

quelque chose, il faut qu'elles soient suivies d'un régime exprimé ou sous-entendu. Ces mots, comme on le voit, n'ont aucune des propriétés qui conviennent aux noms; mais ils n'en deviennent pas moins, en certaines occasions, de vrais noms substantifs, susceptibles d'articles et de nombre, comme, *le devant de la maison*, — *prendre les devans*, — *le derrière d'une maison*, — *le dedans d'un palais*, — *les dehors de Londres.*

Ce serait une grande perfection dans les langues, si une préposition ne marquait qu'un seul rapport; le discours en serait plus clair. Mais il arrive souvent qu'une même préposition exprime non seulement des rapports différens, mais même des rapports opposés; ce qui est une source de confusion et d'embarras. Par exemple, dans ces phrases, *approchez-vous du feu*, *éloignez-vous du feu*, la préposition *de* exprime, dans la première, un rapport de proximité, et dans la seconde, un rapport d'éloignement.

On peut diviser les prépositions de trois manières, ou par l'expression, ou par la signification, ou par le régime dont elles veulent être suivies.

Divisées par l'expression, elles sont simples ou com-

---

membre de phrase. *Cette ville est moins grande que je ne l'avais* cru. *Le* est ici pour *cela*, puisqu'il se rapporte à l'adjectif grande. *Cette comédie offre plus d'intérêt que je ne me l'étais imaginé.* C'est comme s'il y avait, *cette comédie*, etc.... *que je ne m'étais imaginé* qu'elle en offrît.

posées. Les prépositions simples sont celles qui s'expriment en un seul mot; tels sont, *à*, *de*, *pour*, *sans*, *avec*, etc. Les prépositions composées sont celles qui s'expriment en plusieurs mots; telles sont, *vis-à-vis de*, *à la réserve de*, *à côté de*, etc.

Divisées par la signification, il y en a d'autant de sortes qu'il y a de sortes de rapports.

Divisées par le régime, on en distingue de trois sortes; celles qui ne veulent pas une autre préposition avant le nom qu'elles régissent, comme, *avant vous*, *après lui*, *attendu l'obstacle*, etc.; celles qui veulent la préposition *de* avant le nom, comme, *loin* de *Kensington*, *près* de *Bath*, *hors* de *Londres*, etc.; et celles qui veulent la préposition *à* avant le nom; comme, *jusqu'à Cantorbéri*, *quant à moi*, *par rapport à vous*, etc. Mais il faut observer que, lorsqu'une préposition en a une autre à sa suite, il y a toujours ellipse, une préposition ne pouvant, en aucun cas, en régir une autre.

La première manière de diviser les prépositions nous paraît peu propre à en faire connaître la nature. La seconde nous paraît être celle qui réunit le plus d'avantages, parce qu'elle tient au génie de la langue, et qu'elle contribue à le faire connaître; la troisième donne beaucoup de facilité pour le mécanisme du langage.

Le plan de notre grammaire nous décide pour la seconde; mais comme la troisième ne peut être que

très-utile aux étrangers, nous donnons (*) la liste des prépositions selon cette division.

Nous ne parlerons ici que des prépositions simples parce que celles qu'on nomme composées ne doivent pas, à parler strictement, être considérées comme des prépositions. Il y a alors deux termes unis par la préposition. Le premier est l'antécédent; et le second, le conséquent.

Les rapports qu'expriment les prépositions sont si variés et si nombreux, qu'il serait aussi difficile qu'ennuyeux d'en donner une division exacte. Il faudrait entrer dans des détails très-minutieux, et ce serait perdre son temps à des choses qui ne sont pas d'une utilité réelle. Nous nous bornerons aux principaux rapports, que nous réduirons à huit; savoir, rapports de lieux, d'ordre, d'union, de séparation, d'opposition, de but, de cause et de moyen.

(*) *Table des prépositions divisées par leur régime.*

Quelques prépositions régissent les noms sans le secours d'une autre préposition; quelques autres les régissent à l'aide de la préposition *de*; quatre seulement les régissent avec la préposition *à*.

Les prépositions suivantes les régissent sans préposition.

A, de, dès, avant, devant, derrière, avec, attendu, vu, chez, après, depuis, dans, en, durant, pendant, entre, parmi, environ, vers, devers, envers, selon, suivant, comme, contre, touchant, concernant, à travers, sans, pour, moyennant, nonobstant, excepté, hormis, hors, malgré, outre, par, sur, sous, dessus, dessous, de dessus, de dessous, par dessus, par dessous, par deçà, par delà, à travers, sauf.

Mais celles-ci veulent être suivies de la préposition *de*.

Auprès, près, proche, faute, hors, loin, le long, ensuite, à cause,

Les prépositions qui marquent le lieu, sont,

1.° *Chez. Il est* chez *lui*, — *chacun doit être maître* chez *soi.*

2.° *Dans. Il est* dans *la maison*. — *il se promène* dans *le jardin.*

3.° *Devant. Il est insupportable d'avoir toujours* devant *soi un objet qui ennuie.*

4.° *Derrière. L'ambitieux ne regarde jamais* derrière *lui.*

5.° *Parmi. Que de fous* parmi *les hommes !*

6.° *Sous. La taupe vit* sous *la terre.*

7.° *Sur. Beaucoup d'oiseaux se tiennent* sur *les arbres ; un petit nombre seulement* sur *la terre.*

8.° *Vers. Il se dirige* vers *l'orient*, — *l'aimant se tourne* vers *le nord.*

Celles qui marquent l'ordre, sont,

1.° *Avant. La nouvelle est arrivée* avant *le courrier.*

à l'égard, à l'insu, à l'exception, à moins, à la réserve, à couvert, à l'abri, au deçà, au delà, au dessus, au dessous, au devant, au derrière, autour, aux environs, à l'exclusion, à force, au prix, à raison, vis-à-vis, à l'opposite, au travers, au lieu, au moyen, au péril, au risque, au milieu, à fleur, au niveau, à rez, à côté, à la faveur, aux dépens, en dépit, à la mode.

La plupart de ces prépositions sont composées d'une préposition et d'un nom ; c'est la raison pour laquelle elles veulent la préposition *de* entre les deux noms.

Jusque, *par rapport*, *quant*, sont suivis de la préposition *à* ; *sauf* est quelquefois suivi de cette préposition, mais il ne l'est pas dans tous les cas : on dit, *sauf à eux à se pourvoir*, mais on doit dire, *sauf leur recours.*

2.° *Après. Les personnes vaines n'aiment pas a marcher* après *les autres.*

3.° *Entre. Elle a toujours son enfant* entre *les bras*, — entre *Pâques et la Pentecôte.*

4.° *Depuis.* Depuis *la création jusqu'à nos jours.*

5.° *Dès. Cette rivière est navigable* dès *sa source*; —dès *la plus tendre enfance, on doit s'attacher à ses devoirs.*

Celles qui marquent l'union, sont,

1.° *Avec. Il faut bien connaître les personnes* avec *qui on se lie.*

2.° *Durant.* Durant *la guerre, les peuples, les arts et le commerce souffrent également.*

3.° *Outre. Pour réussir dans le monde, il faut,* outre *des qualités aimables, un grand fonds de complaisance.*

4.° *Pendant. Les plaisirs sont plus variés et plus vifs* pendant *l'hiver; mais valent-ils au fond ceux que l'on goûte à la campagne* pendant *l'été?*

5.° *Suivant. Je me déciderai* suivant *les circonstances.*

6.° *Selon. Le sage se conduit* selon *les maximes de la raison.*

Celles qui marquent la séparation, sont,

1.° *Sans. Une femme peut être aimable* sans *beauté; mais il est bien rare qu'elle le soit* sans *un esprit cultivé avec soin et* sans *un grand fonds de complaisance et d'honnêteté.*

2.° *Hors. Tout est perdu* hors *l'honneur.*

3.° *Excepté.* Excepté *cinq ou six philosophes véritablement éclairés, tous les païens étaient plongés dans l'ignorance*, etc.

4.° *Hormis. Tous sont entrés* hormis *mon frère.*

Celles qui marquent l'opposition, sont,

1.° *Contre. Les rois se sont ligués* contre *le meilleur des peuples.*

2.° *Malgré. Il l'a fait* malgré *moi.*

3.° *Nonobstant. Il a persévéré dans ses desseins,* nonobstant *tout ce qu'on a pu lui dire.*

Celles qui marquent le but, sont,

1.° *Envers. Il est très-charitable* envers *les pauvres.*

2.° *Touchant. Il m'a écrit* touchant *cette affaire.*

3.° *Pour. Autrefois on se sacrifiait* pour *la patrie, on travaillait* pour *la gloire; de nos jours on ne fait rien que* pour *ses intérêts ou* pour *ses plaisirs.*

Celles qui marquent la cause et le moyen, sont,

1.° *Par. Il l'a fléchi* par *ses prières; tout a été créé* par *la parole de Dieu.*

2.° *Moyennant. J'espère réussir* moyennant *votre assistance.*

3.° *Attendu. Ce courrier n'a pu partir*, attendu *les vents contraires.*

Les trois suivantes, *à, en* et *de*, que quelques grammairiens nomment de spécification, sont d'un usage si varié, que nous ne pouvons nous dispenser d'en parler d'une manière plus étendue.

A marque principalement un rapport d'attribution ; comme, *ce livre est* à *moi; j'ai dit ma pensée* à *mon ami ;* à *qui appartient ce jardin?* Mais cette préposition indique aussi, 1.° Le lieu : *je demeure* à *Londres.* 2.° Le but : *je vais* à *la campagne.* 3.° L'ordre : *ils vont deux* à *deux.* 4.° L'état où l'on est : *il est* à *son aise.* 5.° La qualité des choses : *des bas* à *trois fils , de l'or* à *vingt-quatre carats ,* etc. Elle n'est quelquefois qu'une simple explétive , et dans ce cas elle forme des gallicismes dont nous parlerons Ch. XI; comme, *voyons* à qui *l'aura.* Cette préposition s'emploie encore quelquefois pour *selon : cela n'est pas* à *son goût.* Au lieu de *pour : je vous prends* à *témoin.* Pour *avec : ils se sont battus* à *l'épée.* Pour *sur : il mit pied* à *terre.* Pour *jusqu'à :* au *revoir ,* ce qui signifie , *jusqu'au revoir.*

De marque principalement un rapport d'extraction , c'est-à-dire , d'où une chose est tirée, d'où elle vient , d'où elle a pris son nom. C'est la raison pour laquelle nous disons : *une table* de *marbre, un plat* d'*argent , un pont* de *brique et* de *pierre.* Elle marque aussi , 1.° la propriété : *le livre* de *Pierre.* 2.° La qualité : *valeur* de *héros* ou *héroïque ; femme* d'*esprit* ou *spirituelle.* 3.° Le lieu: *sortir* de *Londres ; venir* d'*Espagne.* 4.° L'état : *mourir* de *faim; danser* de *bonne grace.* 5.° Le moyen ou la cause : *vivre* de *fruits et* de *légumes ; sauter* de *joie ,* etc. Cette préposition sert encore à former des façons de parler adverbiales; comme , *de nouveau , de propos délibéré ;*

et dans ce cas elle se prend adverbialement. Cette préposition forme aussi beaucoup de gallicismes.

En marque de même plusieurs rapports, 1.° De lieu : *vivre* en *Angleterre*; *aller* en *France*. 2.° D'état : *être* en *bonne santé* ; *être* en *paix ou* en *guerre* ; *être* en *robe de chambre*. 3.° De cause : *il l'a fait* en *haine de*, etc. *En* et *dans* signifient à peu près la même chose : mais *dans* marque un sens fixe et déterminé ; comme, *la politesse règne plus* dans *la capitale que* dans *les provinces* ; *en*, au contraire, marque un sens vague et indéterminé ; comme, *vivre* en *province*. Mais si l'on spécifie la province, il faut employer *dans*; comme, *vivre* dans *la province d'Yorck*. C'est pour cette raison que, quoiqu'on dise *se donner* en *spectacle*, on ne peut pas dire, *se donner en spectacle funeste*, parce que cet adjectif, *funeste*, restreint et détermine le sens du mot *spectacle*. C'est avec fondement que l'abbé d'Olivet a relevé cette expression échappée à Racine.

Autrefois on mettait *en* avant les noms de villes qui commencent par une voyelle, *en Avignon*, *en Orléans* ; ce serait à présent une faute. *En* ne s'emploie plus qu'avant les noms de grands pays, *en France*, *en Angleterre*, *en Italie*, etc. On disait aussi, *en l'honneur*, *en l'âge*, etc. On dit de nos jours *à l'honneur*, *à l'âge*, etc. L'euphonie a fait prévaloir cet usage. Quelquefois *à* et *en* expriment des sens différens ; en voici un exemple : *M. est à la ville*, veut dire que *M. n'est pas à la campagne* ; mais *M. est*

en *ville*, signifie *M. n'est pas au logis.* On dit aussi, *l'armée est entrée* en *campagne ;* mais on doit dire, *M. est allé* à *la campagne.* Sur ces nuances d'expressions, c'est l'usage qu'il faut consulter ; mais cette connaissance est le seul ouvrage du temps. Par exemple, comment connaître d'une autre manière qu'on doit employer *à*, quand il s'agit de demeure dans une ville, comme, *il demeure à Paris ;* mais qu'il est mieux d'employer *dans*, quand il s'agit de toute autre chose que la demeure ; comme, *il y a plus d'un million d'âmes* dans *Paris.*

En se joint quelquefois à des verbes, et en change la signification. Nous en citerons quelques exemples.

Je m'en prendrai *à vous, si l'affaire ne réussit pas.*

Ce qui signifie, je vous imputerai le mauvais succès, etc.

On en était venu *si avant, qu'il fallait vaincre ou mourir.*

C'est-à-dire, les choses étaient si engagées, qu'il, etc.

En lui faisant ce présent, il lui a dit qu'il ne s'en tiendrait *pas ou qu'il* n'en demeurerait *pas là.*

Ce qui signifie qu'il ferait quelque chose de plus.

Les gens qui se noient se prennent *à tout ce qu'ils trouvent.*

C'est-à-dire, s'attachent à tout ce qu'ils trouvent.

Ils étaient venus *jusqu'au bois qui borde le grand chemin*, etc.

Venir dans cette phrase ne marque que le lieu.

Se tenir et *demeurer*, sans *en*, signifient toute autre chose.

Il se tient *à la corde, aux branches*, etc. *Il demeure là*, c'est-à-dire, en cet endroit.

En forme souvent des gallicismes, et alors il est ordinairement une simple explétive, comme, *ils* en sont venus *aux mains*, *il* s'en va *partir*, *il* s'en retourne *à Lyon.*

Nous avons dit que les prépositions avaient toujours un régime exprimé ou sous-entendu, c'est en quoi elles diffèrent des adverbes. Il est très-essentiel de ne pas confondre les prépositions et les adverbes. Un mot est préposition, quand il ne présente un sens complet qu'à l'aide d'un régime sous-entendu, que l'esprit supplée aisément.

Dans ces phrases, *que fit-on après? il demeure loin, il ne s'est rien fait depuis*, ces mots *après*, *loin* et *depuis*, sont de véritables prépositions, parce que *cela* est sous-entendu dans la première phrase, *d'ici* dans la seconde, et *cette chose* dans la troisième. Mais dans cette phrase, *n'allez pas si avant*, ce mot *avant* est adverbe, parce qu'il ne peut être suivi d'un régime.

Il y a la même différence entre *autour* et *alentour*. *Autour* est une préposition qui ne présente un sens complet qu'à l'aide d'un régime; comme *tous les grands du royaume étaient* autour *du trône*. *Alentour* n'est qu'un adverbe qui ne saurait avoir de régime; comme, *le roi était sur son trône, et tous les grands du royaume étaient* alentour.

La même observation a lieu pour *avant* et *auparavant*. *Avant* peut être suivi d'un régime, et l'est ordinairement; comme, *je ne partirai pas* avant *Pâques*. *Auparavant* ne peut jamais être suivi d'un régime; comme, *on dit que vous partez bientôt, mais venez nous voir* auparavant. On ne dit guère plus *avant que de*, mais *avant de*; comme, *venez*

nous voir avant de partir. Avant que de partir paraît être contre l'usage actuel, qui le rejette, même en poésie, comme trop prosaïque. *Avant que partir* est un barbarisme. On trouve néanmoins cette expression dans Racine; mais elle était autorisée de son temps. La conjonction *avant que* ne veut plus être suivie que du subjonctif, comme, *cela arrivera* avant qu'il soit *peu*.

L'abbé d'Olivet observe qu'on doit toujours dire en prose *avant que de*, et que les prosateurs de son temps, qui, à l'imitation des poëtes, se permettaient d'écrire *avant de*, se pressaient un peu trop; mais ces prosateurs dont il se plaint ont fixé l'usage.

Remarque. Il y a des grammairiens qui prétendent que ces mots *avant, auparavant, alentour*, etc., ne sont pas des adverbes, mais qu'ils sont de vraies prépositions dont le complément est sous-entendu, et qu'il est aisé de connaître en faisant disparaître l'ellipse. Nous convenons que c'est très-possible dans certaines phrases qu'ils citent; mais l'est-ce également dans toutes? Et quand cela serait, quel avantage en reviendrait-il? Aucun, puisqu'on ne pourrait pas construire différemment les phrases. Continuons donc, avec l'Académie, à considérer ces mots comme adverbes dans ces sortes de phrases : *il entre assez* avant *dans le bois*; *bien* avant *dans l'hiver*; *gravez cela bien* avant *dans votre mémoire*; *je l'en avais averti long-temps* auparavant; *les échos d'*alentour. L'Académie observe que l'adverbe *avant* ne s'emploie

d'ordinaire qu'avec ces autres adverbes, *si*, *bien*, *trop*, *plus*, *assez*, *fort*, et qu'il sert à marquer mouvement ou progrès.

Les étrangers, et même beaucoup de Français, confondent souvent l'adjectif *prêt à* et la préposition *près de*. *Prêt à*, signifie *disposé à*; comme, *je suis* prêt à *faire tout ce qu'il vous plaira*. *Près de*, est une préposition de temps, qui désigne un temps proche, et qui ne doit s'employer que pour *sur le point de*; comme, *mon ouvrage est* près d'*être fini*; *il est* près de *tomber*. C'est donc à tort que Racine a dit :

> *Près* d'imposer silence à ce bruit imposteur,
> Achille en veut connaître et confondre l'auteur.

On fait la même faute relativement à ces prépositions *au travers* et *à travers*. *Au travers* est suivi de la préposition *de*; comme, *il se fit jour* au travers des *ennemis*. *A travers* n'en est pas suivi; comme, *il se fit jour* à travers les *ennemis*.

Il y a des prépositions qui en régissent d'autres, à l'aide de l'ellipse. Ce sont *de*, *excepté*, *hors* pris dans le sens d'*excepté*, *pour*, *jusque*, *par*. La préposition *de* régit *après*, *avec*, *en*, *entre*, *chez* et *par*. On dit : *je parle* d'après *une bonne autorité*; *la partie* d'en *haut*, d'en *bas* : *il n'est pas toujours aisé de distinguer ses amis* d'avec *ceux qui ne le sont pas*; *il y en a peu* d'entre *eux*; *je viens* de chez *lui*; *de* par *le roi*.

Excepté et *hors*, pris dans le sens de cette préposition, peuvent régir presque toutes les autres,

comme, *j'ai joué contre tout le monde*, excepté contre *vous*, hors avec *vous*, etc. : dans ce sens *hors* ne prend point *de* ; hors *cela*, hors *cet article*.

Pour régit *après*, *dans* ; comme, *ce sera* pour après *le dîner* ; *c'est* pour dans *quinze jours*. Nous pensons qu'il vaut mieux dans ce cas employer un autre tour.

Jusque peut se combiner avec *à*, *par*, *en*, *dans*, *sur* et *sous* ; comme, jusqu'à *demain*, jusque par *delà les monts*, jusque sur *le toît*, jusqu'en *Laponie*, etc.

Par régit *chez*, *dessus*, *dessous*, *devant*, *derrière*, *deçà*, *delà* ; comme, *passez* par chez *moi* ; *il en a* par dessus *la tête* ; *être* par delà *les mers*, par deçà *les monts*, etc. Toutes ces expressions sont en général du style au moins familier, et nous croyons qu'on doit éviter de les employer. Il est mieux et plus simple de dire, *passez* chez *moi* ; *il est* au delà *des mers* ; *il vit* en deçà *des monts*.

A ces observations, nous en ajouterons trois autres. 1.° On a mis au rang des prépositions ces mots* *voici* et *voilà*, formés de l'impératif du verbe *voir*, et des adverbes *ci* et *là*. Ces prépositions sont les seu-

---

* On dit *voici*, de ce dont on va parler ; et *voilà*, de ce dont on a déjà parlé.

C'est le sincère aveu que je voulais vous faire :
Voilà tous mes forfaits : en *voici* le salaire.
(Brit. act. IV, sc. II.)

les qui puissent avoir pour régime un pronom personnel, et en être précédées; comme, *me voici*, *te voilà*, *la voici*, *en voilà*, *nous voici*, *vous voilà*. Ce sont tout autant de gallicismes. 2.° Quoique *pendant* et *durant* signifient la même chose, ils ne s'emploient pas toujours indifféremment l'un pour l'autre. *Durant* marque une durée continue, *pendant*, une durée d'époque et bornée. Ainsi on doit dire, *les ennemis se sont cantonnés* durant *l'hiver*, s'ils ont mis tout l'hiver à se cantonner; et, *les ennemis se sont cantonnés* pendant *l'hiver*, s'ils n'ont employé à cette opération qu'une partie de l'hiver. 3.° On ne devrait employer *devant* que pour signifier *en présence*, *vis-à-vis*; comme, *ils ont paru* devant *le juge*, *il loge* devant *l'église*; et *avant*, que pour marquer un rapport de priorité de temps et d'ordre; comme, *il est arrivé* avant *moi*, *l'article se met* avant *le nom*. Cependant presque tous les grammairiens, et l'Académie elle-même, se servent de *devant* pour marquer priorité d'ordre : ils disent tous, *l'article se met* devant *le nom*. Nous pensons que cette acception n'est pas exacte, mais qu'on peut s'en servir, puisque l'Académie l'emploie à chaque page de son dictionnaire.

Règle. Un nom peut être régi par deux prépositions, pourvu que ces prépositions ne veuillent pas différens régimes.

On dira : *un homme qui écrit selon les circonstances*, pour ou contre un parti, *est un homme bien*

méprisable. Mais on s'exprimerait mal si l'on disait : *celui qui écrit, selon les circonstances*, en faveur et contre un parti, *est*, etc. On s'exprimerait mal, parce que *en faveur* doit être suivi de la préposition *de*, tandis que *contre* ne veut pas de préposition à sa suite.

Il ne nous reste plus, pour faire connaître à fond tout ce qui regarde les prépositions, qu'à parler de leur usage avec l'article, de leur répétition et de leur place.

I.

USAGE DE L'ARTICLE AVEC LES PRÉPOSITIONS.

Les prépositions, comme nous l'avons dit, ont nécessairement à leur suite, et sous leur régime, d'autres mots qui en sont le complément, et qui développent le sens en entier. Quelques-unes de ces prépositions veulent que leur complément soit précédé de l'article; d'autres ne le veulent pas à leur suite : il y en a enfin qui tantôt le veulent, et tantôt ne le veulent pas après elles. Cette admission et cette exclusion dépendent, conformément au principe général que nous avons établi *p.* 209, *t. I*, de la détermination ou de l'indétermination des noms.

I.re RÈGLE. Ces vingt prépositions, *avant, après, chez, dans, depuis, devant, derrière, durant, envers, excepté, hors, hormis, nonobstant, parmi, pendant, selon, sous, suivant, touchant, vers*, veulent l'article avant leur complément.

Mais Borée apporta *dans les ombres* paisibles,
Ces atomes perçans, ces frimas invisibles,
Que lui-même entassa *sous le pôle étoilé.*

SAINT-LAMBERT.

Dans l'homme, *le plaisir et la douleur physiques ne sont que la moindre partie de ses peines et de ses plaisirs.* BUFFON.

Tantôt *dans le silence*, et tantôt à grand bruit;
A la clarté des cieux, *dans l'ombre* de la nuit,
Chez l'ennemi surpris portant partout la guerre,
Du sang des assiégeans son bras couvrit la terre.

VOLTAIRE.

REMARQUE. Sous les régimes de ces prépositions l'article n'abandonne que les noms qui, étant déterminés par eux-mêmes, n'ont pas besoin que cette détermination soit annoncée par l'article; comme, *chez vous*, *dans Paris*, *sous Henri IV*.

II.e RÈGLE. Un nom sous le régime de la préposition *en* est très-rarement précédé de l'article.

On dit : *être* en *place; pêcher* en *eau trouble; cette affaire a été discutée* en *plein parlement; cette femme est* en *puissance de mari ; il est* en *passe de réussir; il agit* en *roi qui veut le bien.* Nous avons dit *très-rarement*, parce que *en* souffre l'article avant le nom au singulier qui commence par une voyelle ou une *h* muette. On dit très-bien : *je l'ai fait* en *l'absence d'un tel.* On s'en sert aussi dans quelques phrases consacrées par un long usage; comme, en la *présence de Dieu; ce procès a été jugé* en la *grand'chambre;*

président en la *chambre des comptes*, etc. Mais l'Académie observe que cette préposition n'est jamais suivie immédiatement de l'article pluriel *les*.

III.e Règle. Ces onze prépositions, *à*, *de*, *avec*, *contre*, *entre*, *malgré*, *outre*, *par*, *pour*, *sans*, *sur*, tantôt veulent et tantôt ne veulent pas l'article avant le nom qui leur sert de complément.

Jouer sur le velours.

Être sur pied.

Saint-Paul veut de la subordination entre la femme et le mari.

Un peu de façon ne gâte rien entre mari *et* femme.

Sans les passions, *ou serait le mérite.*

Vivre sans passions, *c'est vivre* sans plaisirs *et* sans peines.

Ce paquet est venu par le messager.

Il ne va que par sauts *et* par bonds.

II.

RÉPÉTITION DES PRÉPOSITIONS.

I.re Règle. On doit répéter la préposition *de* avant tous les noms en régime, toutes les fois qu'il y en a plusieurs.

Voyons qui l'emportera de *vous ou* de *moi.*

Elle a de *la beauté*, de *l'esprit*, des *grâces et* de *l'honnêteté.*

Eh! que vois-je par-tout? la terre n'est couverte
Que *de* palais détruits, *de* trônes renversés,
Que *de* lauriers flétris, que *de* sceptres brisés.

Racine fils.

Remarque. Les prépositions *à* et *en*, ainsi que la plupart des prépositions monosyllabiques, sont-elles,

comme l'assurent quelques grammairiens, assujetties à la même règle? Nous pensons qu'il est mieux, en général, de les répéter, à moins que la synonymie des mots ne soit très-marquée. Ainsi la répétition de *à* est nécessaire dans cet exemple :

> Je l'apporte en naissant, elle est écrite en moi,
> Cette loi qui m'instruit de tout ce que je dois
> *A* mon père, *à* mon fils, *à* ma femme, *à* moi-même.
>
> RACINE fils.

L'oreille ne serait pas satisfaite si la préposition *en* n'était pas répétée dans cette phrase.

On trouve les mêmes idées et les mêmes préjugés en *Europe*, en *Asie*, en *Afrique*, *et jusqu'*en *Amérique.*

La répétition de *sans* n'est pas moins nécessaire dans ces vers,

> Un misérable peuple égaré dans les bois,
> *Sans* maîtres, *sans* états, *sans* villes et *sans lois.*
>
> RACINE fils.

Mais nous avons trouvé des exemples contraires pour *à* et pour *sans*. Nous ne nous souvenons pas d'en avoir vu pour *en*.

II.e RÈGLE. On doit ordinairement répéter les prépositions avant les mots qui signifient des choses tout-à-fait différentes.

Rien n'est moins selon *Dieu et* selon *le monde que d'appuyer par d'ennuyeux sermens tout ce qu'on dit dans la conversation :*

Mais on ne les répète pas ordinairement avant les mots à peu près synonymes.

Un jeune homme doit parler avec *beaucoup de discrétion et de retenue ; — il perd sa jeunesse* dans *la mollesse et la vo-*

— tous les sentimens excessifs sont sujets à se relâcher et à se démentir dans la pratique.

lupté ; notre loi ne condamne personne sans l'avoir entendu et examiné.

III.

PLACE DES PRÉPOSITIONS.

Les prépositions n'ont pas une place fixe dans la langue française. Comme dans la langue latine, tout mot seulement gouverné par une préposition se met tantôt au commencement, tantôt à la fin, quelquefois même au milieu des phrases. Ce mot exprime ordinairement une circonstance d'un autre mot, et le modifie. Il doit être placé, en conséquence, de manière qu'on ne puisse pas se méprendre sur le rapport qu'on a eu en vue, et qu'il marque; c'est la netteté du sens qui l'exige; mais s'il y a de la clarté dans la phrase, quelque place qu'on lui donne, c'est alors l'oreille qui doit en décider.

Règle. Les prépositions qui, avec leur régime, expriment une circonstance, doivent ordinairement être rapprochées, autant qu'il est possible, du mot dont elles expriment cette circonstance.

La plupart des personnes se conduisent plus par habitude que par réflexion : voilà pourquoi on voit tant de gens qui, avec beaucoup d'esprit, *commettent de très-grandes fautes. — J'ai envoyé* à la poste *les lettres que vous avez écrites.—Croyez-vous pouvoir ramener* par la douceur *ces esprits égarés?*

Qu'on change dans ces phrases la place des prépositions, il y aura équivoque. Aussi Bouhours a-t-il trouvé de l'équivoque dans cette phrase, *il faut tâcher qu'ils placent tout ce qu'ils entendent dire dans leurs cartes*; parce qu'il semble que ces mots, *dans leurs cartes*, se rapportent à *entendent dire*, et non pas à *qu'ils placent* : et c'est ce qu'on éviterait en disant, *il faut tâcher qu'ils placent dans leurs cartes tout ce*, etc.

CHAPITRE VII.

DE L'ADVERBE.

L'ADVERBE est un mot qui modifie la signification d'un autre mot, ou qui exprime une circonstance. Ce mot signifie *joint au verbe*; et on le nomme ainsi de l'usage le plus fréquent qu'on en fait, qui est celui de modifier le verbe ; « ce qui n'empêche pas, dit Du » Marsais, qu'il n'y ait des adverbes qui se rapportent aussi au nom adjectif, au participe, et à des » noms qualificatifs. » Si l'on dit, *cet enfant parle distinctement*, le mot *distinctement* fait entendre que cet enfant parle d'une manière plutôt que d'une autre : et dans cette phrase, *c'est une femme extrêmement sage et fort aimable*, ces mots *extrêmement* et *fort* modifient les qualités qu'on lui attribue, et les élèvent au plus haut degré.

Remarque. L'adverbe ne peut modifier qu'une qualité, parce qu'il n'y a qu'une qualité qui soit susceptible de plus et de moins. Ainsi, lorsqu'on dit qu'il modifie un verbe, on doit entendre qu'il modifie la qualité ou l'attribut renfermé dans le verbe. Dans cette phrase, *Pierre dort profondément*, l'adverbe *profondément* modifie l'attribut *dormant*, que le verbe *est* affirme de *Pierre*.

* L'adverbe est une expression abrégée qui équivaut à une préposition et à son complément. Par exemple, *sagement* vaut autant que *avec sagesse*. Ainsi tout mot qui peut être rendu par une préposition et un nom est un adverbe. « Puisque l'adverbe, » dit Du Marsais, emporte avec lui la valeur d'une » préposition, et que chaque préposition marque une » espèce de manière d'être, une sorte de modification dont le mot qui suit la préposition fait une application particulière; il est évident que l'adverbe » doit ajouter quelque modification ou quelque circonstance à l'action que le verbe signifie. Par exemple, *il a été reçu avec politesse* ou *poliment*. »

L'adverbe, comme la préposition, ne prend ni genre ni nombre. Voilà en quoi ces mots se ressemblent à l'extérieur; mais ils diffèrent en ce que la préposition est toujours suivie d'un régime exprimé ou sous-entendu, et que l'adverbe ne peut en aucun cas en être accompagné. Aussi l'adverbe présente-t-il un sens complet de lui-même, au lieu que la préposition fait toujours attendre quelque chose. Si l'on dit,

il s'est conduit avec, ou *par*, ou *sans*, l'esprit est nécessairement en suspens; il attend un complément qui détermine le sens vague de la préposition : mais dit-on, *il s'est conduit prudemment*, l'esprit est satisfait; il a une idée complète. Comme le même mot peut être préposition et adverbe, voilà la marque à laquelle on reconnaîtra l'emploi qu'on en fait : ce qui s'éclaircira par des exemples.

PRÉPOSITIONS.	ADVERBES.
Il est arrivé avant les autres.	*N'allez pas* si avant.
J'ai cherché inutilement dessus et dessous le lit.	*Voyez sur la table, cherchez* dessus et dessous.
Il passa par dehors la ville.	*Il est* dehors : *cela avance trop* en dehors.
Il passa par dedans la ville.	*Un bâtiment doit être commode* en dedans.
Ils fuyaient sans regarder derrière eux.	*Qu'importe que cela soit* devant *ou* derrière.

Il y a des grammairiens qui ne conviennent pas que les mots de la seconde colonne soient des adverbes; ils n'y voient que des prépositions dans lesquelles on fait usage de l'ellipse. Ils peuvent avoir raison; mais peu importe, puisqu'il ne s'agit ici que de leur forme extérieure. Aussi l'Académie les compte-t-elle, sous cette forme, au nombre des adverbes.

Nous avons plusieurs fois observé que, dans notre langue, les mots changent quelquefois de nature. Les adverbes nous en offrent deux nouvelles preuves. 1.° Des adjectifs deviennent de véritables adverbes,

quand, ne se rapportant à aucun substantif, ils perdent leur nature de qualificatifs, et qu'ils ne figurent dans les phrases que pour modifier un verbe auquel ils sont joints, ou en exprimer une circonstance; comme, *il sent* bon, *il chante* juste, *elle chante* faux, *elle se trouve* mal, *ils ne voient pas* clair; *elle sent* mauvais, *elle reste* court, etc. Ces mots, *bon*, *juste*, *mal*, *clair*, *mauvais*, *court*, sont de véritables adverbes. 2.° Il y a aussi des adverbes qui, en certaines occasions, deviennent de vrais noms substantifs, susceptibles d'articles et de nombres: ce sont, *devant*, *derrière*, *dessus*, *dessous*, *dedans*, *dehors*. On dit: le devant *de la porte*, *prendre* les devans; *être* au dessus *de ses affaires*; *avoir du* dessous; le dedans, le derrière *d'une maison*; les dehors *d'une ville*.

Nous avons dit que l'adverbe n'était jamais suivi d'un régime. On doit excepter quinze adverbes de manière, savoir, *dépendamment*, *indépendamment*, *différemment*, qui prennent la préposition *de*, et *convenablement*, *conformément*, *préférablement*, *privativement*, *proportionnément*, *antérieurement*, *conséquemment*, *inférieurement*, *postérieurement*, *supérieurement*, *exclusivement* et *relativement*, qui peuvent être suivis de la préposition *à*; comme, *les rois doivent agir* différemment des *particuliers*; *c'est* relativement à *vous*. La raison en est que l'usage leur a conservé le régime de l'adjectif dont ils sont formés.

Nous traiterons de l'adverbe en deux articles. Le premier aura pour objet les différentes espèces qu'on

en distingue ; et le second, la place qu'ils doivent occuper dans le discours.

ARTICLE PREMIER.

DES DIFFÉRENTES ESPÈCES D'ADVERBES.

On peut diviser les adverbes, ou par l'expression, ou par la signification. Divisés par l'expression, ils sont simples ou composés. Les adverbes simples sont ceux qui s'expriment en un seul mot ; les adverbes composés sont ceux qui s'expriment en plusieurs mots. Cette division est trop vague pour être adoptée. D'ailleurs les adverbes composés sont moins des adverbes que des expressions adverbiales. Divisés par la signification, on en distingue de *négation*, d'*affirmation*, de *doute*, de *manière*, d'*ordre* ou de *rang*, de *lieu* et de *distance*, de *temps*, de *quantité* et de *comparaison*.

Pour mettre plus d'ordre dans cette matière, nous la diviserons en trois paragraphes. Le premier comprendra les adverbes de négation, d'affirmation et de doute : il est si important d'être fixé sur l'emploi des négatives, qu'il n'est pas hors de propos d'en traiter séparément. Le deuxième comprendra seulement les adverbes de manière, dont il est si essentiel de connaître la formation. Le troisième, enfin, renfermera toutes les autres sortes d'adverbes.

§. Ier.

DES ADVERBES DE NÉGATION, D'AFFIRMATION ET DE DOUTE.

Nous mettons au rang des adverbes les mots qui expriment l'affirmation, la négation et le doute, tandis que quelques grammairiens les classent parmi les conjonctions, et que quelques autres les nomment des particules. Nous pensons qu'il est indifférent de les nommer adverbes, conjonctions ou particules. Ce qu'il est essentiel de connaître, c'est la manière de les employer.

Les adverbes d'affirmation sont, *certes*, *oui*, *volontiers*, *soit*, etc.; comme, *puisqu'il faut vaincre ou périr*, certes, *nous n'avons pas à balancer*; oui, *c'est mon nom; le voulez-vous?* volontiers, soit. *Certes* était d'un plus grand usage autrefois qu'il ne l'est de nos jours.

Il n'y a qu'un seul adverbe de doute, c'est *peut-être*; comme *Paris est* peut-être *la ville du monde où l'on raffine le plus sur le plaisir; mais c'est* peut-être *aussi celle où l'on mène la vie la plus dure.* Quelques grammairiens y ajoutent *probablement* et *vraisemblablement*; mais nous les classons parmi les adverbes de manière.

Les adverbes de négation sont, *non*, *ne*, *ne pas*, *ne point*, *nullement*, *point du tout*, *nulle part*; comme, *en voulez-vous?* non; — n'*en voulez-vous* pas? non; — *il* n'*ose.*

On voit par ces exemples que la négative *ne* marche tantôt accompagnée de *pas* ou *point*, et tantôt seule.

* Des grammairiens, et Du Marsais lui-même, ne regardent pas ces mots comme des adverbes ; ils n'y voient point de prépositions et de complémens; ils les appellent des particules, quoiqu'ils en parlent dans le chapitre des adverbes. Le nom est indifférent, pourvu que par le nom *particule* ils n'entendent pas une partie distincte d'oraison. L'abbé Girard, avec toute sa métaphysique, n'a pu établir son système sur des bases solides : aussi n'a-t-il été suivi par aucun grammairien de nom. Le mot *particule*, assez abusivement employé en grammaire, ne signifie que *petite partie*, *un monosyllabe*. Aussi l'Académie le définit-elle « une petite partie du discours, laquelle est ordinai- » rement d'une syllabe, et doit être rappelée à une » des parties d'oraison. » C'est, disent quelques grammairiens, ce qu'il y a de plus difficile dans les langues. « Oui, sans doute, répond Duclos, pour ceux » qui ne veulent ou ne peuvent définir les mots par » leur nature, se contentent de renfermer, sous » une même dénomination, des choses de nature fort » différente. *Particule* ne signifiant que *petite par-* » *tie*, il n'y a pas de partie d'oraison à laquelle on ne » pût quelquefois l'appliquer. »

Remarque. Nous avons déjà eu et nous aurons encore occasion d'observer que le grand nombre de petits mots qui, en français, entrent dans la con-

struction des phrases, embarrasse souvent le discours, et lui ôte de son énergie. Nous en trouvons une nouvelle preuve dans la division des négatives en deux mots; division qui empêche que, dans les oppositions, nous ne puissions trancher les idées les unes par les autres. Nous sommes forcés par le génie de notre langue de ne marquer ces oppositions qu'en masse; dans bien des cas, nous ne pouvons les exprimer chacune séparément, comme on le fait dans les langues dont les négatives sont en seul mot. Nous nous exprimerions très-mal, si nous disions, à la manière des Latins, *voici un citoyen digne de foi, s'il en fut jamais, Lucullus, qui* ne *dit* pas *qu'il croit, mais qu'il sait;* pas *qu'il a ouï dire, mais qu'il a vu;* pas *qu'il a été présent, mais qu'il a fait lui-même* * On n'y tiendrait pas : ce choc, ce cliquetis de petits mots rendrait la phrase aussi traînante que désagréable à l'oreille. Nous devons dire, pour nous bien exprimer, *voici... Lucullus, qui ne dit point je crois, j'ai ouï dire; j'étais présent, mais je sais, j'ai vu; c'est moi qui l'ai fait.* Le tour latin a plus de précision dans les idées, puisque chaque opposition particulière est spécifiée par la place qu'occupent les idées qui contrastent les unes avec les autres, avantage que n'a pas le tour français.

---

* *Adest vir summâ auctoritate et fide, Lucullus, qui ait se non opinari sed scire, non audivisse sed vidisse, non adfuisse sed egisse.*

USAGE DE LA NÉGATIVE *ne*.

Rien de plus difficile à bien traiter que l'usage de la négative *ne*. Peu de grammairiens y ont donné tous les soins que son importance mérite. Bauzée est celui de tous qui en a le mieux parlé; mais comme la clarté n'est pas l'appanage de ce grammairien, sa dissertation n'a pas eu le degré d'utilité qu'on devait naturellement en attendre. Il s'est rendu inintelligible aux trois quarts et demi de ses lecteurs, et il a rebuté les autres par un tas d'inutilités. Nous profiterons de son travail, mais nous traiterons la question d'après l'Académie.

La négation s'exprime en français ou par *ne* seul, ou par *ne* accompagné de *pas* ou *point*. Sur quoi l'Académie a examiné quatre questions: la première, quelle est la place de ces négations? la seconde, quand est-ce qu'on doit se servir de *pas* plutôt que de *point*, et réciproquement? la troisième, quand peut-on les supprimer l'un et l'autre? la quatrième, enfin, quand le doit-on?

Comme cette matière est très-importante, nous la traiterons d'après ce plan; mais auparavant nous devons détruire un préjugé où sont les étrangers, et peut-être bien des Français, que deux négations dans notre langue valent une affirmation. Tout fraîchement sevrés des écoles, ils adoptent cette idée dont ils sont pleins, parce qu'elle est vraie dans la langue latine, et la transportent sans réflexion dans la nôtre.

Vaugelas, qui est le premier qui ait véritablement connu le génie de notre langue, a fortement combattu cette notion absurde, dans son excellent livre des *Remarques*. L'Académie a approuvé cette décision. Aussi lit-on, dans la dernière édition de son dictionnaire, *en français, deux négations n'ont pas la force d'affirmer comme en latin où deux négations valent une affirmation.*

I.re QUESTION. Quelle est la place des négatives?

Ne, dans tous les cas, se place avant le verbe, et avant le pronom en régime s'il y en a de joint au verbe; comme, *vous ne dites pas; vous ne le pensez pas; vous n'observez pas.* La place de *pas* ou *point* varie. Lorsque le verbe est à l'infinitif, on les place indifféremment avant ou après le verbe : en cela on consulte l'oreille, et peut-être même qu'on ne se décide que d'après l'intention de donner plus ou moins de force à l'expression. On dit, *pour ne point voir*, ou *pour ne voir pas*, A l'impératif, il se place toujours après les verbes. *Ne jouez pas, ne badinez point.* Dans les autres modes, les temps sont simples ou composés. Dans les temps simples, *pas* et *point* se placent après les verbes. *Il ne parle pas, ne parle-t-il pas?*

N'allez pas au grand jour offrir un ermitage :
Ne cachez point un temple au fond d'un bois sauvage.

M. l'abbé DELILLE.

Dans les temps composés, ils se placent entre l'auxi-

liaire et le participe. On dit, *il n'a pas parlé; n'a-t-il pas parlé?*

II.e QUESTION. Quand *pas* ou *point* sont-ils préférables l'un à l'autre?

Pour résoudre cette question, il faut connaître quelle est la force de ces deux mots. Leur emploi, dans bien des cas, dépend des vues de l'esprit. *Point* nie plus fortement que *pas*; *point* indique quelque chose de permanent: *il ne lit point, il ne joue point,* signifient, *il ne lit jamais, il ne joue jamais. Point* marque donc une habitude. *Pas* annonce quelque chose d'accidentel et de passager: *il ne lit pas, il ne joue pas*, signifient, *il ne lit pas présentement, il ne joue pas dans le moment. Pas* marque donc l'état du moment. *Point de* annonce une négation sans réserve. Dire *il n'a point d'esprit*, c'est dire, *il n'a point du tout d'esprit.* Cette phrase équivaut à celle-ci, *c'est une bête dans toute la force du terme. Pas de* donne la liberté de la réserve. *Il n'a pas d'esprit*, veut dire, *il n'a rien qui marque dans l'esprit.*

D'où l'Académie conclut que *pas* convient mieux 1.° avant *si*, *plus*, *moins*, *autant*, et autres termes comparatifs; comme, *Milton n'est* pas *moins sublime qu'Homère;* 2.° avant les noms de nombre, *il n'y a* pas *dix ans.*

Point est au contraire le seul qui convienne dans certaines phrases elliptiques, *je croyais avoir affaire à un honnête homme*, mais *point*; et dans les réponses à des phrases interrogatives, *irez-vous ce soir au*

parc? point. Dans ces deux cas, l'usage répugne à l'emploi de *pas*.

C'est une élégance de se servir de *point* à la fin des phrases : *on s'amusait à ses dépens, et il ne s'en apercevait* point.

L'Académie marque encore que dans l'interrogation *pas* et *point* ne présentent point le même sens. « Il » faut remarquer, dit-elle, que, quant à la signi- » fication, il y a encore de la différence entre *point* » et *pas*. Ainsi, lorsqu'on dit, *n'avez-vous* point » *vu un tel? n'avez-vous* point *pris ma montre?* » l'interrogation n'est qu'une question simple ; et » lorsqu'on dit, *n'avez-vous* pas *vu un tel? n'avez-* » *vous* pas *pris ma montre?* on veut marquer par » là qu'on croit que celui qu'on interroge a vu » celui dont on parle, et qu'il a pris la montre » qu'on lui demande. »

III.e Question. Quand peut-on élégamment supprimer *pas* et *point?*

On peut les supprimer, 1.° avec les verbes *cesser, oser* et *pouvoir*. Cette suppression n'est qu'une élégance, mais une élégance dont on se dispense rarement. *Il ne cesse de pleurer; il n'a osé lui résister en face; il n'a pu réussir dans cette affaire.* On dit encore, mais seulement dans la conversation, *ne bougez*. On dit aussi, *ne vous déplaise, ne vous en déplaise;* et quelquefois dans le style familier, *n'était,* pour *si ce n'était;* comme, *cet ouvrage serait fort bon,* n'était *la négligence du style.* 2.° Dans ces

sortes de phrases interrogatives qui ont un sens négatif ou de doute, *y a-t-il un homme dont elle ne médise? avez-vous un ami qui ne soit des miens?*

> Où serais-je aujourd'hui, si, domptant ma faiblesse,
> Je n'eusse d'une mère étouffé la tendresse;
> Si de mon propre sang ma main versant des flots,
> N'eût par ce coup hardi réprimé vos complots?
>
> RACINE.

Ce n'est encore qu'une élégance; car on pourrait y mettre *pas* ou *point*, sans faire de faute; mais ce tour est moins usité.

IV.e QUESTION. Quand doit-on supprimer l'un et l'autre.

On les supprime,

1.° Lorsque l'étendue qu'on veut donner à la négation est suffisamment déclarée, ou par des termes qui la restreignent, ou par des termes qui excluent toute restriction, ou enfin par des termes qui signifient les moindres parties d'un tout, et qui sont sans article.

Dans le premier cas, on dit, *je ne sors guères, je ne sortirai de trois jours.*

On dit dans le second, *je ne soupe jamais; je ne le verrai de la vie; il n'y pense plus; nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine; pas un n'y croit; n'employez aucun de ces stratagêmes; il ne plaît à personne; il n'aime qui que ce soit; vous n'admirez rien; vous ne prisez quoi que ce soit; il ne lui est*

demeuré chose quelconque; je n'y songeais nullement; je n'en veux aucunement.

On dit dans le troisième : *il n'y voit goutte; il n'en a cueilli brin; il n'en tâtera mie* (trois expressions du style familier); *il ne dit mot.* Mais si à *mot* on joint un adjectif de nombre, on doit mettre *pas; il ne dit* pas *un mot qui n'intéresse; dans ce discours, il n'y a* pas *trois mots à reprendre.* Il faut encore employer *pas* avant la préposition *de. Je ne fais* pas *de doute que..... il ne fait* pas *de démarche inutile.*

Remarque. Après les phrases dont nous venons de parler, si la conjonction *que* ou un pronom relatif amène une phrase qui soit négative, on y supprime *pas* et *point : je ne fais jamais d'excès que je n'en sois incommodé; je ne vis personne hier qui ne vous louât; je ne vous ferai aucune objection que je ne l'appuie de bonnes preuves.*

2.° Quand deux négations sont jointes par *ni; je* ne *l'aime* ni ne *l'estime*, et quand la conjonction *ni* est répétée, ou dans le sujet, ni *l'or* ni *la grandeur* ne *nous rendent heureux;* ou dans l'attribut, *il* n'*est* ni *prudent* ni *sage;* ou dans le régime, *il* n'*a* ni *dettes* ni *procès.*

Remarque. On peut laisser subsister *pas*, lorsque *ni* n'est pas répété, et qu'il se trouve séparé de la première négation par un certain nombre de mots : *je n'aime pas ce vain étalage d'érudition prodiguée sans choix et sans goût*, ni *ce luxe de mots qui*

ne disent rien. Cette phrase ainsi construite est plus claire.

Ainsi Despréaux s'est bien exprimé quand il a dit,

Mon esprit n'admet *point* un pompeux barbarisme,
Ni d'un vers empoulé l'orgueilleux solécisme.

3.° Avec *ne que* mis pour *seulement*; avec le verbe qui suit *que* mis au lieu de *pourquoi*, ou qui vient après *à moins que*; ou *si* employé dans cette acception: *une jeunesse qui se livre à ses passions* ne *transmet à la vieillesse* qu'*un corps usé*; que n'*êtes-vous aussi posé que votre frère? je ne sortirai pas*, à moins que *vous ne veniez me prendre*; *je n'irai pas chez lui, s'il* ne *m'y engage par une lettre.*

4.° Lorsqu'avant la conjonction *que* on doit sous-entendre *rien*, *il* ne *fait* que *rire*, ou que cette conjonction peut se résoudre par *sinon*, *si ce n'est que*; comme, *il ne tient* qu'*à vous de réussir*; *trop de maîtres à la fois* ne *servent* qu'*à embrouiller l'esprit.*

5.° Avec un verbe au prétérit, précédé de la conjonction *depuis que*, ou du verbe impersonnel *il y a*, qui marque une certaine quantité de temps: *comment vous êtes-vous porté* depuis que *je* ne *vous ai vu?* Il y a *trois mois que nous* ne *l'avons vu.*

Il en est de même si le verbe est au plus-que-parfait ou au futur antérieur; il y avait *long-temps que nous* ne *nous étions rencontrés*; *quand* il y aura *douze ans que vous* n'*aurez vu votre patrie*, *vous y rentrerez.*

Remarque. Mais on ne les supprime pas, si le verbe est au présent, à l'imparfait ou au futur simple : *comment vit-il* depuis que nous ne *le* voyons *plus ?* il y a *six mois que* nous ne *le voyons point ;* il y avait *long-temps que nous ne nous* voyions *point; quand* il y aura *douze ans que* vous ne verrez pas *votre patrie, vous y serez rappelé.*

6.° Dans les phrases où la conjonction *que* est précédée des adverbes comparatifs, *plus, moins, mieux,* etc., ou de quelque équivalent; comme, *il écrit* mieux qu'*il ne parle; on méprise ceux qui parlent autrement* qu'*ils ne pensent; c'est autre chose* que *je ne croyais; peu s'en faut* qu'*on ne m'ait trompé.*

Remarque. Beauzée a distingué ici la phrase dont le premier membre est affirmatif, de celle dont le premier membre est négatif ou dubitatif. Dans le premier cas, la phrase incidente doit être accompagnée de la négative; mais dans le second, elle ne doit point en être accompagnée. Il cite, à l'appui du second cas, une foule d'exemples qui paraissent établir l'usage; et on ne peut disconvenir que cet usage ne soit fondé en raison, malgré les exemples contraires qu'on pourrait citer. En effet, ce *ne* ne pourrait s'y montrer que comme explétive, puisque la négation est exprimée dans le premier membre explicitement ou implicitement, selon la forme de la phrase. C'est ce que M. Beauzée aurait dû faire sentir. *Ne* a deux emplois dans notre langue, celui d'exprimer la négation, et celui d'y être en prohibitive, et alors elle est bien souvent explétive;

elle a tiré ces deux emplois du latin, d'où nous l'avons prise. Dans le dernier sens, nous en faisons usage quelquefois, comme nous le verrons N.os 7, 8, 9 et 10.

7.° Dans les phrases unies par la conjonction *que* aux verbes *douter*, *désespérer*, *nier* et *disconvenir*, formant un membre de phrase négative. *Je ne* doute pas qu'*il* ne *vienne*; *ne* désespérez pas que *ce moyen* ne *vous réussisse*; *je ne* nie pas que *je* ne *l'aie dit*; *je ne* disconviens pas que *cela* ne *soit*.

Remarque. L'Académie observe qu'avec les deux derniers verbes on dit, en supprimant *ne*, *je ne nie pas* ou *je ne disconviens pas que cela soit*.

8.° Avec le verbe uni par la conjonction *que* aux verbes *empêcher* et *prendre garde*, mis pour *prendre ses mesures*: j'empêcherai *bien* que *vous* ne *soyez du nombre*; prenez garde qu'*on* ne *vous séduise*.

Remarque. L'Académie observe que, dans cette acception, *prendre garde* est suivi du subjonctif; mais que, si ce verbe signifie *faire réflexion*, on emploie l'indicatif, et *pas* ou *point*: prenez garde que *vous* ne *m'entendez pas*.

9.° Avec le verbe uni par la conjonction *que* au verbe *craindre*, et à ses synonymes, quand on ne souhaite pas la chose exprimée par le second verbe: *il* craint que *son frère* ne *l'abandonne*; *j'ai* peur que *mon ami* ne *meure*.

Mais *pas* ne se supprime point, si l'on souhaite la chose exprimée par le second verbe: *je* crains que *mon père n'arrive* pas.

On doit observer que les verbes *empêcher, prendre garde, craindre,* et ses synonymes, ne veulent *ne* dans la phrase incidente, que lorsque *ne pas* ne sont pas dans la phrase principale; car, s'ils y sont, alors *ne* ne se trouve pas dans la phrase incidente. Racine a donné, dans deux vers qui se suivent, un bel exemple de l'une et l'autre construction :

> Hélas! on *ne craint point* qu'il *venge* un jour son père :
> *On craint* qu'il *n'essuyât* les larmes de sa mère.

On disait autrefois, *si l'on* ne *veut* pas *faire le bien, il* ne *faut* pas empêcher *que les autres* ne *le fassent.* On dit à présent, *que les autres le fassent.*

Remarque. * Il semble qu'avec les verbes *empêcher, prendre garde, craindre*, et ses synonymes, on ne devrait pas employer *ne*, quand on ne souhaite pas la chose exprimée par le second verbe. « Elle est, » dans ce cas, purement explétive, observe Du Mar- » sais; mais elle ne doit pas pour cela être retranchée. » *J'ai affaire, et je ne veux pas qu'on vienne m'in-* » *terrompre : je* crains *pourtant que vous* ne *veniez.* » Que fait là ce *ne?* C'est votre *venue que je crains.* » Je devrais donc dire simplement, *je crains que vous* » *veniez.* Non, dit l'Académie. *Il est certain*, ajoute- » t-elle, aussi bien que Vaugelas, Bouhours, etc., » *qu'avec* empêcher, craindre, *et quelques autres* » *verbes*, il faut nécessairement ajouter la négative » *ne. J'empêcherai bien que vous ne soyez du nom-* » *bre,* etc. C'est la pensée habituelle de celui qui parle,

» qui attire cette négation, *je ne veux pas que vous* » *veniez; je crains en souhaitant que vous ne veniez* » *pas*. Mon esprit tourné vers la négation la met dans » le discours. C'est une vraie syllepse, dit ailleurs le » même grammairien; en ces occasions on est occupé » du désir que la chose n'arrive pas : on a la volonté » de faire tout ce qu'on pourra, afin que rien n'ap- » porte d'obstacle à ce qu'on souhaite. Voilà tout ce » qui fait énoncer la négation. » L'abbé d'Olivet a distingué les deux emplois de la négative *ne*, et en conclut qu'elle est d'une nature différente, selon l'emploi qu'on en fait. « On en distinguera bien aisément ces » deux particules, dit-il, si l'on veut considérer que » la prohibitive n'est jamais suivie de *pas* ou de *point*, » comme la négative l'est ordinairement; et que si » l'on mettait *pas* ou *point* après la prohibitive, il en » résulterait un contre-sens. Par exemple, si, dans » le dernier vers de Racine rapporté plus haut, nous » disions, *on craint qu'il n'essuyât pas les larmes* » *de sa mère*, nous dirions précisément le contraire » de ce que Racine a dit. J'avoue, ajoute-t-il, que » cette particule prohibitive paraît redondante en » notre langue; mais elle y est de temps immémorial : » pourquoi ne respecterions-nous pas des usages si » anciens ? » Cette opinion de l'abbé d'Olivet a été suivie par l'Académie, qui a fait la même distinction, et qui s'en est servie pour rendre raison de l'introduction de cette particule dans le discours. Si l'on trouve, dit-elle, ce mot dans ces sortes de phrases, « c'est le

» *ne* ou le *quin* des Latins qui a passé dans notre » langue. »

10.° Avec le verbe qui suit *de peur que*, *de crainte que*, dans le même cas qu'avec *craindre*. Ainsi lorsqu'on dit, *de peur qu'il ne perde son procès*, c'est souhaiter qu'il le gagne ; et *de crainte qu'il ne soit pas puni*, c'est souhaiter qu'il le soit.

11.° Après *savoir*, pris dans le sens de *pouvoir*, dans tous les cas ; *je ne saurais en venir à bout* : et s'il est pris dans le sens d'être incertain, il est mieux de les supprimer ; *je ne sais où le prendre* ; *il ne sait ce qu'il dit.*

Mais il faut *pas* ou *point*, quand *savoir* est pris dans son vrai sens : *il ne sait pas le français.*

12.° Enfin avec *que*, signifiant *pourquoi*, au commencement d'une phrase interrogative qui sert à marquer le désir, à former une imprécation, etc. *Que n'êtes-vous arrivé plutôt! que ne m'est-il permis! que n'est-il à cent lieues d'ici!*

Il y aurait encore bien d'autres choses à dire sur cette matière : mais il suffit dans une grammaire d'indiquer les cas principaux ; les autres sont du ressort d'un dictionnaire.

Avant de finir ce paragraphe, nous devons prévenir qu'on trouve quelquefois dans les auteurs du dernier siècle la négation *ne* supprimée dans les phrases interrogatives. Du temps de Vaugelas, les constructions avec la négative et sans la négative étaient reçues, et ce critique judicieux observe que, vu la contrariété

des opinions, on pouvait les regarder comme également bonnes : mais Ménage et Chapelain condamnaient cette suppression. T. Corneille ne la condamnait pas moins. « On ne doit pas ôter la négative, » dit-il, quoique ce soit peut-être une commodité » pour les poëtes ; mais ils doivent donner un tour » aisé à leurs vers, sans que ce soit aux dépens de la » véritable construction. » On a toujours depuis regardé la suppression de la négative comme une faute ; néanmoins ce tour continua d'être employé par les écrivains du dernier siècle, et on le trouve non-seulement dans Molière, La Fontaine, etc., mais même dans Racine. On y en voit trois ou quatre exemples. L'Académie, dans ses observations sur Vaugelas, traite cette suppression de faute en prose, et de négligence en vers. Néanmoins Voltaire, qui connaissait cette décision, a employé ce tour deux fois dans la même scène de l'Enfant prodigue.

> Voilà-t-il pas de vos jérémiades ?....
> Voulez-vous pas que ce maître étourdi. VOLTAIRE.

Et M. l'abbé Delille, le plus pur de tous nos poëtes, n'a pas craint de dire :

> Au bruit de ce ravage,
> Voyez-vous point s'enfuir les hôtes du bocage?

Voltaire et M. l'abbé Delille, quoique peut-être à tort, n'ont vu dans ce tour qu'une licence permise en vers.

§. II.

DES ADVERBES DE MANIÈRE, ET DE LEUR FORMATION.

Les adverbes de manière expriment comment ou de quelle manière les choses se font. Nous avons vu que ces adverbes sont pour une préposition et un nom substantif. Le désir d'abréger le discours leur a donné naissance. *Sagement* est pour *avec sagesse*, et *modestement* pour *avec modestie*. On les nomme aussi adverbes de qualité, parce qu'ils se forment presque tous des adjectifs, dont la propriété est de qualifier, et qu'ils sont en aussi grand nombre. Les adverbes formés des adjectifs se terminent en *ment*, et suivent, dans leur formation, les règles suivantes:

I.re RÈGLE. Quand l'adjectif se termine au masculin par une voyelle, on forme l'adverbe en ajoutant *ment*.

Modeste-ment	Vrai-ment
Sensé-ment	Gaî-ment
Poli-ment	Ingénu-ment.

EXCEPTION. On doit excepter *follement*, *nouvellement*, *mollement* et *bellement* qui ne se dit plus que dans le sens de *doucement*, et encore est-ce une expression du style familier. Tous les quatre se forment de la terminaison féminine.

REMARQUE. L'usage a prévalu d'écrire *vraiment*, *éperdûment*, *ingenûment*, *assidûment*. Ainsi, ces adverbes se forment conformément à la règle. On écrit indifféremment *gaiement* ou *gaîment*.

II.e RÈGLE. Quand l'adjectif se termine au masculin par une consonne, on forme l'adverbe de la terminaison féminine en y ajoutant *ment*.

Grand	grande-ment	Distinct	Distincte-ment
Franc	franche-ment	Long	longue-ment
Heureux	heureuse-ment	Brief	briève-ment
Doux	douce-ment	Frais	fraîche-ment.

EXCEPTION I.re On doit excepter *gentil*, dont l'adverbe est *gentiment*. Pour la formation de cet adverbe, on suit l'oreille au lieu de la règle, *l* ne se prononçant pas dans *gentil*.

EXCEPTION II. Les adjectifs terminés en *ant* et en *ent* forment leur adverbe en changeant *ant* en *amment*, et *ent* en *emment*.

Eloquent	éloquemment	Constant	constamment
Obligeant	obligeamment	Diligent	diligemment.

Les adjectifs *lent* et *présent* sont les seuls de cette classe qui suivent la règle générale.

Il y a cinq adverbes terminés en *ment* qui ne viennent pas des adjectifs : ce sont, *comment*, *incessamment*, *notamment*, *sciemment* et *nuitamment*. Il y a aussi des adverbes de manière dont la terminaison n'est pas en *ment* : tels sont, *en vain*, *exprès*, *mal*, *bien*, *ainsi*, *de même*, etc.

L'*e* qui précède *ment* dans les adverbes de manière est toujours muet, excepté dans les trente-neuf suivans, où il est fermé et marqué d'un accent aigu :

Aisément	Importunément	Passionément
Aveuglément	Impunément	Posément

Commodément	Incommodément	Précisément
Communément	Inconsidérément	Prématurément
Conformément	Indéterminément	Privément
Délibérément	Inespérément	Profondément
Démésurément	Inopinément	Profusément
Désespérément	Malaisément	Proportionnément
Désordonnément	Modérément	Sensément
Déterminément	Nommément	Séparément
Effrontément	Obscurément	Serrément
Enormément	Obstinément	Subordonnément
Expressément	Opiniâtrément	*peu usité.*
Figurément		

Beaucoup d'adverbes, et principalement ceux de manière, prennent les trois degrés de signification: ils suivent en cela les règles des adjectifs. On doit excepter, parmi ces derniers, ceux qui ont rapport à la qualité ou à la similitude, et beaucoup d'autres, tels que *totalement*, *extrémement*, *suffisamment*, *ainsi*, *de même*, *en vain*, *exprés*, *comment*, *incessamment*, *notamment* et *nuitamment*.

Le comparatif et le superlatif se forment dans les adverbes de la même manière et avec les mêmes mots que dans les adjectifs. On dit: *profondément*, *aussi profondément*, *plus profondément*, *moins profondément*, *très-profondément*, *le plus profondément*.

Deux adverbes seulement forment leur comparatif et leur superlatif d'une manière irrégulière: ce sont *bien* et *mal*. Le premier fait, *mieux*, *le mieux*; et le second, *pis*, ou *le plus mal*.

Les adverbes de manière, dont la fonction est de modifier des verbes ou des adjectifs, sont eux-mêmes

modifiés par des adverbes de quantité ; comme, *un jeune homme sage ne dit rien sans en avoir* bien soigneusement *examiné la valeur, et se conduit toujours* si prudemment, *que personne ne peut se plaindre de lui.*

§. III.

DES AUTRES SORTES D'ADVERBES.

Les adverbes *d'ordre* ou *de rang* sont ceux qui expriment la manière dont les choses sont arrangées les unes à l'égard des autres. Ces adverbes ne peuvent modifier que les verbes, et ne peuvent être, en aucune manière, modifiés par d'autres adverbes. Ce sont, *premièrement, secondement*, etc., qui se forment en ajoutant *ment* au singulier féminin des nombres ordinaux, et *d'abord, après, devant, avant, auparavant, ensuite*, etc.; comme, *faites* premièrement *la version, lisez* secondement *la dixième ode du premier livre d'Horace, passez* ensuite *à quelque autre lecture d'agrément ; — les yeux admirent* d'abord *la beauté*, ensuite *les sens la désirent, le cœur s'y livre* après.

Les adverbes *de lieu* et *de distance* sont ceux qui servent à exprimer les distances et les situations des lieux par rapport à la personne qui parle, ou aux choses dont on parle. Ce sont, pour le lieu, *où, ici, là, deçà, delà, en haut, en bas, par-tout, autour*, etc. Ces adverbes ne prennent ni comparatif ni superlatif. *Venez ici, allez là, cherchez par-tout.*

Ici, sont des bosquets dont la fraîcheur attire,
Là, près de ces rosiers la volupté respire. L***.

Pour la distance, ce sont, *près*, *loin*, *proche*, etc. Ces derniers sont susceptibles des degrés de signification. On dit, *venez* plus *près*, *allez* plus *loin*, *il ne faut être ni* trop *près ni* trop *loin*.

REMARQUE. *Près* et *loin* peuvent être précédés et suivis de la préposition *de*. On dit,

De près il nous amuse, et *de loin* nous invite.
M. l'abbé DELILLE.

Mais on dit aussi,

Près de vous tout me plaît; *loin de* vous tout m'attriste.
L***

Dans le premier cas, ce sont de véritables adverbes; et dans le second de véritables prépositions.

Les adverbes de temps sont ceux qui expriment quelques rapports de temps. Ils sont de deux sortes. Les uns désignent le temps d'une manière déterminée; ce sont, pour le présent, *maintenant*, *à présent*, *présentement*, *actuellement*, etc.; pour le passé, *hier*, *avant-hier*, *autrefois*, etc.; et pour le futur, *demain*, *bientôt*, *désormais*, *à l'avenir*, etc. Les autres ne désignent que d'une manière indéterminée. Ce sont, *souvent*, *d'ordinaire*, *quelquefois*, *matin*, *tôt*, *tard*, *incessamment*, etc. Parmi ces derniers, il y en a quelques-uns qui sont susceptibles des degrés de signification. On dit, *venez* plus *ou* moins *souvent*; *allez-y* plus *matin*; *arrivez* moins *tard*; *rendez-vous*-y bientôt.

REMARQUE. *Jamais* et *toujours* sont quelquefois précédés, le premier de la préposition *à*, et le second de la préposition *pour*; comme, *soyez à* jamais *heureux; c'est* pour toujours.

Les adverbes de quantité sont ceux qui servent à marquer la quantité des choses, ou leur valeur, ou leur comparaison. Ce sont, *assez*, *trop*, *peu*, *beaucoup*, *bien*, *fort*, *très*, *au plus*, *au moins*, *du moins*, *tant*, *du tout*, *tout-à-fait*, *plus*, *moins*, *davantage*, *aussi*, *autant*, *tant*, *si*, *presque*, etc. Ces adverbes peuvent modifier les verbes, les adjectifs, et même les adverbes de manière, et quelques-uns de lieu. Dans cette classe, *très*, *quelque*, *aussi*, *si*, *tout*, ne modifient que les adjectifs, les participes et les adverbes; *davantage*, *du moins*, *au moins*, *au plus*, ne modifient que les verbes, et *tout-à-fait* peut modifier les participes, les verbes et les adjectifs.

I.re REMARQUE. Un mot de quantité est ordinairement suivi de la préposition *de*, mais c'est parce qu'il tient lieu de quelque nom substantif. Il peut, pour la même raison, être régime d'un verbe ou d'une préposition. Mais alors il n'est plus adverbe, c'est une véritable préposition ou un vrai substantif.

II.e REMARQUE. *Plus* et *davantage* ne s'emploient pas toujours l'un pour l'autre. *Davantage* ne peut être suivi de la préposition *de*, ni de la conjonction *que*. On ne dit pas, *il a* davantage *de brillant que de solide; il se fie* davantage *à ses lumières qu'à celles des autres.* Mais on doit dire, *il a* plus *de brillant*

que de solide ; il se fie plus *à ses lumières qu'à celles des autres. Davantage* ne s'emploie bien que seul et à la fin des phrases; comme, *la science est estimable, mais la vertu l'est* davantage. *Plus de* n'est point adverbe, puisque *plus* est suivi d'une préposition et d'un régime, au lieu que *davantage* est toujours adverbe.

Plus et *mieux* ne sont pas synonymes. Le premier ne s'emploie que quand il s'agit d'extension ; et le second, quand il s'agit de perfection. Exemple : *l'abbé Prévôt a* plus *écrit que Fénélon ; mais Fénélon a* mieux *écrit que l'abbé Prévôt. Plus*, dans la première phrase, tombe sur le nombre des volumes; et *mieux*, dans la seconde, a pour objet la perfection du style.

Il y a des personnes qui emploient *davantage* pour *le plus*, c'est une inexactitude. On doit dire, *de toutes les fleurs d'un parterre, la rose est celle qui me plaît* le plus.

Les adverbes de comparaison, *si*, *aussi*, *tant*, et *autant*, sont toujours suivis de la conjonction *que. Si* et *aussi* se joignent aux adjectifs et aux participes ; *tant* et *autant* s'emploient avec les substantifs et les verbes. *Les images de Pope sont* aussi *parfaites que son style est harmonieux ; — le vice grossier et l'impudence brutale ne sont pas souvent* si *dangereux qu'une beauté modeste ; — elle est* aussi *aimée qu'estimée ; — elle a* autant *de vertu que de beauté ; — elle n'a pas* tant *de beauté que d'esprit.*

On peut néanmoins employer *autant* au lieu de *aussi*, avec deux adjectifs qui ne sont séparés que

par ce mot et *que*. *Elle est modeste* autant que *spirituelle*.

On voit, par les exemples que nous avons donnés, que *aussi* et *autant* s'emploient dans les phrases affirmatives, et *si* et *tant* dans les phrases négatives.

Néanmoins *si* et *tant* sont les seuls qu'on puisse employer dans les phrases affirmatives, quand ces adverbes sont mis pour *tellement*; comme, *il est devenu tout-à-coup* si gros *et* si gras, *qu'il est à craindre qu'on ne le trouve quelque jour étouffé dans son lit*; — *il a* tant *couru qu'il est hors d'haleine.*

Il y a des grammairiens qui distinguent encore des adverbes de distribution et de motif. Mais les premiers ne sont que des adverbes de temps sous une dénomination différente, et considérés sous un autre rapport; et les seconds se réduisent à deux, savoir, *pourquoi* et *à cause de* ou *que*. *A cause* est suivi de la préposition *de* quand il se joint à un nom ou à un pronom, et dans ce cas, il est préposition et non adverbe. Il est suivi de *que* quand il se joint à un verbe; et dans ce cas, c'est une véritable conjonction. *Pourquoi* est donc le seul adverbe de motif. Si nous avions voulu le classer, nous l'aurions rangé de préférence parmi les adverbes interrogatifs. En effet, il sert, ainsi que *comment*, *où*, *combien*, *quand*, à former l'interrogation. Quoique ces adverbes ne soient pas interrogatifs de leur nature, on peut, si l'on veut, les distinguer sous cette dénomination.

Pour faciliter aux étrangers la connaissance de ces différentes sortes d'adverbes, nous en donnons la table (1).

ARTICLE II.

PLACE DES ADVERBES.

Nous avons vu que les adverbes modifient les verbes, les adjectifs, et même les adverbes. Examinons quelle est leur place, relativement à ces mots.

---

(1) *Table des Adverbes.*

Adverbes de temps. *Pour le présent :* A présent, pour le présent, présentement, maintenant, aujourd'hui, à cette heure, sur-le-champ, à l'instant, vite.

Pour le passé : Hier, avant-hier, autrefois, jadis, anciennement, dernièrement, depuis peu, naguère, auparavant, récemment, nouvellement, la dernière fois, l'autre jour, jusqu'ici, jusqu'à présent.

Pour le futur : Demain, après-demain, le lendemain, le surlendemain, bientôt, dans peu, tantôt, désormais, dorénavant, à l'avenir.

Des temps indéterminés : D'abord, souvent, quelquefois, rarement, soudain, subitement, au plutôt, au plus tard, au plus vite, jamais, toujours, pour toujours, à toute heure, à tout moment, à tout bout de champ, continuellement, sans cesse, incessamment, cependant, d'ordinaire, à l'ordinaire, ordinairement, communément, fréquemment, presque toujours, presque jamais, la plupart du temps, tôt, tard, trop tôt, trop tard, de bonne heure, pas encore, longtemps, alors, pour lors, dès-lors, depuis, encore, derechef; de nouveau, de plus belle, à loisir, tout d'un coup, tout-à-coup, plus que jamais, à point nommé, à propos, fort à propos, en moins de

I.re RÈGLE. L'adverbe se place ordinairement après le verbe qu'il modifie, ou entre l'auxiliaire et le participe, si le verbe est à un temps composé.

L'homme le plus éclairé est ordinairement *celui qui pense* le plus modestement *de lui-même.*

> C'est toi qui nous prédis ces tragiques fureurs
> Qui couvent *sourdement* dans l'abîme des cœurs.
>
> M. l'abbé DELILLE.

Avez-vous jamais *vu un pédant plus vain et plus ennuyeux ?*

---

rien, en un clin d'œil, tout le jour, à temps, en tout temps, en temps et lieu.

ADVERBES DE LIEU. Où, d'où, par où, ici, d'ici, par ici, là, de là, par là, là haut, en haut, ici dessus, ici bas, à bas, en bas, là bas, d'en haut, d'en bas, par en haut, par en bas, dedans, dehors, en dehors, jusqu'où, jusqu'ici, jusque là, alentour, aux environs, loin, bien loin, près, bien près, proche, tout proche, tout auprès, tout contre, près d'ici, ici près, de près, de plus près, vis-à-vis, à côté, de côté, à terre, devant, derrière, dessus, dessous, quelque part, nulle part, ailleurs, par-tout, deçà, delà, par delà, plus loin, çà et là, céans, à droite, à gauche, tout droit, tout du long, tout le long.

ADVERBES D'ORDRE. Premièrement, secondement ou deuxièmement, troisièmement, etc.; en premier lieu, etc.; en dernier lieu, avant, après, de suite, ensuite, tout de suite, ensemble, à la file, de front, de rang, tour-à-tour, à la ronde, alternativement, à la fois, enfin, à la fin, par ordre, en ordre, confusément, pêle-mêle, en foule, de fond en comble, sens dessus dessous, sens devant derrière, tout à rebours, pareillement, semblablement, de la même manière.

ADVERBES DE QUANTITÉ. Combien, peu, un peu, tant soit peu, beaucoup, guère, pas beaucoup, assez, suffisamment, trop, trop

Remarque. On place toujours après le verbe les adverbes composés, ainsi que ceux qui ont ou peuvent avoir un régime. On doit dire : *c'est* à la mode. *Il a agi* conséquemment *à ses principes, ou* conséquemment.

On place encore après le verbe les adverbes qui marquent le temps d'une manière relative. On dit : *on se ruine la santé à travailler* tard ; *il faut se coucher* de bonne heure, *et se lever* matin.

---

peu, peu-à-peu, à-peu-près, environ, à peu de chose près, tant, autant, plus, davantage, moins, de plus, tout au plus, au moins, pour le moins, abondamment, en grand nombre, à foison, cher, trop cher, chèrement, à bon marché, à grand marché, à vil prix, entièrement, à demi, infiniment, à l'infini, tout-à-fait, étrangement, admirablement, merveilleusement, presque, quasi ; absolument, passablement, médiocrement, combien de fois, une fois, etc.

Adverbes de manière. Bien, mal, fort bien, fort mal, à merveille, ni bien ni mal, sagement, et tous ceux qui se forment des adjectifs, à l'aise, de but en blanc, à fond, à plomb, à nu, à plein, à plaisir, à faux, à peine, à regret, à contre-cœur, à contre-gré, de plein gré, de bon gré, de force, par force, à couvert, à découvert, au naturel, à reculons, en arrière, à la renverse, à tâtons, à l'endroit, à l'envers, du bon sens, du mauvais sens, de tout sens, à bon droit, à tort, à l'envi, à la rigueur, de sens rassis, de sang froid, exprès, à dessein, de propos délibéré, tout de bon, sérieusement, pour rire, en riant, en badinant, de son chef, à l'étourdie, à la légère, à la volée, à la hâte, précipitamment, par inadvertance, par mégarde, par méprise, au hasard, à l'aventure, à tout hasard, au pis aller, goutte à goutte, à l'étroit, d'accord, à genoux, à mort, à la mort, tout au long, tout-à-fait, de bonne foi, de bon jeu, de bonne guerre, de nécessité, à toute force, à l'improviste, au dépourvu, sans y penser, sans s'y attendre, inopinément, à l'amiable, en

I.re EXCEPTION. On place avant ou après le verbe les adverbes d'arrangement, ainsi que ceux qui marquent le temps d'un manière fixe. On peut dire : *nous devons faire* premièrement *notre devoir*, secondement *chercher des plaisirs permis ;* — aujourd'hui *il fait beau,* demain *il pleuvra ;* — *il fait* aujourd'hui *beau, il pleuvra* demain.

REMARQUE. Lorsque le verbe est à l'infinitif, les adverbes monosyllabiques se placent avant ou après cet infinitif. Il est indifférent de dire : bien *chanter*, *chanter* bien, *mieux* parler, *parler* mieux. C'est l'oreille qu'on doit consulter.

II.e EXCEPTION. On doit placer avant le verbe les adverbes *comment, où, pourquoi, combien* et *quand.* On doit dire : comment *vous portez-vous ?* où *allez-vous ?* pourquoi *vous enorgueillir de votre beauté ? vous ne savez pas* combien *elle durera ;* et quand

---

en ami, à fleur d'eau, à l'étuvée, en paix, en repos, à vide, à sec, sans façon, de travers, de biais, de guingois, de niveau, exactement, fort et ferme, en diligence, à la mode.

ADVERBES D'AFFIRMATION, DE NÉGATION ET DE DOUTE. Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous en avons dit.

ADVERBES DE COMPARAISON. Ainsi, de même, comme, en partie, tout autant, tout-à-la-fois, séparément, à part, à l'écart, plus, pis, de pis en pis, de mieux en mieux, ni plus ni moins, à plus forte raison, si, aussi, moins, universellement, généralement, doucement, autrement, particulièrement, principalement, sur-tout, après tout, au contraire.

Les adverbes qui servent à l'interrogation sont, quand, combien, combien de fois, comment.

elle durerait long-temps, devez-vous vous enorgueillir d'une chose qui ne vous rend pas plus estimable?

II.e Règle. On doit toujours placer l'adverbe avant l'adjectif qu'il modifie.

C'est une femme fort *belle*, très-*sensible et* infiniment *honnête.*

III.e Règle. Les adverbes de quantité et les trois adverbes de temps, *souvent*, *toujours*, *jamais*, se placent avant les autres adverbes.

Si *poliment*, très-*heureusement*, le plus *adroitement*, moins *honnêtement*; *ils sont* toujours *ensemble*; *ils ne seront* jamais *étroitement unis*; *c'est* souvent *inopinément qu'il arrive.*

L'adverbe *souvent* peut néanmoins être précédé d'un adverbe de quantité; comme, si *souvent*, trop *souvent*, assez *souvent.*

Remarque. Les adverbes de quantité se rencontrent souvent dans les mêmes phrases : il n'y a qu'une longue habitude de la langue qui puisse faire connaître ceux qu'on doit placer les premiers. On dit : *si peu*, *trop peu*, *bien peu*, *très-peu*, *beaucoup trop*, *bien assez*, *bien plus*, *bien davantage*, *beaucoup moins*, *tant plus*, *tant moins*, *tant mieux*, *tant pis*, etc. Quelquefois même l'adverbe *bien* est adverbe de manière; c'est lorsqu'il vient le dernier; comme, *assez bien*, *moins bien*, *fort bien.*

CHAPITRE VIII.

DES CONJONCTIONS.

Les différentes espèces de mots dont nous avons parlé jusqu'à présent servent à former les phrases, mais des phrases isolées, que, pour plus de clarté et plus de précision, l'esprit a besoin de réunir à d'autres, afin d'exprimer d'une manière précise l'idée qui est l'objet de ses opérations. En effet, l'esprit lie les objets entre eux, ou les oppose les uns aux autres. Il compare, il divise, il fait des exceptions, il ajoute, il diminue, il rend raison, il conclut, il marque l'intention, la fin, le temps, l'incertitude, le motif, etc. : opérations qui demanderaient beaucoup de répétitions, de temps et de diffusion, mais qui sont extrêmement simplifiées à l'aide des conjonctions.

Les conjonctions sont donc des mots qui servent à joindre des phrases ou des parties de phrases les unes aux autres, et qui rendent sensibles par ce moyen les diverses opérations de l'esprit. Elles sont indéclinables, comme les prépositions et les adverbes.

On peut considérer les conjonctions ou relativement à l'expression, ou relativement à la signification. Relativement à l'expression, elles sont simples ou composées. Les conjonctions simples sont celles qui

sont exprimées en un seul mot ; comme, *et*, *ou*, *mais*, *si*, *car*, etc. Les conjonctions composées sont celles qui se forment de plusieurs mots, comme, *à moins que*, *soit que*, *à condition que*, etc., et ces mots sont ordinairement des adverbes, des substantifs, des verbes même, ou d'autres conjonctions suivies de *que*. Dans les exemples cités, *moins* est adverbe, *condition* est substantif, et *soit* est verbe. Considérées relativement à la significatiou, elles se divisent en différentes espèces ; et c'est sous ce rapport qu'il est essentiel de les connaître.

Il est toujours facile de distinguer les conjonctions des prépositions et des adverbes, qui sont les seules parties du discours avec lesquelles on puisse les confondre. Les conjonctions simples diffèrent des adverbes en ce qu'elles n'expriment pas une circonstance du nom ou du verbe ; et des prépositions, en ce qu'elles ont presque toujours leur premier mot suivi de *que*, ou de la préposition *de*.

Pour mettre dans ce chapitre autant d'ordre et de clarté que dans les précédens, nous le diviserons en trois articles. Dans le premier, nous traiterons des différentes espèces de conjonctions ; dans le second, nous ferons connaître les différens usages de la conjonction *que* ; dans le troisième enfin, nous parlerons du régime des conjonctions, et de quelques lois relatives à l'union des phrases, partie importante, et en général trop peu connue, sur-tout des étrangers.

ARTICLE PREMIER.

DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE CONJONCTIONS.

Les différentes espèces de conjonctions répondent aux diverses opérations de l'esprit, ou à ses besoins. Elles sont en conséquence *copulatives* ou *d'assemblage*, *disjonctives* ou *de division*, *adversatives* ou *d'opposition*, *restrictives* ou *d'exception*, *conditionnelles*, *suspensives* ou *de doute*, *concessives*, *déclaratives*, *comparatives* ou *d'égalité*, *augmentatives* ou *diminutives*, *causatives* ou *de motif*, *conclusives*, *de temps* et *d'ordre*, *transitives*, etc.

Les conjonctions *copulatives* sont celles qui servent à rassembler deux noms ou deux verbes sous une même affirmation, ou sous une même négation.

Ce sont pour l'affirmation,

1.° *Et* * : *la science* et *la vertu sont deux choses bien estimables.*

---

* La conjonction *et* rend louche le discours, quand, précédée d'un régime simple, elle est suivie d'un sujet qui est séparé de son verbe par un grand nombre de mots. *Je condamne sa paresse, et les fautes que sa nonchalance lui fait faire en beaucoup d'occasions, m'ont toujours paru inexcusables.* Il semble d'abord que *sa paresse et les fautes*, etc., soient tous deux régimes simples, et qu'on veuille dire : *je condamne sa paresse et les fautes que sa nonchalance lui fait faire.* On pourrait dire, *je condamne sa paresse, et j'ai toujours regardé comme inexcusables les fautes*, etc.

Nous avons vu Rome recevoir *dans son sein des nations qui*

2.° *Aussi : puisque vous le voulez, je le veux* aussi.

3.° *Tant..... que : nous étions dix*, tant *hommes* que *femmes*.

Ce sont pour la négation,

1.° *Ni* ** : *il ne boit* ni *ne mange*.

Ni l'or *ni* la grandeur ne nous rendent heureux.

LA FONTAINE.

2.° *Non plus : puisque vous ne sortez pas, je ne sortirai pas* non plus.

Les conjonctions *disjonctives* sont celles qui marquent alternative ou distinction. Ce sont :

1.° *Ou :*

Grand roi, cesse de vaincre, *ou* je cesse d'écrire.

DESPRÉAUX.

2.° *Ou bien : allons nous promener au Parc*, ou bien *à Kensington*.

3.° *Soit : il faut toujours conserver la même égalité d'âme*, soit *dans la bonne*, soit *dans la mauvaise fortune*.

---

ne s'étaient unies que pour le déchirer, et se fortifier de ce qui devait occasionner sa ruine. Ici, *et se fortifier* est trop éloigné de *recevoir*; on croit d'abord que *pour* régit également *le déchirer et se fortifier*; je dirais : *et elle a su se fortifier de ce qui devait occasionner sa ruine*.

** Les meilleurs écrivains emploient souvent *et*, *ni*, l'un pour l'autre. Cependant *et* ne doit s'employer que dans une phrase affirmative, et *ni* dans une phrase négative. Il faut observer seulement que *ni* (répété) exclut *point*.

4.° *Soit que :* soit que *vous mangiez*, soit que *vous buviez, faites tout pour la gloire de Dieu.*

Les conjonctions *restrictives* sont celles qui restreignent, de quelque manière que ce soit, une idée ou une proposition. Ce sont,

1.° *Sinon : je n'ai autre chose à vous dire*, sinon que *je le veux.*

2.° *Si ce n'est que : je n'ai rien à vous dire*, si ce n'est que *je le veux.*

3.° *Quoi que : cela sera*, quoi que *vous disiez.*

4.° *Pour* mis pour *quoique :* pour *être dévot, on n'en est pas moins homme.*

5.° *Encore que :* encore qu'*il soit disgracié, il n'en est pas moins fier.* On se sert peu de cette conjonction.

6.° *A moins que*, ou *à moins de : cette affaire ne finira pas,* à moins qu'*il ne vienne ; il ne pouvait le traiter plus mal*, à moins de *le battre.*

Les conjonctions *adversatives* sont celles qui lient deux propositions, en marquant opposition dans la seconde à l'égard de la première. Ce sont,

1.° *Mais : la satisfaction qu'on tire de la vengeance ne dure qu'un moment ; mais celle qu'on tire de la clémence est éternelle.*

2.° *Cependant : il dit vrai*, cependant *on ne le croit pas.*

3.° *Néanmoins : Marius fut fort maltraité de la fortune*, néanmoins *il ne perdit pas courage.*

4.° *Pourtant : Cicéron, quoique grand philosophe, n'était* pourtant *pas ennemi des louanges.*

5.° *Toutefois : cette nouvelle se soutient,* toutefois *personne n'y croit.*

6.° *Bien que : il n'est pas étourdi,* bien qu'*il paraisse l'être.*

Les conjonctions *conditionnelles* sont celles qui lient deux membres du discours par supposition, ou en marquent une condition. Ce sont,

1.° *Si : tout est perdu,* si *vous ne vous hâtez de venir.*

2.° *Sinon : corrigez-vous,* sinon *vous serez généralement détesté.*

3.° *Quand, quand même, quand bien même : François 1.er n'eût rendu que la pareille à Charles Quint,* quand, quand même, *ou* quand bien même *il l'eût fait arrêter, lorsqu'il passa par la France.*

4.° *A moins que : je ne sortirai pas,* à moins que *vous ne veniez me prendre.*

5.° *Pourvu que, supposé que, au cas que, en cas que : vous vous tirerez de ce mauvais pas,* pourvu que, supposé que, etc. *vous montriez de la fermeté.*

6.° *Bien entendu que, à condition que, à la charge que : vous réussirez dans cette entreprise,* bien entendu, etc. que *vous suivrez à la lettre les moyens que je vous donnerai.*

Les conjonctions *suspensives* sont celles qui servent à marquer quelque suspension ou quelque incertitude. Ce sont,

1.° *Si : on ne sait jamais* si *l'on est véritablement aimé.*

2.° *Savoir si, c'est à savoir si : vous vous repaissez l'imagination d'agréables chimères ;* savoir, *ou* c'est à savoir si *vous serez jamais à même de les réaliser.*

3.° *Quoi qu'il en soit :* quoiqu'il en soit *de ce que vous venez de dire, je veux en courir les risques.*

Les conjonctions *concessives* sont celles dont on se sert pour marquer que l'on demeure d'accord de quelque chose. Ce sont,

1.° *A la vérité :* à la vérité *la divisibilité de la matière à l'infini est inconcevable, mais elle n'en est pas moins certaine.*

2.° *A la bonne heure que :* à la bonne heure qu'*on puisse quelquefois céder aux circonstances, mais ce ne doit jamais être aux dépens de son honneur.*

3.° *Quand, quand même :* quand, quand même *cela serait vrai, que pourriez-vous en conclure ?*

4.° *Non que, non pas que : je l'évite,* non que, non pas que *je le craigne, mais pour n'être pas obligé d'agir contre mes principes.*

5.° *Quoique, encore que :* quoique, encore que *vous soyez fondé dans vos prétentions, évitez de plaider s'il vous est possible.*

Les conjonctions *déclaratives* sont celles dont on se sert ordinairement pour expliquer quelque chose. Ce sont,

1.° *Savoir : la terre est divisée en quatre parties,* savoir, *l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique.*

2.° *Comme, comme par exemple : il y a bien des effets dont nous connaissons les causes*, comme *ou* comme par exemple, *l'élévation de l'eau dans les pompes.*

3.° *C'est-à-dire : la grammaire*, c'est à-dire, *l'art de parler et d'écrire correctement.*

Les conjonctions *comparatives* sont celles qui servent à marquer rapport ou parité entre deux propositions. Ce sont,

1.° *Comme, ainsi, de même, ainsi que : la destruction de Jérusalem est arrivée*, comme, de même que, ainsi que *J.-C. l'avait prédit.*

2.° *Aussi bien que : la révolution française n'eût pas eu tant d'ennemis, si les Français avaient été, dès le principe*, aussi bien *disposés* qu'*ils le sont à présent.*

3.° *Aussi peu que, autant que : travaillez* aussi peu que, *ou* autant que *vous voudrez.*

4.° *Non plus que : il n'écoute* non plus que *si on ne lui parlait pas.*

5.° *Ni plus ni moins que : nous avons été traités dans les prisons* ni plus ni moins que *si nous eussions été de vils scélérats.*

6.° *Si..... que : il n'est pas* si *riche* qu'*il voudrait le faire accroire.*

7.° *En* mis pour *comme : il vit* en *grand seigneur.*

Les conjonctions *augmentatives* et *diminutives* sont celles dont on se sert pour ajouter à ce qu'on a avancé, ou pour le diminuer.

Ce sont pour l'augmentation,

1.° *D'ailleurs : la plupart des riches sans naissance sont fiers et pleins d'arrogance ; ils sont* d'ailleurs *brutaux et insolens.*

2.° *Outre que : rien n'est plus amusant que l'histoire,* outre que *rien n'est plus instructif pour la manière de se conduire avec les hommes.*

3.° *De plus : je vous dirai* de plus *que tous vos amis sont aussi bien qu'ils puissent l'être dans les circonstances présentes.*

4.° *Au surplus : le Paradis perdu a de grands défauts ;* au surplus, *il étincelle de génie et de feu.*

Ce sont pour la diminution,

1.° *Au moins, du moins : l'avantage qu'un jeune homme doit remporter du collége, c'est* au moins, *ou* du moins *de savoir bien sa langue.*

2.° *Pour le moins : il faut* pour le moins *connaître les principes généraux d'une langue, avant d'entreprendre de les enseigner.*

Remarque. *Encore* sert pour l'augmentation et pour la diminution. On dit : *il ne suffit pas d'instruire, il faut* encore *chercher à plaire ;*—encore *s'il entendait raison ; mais non, c'est le plus entêté des hommes.* Dans le premier exemple, *encore* est augmentatif, il est diminutif dans le second.

Les conjonctions *causatives* sont celles qui servent à marquer la cause de quelque chose, ou la raison pourquoi on l'a faite. Ce sont,

1.° *Car : défiez-vous de la fortune*, car *elle est inconstante.*

2.° *Comme :* comme *vous n'avez obéi qu'à l'honneur, soyez ferme dans l'infortune.*

3.° *Parce que : évitez l'oisiveté*, parce qu'*elle est la mère de tous les vices.*

Remarque. Il ne faut pas confondre *parce que*, conjonction en deux mots, avec *par ce que*, en trois mots séparés, dont le premier est une préposition suivie du pronom démonstratif *ce* et du pronom relatif *que ;* comme, *je lirai ce livre*, parce que *vous me dites qu'il est bon ; — je juge*, par ce que *vous me dites, que la lecture de ce livre ne peut être que très-utile.* Dans le premier exemple *parce que* est une véritable conjonction ; mais dans le second, *par ce que* est une préposition suivie de son régime.

4.° *A cause que, attendu que, vu que : faut-il qu'il soit si vain*, à cause que *son ouvrage a réussi ? — Femmes, ne vous glorifiez pas de votre beauté*, vu que, *ou* attendu que *cet avantage est d'une bien courte durée.*

5.° *Puisque : aimez uniquement la vertu*, puisqu'*elle seule peut vous rendre heureux.*

6.° *Pourquoi :* pourquoi *passez-vous ainsi votre temps à ne rien faire ?*

7.° *D'où vient que :* d'où vient que *vous restez oisifs ?*

8.° *Afin que, afin de, pour : on se donne bien de*

la peine pour *faire un bon livre, et on le met au jour* afin d'*acquérir de l'honneur.*

Remarque. *Pour* et *afin que* paraissent au premier aperçu signifier la même chose ; mais avec un peu de réflexion, on voit aisément qu'il y a de la différence dans l'emploi qu'en font les bons écrivains. Le premier marque un effet qui doit être produit ; et le second, un effet qu'on désire et qu'on espère. Dans l'exemple cité, *pour* marque un effet certain, et *afin de* un effet qu'on attend et qu'on a en vue.

9.° *De peur que* ou *de*, *de crainte que* ou *de : rompez avec les factieux*, de peur, *ou* de crainte qu'*on ne vous soupçonne de penser comme eux.*

10.° *Si.....que : la langue française est* si *générale*, qu'*il n'y a pas de pays au monde où une personne qui la parle ne puisse se faire entendre.*

Les conjonctions *conclusives* sont celles dont on se sert pour tirer une conséquence d'une proposition précédente. Ce sont,

1.° *Or, donc : il faut aimer ce qui est aimable* ; or, *la vertu est aimable*, donc *il faut aimer la vertu.*

2.° *Par conséquent, ainsi, c'est pourquoi, c'est pour cela que : ce peuple est corrompu, et entièrement énervé par la mollesse* ; par conséquent, etc., *il sera aisé de le vaincre.*

Remarque. Il y a une légère différence entre les deux premières et les deux dernières conjonctions. Les deux premières sont plus propres à marquer la

conclusion d'un raisonnement ; et les deux dernières, à exprimer la suite d'un événement ou d'un fait.

3.° *Tellement que : il a été* tellement *affecté*, qu'*il en est mort.*

4.° *De sorte que, en sorte que, de manière que : les rayons du soleil, réfléchis et rompus par les gouttes de pluie, forment l'arc-en-ciel*, de sorte que, etc. *ce signe éclatant ne paraît jamais qu'il ne pleuve.*

Les conjonctions *de temps* ou *d'ordre* sont celles dont on se sert pour lier le discours par quelque circonstance de temps et d'ordre. Ce sont,

1.° *Quand, lorsque* *: quand, *ou* lorsqu'on *nage dans l'abondance, on n'est guère affecté du besoin des autres.*

2.° *Dans le temps que, pendant que, durant que, tandis que : Rome était heureuse et florissante* dans le temps qu'*elle avait des consuls.*

3.° *Tant que : elle a fait le bien* tant qu'*elle a vécu.*

4.° *Avant que : on se servait d'écorce d'arbre ou de peaux pour écrire*, avant que *le papier fût en usage.*

5.° *Depuis que : il s'est passé bien des événemens* depuis que *nous ne nous sommes vus.*

6.° *Dès que, aussitôt que, écrivez-moi* dès que,

---

* *Alors que* pour *lorsque* ne s'emploie qu'en vers.

ou aussitôt que *vous vous serez procuré les éclaircissemens que je désire.*

7.° *A peine :* à peine *nous finissions qu'il entra.*

8. *Après que :* après qu'*il eut cessé de parler, l'assemblée se sépara.*

9.° *Cependant : c'est un de ces pédans tristes et hargneux qui n'ont d'autre esprit que celui qu'ils trouvent dans les livres, et* cependant *on le rechierche.*

10.° *Enfin, à la fin :* enfin *ou* à la fin, *la cause de la religion, de l'honneur et de l'humanité, triomphera.*

Les conjonctions *transitives* sont celles qui servent à passer d'une circonstance à une autre. Ce sont, *or, en effet, au reste, à propos, après tout :* or, *toutes choses ayant été ainsi réglées.....* à propos, *je vous dirai....* Ces conjonctions rendent en général le discours traînant ; les bons écrivains en font rarement usage. Les transitions doivent être plus dans les idées que dans les mots.

Nous avons déjà observé que les langues en général sont très-défectueuses dans la signification des mots. Dans la langue française, un mot peut non seulement être rangé sous différentes espèces de mots ; mais encore dans différentes classes d'une même espèce. *Si, comme, encore,* en sont une preuve bien sensible. *Si* est conjonction conditionnelle, dubitative, comparative, etc. *Comme* et *encore* sont adverbes et conjonctions de diverses sortes.

ARTICLE II.

DE L'EMPLOI ET DES DIFFÉRENS USAGES DE LA CONJONCTION *Que*.

L'usage le plus commun de la conjonction *que* est de lier un verbe à un autre; comme, *je crois* que *je le vois*; *je doute* qu'*il vienne*. Cette conjonction est précédée d'un verbe, et suivie d'un autre qui, comme nous le verrons dans l'article suivant, se met à quelqu'un des temps de l'indicatif ou à quelqu'un des temps du subjonctif. Il est toujours aisé de distinguer le *que* conjonction, du *que* pronom relatif ou absolu. Il est pronom relatif ou absolu, quand il peut se tourner par *lequel*, *laquelle*, *quelle chose*. *Dieu* que *j'aime*; que *voyez-vous là-bas?* signifient *Dieu* lequel *j'aime*; quelle chose *voyez-vous là-bas?* Mais il est toujours conjonction, quand il ne peut pas se tourner par ces mots; comme, *je crois* que *l'âme est immortelle*. Nous pensons que le *que* admiratif ne fait pas une classe particulière.

RÈGLE. Dans les phrases où il y a plusieurs membres régis par la conjonction *que*, on doit la répéter aussi souvent qu'il y a des membres différens.

Quand je considère que *les chrétiens ne meurent point*; qu'*ils ne font que changer de vie*; que *l'apôtre nous avertit de ne pas pleurer ceux qui dorment dans le sommeil de la mort, comme si nous n'avions pas*

d'espérance ; que *la foi nous apprend* que *l'église du ciel et celle de la terre ne sont qu'un même corps ;* que *nous appartenons au Seigneur, soit que nous vivions, soit que nous mourions, parce qu'il s'est acquis, par sa résurrection et par sa vie nouvelle, une domination souveraine sur les morts et sur les vivans ; quand je considère, dis-je,* que *celle dont nous regrettons la mort est vivante en Dieu, puis-je croire que nous l'ayons perdue ?* FLÉCHIER.

Passons à ses autres usages. La conjonction *que* sert,

1.° A la comparaison : *l'Asie est plus grande* que *l'Europe.*

2.° A restreindre les phrases négatives, et alors elle se met pour *seulement. Ces idées ne servent* qu'*à tourmenter ;—on n'est heureux* que *loin du monde.*

REMARQUE. *Ne.... que....* se met quelquefois pour *ne.... rien : je* n'*ai* que *faire ici* signifie, *je* n'*ai* rien *à faire ici. Je* n'*ai* que *faire de lui* est pour, *je n'ai aucun besoin de lui ;* et *je* n'*ai* que *faire de vous dire* est pour, *il n'est pas nécessaire de vous dire.* Ces expressions sont du style familier. *Ne.... que,* construit avec quelqu'un des temps du verbe *faire,* et suivi de la préposition *de* et d'un infinitif, désigne une action qui vient de se passer. *Il* ne *fait* que *de partir,* c'est-à-dire, *il vient* seulement *de partir.* L'action de *partir* est passée, quoiqu'il n'y ait que très-peu de temps. Mais sans la préposition *de, ne.... que* marque une habitude. *Il* ne *fait* que *jouer,* signifie *il joue sans cesse.*

3.° A marquer un souhait, un commandement, etc., et alors il y a un verbe sous-entendu qui le précède. Qu'*il s'en aille*, c'est-à-dire, *je souhaite, je veux, j'ordonne qu'il s'en aille.*

> *Qu'*un autre dans des vers inspirés par les dieux,
> *Célèbre* des héros les exploits belliqueux;
> *Qu'*il *anime* aux combats une troupe guerrière
> Qui, dans des tourbillons de cendre et de poussière,
> Egorge sans pitié des prisonniers tremblans;
> *Qu'*à ces scènes d'horreur il *consacre* ses chants:
> Il faut d'autres sujets à ma muse timide, etc. L.***

L'impératif, à la troisième personne, est une véritable ellipse.

4.° *Que* se met pour *afin que*, après un impératif: *approchez* que *je vous parle*; et au lieu de *pour que*, après une interrogation.

> Je contemple ce ciel, ouvrage de tes mains,
> Ces astres dont tes lois ont tracé les chemins.
> Qu'est-ce l'homme à tes yeux, *qu'*il *vive* en ta mémoire?
> Que sont pour toi, Seigneur, tous les faibles humains,
> *Que* tu *verses* sur eux un rayon de ta gloire?
> M. l'archevêque d'Aix.

On trouve aussi, dans les dictionnaires, *je vous prie de venir ici*, que *je vous dise:* ce qui équivaut à cette phrase, *venez ici, que je vous dise:* tour qu'on doit préférer à l'autre qui nous paraît bien traînant.

5.° Pour *à moins que, avant que, sans que: cela ne finira pas* qu'*il ne vienne; je ne finirai pas* qu'*il ne soit venu; il ne saurait sortir* qu'*il ne s'enrhume.*

6.° Pour *dès que, aussitôt que, si :* qu'*il fasse le moindre excès, il est malade.*

7.° Pour *quoique, soit que : tout savant* qu'*il est, il n'a pu me répondre ;* qu'*il veuille ou* qu'*il ne veuille pas*, que *m'importe ?*

8.° Pour *depuis que* après *il y a :* il y a *deux ans* que *je ne l'ai vu.*

9.° Pour *jusqu'à ce que : attendez* qu'*il vienne.*

10.° Pour *et cependant : les avares auraient tout l'or du monde*, qu'*ils en désireraient encore davantage.*

11.° Pour *puisque*, après une interrogation : *les bouteilles sont-elles cassées*, que *l'on n'en apporte point ? qu'avez-vous*, que *vous ne mangez point ?*

12.° Pour *pourquoi :* que *ne se corrige-t-il ?* Cette acception n'a lieu que dans les phrases interrogatives où la seule négative *ne* figure. Avec *ne pas, que* est un pronom absolu. Que *ne fait-il pas pour réussir !*

13.° Pour *et*, s'il est suivi de *si :* que *si vous me dites.* Ce tour est du style familier.

14.° Pour *comme* et *parce que : rempli* qu'*il était de ses préjugés, il ne voulut convenir de rien.*

15.° Pour *combien*, et alors il marque l'admiration, l'étonnement, la répugnance, l'indignation, etc. : que *Dieu est bon !* que *vous êtes importun !* que *je le hais !*

16.° Pour *si bien que, de telle sorte que*, etc. : *on le régala* que *rien n'y manquait.*

17.° Enfin pour *comme, lorsque, parce que, puis-*

que, quand, quoique, si, etc., lorsqu'à des propositions qui commencent par ces mots on en joint d'autres sous le même régime par le moyen de la conjonction *et ; si les hommes étaient sages et* qu'*ils suivissent les lumières de leur raison, ils s'épargneraient bien des chagrins. Lorsqu'on a des dispositions, et* qu'*on veut étudier, on fait des progrès rapides.*

Remarque. * Cette construction est une élégance qui a passé en loi. Du temps de Vaugelas, il était encore permis de répéter la conjonction aux différens membres : sur quoi ce premier puriste de son temps fait l'observation suivante : « La conjonction *si* peut » recevoir, dit-il, une même construction aux deux » membres d'une période..... Mais la façon la plus » ordinaire et la plus naturelle est de mettre *que* à sa » place.... Il est certain que, pour une fois que l'on » répétera le *si*, on dira mille fois *et que* au second » membre de la période. Cette variété est naturelle et » de notre langue. » T. Corneille et Bouhours n'ont pas la même indulgence que Vaugelas. Ils pensent que la répétition des conjonctions est à éviter autant qu'on le peut, parce que l'oreille s'en trouve blessée. De nos jours, cette répétition aurait quelque chose de barbare.

Il y a d'autres usages de la conjonction *que :* il n'y a qu'une grande connaissance et une longue habitude de la langue qui puissent les indiquer. On en trouvera, dont nous ne parlons pas, dans le dictionnaire de l'Académie, auquel nous renvoyons. Mais, avant de passer à l'article suivant, nous devons faire une ob-

servation sur un usage dont parlent des grammairiens étrangers, c'est lorsque la conjonction *que* est pour *de peur que*. Dans ce cas, elle régit le subjonctif, et demande la négative *ne* avant le verbe; comme, *n'approchez pas de ce chien*, qu'*il* ne *vous* morde; *dépêchons-nous*, que *quelqu'un* ne vienne. Nous convenons, avec ces messieurs, que ces phrases sont françaises; mais nous croyons devoir prévenir qu'on doit éviter cet emploi. Cette construction est très-obscure, et il n'est pas toujours aisé d'en saisir d'abord le sens; ce qui doit suffire pour la faire rejeter. Le plus grand défaut est de manquer de clarté.

Toute expression, tout tour, tout gallicisme même qui ne présentent pas un sens clair au premier aperçu, ne sauraient être heureusement employés. Nous saisirons cette occasion pour parler de l'usage que ces mêmes messieurs rapportent de *si*. Ils disent qu'on l'emploie pour *cependant : il travaille toujours, et si il meurt de faim*. Cet emploi a lieu; mais ils devraient prévenir que c'est une expression du style le plus familier, afin que les étrangers qui ont leurs grammaires entre les mains ne pensent pas qu'ils s'expriment avec noblesse, quand ils s'expriment de la manière la plus vulgaire et la plus basse. En recueillant avec soin, quoique peut-être avec trop de minutie, les différentes acceptions des mots, ils auraient dû apporter le même soin à distinguer les expressions qui sont de bon ton, de celles qui sont d'un style plaisant, burlesque, ou bas. Disons-le, et ne cessons de

le dire, rien ne donne au style un ton plus bourgeois et plus éloigné de celui de la bonne compagnie, que l'emploi de tous les gallicismes qui ne sont que des expressions proverbiales.

ARTICLE III.

DU RÉGIME DES CONJONCTIONS.

Les conjonctions lient les phrases entr'elles, en régissant les verbes qui les suivent à l'infinitif, à l'indicatif, ou au subjonctif.

§. I.er

DES CONJONCTIONS QUI RÉGISSENT L'INFINITIF.

Il y a deux sortes de conjonctions qui régissent l'infinitif.

1.° Celles qui ne sont distinguées des prépositions que parce qu'elles sont suivies d'un verbe. Telles sont, *après*, *pour*, *jusqu'à*, etc. *Il faut se reposer* après *avoir travaillé*; *je travaille* pour *gagner ma vie*; *il est avare* jusqu'à *se refuser le nécessaire*: *il travaille* sans *prendre le moindre repos*, etc. Vaugelas et T. Corneille observent avec bien de la justesse qu'on ne doit mettre entre *pour* et l'infinitif que les pronoms personnels en régime, ou de petits mots dont la place est avant le verbe; comme, *il l'a fait* pour *ne pas le fâcher*.

2.° Toutes celles qui sont terminées par *de*. Telles

sont, *faute* de, *de peur* de, *de crainte* de, *au lieu* de, *loin* de, *plutôt que* de, etc. *Si je m'applique tant à l'étude, c'est* afin de *vous surpasser; il la recherche*, au lieu de *la fuir;* loin de *vous désespérer, redoublez d'ardeur.* Ces conjonctions, avec l'infinitif qui les suit, forment, comme on le voit, par les exemples cités, des phrases incidentes et subordonnées à une première phrase qui est toujours la principale.

Cette manière de s'exprimer a beaucoup d'énergie, et doit être toujours préférée, quand il n'y a point d'équivoque, si l'on observe la règle suivante.

Règle. On ne doit ordinairement employer les conjonctions avec un infinitif, que quand cet infinitif se rapporte au sujet du verbe principal.

Nous *ne pouvons trahir la vérité*, sans nous rendre *méprisables; évitez le jeu*, de peur d'en prendre *le goût;* Pépin *ne vécut pas assez long-temps*, pour mettre *la dernière main à ses affaires.*

Nous avons dit *ordinairement*, parce que nous pensons que le second verbe peut quelquefois se rapporter au régime du verbe principal, sans qu'il y ait équivoque. Il nous paraît que c'est à tort que quelques grammairiens soutiennent le contraire. Cette phrase, *je vous conseille de fréquenter la bonne compagnie, et d'éviter la mauvaise*, est française et très-française, et cependant les verbes *fréquenter* et *éviter* se rapportent à *vous*, régime du verbe *conseiller.* Il en est de même de cette phrase : *il me sollicite, il me*

presse même d'aller le voir. Mais on ne peut pas dire, *la vie de Pépin ne fut pas assez longue pour mettre la dernière main à ses projets*, parce que le verbe *mettre* se rapporte à *Pépin*, régime du substantif *vie*. On ne dira pas non plus en parlant à quelqu'un, *qu'ai-je fait* pour venir *ainsi m'insulter?* parce que *venir* se rapporte à une chose vague, et qu'on ne peut voir clairement; il faut nécessairement dire, *pour que vous veniez*, à moins qu'on ne donne le régime *vous* au verbe *faire*. Nous pensons qu'on peut très-bien dire, *que* vous *ai-je fait*, pour venir *ainsi m'insulter?* Néanmoins, en général, il est mieux et toujours plus clair de ne faire rapporter l'infinitif qu'au sujet du verbe principal.

On préfère l'indicatif ou le subjonctif à l'infinitif.

1.° Quand on veut éviter plusieurs *de*, ou qui auraient des sens différens, ou qui, par leur répétition, rendraient la phrase lourde et traînante; comme, *Aristippe chargea ses compagnons* de *dire* de *sa part à ses concitoyens* de *songer* de *bonne heure à se procurer*, etc. Cette phrase, ainsi construite, est insoutenable; il eût fallu dire, qu'ils songeassent *de bonne heure*, etc.

2.° Quand la phrase en est plus harmonieuse, comme, *je suis sûr, avec de la patience et de la fermeté*, de parvenir *à le guérir*. Il est plus harmonieux de dire, *que je parviendrai*, etc.

§. II.

DES CONJONCTIONS QUI RÉGISSENT L'INDICATIF.

Les conjonctions qui veulent le verbe qui les suit à l'indicatif sont, *bien entendu que, à condition que, à la charge que, de même que, ainsi que, aussi bien que, autant que, non plus que, outre que, parce que, à cause que, attendu que, vu que, puisque, c'est pour cela que, lorsque, dans le temps que, pendant que, tandis que, durant que, tant que, depuis que, dès que, aussitôt que, à ce que, à mesure que, peut-être que*, auxquelles on peut joindre les suivantes, *si comme, comme si, quand, pourquoi*, etc.; comme, *je le veux*, à condition que *vous* serez *de la partie; il faut travailler* autant qu'on peut; *vous prendrez d'autres mesures*, si *vous* êtes *prudent*; quand *on* est *sage, on fuit le danger.*

Toutes ces conjonctions régissent l'indicatif, parce qu'elles sont précédées d'un verbe qui exprime l'affirmation d'une manière directe, positive et indépendante.

Elles n'offrent point de difficultés; mais il y en a six qui demandent une attention particulière, parce qu'elles régissent tantôt l'indicatif, et tantôt le subjonctif. Ce sont, *sinon que, si ce n'est que, de sorte que, en sorte que, tellement que, de manière que.* On ne s'y méprendra pas d'après les règles suivantes.

Nous avons vu, p. 98, t. II, que le verbe de la

phrase incidente doit se mettre à l'indicatif, quand le verbe de la proposition principale exprime l'affirmation d'une manière directe, positive et indépendante, mais il doit se mettre au subjonctif, quand celui de la proposition principale exprime le doute, la surprise, l'admiration ou l'incertitude, en un mot, quelque mouvement de l'âme. C'est d'après cette règle que ces six conjonctions régissent l'indicatif ou le subjonctif. Ainsi l'on dira, *il s'est comporté* de manière *ou* de telle sorte qu'*il a* mérité *l'estime des honnêtes gens ; je ne crains rien*, sinon qu'*il ne le* voulait *pas*. Mais on doit dire, *comportez-vous* de manière *ou* de telle sorte que *vous* méritiez *l'estime des honnêtes gens ; je ne crains rien*, sinon qu'*il ne* réussisse *pas aussitôt qu'il le croit.*

Remarque. Nous avons dit qu'on emploie la conjonction *que* pour *comme*, *parce que*, *lorsque*, *puisque*, *quand*, *quoique*, *si*, etc., lorsqu'à des propositions qui commencent par ces mots, on en joint d'autres sous le même régime par le moyen de la conjonction *et*. Sur quoi nous devons observer qu'elle régit l'indicatif, quand elle tient lieu de *quand, lorsque, comme, pourquoi, peut-être, parce que*. On doit dire, *lorsqu'on est jeune*, et qu'*on ne se laisse pas abattre par l'adversité, on peut se promettre encore un avenir heureux :* mais lorsqu'elle est mise pour *si*, *quoique*, etc., elle veut le verbe au subjonctif; comme, *si l'on est déjà sur le retour*, et qu'*on* soit *sans courage dans l'adversité, on ne*

doit s'attendre qu'à une vieillesse triste et malheureuse.

§. III.

DES CONJONCTIONS QUI RÉGISSENT LE SUBJONCTIF.

Les conjonctions qui veulent le verbe qui les suit au subjonctif sont, *afin que, à moins que, avant, que, au cas que, en cas que, malgré que, bien que, encore que, quoique, de peur que, de crainte que, jusqu'à ce que, posé que, supposé que, pour que, pourvu que, quelque..... que, quel que, quoi que, sans que, soit que*, et quelques autres. On doit dire, *employez bien le temps de votre jeunesse*, afin que vous puissiez *un jour remplir les devoirs de votre état*; encore que, bien que, *ou* quoique, *l'ambition soit un vice, elle est néanmoins la base de bien des vertus*; quelque *éclairés* qu'*ils* soient, *ils ne connaissent pas la cause de cet effet.*

Il n'y a point de difficulté sur ces conjonctions; la seule attention qu'on doive avoir, c'est de ne les employer qu'avec le subjonctif. Mais, avant de terminer cet article, nous devons nous arrêter un instant sur la place qu'il faut donner aux phrases incidentes formées par les conjonctions.

Règle. Quand une proposition est composée de deux phrases partielles unies par une conjonction, l'harmonie et la clarté demandent ordinairement que la plus courte marche la première.

Quand les passions nous quittent, *nous nous flattons en vain que c'est nous qui les quittons*; on n'est point à plaindre, *quand, au défaut de biens réels, on trouve le moyen de s'occuper de chimères.*

Si l'on renverse l'ordre de ces phrases, il n'y aura plus d'harmonie, et la clarté en souffrira, du moins dans la dernière. Ce défaut est sur-tout sensible dans cette phrase : *on ne saurait concilier avec la justice de Dieu le spectacle de la vertu qui languit dans les fers, tandis que le vice est sur le trône*, sans *admettre une autre vie.*

CHAPITRE IX.

DES INTERJECTIONS.

Les grammairiens ne s'accordent pas sur le nom qu'on doit donner aux mots qui sont l'objet de ce chapitre. Les uns les nomment *particules*, d'autres *interjections*. L'abbé Girard en distingue jusqu'à onze différentes sortes, en renfermant dans cette classe bien des mots que nous avons rangés parmi les adverbes, les prépositions, ou les conjonctions. Il importe peu de donner à ces mots telle ou telle dénomination; l'essentiel est de connaître leur nature. D'après ce que nous avons dit dans les chapitres précédens, le

nombre des mots que nous nommons *interjections* ne peut être que très-borné.

Si l'âme était toujours calme et tranquille, l'usage des interjections serait bien rare. Mais, semblable à la surface d'une onde limpide, un souffle, un rien suffit pour donner un cours différent à ses sentimens et à ses pensées. A la moindre agitation, tout en elle devient souvent vacillant et mobile. Mais, s'il faut si peu de chose pour l'agiter, dans quel état ne doit-elle pas être, quand, froissée par les événemens, ou mue par les passions fortes, elle est, pour ainsi dire, emportée hors d'elle-même ! Les idées, les sentimens se détruisent les uns les autres avec rapidité. A des émotions succèdent d'autres émotions souvent contraires; et ce sont ces différentes secousses qu'elle a besoin de faire connaître. C'est ce qu'elle fait en jetant çà et là, dans le discours, de petits mots qui expriment le sentiment actuel qui la domine. Les interjections sont donc des mots qui servent à exprimer un mouvement, un sentiment de l'âme.

Le nombre des interjections devrait donc être en proportion des sentimens que l'âme peut éprouver; mais souvent des sentimens contraires sont rendus par le même mot, parce que ce mot, qui n'exprime pas une idée, mais qui n'est qu'un cri de la nature, dépend, pour la signification, de l'inflexion que la voix prend naturellement, ou du geste qui l'accompagne. Cependant il y a quelques-uns de ces mots qui sont principalement adaptés à certains sentimens. Ce sont,

1.° Pour la douleur et la tristesse, *aye! ah!* * *ah! hihi! hélas! ouf! mon dieu!* etc.

Ah! *que n'ai-je pas souffert, depuis que je ne vous ai vu!*

> Vous comptez cent printemps, *hélas!* et nos beaux jours
> S'envolent les premiers, s'envolent pour toujours!
>
> M. l'abbé Delille.

Ouf! *quel déchirement!*

2.° Pour la joie et le désir, *ah! bon!* etc.

Ah! *que je suis aise de vous revoir!*

3.° Pour la crainte, *ah! hé!*

Ah! *qu'allons-nous devenir?* hé! *qu'ai-je fait?*

4.° Pour l'aversion, le mépris, le dégoût.

Fi! fi donc! fi *le vilain!* fi *de la bonne chère, lorsqu'il y a de la contrainte!* fi donc! *y pensez-vous?*

5.° Pour la dérision, *ah! eh! zest!*

Oh! *le plaisant homme! il se vante d'être bien auprès des grands*, zest!

6.° Pour le consentement, *volontiers, soit.*

Soit, *j'y consens.*

7.° Pour l'admiration, *oh!*

Oh! *que cela est beau!*

8.° Pour la surprise, *oh! bon dieu! miséricorde!*

Oh! oh! *je n'y prenais pas garde.*

---

* *Ah!* devant un nom s'écrit avec une virgule; dans ce cas, le point d'exclamation suit le nom.

Ah, Rome! *ah*, Bérénice!, *ah*, prince malheureux!

Bon dieu ! *aurions-nous dû nous y attendre ?*

REMARQUE. Cette interjection s'emploie sans *h* avant les noms ; mais l'*o* a l'accent circonflexe.

> O mon fils ! ô ma joie ! ô l'honneur de mes jours !
> O d'un état penchant inespéré secours !
>
> P. CORNEILLE.

Mais l'*o* est sans accent, lorsqu'il est le signe de l'apostrophe. *O mon fils....* o *vous qui m'écoutez.... etc.* Cette distinction est peu connue dans les imprimeries.

9.° Pour l'encouragement, *çà, allons, courage ; çà, ho çà, tenez ferme ; çà, travaillons.*

> Courage, *mes amis,*
> Allons, ferme ! poussez, mes bons amis de cour.
>
> MOLIÈRE.

10.° Pour avertir, *gare, holà, hem, tout beau, hola ho, gare, gare l'eau ; tout beau, n'allez pas si vite ; hem, hem, venez çà.*

11.° Pour appeler, *holà ! hé !*

Holà ! *y a-t-il quelqu'un ?* hé ! *écoutez que je vous dise.*

12.° Pour le silence, *chut ! paix ! st.*

Chut ! *n'avancez pas davantage.*

On pourrait encore faire d'autres classes d'interjections ; mais ce que nous venons d'en dire nous paraît suffire.

Les interjections n'ont point de place fixe dans le discours, mais elles y figurent selon que le sentiment qui les produit les manifeste à l'extérieur. La seule

attention qu'on doive avoir, c'est de ne jamais les placer entre deux mots que l'usage a rendus inséparables, comme entre le sujet et le verbe, entre l'adjectif et le substantif qu'il modifie.

CHAPITRE X.

DE LA CONSTRUCTION, DES FIGURES GRAMMATICALES, ET DES VICES DE CONSTRUCTION.

M. Du Marsais a traité à fond de tout ce qui est relatif à la matière de ce chapitre : mais nous ne le suivrons pas dans sa marche; nous nous permettrons même de ne pas toujours penser comme lui. Comme nous n'écrivons que pour être utiles, principalement, à la jeunesse, nous n'entrerons pas dans des discussions métaphysiques, qui seraient évidemment au dessus de sa portée, et qui d'ailleurs nous paraissent inutiles à la parfaite connaissance de la langue française. Tout ce qui tient à des systèmes particuliers doit être banni d'une grammaire.

ARTICLE I.er

DE LA CONSTRUCTION GRAMMATICALE.

La construction grammaticale est en général l'arrangement des mots dans le discours, tel qu'il est

fixé dans chaque langue par un usage long et constant. Toute construction est donc bonne, toutes les fois qu'elle est conforme aux règles établies par cet usage; et elle est vicieuse, toutes les fois qu'elle s'en écarte. Or, cet usage peut être fondé, ou sur le caractère et la nature des hommes qui parlent une même langue, ou sur la nature de la langue qui est parlée. Dans le premier cas, il y a dans chaque langue une construction qui doit lui être commune avec toutes les autres langues, puisque les hommes, ayant par-tout le même fonds d'idées et de sentimens, avec les mêmes organes, ont dû nécessairement adopter la manière la plus prompte et la plus sûre de manifester ce qui se passe en eux, et suivre, pour y réussir, l'impulsion même de la nature, qui a en tous lieux une marche constante. Mais dans le second cas, chaque langue a une construction qui lui est propre, et qui tire son origine de l'influence du climat sur les organes, et par conséquent sur les opérations de l'esprit. Ces deux constructions se mêlent et se combinent ensemble. De cette combinaison résulte un tout plus ou moins puisé dans la nature, et ce tout est ce qui en constitue le génie. Le génie d'une langue n'est donc que l'habitude de l'esprit, qui s'est accoutumé à donner ou à recevoir les idées dans un tel ordre plutôt que dans un autre.

M. Du Marsais a distingué trois espèces de constructions : la construction simple, la construction figurée et la construction usuelle. Mais bien des gram-

mairiens, et entr'autres M. l'abbé Batteux, ont combattu et rejeté cette distinction et les conséquences qu'il en tire. Tout ce que nous dirions sur cette matière serait étranger à notre sujet. Nous nous bornerons, en conséquence, aux idées les plus simples. Mais qu'on ne s'attende pas à trouver ici un traité complet; notre plan nous force de nous borner aux principes. Nous ne pourrions entrer dans des détails, sans faire un gros volume.

Nous entendons par construction grammaticale, dans la langue française, l'ordre que le génie de cette langue veut qu'on donne dans le discours aux neuf espèces de mots que nous avons distinguées. Or, cet ordre, qu'il est si essentiel de connaître pour s'exprimer avec clarté et justesse, n'est pas toujours aisé à saisir, parce que le génie de cette langue diffère en deux points principaux de celui des langues anciennes.

La première cause de différence vient de ce que les *substantifs régis* n'y ayant point de caractère extérieur qui les distingue des *substantifs régissans*, il n'est possible de les reconnaître que par la place qu'ils occupent dans le discours; au lieu que, dans les langues anciennes, dans le latin, par exemple, les régissans et les régis sont si bien distingués les uns des autres par la seule inflexion caractéristique des cas, qu'il est indifférent qu'ils y aient telle ou telle place. D'où il suit que, dans la langue française il y a, relativement à ces mots, un ordre fixe de construction dont on ne peut s'écarter sans s'exposer à n'être pas

entendu, parce que cette construction est la seule qui ôte toute équivoque en présentant les idées à l'esprit de celui qui écoute, dans l'ordre selon lequel elles sont conçues dans l'esprit de celui qui parle. Cette nécessité n'avait pas lieu dans les langues anciennes; parce que les substantifs y étant régissans ou régis, indépendamment de la place qu'ils occupaient, il ne pouvait y avoir du désordre et de la confusion dans les idées. De là ce principe fondamental que nous avons établi (p. 158, t. I.er), que de deux substantifs, dont l'un est *régissant* et l'autre *régi*, c'est le *régissant* qui marche ordinairement avant le *régi*; principe dont l'application est facile à tous les mots régissans et régis.

La seconde cause de différence vient de cette multitude d'auxiliaires et d'autres petits mots dont la langue française est hérissée, mais dont elle ne peut se passer, afin d'exprimer les différens rapports que les Latins marquaient par de légères inflexions dans leurs mots, sans avoir besoin, comme nous, de les multiplier. L'auxiliaire *avoir* pour l'actif, l'auxiliaire *être* pour le passif, souvent la réunion de ces deux auxiliaires; le *que* conjonctif, les caractéristiques des personnes, *je*, *tu*, *il*, *elle*, *nous*, *vous*, *ils*, *elles*, les négatifs divisés en deux mots, etc., sont tout autant de sources de confusion, d'embarras et de difficultés, inconvéniens ou qu'on n'avait pas dans les langues anciennes, ou qu'il était du moins facile d'éviter. De là la nécessité où nous sommes, pour ne pas déchirer l'oreille par un cliquetis désagréable de sons, de préférer l'actif

au passif; d'employer l'infinitif de préférence aux autres modes; de changer, selon les phrases, la place des caractéristiques des personnes; de mettre le verbe entre les deux mots négatifs; de ne pouvoir, en bien des cas, faire contraster les idées opposées qu'en masse, etc.; ce qui établit un ordre différent dans la suite et l'enchaînement des mots, et par conséquent, une construction fixe propre à la langue française. Or, cette construction est irrévocablement fixée, non seulement selon que les phrases sont interrogatives, impératives ou expositives, mais même selon que chacune de ces espèces est affirmative ou négative.

Il ne s'agit pas ici des règles de l'accord des mots entr'eux. Nous en avons parlé sous chaque espèce de mots, où ces règles nous ont paru mieux placées qu'elles ne pourraient l'être en tout autre endroit. Il s'agit seulement de la manière dont ils doivent figurer dans le discours.

Dans les phrases interrogatives avec affirmation, le sujet est un nom ou un pronom.

Si le sujet est un nom, voici l'ordre des mots: le nom, le verbe, le pronom personnel du même nombre et du même genre que le nom, l'adverbe, s'il y en a, le régime; ou si le verbe est à quelqu'un des temps composés, le pronom et l'adverbe entre l'auxiliaire et le participe; comme, *M. D. ira-t-il demain à Londres? M.lle votre sœur aura-t-elle bientôt fini de lire ce livre? ces maisons ne seront-elles pas bientôt abattues?*

Si le sujet est un pronom, le verbe commence la

série, et tous les autres le suivent selon l'ordre que nous venons d'indiquer, comme, *viendrez-vous ce soir à la promenade? aura-t-il bientôt fini de nous poursuivre avec un acharnement sans exemple?*

Dans les phrases interrogatives avec négation, c'est le même ordre; mais on place *ne* avant le verbe, et *pas* ou *point* après le verbe et la caractéristique de l'interrogation; ou, dans les temps composés, entre le verbe et le participe; comme, *votre frère ne viendra-t-il pas demain à Londres? n'aurez-vous pas bientôt fini votre ouvrage?*

Pour la place de *ne..... pas* ou *ne..... point*, lorsque le verbe est à l'infinitif. (V. p. 166, t. II.)

Nous observerons ici que la langue française a un avantage sur la langue latine, dans la manière d'interroger. En latin, on est obligé d'avoir recours à une particule pour former l'interrogation, ou bien on est réduit à ne l'exprimer que par le ton de la voix; au lieu qu'en français on trouve cette expression dans le seul dérangement de la caractéristique de la personne: *aimera-t-il? sera-t-il aimé?*

Remarque. Il y a en français quelques autres manières d'interroger dont nous n'avons pas eu occasion de parler. On interroge encore, 1.° avec un pronom absolu; comme, *qui vous a dit cela? lequel des deux choisissez-vous?* 2.° avec le pronom démonstratif *ce*, comme, *est-ce vous? est-ce qu'il pleut?* 3.° avec un adverbe interrogatif; comme, *pourquoi ne vient-il pas? comment se trouve-t-il?*

combien prendrez-vous? Comme on le voit par ces exemples, les pronoms absolus et les adverbes interrogatifs marchent toujours à la tête des phrases; mais le pronom démonstratif *ce* ne se montre qu'après le verbe.

Les phrases sont impératives, quand, en parlant, on commande, on défend, on exhorte, on prie.

(Voyez sur ces phrases ce que nous avons dit chap. 4, art. 1, §. 3, et chap. 5, art. 4, §. 3.)

Les phrases sont expositives, quand on ne parle ni pour interroger ni pour commander. C'est la classe la plus étendue. Voici l'ordre des mots: le sujet, le verbe, l'adverbe, le participe, le régime, etc.; comme, *les louanges sont toujours d'un grand prix, quand elles sont la récompense des bonnes actions. César eût inutilement tenté de se rendre maître de Rome, s'il y eût eu de son temps des Fabius et des Cincinnatus.* Voilà des phrases affirmatives. Les négatifs ne diffèrent de cette construction, qu'en ce que *ne* se place toujours avant ce verbe, et *pas* ou *point* après le verbe, ou entre l'auxiliaire et le verbe; comme, *les louanges* ne *sont* pas *d'un grand prix, quand c'est la flatterie qui les donne; — César n'eût point tenté de se rendre*, etc.

(Voyez sur la place des pronoms en régime, ce que nous avons dit chap. 4, art. 1, §. 3.)

Quoique l'ordre des mots soit fixé pour ces phrases, nous avons déjà vu qu'il éprouve, dans certains cas, des variations. C'est quelquefois la clarté, mais plus

souvent l'harmonie qu'on consulte et qu'on suit. (Voyez chap. 5, art. 2.) On le fait aussi par élégance, comme quand on transporte le régime avec ses dépendances avant le sujet et le verbe. En voici un exemple: *la justice, qui nous est quelquefois refusée par nos contemporains, la postérité sait nous la rendre*; ou lorsqu'on met le pronom *le*, en qualité de pure explétive, avant le verbe. Voilà pourquoi l'on dit: *il l'avait bien prévu, que ce haut degré de grandeur serait la cause de sa ruine.*

Remarque. Non seulement la clarté, mais même l'élégance et l'harmonie demandent que l'adjectif, le participe, le présent et le passé, avec leurs dépendances, soient quelquefois placés avant le sujet et le verbe; comme, fidèle à sa parole, *Régulus quitta Rome, et s'en retourna à Carthage.*—Tout occupé du mal qu'il méditait, *le monstre aux têtes diverses se dressa sur ses jambes*, et, tournant sur lui-même, *porta ses regards sur tous les points de l'horizon.*

Les phrases sont simples ou composées: elles sont simples, quand elles ne renferment qu'un sujet et qu'un attribut; comme, *vous lisez; vous êtes prudent.* Elles sont composées, quand on compare plusieurs sujets à un attribut, ou plusieurs attributs à un sujet, ou plusieurs sujets et plusieurs attributs ensemble. Cette phrase, *Pierre et Paul sont heureux*, est composée de deux sujets; celle-ci, *Elmire est jolie, spirituelle et sensible*, l'est de trois attributs; et cette autre, *Céliane et Louise sont aimables et vertueuses*, l'est

de deux sujets et de deux attributs. La phrase simple ne renferme qu'un jugement ; la phrase composée en renferme autant qu'il y a de phrases partielles.

Une phrase peut être composée de plusieurs autres manières : elle peut l'être par le sujet, par le verbe, ou par l'attribut.

Elle l'est par le sujet, quand le sujet est restreint par une phrase incidente ; comme, *Dieu, qui est bon :* elle l'est par le verbe, quand le verbe est modifié par quelque circonstance de temps, d'ordre, etc., comme, *Dieu, qui est bon, n'abandonne jamais ;* et elle l'est par l'attribut, quand cet attribut est modifié par un régime qui en est lui-même restreint ; comme, *Dieu, qui est bon, n'abandonne jamais les hommes qui mettent sincèrement leur confiance en lui.*

Ces phrases simples et composées peuvent être liées à d'autres par une conjonction ; comme, *quand on aime l'étude, le temps passe sans qu'on s'en aperçoive.* Ces deux phrases partielles n'en forment qu'une.

Règle. Quand une proposition est composée de deux phrases partielles unies par une conjonction, l'harmonie et la clarté demandent ordinairement que la plus courte marche la première.

Quand les passions nous quittent, *nous nous flattons en vain que c'est nous qui les quittons.*

Ainsi jadis le ciel partagea ses largesses,
Lorsqu'un mortel sauvé des ondes vengeresses,
De fertiles cailloux semant d'affreux déserts,
D'hommes laborieux repeupla l'univers.

M. l'abbé Delille.

Les périodes résultent de la réunion de plusieurs phrases partielles, dont l'ensemble fait un sens complet. Pour que les périodes soient bonnes, elles doivent être claires; et elles ne le sont que par l'observation la plus stricte de la règle précédente. En voici l'exemple, tiré de Fléchier, l'orateur français le plus parfait en ce genre. *Souvenez-vous de ce temps de désordre et de trouble.*

1 *où l'esprit ténébreux de discorde confondait le droit avec la passion, le devoir avec l'intérêt; la bonne cause avec la mauvaise;*

2 *où les astres les plus brillans souffrirent presque tous quelques éclipses, et les plus fidèles sujets se virent entraînés, malgré eux, par le torrent des partis, comme ces pilotes, qui se trouvant surpris de l'orage, sont contraints de quitter la route qu'ils veulent tenir, et de s'abandonner, pour un temps, au gré des vents et de la tempête.*

La transposition du second membre de cette belle période avant le premier, lui ôterait sa clarté, son harmonie et toute sa beauté.

Cette période n'a que deux membres. En voici une à quatre membres, où l'observation de la règle que nous avons donnée est encore sensible. Elle est du même orateur. *N'attendez pas ici, messieurs,*

1 *que j'ouvre une scène tragique;*

2 *que je représente ce grand homme étendu sur ses propres trophées;*

3 *que je découvre ce corps pâle et sanglant, auprès duquel fume encore la foudre qui l'a frappé;*

4 *que je fasse crier son sang comme celui d'Abel, et que j'expose à vos yeux les images de la religion et de la patrie éplorée.*

Ces quatre membres vont tous en croissant. Ils forment, dit l'abbé Batteux, une pyramide qui a sa pointe et sa base, et qui réunit à la fois la clarté, la variété et l'unité.

C'est une règle qu'on ne doit pas donner plus de quatre membres à une période.

Les écrivains peu exercés dans l'art d'écrire, manquent souvent à cette règle essentielle: nous pourrions en citer beaucoup d'exemples. Ils tombent aussi souvent dans un autre défaut, c'est, dans les longues phrases, de multiplier des expressions incidentes qui, par la place qu'elles y occupent, forment des parenthèses, et obscurcissent tellement le sens, qu'il faut beaucoup de temps et d'attention pour le bien saisir. Mais ce défaut est du ressort de l'*art de bien dire*.

Telle est la construction grammaticale dans la langue française par rapport à l'ordre des mots. Que cette construction soit simple et naturelle; ou seulement usuelle, comme le veut M. Du Marsais, peu importe. Il suffit de l'observer pour bien parler, et c'est là l'essentiel.

ARTICLE II.

DES FIGURES GRAMMATICALES.

La construction dont nous venons de parler est celle qu'on nomme *directe* et *régulière*, parce que les mots sont placés dans ces phrases selon l'ordre que nous avons indiqué. Mais cet ordre peut être altéré dans certains cas, et alors on dit que la construction est *indirecte* ou *irrégulière*. Or, elle peut être irrégulière, ou par *inversion*, ou par *ellipse*, ou par *pléonasme*, ou par *syllepse*; c'est ce qu'on appelle les quatre figures de mots.

§. I.er

DE L'INVERSION OU HYPERBATE.

L'inversion est la transposition d'un mot dans une place autre que celle que nous lui avons assignée. C'est le dérangement de l'ordre naturel et ordinaire. L'inversion est donc un écart; mais cet écart n'a rien de vicieux, quand il n'empêche pas que celui qui parle ou qui écrit ne soit aisément et clairement entendu : quand il ajoute à la clarté, il devient loi. « Les inver-
» sions, dit Du Marsais, doivent être faciles à démêler.
» L'esprit veut être occupé, mais d'une occupation
» douce et facile, et non par un travail pénible. Que
» l'inversion n'ôte donc jamais à l'esprit le plaisir de
» se savoir gré d'apercevoir le sens malgré la transpo-

» sition, et de placer en lui-même, par un simple
» regard, tous les mots dans l'ordre selon lequel seul
» ils lui présentent un sens, après que la phrase est
» finie. »

Nous avons déjà vu (chap. 5, art. 2, except. 6, et dans l'article précédent) que l'inversion rend quelquefois le discours plus clair. Mais son effet ordinaire est de donner aux phrases plus de grâce ou plus d'énergie. En conséquence nous établissons, comme une règle sûre, qu'on ne doit employer l'inversion que pour la clarté, ou l'énergie, ou l'harmonie.

On peut distinguer deux sortes d'inversions en français, les unes plus sensibles et les autres moins. Ce beau passage de Fléchier nous en fournit un exemple : *La valeur n'est qu'une chose aveugle et impétueuse, qui se trouble et se précipite*, si elle n'est éclairée et conduite par la probité et par la prudence; *et le capitaine n'est pas accompli*, s'il ne renferme en soi l'homme éclairé et l'homme sage. *Quelle discipline peut établir dans son camp* celui qui ne peut régler ni son esprit ni sa conduite? *et comment saura calmer ou émouvoir, selon ses desseins, dans une armée, tant de passions différentes,* celui qui ne sera pas maître des siennes? Dans les deux premières phrases, les inversions sont peu sensibles, et néanmoins la conjonction *si*, avec ce qu'elle amène, est une véritable inversion, puisque, selon l'ordre ordinaire, elle devrait être à la tête de ces phrases. L'inversion est si sensible dans les deux dernières, qu'il est inutile de nous y arrêter.

Ces deux sortes d'inversions, quoique souvent employées dans tous les genres, ont néanmoins des destinations différentes; les premières sont plus propres au style élevé, et devraient lui être en quelque sorte réservées; les secondes conviennent mieux au style simple, mais sans en être l'apanage exclusif.

Passons maintenant aux différentes espèces d'inversions.

1.° On place très-bien après le verbe le nom qui le régit; comme, *tout ce que lui promet* l'amitié des Romains;—*M. de Turenne fait voir tout ce que peut, pour la défense d'un royaume*, un général d'armée qui s'est rendu digne de commander. FLÉCHIER.

2.° On place très-bien avant le régissant le nom régi par la préposition *de* précédée d'un substantif, d'un adjectif, ou d'un verbe; comme, *c'est* d'un homme véritablement éclairé *que je vous parle*;— des fleuves français *les eaux ensanglantées*;— de tous les hommes, *c'est le plus digne de pitié*;—d'une voix entrecoupée de sanglots, *ils s'écrièrent.*

3.° On place encore très-bien avant le régissant le nom régi, quand il est précédé de la préposition *à*; comme,

Sans doute *à ce discours* il ne s'attendait pas....

à tant d'injures *qu'avez-vous répondu?*

REMARQUE. Mais le régime direct d'un verbe ne se transporte jamais avant le régissant. On en trouve néanmoins des exemples dans nos anciens poëtes;

mais c'est une faute qu'on ne doit pas imiter. On ne peut plus dire,

> Par mille inventions *le public* on dépouille.
> On doit cueillir le fruit et non *l'arbre* arracher.

4.° On place aussi très-heureusement avant le verbe les prépositions *après*, *dans*, *par*, *sous*, *contre*, etc., avec leur suite; comme, après ses prières accoutumées, *elle s'abaissait jusqu'à son néant*;—dans un tel état de faiblesse, même de nullité; *que pouvait-il entreprendre?* — par la loi du corps, *je tiens à ce monde qui passe*, *et* par la foi, *je tiens à Dieu qui ne passe point*; — contre des assauts *si violens et si souvent répétés*, *il n'employait que la patience et la modération*;—*c'est* sous M. de Turenne *que le grand Marlboroug apprit l'art de la guerre*, etc.

5.° On transporte aussi très-bien avant la phrase principale les conjonctions *quand*, *parce que*, *puisque*, *d'autant plus que*, *quoique*, *lorsque*, *soit que*, *tout..... que*, etc., avec la phrase qu'elles amènent, *puisqu'il le veut*, *qu'il le fasse*, *tout austère que paraît la vertu*, *elle n'en est pas moins attrayante.*

Par les exemples que nous avons donnés, on voit que l'inversion est commune à la prose et à la poésie, et que cette dernière n'a guère plus de privilége que la première. Néanmoins les inversions, quoique de la même nature, y sont plus fréquentes, parce que plus l'esprit sera animé de passions fortes et de sentimens vifs, plus il s'en permettra, même sans s'en aperce-

voir. Mais si les inversions sont forcées, si les règles de la langue sont violées, l'esprit est mécontent, et condamne le poëte. Nous pourrions en citer beaucoup d'exemples. Nous nous bornerons à deux.

Racine a dit,

> *Ou lassés ou soumis,*
> Ma funeste amitié pèse *à tous mes amis.*

Lassés et *soumis*, à la tête de la phrase, sont une inversion qui ne peut être admise, parce que ces adjectifs, ou ces participes, qu'on les appelle comme on voudra, sont séparés des substantifs qu'ils modifient, non seulement par le sujet et le verbe, mais encore par la préposition *à*; ce qui ne peut être permis en aucun cas.

Nous prendrons le second exemple dans Despréaux. Il a dit,

> Que *George* vive ici, puisque George y sait vivre,
> Qu'un million comptant, par ses fourbes acquis,
> De clerc, jadis laquais, a fait comte et marquis.
> Que *Jaquin* vive ici, dont l'adresse funeste
> A causé plus de maux que la guerre et la peste.

L'inversion de ces vers est vicieuse, parce que dans la première phrase le relatif *que*, qui amène la phrase incidente *un million*, etc., se trouve séparé de son antécédent *George*, par *vive ici, puisque George y sait vivre*; ce qui n'est pas permis en notre langue. La même faute se trouve dans la seconde phrase.

§. II.

DE L'ELLIPSE.

L'ellipse est le retranchement d'un ou de plusieurs mots nécessaires pour rendre la construction pleine et entière. Pour qu'une ellipse soit bonne, il faut que l'esprit puisse suppléer aisément la valeur des mots, qu'on a jugé à propos d'omettre. Elle est vicieuse, toutes les fois qu'elle donne lieu à quelque équivoque, ou qu'elle jette de l'obscurité dans le discours.

L'ellipse doit son introduction dans les langues au désir qu'ont naturellement les hommes d'abréger le discours. En effet, elle le rend plus vif et plus concis, et lui donne, par ces qualités, un plus grand degré d'intérêt et de grace. L'usage de l'ellipse est plus ou moins fréquent, selon les langues. C'est un effet du climat. Plus les hommes ont eu de vivacité et de feu, moins ils ont exprimé de choses, et plus ils en ont laissé à deviner. Pour arriver plus promptement à leur but, ils ont dû négliger les idées accessoires; il leur a suffi d'exprimer fortement celles qui étaient essentielles au sens qu'ils avaient dans l'esprit. Les hommes, au contraire, qui ont moins d'imagination et plus de flegme, ont dû manifester leurs idées avec plus de circonstances, et les laisser, pour ainsi dire, sortir une à une. Aussi y a-t-il une grande différence, sur ce point, entre les langues de l'orient et du midi, et celles du couchant et du nord.

L'observation que nous avons faite sur l'inversion

a lieu aussi pour l'ellipse : elle peut être plus ou moins sensible. On ne la soupçonne pas même dans cette phrase, *puissiez-vous être heureux!* quoiqu'elle y soit réellement, puisque c'est comme si l'on disait, *je souhaite que vous soyez heureux.*

Elle est plus sensible dans la réponse à cette phrase : quand viendrez-vous? *demain*, c'est-à-dire, *je viendrai demain.*

En voici quelques autres exemples : *Nous ferons la moisson à la mi-août*, c'est-à-dire, *à la moitié du mois d'août. Que vous a-t-il répondu? Rien*, c'est-à-dire, *il ne m'a rien répondu*, etc. Comme dans le cours de cette grammaire nous avons eu soin de marquer les constructions où il y a ellipse, il est aisé de faire l'application du principe que nous venons d'établir.

L'homme de génie tire un grand parti de l'ellipse. En voici deux exemples pris dans Corneille. On dit à Médée, *que vous reste-t-il? Moi*, répond-elle. Ce *moi*, qui est pour *je me reste*, est sublime; il dit plus qu'un long discours. Dans une autre pièce, Prusias dit à Nicomède, *et que dois-je être? Roi*, réplique Nicomède. Ce seul mot dit tout. Voilà du sublime, et du vrai sublime, qui n'aurait pas lieu sans l'expression elliptique.

Il y a donc ellipse, dans les phrases, par le retranchement ou d'un seul mot, ou de plusieurs mots, ou même d'une phrase entière. Pour que ces ellipses soient bien accueillies, voici la règle que donne Du Marsais.

Règle. Les ellipses doivent être telles, que celui qui lit ou qui écoute entende si aisément le sens, qu'il ne s'aperçoive pas seulement qu'il y ait des mots supprimés dans ce qu'il lit ou dans ce qu'on lui dit. Nous ajouterons, pourvu que ces ellipses soient soutenues par l'usage.

Cette règle est exacte et l'on peut en dire qu'elle est la vraie pierre de touche de toute bonne ellipse. Mais ici il faut distinguer les genres : telle ellipse serait vicieuse en prose, qui ne l'est pas pour cela en vers. C'est faute d'avoir fait cette distinction, qu'un critique, plus grammairien, sans doute, qu'homme de goût, a pris à tâche de censurer ce vers de Racine :

Je t'aimais inconstant ; qu'aurais-je fait, fidèle?

Il est certain que l'ellipse est forte et hardie. Mais nous le demandons : peut-on se méprendre sur le sens que ce vers présente ? et l'esprit ne supplée-t-il pas aisément, et sans le moindre travail, les mots que le poëte a supprimés pour lui donner plus d'expression et de feu? Est-il quelqu'un qui ne voie, dans l'instant même, qu'il signifie, *je t'aimais, quoique tu fusses inconstant ; que n'aurais-je pas fait, si tu avais été fidèle ?* Mais quelle différence! le vers est plein de grâce et de beauté ; la phrase qu'il représente est lourde et traînante. Cet avantage ne compense-t-il pas au moins la légère incorrection qu'on peut avec raison relever dans le second membre? Ce qui a fait dire à l'abbé d'Olivet : « ce qui rend l'ellipse non seu-

» lement excusable, mais digne même de louange, » c'est lorsqu'il s'agit, comme ici, de s'exprimer vi- » vement, et de renfermer beaucoup de sens en peu » de paroles, sur-tout lorsqu'une violente passion » agite la personne qui parle. Hermione, dans son » transport, voudrait pouvoir dire plus de choses » qu'elle n'articule de syllabes. » Mais cette ellipse serait généralement blâmée en prose et même en vers, si Hermione parlait de sang-froid.

Voici deux autres exemples bien frappans de la différence des genres. La Bruyère a dit : *Si j'épouse Hermas, une femme avare, elle ne me ruinera point*; si une joyeuse, *elle pourra s'enrichir*; si une savante, *elle saura m'instruire*; si une prude, *elle ne sera point emportée*; si une emportée, *elle exercera ma patience*; si une coquette, *elle voudra me plaire*; si une galante, *elle le sera peut-être jusqu'à m'aimer*; si une dévote..... *répondez, Hermas, que dois-je attendre de celle qui veut tromper Dieu et qui se trompe elle-même?* Les différentes ellipses de cette période sont claires, et en quelque sorte nécessaires pour l'empêcher de languir par une répétition fastidieuse. D'où vient néanmoins qu'elles choquent? C'est que l'usage, cet arbitre souverain en matière de langage, ne les autorise pas en prose, où elles ont quelque chose de trop brusque, et par conséquent de désagréable. Mais ces ellipses n'auraient rien de choquant en poésie.

M. de l'abbé Delille a dit :

Le sol le plus ingrat connaîtra la beauté.
Est-il nu ? que des bois parent sa nudité ;
Couvert ? portez la hache en ces forêts profondes :
Humide ? en lacs pompeux, en rivières fécondes
Changez cette onde impure ; et par d'heureux travaux,
Corrigez à-la-fois l'air, la terre et les eaux :
Aride, enfin ? cherchez, sondez, fouillez encore ;
L'eau, lente à se trahir, peut-être est près d'éclore.

Quel est l'homme de goût qui oserait blâmer cette ellipse ? et néanmoins nous doutons qu'on la trouvât aussi heureuse en prose.

Quant aux ellipses qui ont besoin d'un commentaire pour être entendues, l'usage les rejette également en vers et en prose. Nous n'en donnerons que l'exemple suivant : on disait autrefois, *et qu'ainsi ne soit*, pour dire, *ce que je vous dis est si vrai que*, etc. ; *pour preuve de ce que je vous dis, c'est que*, etc., expression bizarre, qui doit se prendre en sens contraire de celui qu'elle semble avoir, puisqu'elle est affirmative quant au sens, et négative dans l'expression. Aussi l'usage l'a-t-il proscrite dans tous les genres. On la rejette également dans ce passage de Molière : *il est manifestement atteint et convaincu de cette maladie qu'on appelle mélancolie hypocondriaque :* et qu'ainsi ne soit, *pour diagnostic incontestable de ce que je dis, vous n'avez qu'à considérer ce grand sérieux*, etc. : et dans ces vers du bon La Fontaine,

C'est le cœur seul qui peut rendre tranquille :
Le cœur fait tout ; le reste est inutile.
Qu'ainsi ne soit, voyons d'autres états.

L'usage de l'ellipse est très-fréquent dans la langue française, quoiqu'il l'y soit beaucoup moins que dans la langue latine, ou, à cause de l'inflexion des cas, on a pu l'étendre sans inconvénient. Les livres, mais sur-tout la conversation, en fourmillent. Ce que nous avons dit suffit pour les faire connaître, et pour juger de leur bonté.

Mais avant de passer au paragraphe suivant, nous devons dire un mot sur une ellipse qui est admise par des grammairiens, et rejetée par d'autres. Une femme peut-elle dire : *je suis plus belle que mon frère*, et un homme, *je suis plus savant que ma sœur?* Vaugelas et quelques grammairiens après lui la blâment, quoiqu'ils conviennent qu'elle ne peut pas se dire absolument mauvaise : « Elle n'est pas fort bonne, et il la » faut éviter en se servant d'une autre phrase : car en » ces phrases l'adjectif regarde deux personnes de di- » vers sexe; et leur étant commun à toutes deux, il » doit être aussi d'un genre commun, et non pas d'un » genre qui ne convienne qu'à un des deux. » Mais Chapelain répondit : « Ce tour est une élégance qui » consiste à la sous-entente (ellipse) de l'adjectif dans » le second membre.... L'adjectif, pour ne regarder » qu'un des deux sexes, ne laisse pas de convenir à » l'autre par la sous-entente, qui, tacitement, le fait » du genre qu'il faut; et il n'est pas besoin de recou-

» rir à un adjectif du genre commun, pour rendre ces » phrases bonnes, la sous-entente y remédiant suffi- » samment. » T. Corneille pensait de même. Aussi cette ellipse est-elle généralement admise; et St.-Evremont n'a pas fait difficulté de dire : *l'âme des femmes coquettes n'est pas moins fardée que leur visage.*

Nous n'avons pas besoin de prévenir que l'ellipse d'un mot régissant est mauvaise, toutes les fois que rien n'annonce ou n'indique ce mot. Telle est cette ellipse dans Molière :

Eh bien! vous le pouvez, et *prendre* votre temps.

Il faut nécessairement, *vous devez prendre.*

§. III.

DU PLÉONASME.

Le pléonasme est le contraire de l'ellipse. C'est en général une surabondance dans l'expression. Comme l'interjection, il ne sert qu'à remplir le discours, et n'entre pour rien dans la construction des phrases dont on entend également le sens, qu'il y ait de ces mots surabondans, ou qu'il n'y en ait pas.

Pour qu'un pléonasme soit bon, il faut qu'il soit autorisé par l'usage; et l'on peut dire, en général, que les seuls pléonasmes qui le soient, sont ceux, ou qui donnent plus d'énergie au discours, ou qui marquent d'une manière plus claire le sentiment intérieur dont

on est affecté. D'où il suit qu'on peut distinguer deux sortes de pléonasmes ; l'un qui ne porte que sur l'expression, et l'autre qui porte en même temps sur le mouvement intérieur de l'âme.

Le premier a lieu par l'addition d'une explétive dont la construction pourrait se passer.

Nous avons déjà remarqué que *moi, vous, même, en,* etc. sont souvent des mots purement explétifs. On a dit, *avant que de parler, prenez*-moi *ce mouchoir; faites-les* moi *les plus laids que l'on puisse; il* vous *la prend et l'emporte; j'irai moi*-même, *c'est lui*-même; *je m'*en *retourne; il s'*en *va; voler* en l'air; *les pierres tombent* en bas; *qu'est-ce que* c'est, etc. Ces façons de parler doivent être admises, quoiqu'elles soient composées de mots redondans et quelquefois combinés d'une manière qui ne nous paraît pas régulière; et la raison en est qu'elles sont autorisées par l'usage, qui, dans toutes les langues, a force de loi.

C'est d'après ce principe que l'Académie veut que l'on conserve l'explétive *y* dans cette phrase où elle est absolument inutile, *c'est une affaire où il* y *va du salut de l'état;* parce que, dit-elle, ce sont là des formules dont on ne peut rien ôter. En effet, *où* suffit pour le sens. Nous penserions différemment sur cette phrase, si l'Académie n'avait pas prononcé d'une manière si solennelle. *Il y va, il y a, il en est,* sont des formules autorisées dont on ne peut rien ôter.

Nous avons eu aussi occasion d'observer que *ne* est dans bien des cas une simple explétive; mais alors ce

n'est pas toujours une raison pour la retrancher. C'est encore le sentiment de l'Académie. Avec les verbes *empêcher*, *craindre*, et quelques autres, dit-elle, il faut nécessairement l'ajouter au verbe qui les suit; comme, *je* crains *qu'on* ne *vienne*; *j'*empêcherai *bien que vous* ne *soyez du complot*; prenez garde *qu'il* ne *vous touche*. Cette particule ne fait rien au sens: nous avons vu que c'est le *ne* ou le *quin* des Latins, et qu'elle n'a, dans ces sortes de phrases, aucune force négative.

On peut mettre au nombre des pléonasmes de cette espèce ces mots, *enfin*, *seulement*, *à tout hasard*, *après tout*, etc., qu'avec un peu d'usage de la langue il est toujours aisé de reconnaître.

La seconde espèce de pléonasme rend un service plus essentiel et plus raisonnable; il répond au sentiment intérieur, et donne ainsi plus de force et d'énergie au discours. Il consiste ordinairement dans la répétition d'un même mot, et quelquefois dans l'addition d'un mot qui exprime la même idée, mais en la restreignant, ou en l'étendant. L'impression du sentiment n'est pas passagère: elle est durable, et c'est pendant qu'elle dure que nous laissons échapper ces mots qui font connaître jusqu'à quel point ce qui se passe en nous nous affecte.

C'est pour cette raison que l'usage autorise ces façons de parler; *s'il ne veut pas vous le dire*, *je vous le dirai*, moi; *il lui appartient bien*, à lui, *de parler comme il fait! je l'ai entendu* de mes propres oreilles.

C'est pourquoi Racine a dit,

> Et que m'a fait *à moi* cette Troie où je cours!

et Molière, *c'est à vous à sortir*, vous qui parlez; et dans un autre endroit,

> Je l'ai *vu*, dis-je, *vu*, *de mes propres yeux vu*.
> Ce qu'on appelle *vu*.
> Et je ne puis *du tout* me mettre dans l'esprit
> Qu'il ait osé tenter les choses que l'on dit.

Tous ces pléonasmes sont autorisés par l'usage; et le goût les admet, parce qu'ils ont quelqu'une des qualités qui, comme nous l'avons dit, sont essentielles à cette espèce de figure.

Mais l'usage et le goût rejettent également tous ceux qui ne sont qu'une pure répétition de la même idée, et qui, au lieu de donner de la force ou de la grâce au discours, ne font que le rendre lâche et traînant. Telles seraient ces expressions : *s'entr'égorger les uns les autres*; *engagemens réciproques de part et d'autre*; *cadavres inanimés*; *tempête orageuse*; *il est vrai de dire que*, etc.

Telle est la phrase de Bossuet dont nous avons parlé (chap. 5, art. 2) : Voici un pléonasme de ce genre qui est assez fréquent : nous l'avons trouvé dans un petit écrit sur la révolution française. *Dans le principe, pour déconcerter et faire trembler les factieux, on n'aurait* eu seulement qu'à *se montrer*.... *Seulement* est inutile, puisque *ne que* en a la signification.

§. IV.

DE LA SYLLEPSE, OU SYNTHÈSE.

La syllepse a lieu toutes les fois qu'on fait figurer un mot plus avec l'idée qu'on a qu'avec le mot auquel il se rapporte. Cette figure ne porte ordinairement que sur le nombre des noms; mais elle a lieu aussi quelquefois, quoique rarement, relativement au genre.

Les nombres cardinaux sont une source d'expressions synthétiques. Il y a synthèse dans ces sortes de phrase, *il est onze heures*; *l'an mil-sept-cent-quatre-vingt-dix-neuf.* Quand on s'en sert, on veut seulement marquer un temps précis, c'est-à-dire, la onzième heure, la mil-sept-cent-quatre-vingt-dix-neuvième année. Aussi est-ce là ce qui occupe uniquement l'esprit: on ne fait attention ni au genre ni au nombre des mots *heure* et *an*. C'est une manière abrégée de s'exprimer, et cette raison a suffi pour la faire adopter. Mais il n'en est pas ainsi des adjectifs et des pronoms qu'on mettrait à un genre différent du substantif auquel ils se rapportent. L'expression n'y gagne ni énergie ni brièveté. C'est la raison pour laquelle nous avons rejeté l'opinion de Vaugelas au sujet du substantif *personne*. Ces sortes d'expressions ne peuvent être reçues qu'autant qu'elles sont autorisées par l'usage.

Mais il y en a d'autres qui non seulement donnent

plus d'énergie au discours, mais qui ont l'avantage en même temps de réveiller l'attention et de frapper plus fortement l'imagination. En voici un exemple tiré de Racine :

> Entre *le peuple* et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
> Vous souvenant, mon fils, que caché sous ce lin,
> *Comme eux*, vous fûtes pauvre, et *comme eux* orphelin.

La régularité de la construction demanderait *comme lui*, puisque ce pronom se rapporte au mot *peuple*. Mais le poète oublie qu'il a employé ce mot. Plein de son idée, il ne voit que les pauvres et les orphelins en général, et c'est sur ces êtres si intéressans qu'il porte toute son attention. *Comme eux* est donc la seule expression qui lui convienne, parce qu'il n'y en a pas d'autre qui réponde aussi bien à l'idée et au sentiment qui l'occupent. Dans ce cas, l'emploi de la syllepse est très-heureux.

On ne peut appliquer ces observations à ces passages de Mézengui, celui des derniers écrivains de Port-Royal dont le style est le plus châtié et le plus propre à servir de modèle à tous ceux qui se proposent d'écrire. *Moïse eut recours au Seigneur, et lui dit : Que ferai-je* à ce peuple? *bientôt* ils *me* lapideront. *Jéthro dit à Moïse : Réservez-vous pour apprendre* au peuple *les ordonnances et les lois de Dieu, et* les *instruire de ce qu'*ils doivent faire. Le substantif *peuple* est pour *les Israélites*, et c'est avec ce mot que les pronoms s'accordent.

Nos bons auteurs ne négligent pas cette figure ;

nous pourrions en rapporter une infinité d'exemples. En voici un pris dans Bossuet : *quand* le peuple hébreu *entra dans la terre promise, tout y célébrait* leurs *ancêtres*. Et un autre dans Fénélon : *c'est un sage législateur qui, ayant donné* à sa nation *des lois propres à* les *rendre* bons *et* heureux, leur *fit jurer qu'*ils *ne* violeraient *jamais aucune de ces lois pendant son absence.*

ARTICLE III.

DES VICES DE CONSTRUCTION.

Il y a deux vices opposés à la bonne construction, les disconvenances grammaticales et les amphibologies. Ils seront l'objet des deux paragraphes suivans.

§. I.er

DES DISCONVENANCES GRAMMATICALES.

Il y a disconvenance dans le discours, quand les mots qui composent les divers membres d'une phrase ou d'une période ne conviennent pas entr'eux, soit parce qu'ils sont construits contre l'analogie, ou parce qu'ils rassemblent des idées disparates, entre lesquelles l'esprit aperçoit de l'opposition, ou ne voit aucun rapport.

Les disconvenances grammaticales sont plus fréquentes qu'on ne le pense communément. On en trouve dans les meilleurs auteurs. Les bornes que nous nous

sommes prescrites ne nous permettent pas d'entrer dans de grands détails. Nous sommes forcés de n'indiquer que les plus frappantes.

Il y a disconvenance entre les deux membres d'une période sous le régime d'un même verbe, quand le premier étant négatif, on sous-entend affirmativement ce verbe dans le second; comme, *notre réputation* ne dépend pas *des louanges qu'on nous donne, mais des actions louables que nous faisons.* Il fallait, pour éviter la disconvenance, ou répéter le verbe *dépend* après *mais*, en ajoutant le pronom *elle*; ou dire, si l'on veut éviter cette répétition qui fait languir le discours, *notre réputation dépend non des louanges qu'on nous donne, mais des actions louables que nous faisons.*

Il y a aussi disconvenance entre les deux membres d'une phrase, quand le premier étant à l'indéfini, on met le second au défini. Cette disconvenance se trouve dans ce passage de Despréaux : *le secret, en contant une chose absurde, est de* s'énoncer *d'une telle manière, que* vous fassiez *concevoir au lecteur que* vous *ne* croyez *pas* vous-même *la chose que* vous contez. Il fallait, pour éviter la disconvenance, dire, *le secret, lorsque vous contez une chose absurde, est de vous énoncer,* etc.; ou beaucoup mieux, *le secret, en contant..... qu'on fasse concevoir qu'on ne croit pas soi-même ce que l'on conte*: ou, plus simplement, *qu'on ne la croit pas soi-même.*

Il y a en core disconvenance entre les deux membres

d'une phrase, quand le premier étant affirmatif, on le joint au second par la conjonction *ni*. Despréaux a fait cette faute quand il a dit :

. . . . . .

Défendit qu'un vers faible y pût jamais entrer,
Ni qu'un mot déjà mis osât s'y remontrer.

La régularité de la construction demandait *et*. Mais cette faute lui est ordinaire. En voici deux autres exemples,

Un païen converti qui croit un Dieu suprême,
Peut-il être chrétien s'il n'aspire au baptême,
Ni le chrétien en pleurs être vraiment touché,
Qu'il ne vienne à l'église avouer son péché?

Et ailleurs,

Est-il quelque vertu dans les glaces de l'Ourse,
Ni dans ces lieux brûlés où le jour prend sa source,
Dont la triste indigence ose encore approcher?

Despréaux pensait sans doute que le sens négatif de ces phrases exigeait l'emploi de *ni*.*

Le même auteur a manqué encore à l'exactitude

---

* Dans le premier exemple, la phrase est négative; et alors, dit M. Caminade, on doit se servir de la conjonction *ni*.

C'est d'un scrupule vain s'alarmer sottement,
Et vouloir au lecteur plaire sans agrément.
Bientôt ils défendront de peindre la prudence,
De donner à Thémis *ni* bandeau, *ni* balance.

Pourquoi *et* dans le second vers? parce que *c'est* vaut une *affirmation*. Pourquoi *ni* dans la quatrième? parce que *défendit* vaut une *négation*. Ainsi on doit employer *et* quand la phrase est *affirmative*, et *ni* quand elle est *négative*.

Digitized by Google

qui le caractérise, quand, voulant exprimer une opposition entière que le sens demandait, il a employé deux mots dont l'opposition est incomplète. Il a dit :

La mesure est toujours *trop longue*, ou *trop petite*.

C'est une faute, parce que l'opposé de *long* est *court*, et que celui de *petit* est *grand*.

Une disconvenance non moins choquante, c'est lorsqu'un mot qui doit se rapporter à un seul objet est pris dans deux sens différens, en sorte qu'il exprime deux rapports; ce qui est contre les règles d'une bonne construction. En voici un exemple dans Molière:

Et lorsque j'ai voulu moi-même vous forcer
A refuser l'hymen qu'*on* venait d'annoncer
Qu'est-ce que cette instance a dû vous faire entendre,
Que l'intérêt qu'en vous *on* s'avise de prendre,
Et l'ennui qu'*on* aurait que ce nœud qu'*on* résout
Vînt partager au moins un cœur que l'*on* veut tout?

Dans ces vers, le premier *on* se rapporte à Orgon, les deux suivans à Elmire, le quatrième à Orgon, le cinquième enfin à Elmire. Nous le demandons, est-ce ainsi qu'on peut construire des phrases? et ce choc de rapports qui se croisent doit-il être admis dans une langue dont la clarté est le caractère principal et distinctif?

Une autre disconvenance assez ordinaire, et qui n'en est pas moins condamnable, c'est de sous-entendre un mot déjà exprimé sous une forme qui ne convient pas aux deux membres d'une période. Cette faute

se trouve dans la phrase suivante : *cette histoire achevera de désabuser ceux qui méritent de l'être.* On sous-entend *désabusés* dans le dernier membre ; et c'est *désabuser* qui est exprimé dans le premier. La langue française rejette cette construction.

Il y a encore disconvenance entre les deux membres d'une période, quand, dans le premier, on a employé un participe avec le genre masculin ou féminin, et qu'on le sous-entend dans le second, quoiqu'il doive figurer avec un genre différent. On la trouve dans ce vers de Racine,

> Sa réponse est dictée, ainsi que son silence.

Dans ce cas, la délicatesse de la langue française exige que l'ellipse soit du même mot au même genre.

Ceci ne contredit pas ce que nous avons dit sur le sentiment de Vaugelas à l'occasion des phrases comparatives. Ici il y a réellement deux phrases, dont chacune doit avoir le participe au genre du nom qui lui sert de sujet ; au lieu que dans les phrases comparatives, les deux objets comparés sont tellement unis par l'adverbe comparatif et la conjonction *que*, qu'ils ne forment qu'une seule et même phrase. Il n'y a donc qu'un sujet, et par conséquent l'adjectif ne doit s'accorder qu'avec ce sujet. D'ailleurs, quand il y aurait quelque légère contradiction, ce ne serait pas une raison pour étendre cette disconvenance aux phrases comparatives, qui sont consacrées. Si l'on nous en demande la raison, nous répondrons, comme l'abbé

d'Olivet dans un cas à peu près semblable : qu'on aille la demander à l'usage.

Mais les disconvenances les plus ordinaires, surtout dans les pays étrangers, sont celles qui ont leur origine dans l'emploi vicieux des temps des verbes unis par une conjonction ou un pronom relatif à un membre de phrase qui précède.

Il y a une disconvenance de ce genre dans l'emploi de l'infinitif qui ne se rapporte pas au sujet ou du moins au régime du verbe principal. En voici un exemple dans cette phrase, *qu'ai-je dit, qu'ai-je fait, qu'ai-je même tenté de faire, pour venir insulter à mon malheur, et me traiter avec une cruauté sans égale?* Il est de toute évidence que *pour venir* se rapporte à une seconde personne dont il n'est point parlé, et qui est par conséquent vague. La régularité de la construction exigeait, *pour que vous veniez*. Des grammairiens veulent que, dans ce cas, on ne puisse faire rapporter l'infinitif qu'au sujet ; mais nous avons prouvé ailleurs qu'on peut aussi le faire rapporter à un régime, lorsqu'il n'y a point d'équivoque à craindre.

Une autre disconvenance, plus sensible encore, est celle qui a lieu lorsqu'on sous-entend le verbe après le *que* qui sert à la comparaison, quand ce verbe doit être à un temps différent ; comme, *on en* ressentit *autant de joie* que *d'une victoire complète dans un autre temps*. L'ellipse de cette phrase est vicieuse ; il fallait dire, *on en* ressentit *autant de joie* que, *dans*

un autre temps, on en aurait ressenti *d'une victoire complète.*

L'emploi des différens temps du prétérit est une autre source de disconvenance. En voici deux exemples : *il regarde votre malheur comme une punition du peu de complaisance que vous* avez eue *pour lui dans le temps qu'il vous* pria, etc. Le prétérit indéfini *avez eue* est une faute; il ne peut pas se construire avec *il pria*, prétérit, qui marque qu'il s'agit d'un temps entièrement écoulé, et dont il ne reste plus rien : l'analogie exigeait *que vous eûtes.*

La faute contraire a lieu dans ce vers de Racine,

Le flot qui l'apporta recule épouvanté,

parce que l'action dont il s'agit, quoique passée, ne vient que de se passer, et que par conséquent il n'y a point l'intervalle de temps nécessaire à l'emploi du prétérit défini. Le présent, où est l'autre verbe, fait encore ressortir cette disconvenance. Il fallait, *qui l'avait apporté.*

Nous ne finirions pas, si nous parlions de toutes les disconvenances qui résultent du mauvais emploi des temps dans les différens modes, et si nous en rapportions des exemples. Il suffit d'avertir que rien n'est plus commun, parce que cet emploi des temps est une des plus grandes difficultés de la langue française.

Pour éviter ces sortes de disconvenances, il faut connaître à fond l'emploi et l'usage des temps; et c'est pour cette raison que nous sommes entrés dans de si

grands détails sur ce sujet. Nous espérons que les étrangers ne les liront pas sans utilité, et qu'ils nous sauront quelque gré des soins que nous avons pris pour les mettre en état d'éviter le genre de faute qui choque le plus dans notre langue. Quel intérêt n'ont-ils donc pas à bien connaître l'emploi des modes, et des temps dans chaque mode! Sans cette connaissance, soupçonneraient-ils jamais qu'on dit très-bien, *les nouveaux philosophes* assurent *que la douleur* est *un sentiment de l'âme;* mais qu'il faut dire, *les nouveaux philosophes* veulent *que la douleur* soit *un sentiment de l'âme?*

Disons-le, cette difficulté sera insurmontable pour eux, si leurs instituteurs ne leur font pas connaître à fond le génie de la langue française, et s'ils se bornent, dans leurs leçons, comme ce n'est que trop ordinaire, à leur apprendre le jargon habituel de la conversation, en mettant sous leurs yeux et en faisant répéter des dialogues aussi dépourvus de pensées que de style, et dont l'insipidité ne choque pas moins la raison que le goût. C'est une vérité dont je suis convaincu depuis plus de douze ans.

Le désir de connaître l'Angleterre, et d'y étudier les mœurs et le caractère de ses habitans, me décida, à cette époque, à faire un voyage à Londres. Le hasard m'y fit faire connaissance avec un littérateur, maître de langue, qui y jouissait d'une grande célébrité, et qui, par ses talens en plus d'un genre, avait des liaisons avec tout ce qu'il y a de gens de lettres dans

cette ville. Nous parlâmes souvent de la beauté de la langue française, dont il avait la prétention de connaître parfaitement les principes ; mais, dans la discussion, nous ne fûmes que très-rarement d'accord. Dans une de ces conversations, il me dit; voilà un ouvrage que j'ai fait imprimer en quatre langues ; j'exige que vous me disiez franchement ce que vous pensez de mon style. Je le lui promis, quoiqu'avec peine, n'ignorant pas que rien n'est plus chatouilleux que l'amour-propre, et qu'on est presque toujours sûr de le blesser, lorsque l'on combat des prétentions, quelque honnêteté et quelque ménagement qu'on mette dans sa conduite. Je tins parole, et deux jours après je lui portai mes remarques sur plus de deux cents passages, dont non-seulement le style n'était pas supportable, mais dans lesquels les règles les plus essentielles de la langue étaient violées. En voici quelques-uns sur l'emploi des temps :

Si tu seras *sage, tu ne* tomberas *pas dans l'erreur.*

Si tu en agiras *comme elle, la roue de la fortune* aura *de vilains pieds de paon.* (p. 179.)

Ces futurs *tu seras*, et *tu en agiras*, sont des disconvenances, parce qu'on n'emploie pas le futur après *si* mis pour *supposé que.* (Voyez ch. 5, art 4, §. 1.) Cette faute est très-ordinaire en Angleterre, et dans les pays étrangers.

Quand votre révérence commença *ce matin son sermon, j'ai cru être endormie.* (p. 127.)

Le prétérit défini *commença* est une faute, puis-

qu'on suppose que le jour n'est pas encore écoulé. (Voyez chap. 5 ; *ibid.*)

Je vous écrivis à cette occasion, vous recommandant sérieusement de ne point trahir ma confiance, afin que ceux qui blâmèrent *mon choix, certainement parce qu'ils vous connaissent mieux*, n'eussent *cause de m'insulter pour cela.*

Le prétérit défini *blâmèrent* est une disconvenance. L'analogie demandait le plus-que-parfait, *avaient blâmé.* (Voy. *ibid.*)

En effet, je crois *que la langue, sans l'assistance de sa cervelle*, puisse elle *aussi dire ce qu'il faut.* (p. 289.)

Cette phrase n'est ni française ni intelligible. Et d'abord elle estaffirmative, et exprime quelque chose de positif, *je crois.* L'analogie demande donc que le verbe régi par la conjonction *que* soit à l'indicatif. (Voy. ch. 5, art. 4, §, 4.) D'où il est clair que le subjonctif *puisse* est une faute ; il fallait *peut.* 2.° Le pronom *elle* après *puisse* n'a point de sens. 3.° Enfin, *de sa cervelle* est une expression impropre et ridicule, il fallait, *de son cerveau.*

Qu'on juge du reste de l'ouvrage par ces passages qui ne sont pas encore les plus mauvais. Et néanmoins cet ouvrage a été composé en Angleterre, pour y être mis entre les mains des personnes qui désirent de se perfectionner dans les langues étrangères. Quelles fautes ne doivent pas faire des élèves, quand leurs maîtres en font de si grossières !

§. II.

DES AMPHIBOLOGIES.

Il y a amphibologie dans le discours, lorsqu'une phrase est énoncée de façon qu'elle est susceptible de deux interprétations différentes. On doit l'éviter avec soin. Comme on ne parle que pour être entendu, la clarté est la première et la plus essentielle qualité du discours. On doit toujours se rappeler, comme l'observe M. de Rivarol, que *ce qui n'est pas clair n'est pas français.*

Il peut y avoir amphibologie dans le discours de différentes manières. Nous ne parlerons ici que des principales.

1.° Il y a amphibologie par le mauvais emploi des temps des verbes. En voici un exemple dans Racine, pour le présent de l'infinitif.

> Qu'ai-je fait, *pour venir* accabler en ces lieux
> Un héros sur qui seul j'ai pu tourner les yeux?

Pour venir fait amphibologie, parce qu'on ne sait s'il doit se rapporter à la personne qui parle, ou à la personne à qui l'on parle : puisqu'il se rapporte à Alexandre, Axiane devait dire, *pour que vous veniez.*

Dans le même auteur, pour le participe présent :

> Par un indigne obstacle il n'est point retenu;
> Et, *fixant* de ses vœux l'inconstance fatale,
> Phèdre, depuis long-temps, ne craint plus de rivale.

Fixant, lorsqu'on lit le second vers, paraît se rapporter à Thésée, et ce n'est qu'au troisième qu'on s'a-

perçoit qu'on doit le rapporter à Phèdre. Cette amphibologie, à la vérité, n'est que pour un moment, puisque la force du sens la lève bientôt, mais elle est réelle, et cela suffit. Il fallait dire, *et depuis longtemps Phèdre, fixant l'inconstance de ses vœux, ne craint plus de rivale.* Nous savons bien que beaucoup de personnes justifient ces vers par la contrainte de la versification : mais excuseront-elles, pour la même raison, ceux qui suivent ?

> C'est ce qui, l'arrachant du sein de ses états,
> Au trône de Cyrus lui fit porter ses pas;
> Et du plus ferme empire ébranlant les colonnes,
> Attaquer, conquérir, et donner les couronnes. RACINE.

Le premier participe présente un sens clair : il se rapporte sans équivoque *à la gloire qui arrache Alexandre;* mais la construction fait également rapporter le second *à la gloire,* quoiqu'il se rapporte à Alexandre lui-même. C'est véritablement dans ces sortes de constructions qu'un participe ne peut, en aucune manière, se rapporter à un nom en régime. « La poésie, dit l'abbé d'Olivet, ne connaît aucune » sorte de beauté en faveur de laquelle il puisse être » permis de donner la plus légère atteinte à la clarté » du discours. »

Dans le même auteur, pour le gérondif :

> Mes soins, en apparence épargnant ses douleurs,
> De son fils *en mourant*, lui cachèrent les pleurs.

En mourant fait ici une amphibologie d'autant

plus forte qu'il est presque impossible de la démêler; car est-ce à Clodius ou à son fils qu'il se rapporte? c'est ce que rien n'indique.

Mais en voilà assez sur cette source d'amphibologie.

2.° Il y a souvent amphibologie dans le discours, lorsque les prépositions qui, avec leur régime, expriment une circonstance, ne sont pas rapprochées, autant qu'il est possible, du mot dont elles expriment cette circonstance.

Aux exemples que nous en avons rapportés, p. 156, t. II, nous en ajouterons deux autres.

Les maîtres qui grondent toujours ceux qui les servent, avec emportement, *sont les plus mal servis.*

Ces mots *avec emportement*, exprimant cette circonstance du verbe *grondent*, devaient le suivre immédiatement; au lieu que, par la place qu'ils occupent, ils semblent l'exprimer du verbe *servent.*

Le second exemple est pris dans Racine. Il a dit :

> Du fruit de tant de soins *à peine* jouissant,
> En avez-vous six mois paru reconnaissant.

L'expression adverbiale *à peine*, placée comme elle l'est dans le premier vers, semble modifier le participe *jouissant;* et cependant on s'aperçoit dans le vers suivant qu'elle doit se rapporter à *en avez-vous*, sans quoi Racine aurait dit une absurdité. Nous savons bien que le sens fait disparaître l'équivoque, dès qu'on y réfléchit. « Mais, à dire vrai, observe Vaugelas, » c'est à faire aux paroles de faire entendre le sens,

» et non pas au sens de faire entendre les paroles;
» et c'est renverser la nature des choses, que d'en
» user autrement. C'est faire comme à la fête des Sa-
» turnales, où les serviteurs étaient servis par leurs
» maîtres; le sens étant comme le maître, et les mots
» comme les serviteurs. »

3.° Il y a encore amphibologie dans le discours, par l'emploi des conjonctions mal placées. Nous nous bornerons à un petit nombre d'exemples.

La première action de l'homme fut de se révolter contre son créateur, et d'employer tous les avantages qu'il en avait reçus, pour l'offenser.

Pour l'offenser est amphibologique, parce que se trouvant placé après *il en avait reçus*, il semble s'y lier; et par conséquent la phrase paraît dire, *l'homme avait reçu des avantages pour offenser Dieu*: ce qui n'est pas le sens de l'auteur; il fallait donc placer *pour l'offenser* après *employer*. Vaugelas a condamné une phrase à peu près du même genre, quoique l'amphibologie y soit moins sensible: *l'orateur arrive à sa fin, qui est de persuader*, d'une façon toute particulière, etc. « L'intention de celui qui parle ainsi,
» dit-il, est que ces mots, *d'une façon toute particu-*
» *lière*, se rapportent à ceux-ci, *arrive à sa fin*; et
» cependant comme ils sont placés, il semble qu'ils
» se rapportent à *persuader*. Il faudrait donc dire,
» *l'orateur arrive d'une façon toute*, etc.: et l'on a
» beau mettre une virgule après *persuader*, elle ne
» sert de rien pour l'oreille; et quoique pour la vue,

» elle serve de quelque chose.... si est-ce qu'elle n'est
» pas suffisante de lever entièrement l'équivoque. »

Dans l'emploi de la conjonction *et*, il y a souvent équivoque.

T. Corneille en a trouvé une dans cette phrase : *pour réussir, il employait* l'artifice, et l'adresse *qu'il mettait en usage le faisait venir à bout de beaucoup de choses :* parce que, la conjonction *et* joignant *artifice* avec *adresse*, ces deux mots paraissent être le régime du verbe précédent, quoiqu'il n'y ait que le premier qui le soit, et que le second soit le sujet de l'autre phrase. L'Académie a consacré cette décision, en blâmant cette autre phrase, *je condamne* sa paresse, et les fautes *que sa nonchalance lui a fait faire en beaucoup d'occasions m'ont toujours paru inexcusables.* « A la vérité, dit Thomas Corneille, d'après
» le P. Bouhours, l'esprit ne s'y trouve pas long-
» temps embarrassé ; mais comme on ne parle que
» pour se faire entendre, il serait à souhaiter que
» dans le discours il n'y eût jamais ni ambiguité ni
» équivoque.... et que chaque mot d'une période fût
» si bien placé, qu'on n'eût pas besoin d'interprête,
» ni même de réflexion, pour en démêler le sens. »
Aussi le P. Bouhours a-t-il condamné cette phrase : *vous me commandez d'approcher de vous avec confiance, si je désire* d'avoir part *avec vous*, et de recevoir *la nourriture d'immortalité, si je veux acquérir une vie qui dure éternellement.* En effet, il semble que *de recevoir la nourriture d'immortalité*

soit régi par *si je désire*, au lieu que, dans le sens de l'auteur, il l'est par *vous me commandez*.

4.° Dans l'emploi des pronoms, il y a très-souvent amphibologie. Nous en avons déjà vu plusieurs exemples. Nous y ajouterons les suivans; en voici deux que cite le P. Bouhours: *Scipion doit être en cela leur modèle, comme en tout le reste : Tite-Live a remarqué que quand il alla assiéger Carthage*, etc.... *Ils rencontrèrent un parti de Hongrois, envoyé pour prendre langue de la marche des ennemis, qu'ils taillèrent en pièces.* Il y a équivoque dans ces phrases : dans la première, parce que *il alla* se rapporte selon la construction à *Tite-Live*, quoique l'intention de l'auteur soit de le rapporter à *Scipion :* dans la seconde, parce que le relatif *que*, précédant immédiatement *ennemis*, il semble que ce soient *les ennemis qui ont été taillés en pièces*, et non pas *le parti de Hongrois.*

César voulut premièrement surpasser Pompée : les grandes richesses de Crassus lui *firent croire qu'*il *pourrait partager la gloire de ces deux grands hommes. Il* et *lui* sont équivoques, parce que, par la construction, ils paraissent se rapporter à César, quoiqu'ils se rapportent à Crassus.

Tout le monde connaît l'épigramme de Molière contre M. le Premier Président qui avait défendu la représentation du Tartuffe. C'est l'équivoque du pronom *le*, qui en fait tout le sel. *Messieurs, nous*

avions annoncé le Tartuffe, mais le Premier Président ne veut pas qu'on le *joue.*

Les pronoms possessifs ne sont pas une source moins abondante. Et qu'on ne croie pas qu'il ne s'en trouve que dans les auteurs médiocres; les meilleurs n'en sont pas exempts.

Il y a une amphibologie de ce genre dans cette phrase; *Valère alla chez Léandre, il y trouva son fils.* On ne sait s'il s'agit du fils de Léandre, ou de celui de Valère.

Même équivoque dans ces vers de Despréaux :

> Gilotin en gémit, et sortant, de fureur,
> Chez tous *ses* partisans va semer la terreur.
> On voit courir *chez lui* leurs troupes éperdues.

Il semble, en lisant ces vers, que le pronom possessif *ses* et le pronom personnel *lui* se rapportent à Gilotin. Mais non : Despréaux fait rapporter ces pronoms au *prélat* dont il est parlé dans la phrase précédente; c'est ce qu'on découvre par le sens; parce qu'il s'agit seulement des partisans et de la maison de ce dernier.

L'aimable M.me de Sévigné a fait un fort heureux emploi de cette amphibologie, pour donner un coup de pinceau de plus au charmant tableau qu'elle avait fait de M.me de Ludre. *Elle a été plongée dans la mer, la mer l'a vue toute-nue, et* sa *fierté en* est *augmentée : j'entends la fierté de la mer; car pour la belle, elle en était fort humiliée.*

Ayant, dans le cours de cette grammaire, parlé souvent des occasions où la place d'un mot peut donner lieu à l'équivoque, nous ne citerons pas d'autres exemples, ce que nous venons de dire suffisant pour convaincre qu'il n'est rien de si difficile que de bien parler français. La clarté, ne cessons pas de le dire, est si essentielle à notre langue, qu'on est quelquefois forcé de changer des phrases qui n'ont rien d'irrégulier dans leur construction; comme; *je regarde votre amitié comme le plus grand* des avantages *que vous puissiez me faire;* parce que la méchanceté peut en tirer parti pour supposer à quelqu'un un sens qu'il n'a jamais eu en vue. Que de traits nous pourrions en rapporter, si nous ne nous étions pas fait une loi de ne rien insérer qui puisse contribuer à faire naître ou à entretenir le penchant qui ne porte que trop à la malignité! Quant aux calembourgs qui ne portent que sur des équivoques, nous n'avons autre chose à en dire que ce qu'en dit le bon La Fontaine :

> Dieu ne créa que pour les sots
> Les méchans diseurs de bons mots.

CHAPITRE XI.

DES GALLICISMES.

Nous avons dit, au commencement du chapitre précédent, qu'il y a des principes généraux communs à toutes les langues; parce que les langues étant le

produit nécessaire de la nature de l'homme et de celle des choses, les mêmes résultats doivent en bien des points avoir eu lieu dans tous les temps et dans tous les pays, quel qu'en soit le climat. Par-tout l'esprit humain a suivi la même marche dans la génération et le développement de ses idées. Si l'on suppose que l'on transporte dans une île déserte une centaine d'enfans de différent sexe, avant qu'ils aient eu l'usage de la parole, on peut prédire que la langue qu'ils se créeront aura les mêmes principes généraux que les langues actuellement existantes. Ces principes généraux, communs à toutes les langues, constituent ce qu'on appelle *la grammaire générale.*

Il est essentiel de connaître ces principes généraux, n'importe dans quelle langue.

Mais il y a en même temps, dans toutes les langues, des exceptions à ces principes généraux et communs, qui tiennent principalement à l'influence du climat, et de quelques autres causes étrangères à ce chapitre. Or, ces exceptions portent, ou sur l'emploi des mots, ou sur la manière de les arranger entre eux. C'est ce qu'on appelle *idiotisme*, et ce qui constitue véritablement la *grammaire particulière* de chaque langue.

Ces idiotismes ont reçu, dans chaque langue, un nom analogue à cette langue. On les nomme *hellénismes, latinismes, germanismes, anglicismes ou gallicismes*, selon qu'ils appartiennent à la langue grecque, à la latine, à l'allemande, à l'anglaise ou à la française.

Le gallicisme est une expression tellement particulière à la langue française, qu'elle ne se trouve point dans les autres langues. Or, cette particularité d'expression peut se trouver, 1.° dans le sens d'un mot simple; 2.° dans l'association de plusieurs mots; 3.° dans l'emploi d'une figure; 4.° dans la construction de la phrase.

Développons ces différens objets, mais, avant d'entrer en matière, nous devons prévenir de deux choses, la première, c'est que tout ce que nous dirons sur cet important sujet est principalement tiré d'une dissertation de M. Suard, de l'Académie française: la seconde, c'est qu'on ne doit pas s'attendre à trouver ici une liste fastidieuse de tous les gallicismes de chaque classe. Fidèles à notre plan, nous indiquerons la manière de les connaître, en faisant l'application des principes que nous établirons à quelques-uns des gallicismes dont la connaissance est d'une utilité plus réelle. Nous laissons les détails à la sagacité des maîtres.

ARTICLE I.er

DES GALLICISMES DANS LE SENS D'UN MOT SIMPLE.

Il y a *gallicisme* dans le sens d'un mot simple, quand ce mot étant commun à plusieurs langues, a pris dans la nôtre une signification particulière, et éloignée du mot primitif.

On trouvera un gallicisme de ce genre dans l'ex-

tension que nous avons donnée au mot *sentiment :* ce mot, dérivé du primitif latin *sentire*, a passé dans les langues modernes, mais avec des nuances d'acception particulières à chacune d'elles. En italien, *sentimento* exprime deux idées différentes; 1.° l'opinion qu'on a sur un objet ou sur une question; 2.° la faculté de sentir. En anglais, *sentiment* n'a que le premier de ces deux sens. En espagnol, *sentimiento* signifie *souffrance*, acception que le mot primitif a quelquefois en latin.

En français, *sentiment* a les deux acceptions de l'italien, mais avec cette différence, que, dans la dernière, il a beaucoup d'extension. Non seulement il désigne en français toutes les affections de l'âme; mais il exprime plus particulièrement la passion de l'amour. En voici un exemple : *son* sentiment *est si profond, que rien au monde ne peut la distraire des objets qui servent à le nourrir.* Si l'on traduit cette phrase dans toute autre langue, en conservant le mot *sentiment*, on fera un *gallicisme.* On en fera également un, en employant ce mot dans la traduction des phrases suivantes : *c'est un homme à* sentiment; *voilà du* sentiment; *il y a du* sentiment *dans cette pièce; il est tout âme; tout* sentiment; parce qu'il y est pris, dans une acception vague, pour tout ce qui tient à la faculté de sentir. Aussi Sterne en a-t-il fait un en donnant à son voyage le titre de *sentimental*, mot que les Français n'ont pas manqué de réclamer, et de faire passer dans leur langue, parce qu'il

est parfaitement analogue à l'acception qu'ils ont donnée au mot *sentiment*.

Le mot *finesse* signifie, en français, *qualité de ce qui est délié, délicatesse d'esprit*, ou *ruse* et *artifice*. Les Anglais, n'ayant pas ce mot dans leur langue, l'ont adopté dans cette dernière acception. *Finezza* signifie, en italien, *politesse*; et *fineza*, en espagnol, a le sens de *beauté*, *perfection*. Un Italien ou un Espagnol qui l'emploierait selon l'acception française ferait un gallicisme.

Le mot *galanterie* nous offre un autre gallicisme. Commun aux quatre mêmes langues, il y désigne, dans son acception générale, un mélange de politesse et de franchise dans le ton et dans les manières, de déférence, d'égards et de respect pour les femmes. Les seuls Anglais ont conservé à ce mot une idée de bravoure qu'on y joignait dans le temps de la chevalerie; *The gallantry of our seamen*, signifie, *la bravoure de nos matelots*. Cette acception s'est perdue dans notre langue; mais ce mot, par suite de la dégénération de nos mœurs, y en a pris une autre fort éloignée de sa signification primitive. Outre l'acception générale dont nous venons de parler, il désigne encore un commerce d'amour, où les sens ont plus de part que le sentiment. Aussi ces mots *galant* et *galanterie* ont-ils été appliqués aux femmes comme aux hommes. Nous disons, *c'est une femme* galante; *cette femme a eu beaucoup* de galanteries; acception que ces mots n'ont pas dans les trois autres langues.

Il y a une infinité de gallicismes de ce genre. Nos bons auteurs, dans le style familier et léger, en sont pleins. M.me de Sévigné et La Fontaine les répandent, pour ainsi dire, à pleines mains.

Il y en a deux dans ce vers de Gresset :

Qui veut être *méchant*, et n'en a pas *l'étoffe*.

Le mot *méchant* a une acception particulière : *étoffe* du *méchant* ne peut se dire que dans notre langue.

La frivolité et les caprices de la mode n'ont pas moins introduit de vrais gallicismes que la dégénération des mœurs. Ils ont fait passer des acceptions aussi bizarres qu'éloignées du sens primitif et naturel des mots. Nous pourrions en citer une infinité d'exemples ; nous nous bornerons aux acceptions qu'on donne dans le style familier, aux mots *honnête*, *honnêtement*, *raisonnable*, *raisonnablement*.

Gresset a dit :

Et vous vous fâchez même *assez honnêtement*.

L'usage autorise à dire d'une personne ; *elle est* raisonnablement *ennuyeuse*. Et Molière s'est exprimé ainsi : *il me faut un cheval de service, et je ne saurais en avoir un, tant soit peu* raisonnable, *à moins de soixante pistoles*.

Et La Fontaine,

Le porc à s'engraisser coûtera peu de son ;
Il était, quand je l'eus, *de grosseur raisonnable*.

Les mots *persiflage*, *tracasserie*, *espèce*, *petit-*

maître, *petites-maisons*, etc., nous offriraient des remarques et des citations semblables; mais tout ce que nous pourrions dire ne serait pas d'une grande utilité. Les étrangers ne peuvent acquérir une parfaite connaissance de ces gallicismes, que par une étude approfondie de la langue, et par une longue habitude de vivre avec des personnes qui parlent bien. Le grand monde a donné cours à ces acceptions, et c'est à l'heureux emploi qu'on en fait que l'on reconnaît les personnes qui y ont vécu. M.me de Sévigné fourmille de ces gallicismes qui donnent à ses lettres un charme et une grâce inexprimables.

Nous avons nous-mêmes ouï dire à un étranger qui parlait la langue française : *cette femme a été* une courtisanne *bien adroite*. Il croyait bien s'exprimer, parce qu'on dit, *un courtisan habile*. *Courtisan* et *homme du monde* se prennent toujours en bonne part; mais *courtisanne* et *femme du monde* signifient *une femme publique*.

Nous avons tout lieu d'espérer que ces difficultés s'évanouiront bientôt pour les étrangers. Les émigrés, épars sur toute la surface du globe, y ont porté une grande connaissance de leur langue, les expressions de la bonne compagnie, et les grâces d'une conversation vive, fine et légère. Quel dommage que M. de Rivarol ait renoncé au projet de publier le dictionnaire dans lequel il s'était proposé de marquer toutes les expressions idiomatiques qui embarrassent le plus!

Il en avait pris l'engagement solennel ; et les grands talens de cet écrivain profond et ingénieux, et le goût qui, en général, règne dans ses ouvrages, étaient un sûr garant que l'attente du public n'eût pas été trompée. Les étrangers n'auraient plus eu à craindre de confondre les expressions que le bon ton avoue avec celles qu'il rejette et proscrit : inconvénient qu'il ne leur est pas facile d'éviter, parce que le dictionnaire de l'académie n'a pas toujours, avec assez d'exactitude, fait ressortir cette distinction ; et que les maîtres de langue ne manquent pas d'y compiler une foule de phrases qui sont sans doute françaises, mais qui sont plutôt le langage du bas peuple que celui d'un monde poli.

Avant de finir cet article, nous devons parler du gallicisme qui a sa source dans l'euphonie. *Mon* et *ma* sont des pronoms qui doivent correspondre au genre du substantif auquel on les joint. On dit, *mon père*, *ma fille*. Cette concordance, comme nous l'avons souvent dit, est une règle générale. Mais on y fait exception toutes les fois que le substantif, étant féminin, commence par une voyelle ou une *h* muette. (*Voy.* pag. 314, t. I.) Cette infraction aux règles de la grammaire est particulière à la langue française. Il en est de même de *ton*, *son*. *M'amie*, pour *mon amie*, est une contraction du ton familier.

ARTICLE II.

DES GALLICISMES DANS L'ASSOCIATION DE PLUSIEURS MOTS.

Il y a souvent des gallicismes de ce genre dans le discours, lorsqu'un mot change tout-à-fait de sens, selon qu'il change de place. Nous avons déjà vu (p. 264) qu'il y a des adjectifs qui, mis avant ou après le substantif, expriment des idées différentes, et nous avons établi quelques règles à ce sujet. Parmi nos épithètes, dit M. de Rivarol, les unes sont fixes, et les autres mobiles : cette règle est tellement inhérente au fond de la langue française, que c'est de la place de l'épithète qu'elle a su tirer un si grand parti pour se faire une foule d'expressions variées qui ne dépendent que de la place que l'épithète occupe. Aussi y a-t-il loin d'un *bon homme* à un *homme bon* ; d'une *certaine nouvelle* à une *nouvelle certaine* ; etc. La plupart de ces adjectifs forment de vrais gallicismes, du moment qu'ils perdent le sens naturel et primitif, pour en prendre un autre qui y a peu de rapport, ou qui n'y en a point du tout.

Il ne faut pas confondre certaines expressions qui se heurtent et semblent se repousser, avec les gallicismes de cette classe : telles sont *mauvaise grâce*. Ces expressions n'ont été que hardies dans l'origine ; l'usage les a rendues familières : elles sont l'apanage du génie. On en trouvera beaucoup d'exemples dans Racine et dans

Despréaux. Le charmant, le naïf, l'inimitable La Fontaine n'en fournit pas moins.

Le mot *autre* forme un gallicisme de ce genre, lorsqu'il perd sa signification par son association avec les pronoms *nous* et *vous*; comme, *nous autres*, *vous autres*. Gresset a dit: vous autres, *fortes têtes*, vous voilà. Il y a deux gallicismes dans ce peu de mots, *vous autres* et *vous voilà*. Ce dernier se reproduit dans une infinité de phrases. On dit: le voilà bien; nous voilà *quittes*; *ne* nous voilà *pas mal*; voilà *parler*, cela, etc. *A cela près*, pour excepté *cela*, est encore un gallicisme. A une grande vanité près, *les héros sont faits comme les autres hommes*. L'emploi des prépositions fournit beaucoup de ces gallicismes.

ARTICLE III.

DES GALLICISMES DANS L'EMPLOI D'UNE FIGURE.

Les gallicismes de figure sont très-nombreux. On doit les attribuer, en général, aux usages observés du temps de l'ancienne chevalerie: temps heureux où l'amour pour la religion, la fidélité aux souverains, et le respect pour le beau sexe, formaient le fond des mœurs, et produisaient une foule de héros. Ces preux chevaliers dont la plume élégante et facile de M. le comte de Tressan nous a tracé le caractère d'une manière si intéressante, aimaient, dans un temps de paix, les exercices ou qui leur retraçaient l'image de la guerre, ou qui entretenaient la vigueur du corps. C'est

dans les tournois, à la chasse, et au jeu de paume, qu'ils aimaient à déployer leur adresse et leur force. De là une foule d'expressions figurées, qui, d'abord consacrées à ces exercices particuliers, ont ensuite été appliquées à différens objets.

C'est des tournois que nous vient cette expression *rompre en visière à quelqu'un*, pour *attaquer et contredire quelqu'un avec aigreur et avec emportement sur ses opinions, ses prétentions*, etc.; parce qu'il n'était pas permis, dans les joûtes et dans les tournois, de frapper la visière de son adversaire. Le mot *rompre* a donné lieu à bien des gallicismes. Cette expression, *elle lui a donné dans la visière*, pour *elle lui a inspiré de l'amour*, doit avoir la même origine.

C'est de la chasse que nous viennent ces expressions, *être à bout, à bout de voie*, etc.

C'est du jeu de paume que sont tirées celles-ci, *servir sur les deux toits; donner dans le travers: friser la corde; il me la donne belle; vous me la baillez bonne; empaumer une affaire, quelqu'un*, etc.

Nous devons néanmoins observer que ces sortes de gallicismes ne s'emploient guère que dans la conversation familière; ils donneraient au style un ton plat et bourgeois. Nous pourrions en rapporter beaucoup d'exemples; mais on ne manquerait pas de nous supposer des intentions indignes de notre façon de penser.

Outre ces gallicismes, dont l'origine est connue, il y en a une infinité d'autres dont il est difficile, et peut-

être même impossible, de rendre raison. Nous en avons tiré le plus grand nombre des verbes qui sont d'un usage plus ordinaire, tels que ceux-ci, *être, avoir, faire, aller, venir, entrer, sortir, gagner, perdre, porter*, etc. On dit, *être au fait d'une intrigue; il s'est tué, elle s'est vue mourir; elle s'est trouvée mal; quand le médecin est venu, elle s'est trouvée morte; avoir faim, froid, chaud; faire la barbe, faire les ongles; nous allons rester; il vient de s'en aller; il va sortir; entrer en fureur, en effroi; bien entrer dans son rôle; sortir de maladie; perdre un objet de vue; gagner une maladie; se mettre à faire quelque chose, à manger, à dormir, à bailler; se louer de quelqu'un, se plaindre de quelqu'un; s'oublier*, pour *oublier ce qu'on est; chose en l'air*, pour *chose sans fondement; parler en l'air, conte en l'air*, etc.; *comment vous portez-vous? je me porte mal*, pour *comment est votre santé? ma santé est mauvaise :* figure hardie, dont la singularité ne le cède qu'à la bizarrerie de la formule anglaise, *how d'ye do?* ce qui signifie littéralement, *comment faites-vous faire? Se mettre en quatre*, pour *faire tous ses efforts*, est encore une figure d'une grande hardiesse.

Nous terminerons cet article par une remarque sur les auxiliaires *avoir* et *être*. L'usage de ces deux verbes est commun à l'anglais, à l'italien et au français. *J'ai été* n'est pas un gallicisme relativement à l'anglais, mais il en est un relativement à l'italien, où l'on dit, *je suis été* (*io sono stato.*) Mais ces expressions, *j'ai*

chaud, *il fait froid*, etc., seraient en anglais de vrais gallicismes; comme, *je suis chaud*, *il est froid*, seraient des anglicismes en français.

ARTICLE IV.

DES GALLICISMES DANS LA CONSTRUCTION DES PHRASES.

Les gallicismes de construction sont aisés à reconnaître, parce qu'ils sont presque tous des irrégularités et des écarts des règles ordinaires de la syntaxe. D'autres sont des ellipses ou autres figures de mots. Un petit nombre ne peut être attribué qu'aux inexplicables bizarreries de l'usage, car quoique nous pensions, avec M. de Rivarol, qu'il n'existe pas plus de *caprices de langage* que d'effets sans cause, nous croyons qu'il ne nous est pas toujours aisé d'en trouver la raison. « Tant s'en faut, dit Vaugelas à ce sujet, que » ces phrases extraordinaires soient vicieuses, qu'au » contraire elles ont d'autant plus de grâce, qu'elles » sont particulières à chaque langue. Tellement que, » lorsqu'une façon de parler est usitée à la cour et » des bons auteurs, il ne faut pas s'amuser à en faire » l'anatomie, ni à pointiller dessus, comme font une » infinité de gens; mais il faut se laisser emporter au » torrent, et parler comme les autres, sans daigner » écouter les éplucheurs de phrases. » Dans le cours de cette grammaire, nous avons souvent fait remarquer de ces gallicismes. Voici la règle qu'on doit suivre pour les admettre ou les rejeter.

Principe général. Tout gallicisme de construction qui rend la phrase obscure doit être proscrit. On ne doit conserver que ceux dont l'irrégularité de construction ne nuit pas à la clarté, et est en même temps consacrée par un long usage.

Un des gallicismes les plus ordinaires est celui des phrases où entre le verbe impersonnel *il y a*, mis pour *il est, il existe*. Ces phrases, il y avait *autrefois un roi*, il y a *dix ans qu'on n'en a entendu parler*, il y a *cent à parier contre un que cela n'arrivera pas*, etc., sont autant de gallicismes. On en trouve deux dans cette phrase, *il n'y a pas jusqu'aux enfans qui ne s'en mêlent.*

Ces phrases, *il n'est rien moins que généreux; on ne laisse pas de s'amuser malgré le malheur des temps; vous avez beau dire; à ce qu'il me semble; nous voilà à nous lamenter; de vous dire comment cela est arrivé, c'est ce que je ne sais pas; qu'est-ce que de nous? trouver quelqu'un* ou *quelque chose à dire*, pour *regretter quelqu'un qui est absent;* ou *quelque chose qui manque; trouver tout à redire*, pour *censurer tout;* ces phrases, dis-je, sont encore des gallicismes. En voici deux dans cette phrase : *il y a le tout à dire à cela.* Nous pourrions multiplier les citations, mais ces exemples suffisent. Une grammaire n'est pas un dictionnaire.

L'usage que nous faisons de la préposition *en* dans bien des phrases est encore un gallicisme. Il y en a de ce genre dans les phrases suivantes : *à qui* en *avez-*

vous? où veut-il en *venir? il lui* en *veut; il* en *use; il* en *agit mal avec lui; ils* en *vinrent aux mains; c'*en *est fait; tant s'*en *faut que cela soit; il s'*en *alla; il s'*en *retourna; nous nous* en *revînmes; j'*en *suis logé là*, etc. Nous avons vu (chap. 6) que la préposition *en* change quelquefois la signification des verbes, et alors elle forme des gallicismes.

La conjonction *que* n'en fournit pas un moindre nombre. Ces phrases, *c'est une terrible passion* que *le jeu; c'est donc en vain* que *je travaille; ce n'est pas trop* que *cela; il n'est* que *d'avoir du courage*, etc., sont de vrais gallicismes. En voici un autre formé avec la même conjonction, mais qui ne s'emploie guère à présent; on le trouve quatre ou cinq fois dans Molière: c'est, *si j'étais* que *de vous*, pour dire, *si j'étais à votre place.*

> Je ne souffrirais pas, *si j'étais que de vous*,
> Que jamais d'Henriette il pût être l'époux,

est-il dit dans les Femmes Savantes. Voici une anecdote assez piquante à laquelle ce gallicisme a donné lieu, et que M. le président Rose nous a conservée. » Au voyage de la paix des Pyrénées, un jour, le » maréchal de Clérambault, le duc de Créqui et M. de » Lionne causaient dans la chambre du cardinal Ma- » zarin. Le duc de Créqui, en parlant au maréchal » de Clérambault, lui dit, dans la chaleur de la con- » versation: *Monsieur le maréchal, si j'étais* que *de* » *vous, j'irais me pendre tout-à-l'heure.* — *Eh* » *bien!* répliqua le maréchal, *soyez* que *de moi.* »

Nous trouverons une infinité d'autres gallicismes dans l'emploi que nous faisons des prépositions *à*, *de*, *dans*, *par*, *après*, etc.; comme, *c'est* à *faire* à *lui d'ordonner des fêtes*; à *qui mieux mieux*; *se tourner* à *bien*, à *mal*; *voyons* à *qui l'aura*, etc. A l'égard de la préposition *de*, dit l'abbé d'Olivet, « ne brave-t-» elle pas la grammaire dans certaines phrases du » style familier? *Un honnête homme de père*, dit » Molière dans l'Avare; *un fripon d'enfant*, *un saint* » *homme de chat*, dit La Fontaine....., phrase non » moins extraordinaire. *On eût dit d'un démonia-* » *que quand il récitait ses vers*, dans une lettre à moi » écrite par Despréaux, où il est question du poëte » Santeul; et je la retrouve cette phrase dans une » comédie assez récente :

« . . . Quelle main, quand il s'agit de prendre!
On dirait *d'un ressort* qui vient à se détendre. »

De plus longs détails nous paraissent inutiles. C'est aux maîtres à faire connaître ces gallicismes lorsqu'ils se présentent.

Nous finirons ce chapitre par quelques réflexions sur l'emploi des gallicismes. Elles nous paraissent d'autant plus essentielles, que nous n'avons rien trouvé qui y ait rapport dans les grammaires à l'usage des étrangers.

On doit distinguer, relativement au style, trois sortes de gallicismes. La première est celle des gallicismes que le genre noble et élevé admet, parce qu'ils communiquent au style de l'énergie, de la grâce et de

la variété. La deuxième est celle des gallicismes qui ne conviennent qu'au style léger, familier et badin. La troisième enfin, celle de ces gallicismes que la bonne compagnie proscrit et qu'on ne trouve employés que dans le style burlesque, bas et populaire.

C'est des deux premières sortes de gallicismes que M. de Rivarol a dit : « Les tournures particulières » d'une langue, qu'on appelle *idiotismes*, si embar- » rassantes pour les étrangers, sont pourtant ce qui » donne éminemment de la grâce au langage; Pascal, » Molière, M.me de Sévigné, Voltaire, en fourmillent. » Les Français trouvent aux gallicismes les charmes » que les Grecs trouvaient aux hellénismes. Mais tout » dépend de leur heureux emploi : c'est lui qui cons- » titue le bon goût chez nous; il constituait l'urbanité » chez les latins, et l'atticisme chez les Grecs. On sent, » ajoute-t-il, que je ne parle pas ici du jargon du » petit peuple, mais de la langue nationale, parlée » par le public, et cultivée par les gens de goût. » Distinction essentielle, et qu'on aurait dû faire dans tous les ouvrages principalement destinés à l'usage des étrangers.

L'heureux emploi des gallicismes de la première classe est réservé au génie. Un esprit fin et délicat fait usage de ceux de la seconde. L'homme bien élevé se sert rarement de ceux de la troisième : ils sont le signe d'un esprit bas et rampant.

De ce genre sont une infinité d'expressions proverbiales, qui sont de vrais gallicismes. Pur langage du

peuple, on ne les trouve, comme l'observe M. de Rivarol, ni dans les livres ni dans le monde. Ce sont néanmoins ces sortes de gallicismes qu'on aime à citer dans les grammaires imprimées dans les pays étrangers, et qu'on y donne de préférence en modèle.

L'emploi des gallicismes est moins fréquent, à mesure que le genre est plus élevé : on n'en trouve qu'un très-petit nombre dans le poëme épique, dans la tragédie, et dans les discours sur de grands objets. Corneille, Racine, Fléchier, Bossuet, etc., en ont très-peu. Mais on les trouve en abondance dans la comédie, dans les poëmes sur des sujets plaisans, et dans tout ce qui a rapport au style simple. Voltaire, Gresset, La Fontaine, M.me de Sévigné, etc., en sont pleins. Mais ici il y a une grande distinction à faire. L'emploi des gallicismes donne de la grâce et de la légèreté au style de Voltaire; de la finesse et le ton du jour à celui de Gresset; de l'enjouement et de la plaisanterie à celui de Pascal; de la délicatesse, de la naïveté et une grâce inexprimable à celui de La Fontaine et de M.me de Sévigné : mais il ne donne qu'un ton lourd, plat et pédant à celui de l'abbé d'Olivet; et la raison en est que ce dernier, n'ayant reçu qu'une éducation de collége, n'a pu faire perdre à ses locutions ce qu'elles ont contracté de bas en passant dans toutes les bouches, au lieu que les premiers les ont ennoblies par le goût qui les a dirigés dans le choix qu'ils en ont fait, et par la manière dont ils les ont amenées dans le discours.

Nous ne pouvons mieux terminer ces réflexions, qu'en mettant sous les yeux de nos lecteurs deux exemples du parti que l'homme de génie tire des gallicismes. Nous les prenons l'un et l'autre dans Racine, celui de nos écrivains qui a le mieux connu le génie de la langue française, et qui a le plus contribué, par ses écrits, à l'universalité dont elle jouit.

Ils sont pris dans Iphigénie.

Voici le premier :

> Avez-vous pu penser qu'au sang d'Agamemnon
> Achille préférât une fille sans nom,
> *Qui*, de tout son destin ce qu'elle a pu comprendre,
> C'est qu'elle sort d'un sang, etc.

Ce *qui* relatif est sujet, et néanmoins il n'y a pas de verbe qui s'y rapporte, ce qui est contre les règles de la construction.

Dans le second,

> *Je ne sais qui m'arrête* et retient mon courroux,
> *Que*, par un prompt avis de tout ce qui se passe,
> *Je ne coure* des dieux divulguer la menace....

je ne sais qui m'arrête que je ne coure est également contre les règles. Mais ces gallicismes réveillent l'attention par la hardiesse d'un tour de phrase inattendu et saillant.

CHAPITRE XII.

DE L'ORTHOGRAPHE.

*En traitant des lettres dans la première partie de cette grammaire, nous ne les avons principalement considérées que comme des sons, c'est-à-dire, que sous leur rapport à la langue parlée : pour ne rien laisser en arrière sur cette matière, il nous reste à les considérer comme des caractères, c'est-à-dire, sous leur rapport à la langue écrite : c'est ce que nous allons faire dans ce chapitre.

* « En considérant les lettres comme des caractè-
» res, il aurait fallu, disent MM. de Port-Royal, ob-
» server quatre choses pour les mettre en leur per-
» fection ; 1.° que toute figure marquât quelque son,
» c'est-à-dire, qu'on n'écrivît rien qui ne se pronon-
» çât ; 2.° que tout son fût marqué par une figure,
» c'est-à-dire, qu'on ne prononçât rien qui ne fût
» écrit ; 3.° que chaque figure ne marquât qu'un
» son ou simple ou double, car ce n'est pas contre la
» perfection de l'écriture qu'il y ait des lettres dou-
» bles, lorsqu'elles la facilitent en l'abrégeant ; 4.°
» qu'un même signe ne fût pas marqué par des figu-
» res différentes. » Certainement une langue où ces quatre choses seraient exactement observées, serait la plus parfaite de toutes. Mais y en a-t-il une seule

où elles le soient, où même elles aient pu l'être? Nous en avons dit la raison, p. 41.

* De toutes les langues qu'on parle en Europe, il n'y en a peut-être point, si l'on excepte l'anglaise, de plus défectueuse à cet égard que la française; parce que le même son n'y est pas toujours représenté par la même lettre, ou par la même combinaison de lettres, mais qu'au contraire il arrive quelquefois qu'une même lettre ou même combinaison offre des sons tout-à-fait différens. Cet inconvénient, ou plutôt ce défaut réel, a porté plusieurs illustres modernes à proposer des plans de réforme plus ou moins puisés dans la nature. Mais à quoi ont abouti jusqu'à présent les efforts de ces néographes estimables? A marquer la difficulté, et non pas à la faire disparaître; à montrer les abus, et à les corriger souvent par des abus plus grands. S'ils avaient tant à cœur de réformer, ils n'avaient point deux partis à prendre : ils devaient faire comme Ramus, et inventer, à son exemple, les signes ou caractères qui nous manquent, ou se renfermer dans le plan proposé par MM. de Port-Royal. « Tout ce qu'on pourrait faire de plus » raisonnable, disent ces célèbres grammairiens, se- » rait de retrancher les lettres qui ne servent de rien » ni à la prononciation, ni au sens, ni à l'analogie » des langues, comme on a déjà commencé de faire; » et conservant celles qui sont utiles, y mettre de » petites marques qui fissent voir qu'elles ne se pro- » noncent point, ou qui fissent connaître les diver-

» ses prononciations d'une même lettre. » C'est en se conformant à des vues si sages, qu'ils se seraient rendus véritablement utiles. Mais pouvaient-ils se flatter de l'être, en s'efforçant d'introduire des changemens, ou qui font perdre l'étymologie, comme, lorsqu'ils écrivent *fame*, *solanel*, au lieu de *femme*, *solemnel* ou *solennel*, ou qui nous ôtent le moyen de distinguer les brèves des longues, puisque le redoublement des consonnes, excepté dans un très-petit nombre de cas, est le signe de la brièveté du son, comme lorsqu'ils écrivent *consone*, *abeïe*, *atirer*, etc., au lieu de *consonne*, *abbaye*, *attirer*.

Les personnes qui désireront de connaître les raisons sur lesquelles se fondent ces néographes, peuvent lire ce que MM. Duclos et Beauzée ont écrit à ce sujet; le premier, dans son commentaire sur le chapitre 5 de la Grammaire de Port-Royal; et le second dans l'article *Néographisme* de l'Encyclopédie par ordre de matières.

De tout ce que nous venons de dire, concluons que l'orthographe est la manière d'écrire tous les mots d'une langue conformément à l'usage reçu et adopté par les meilleurs écrivains. Un auteur, quelque célèbre, quelque éclairé qu'il soit, n'a pas le droit d'y faire des changemens, surtout lorsque chez une nation éclairée et polie, il y a un corps auquel ce droit est spécialement dévolu. Tout ce qu'il peut faire, c'est de les proposer à ce corps, et de les introduire dès qu'ils en ont reçu la sanction dont ils ont besoin. Mais si ce

corps les rejette, cet auteur doit faire le sacrifice de son opinion, parce qu'il doit supposer qu'une société de gens de lettres, chargée du dépôt de la langue, a trouvé des inconvéniens qu'il n'a pas aperçus. S'il persiste, on ne doit point l'imiter, à moins qu'on ne veuille s'exposer à faire dire de soi qu'on préfère la pratique et l'opinion d'un auteur particulier à la pratique générale et à la décision formelle du seul juge compétent de cette matière.

Pour nous qui, dans tout le cours de cette grammaire, nous sommes fait un devoir de ne marcher qu'à la lumière de nos seuls et vrais guides, nous ne donnerons d'autre base à notre orthographe que les décisions de l'Académie. Mais, avant d'entrer en matière, nous devons faire connaître les signes de l'orthographe. Il y en six, savoir: les *accens*, l'*apostrophe*, le *tiret* ou *trait d'union*, le *tréma*, la *cédille* et la *parenthèse*.

DES ACCENS.

Il ne faut pas confondre les accens dont nous allons parler avec ceux dont nous avons traité dans la première partie de cette grammaire, chap. 3, art. 1.er; ils n'ont rien de commun que le nom. Ceux-ci ne sont que des accens imprimés, qu'on n'emploie que pour marquer les différentes sortes d'*e* et les voyelles longues.

L'accent aigu (*´*) se met sur les *é* fermés, *bonté*, *bontés*.

L'accent grave (`) se met sur les *è* ouverts, *il mène*, *il pèse*, *succès*, *décès*.

Remarque. Lorsque l'*e* est ouvert bref, quelques auteurs ne mettent point d'accent, et quelques autres emploient l'accent aigu. Mais l'Académie, le seul tribunal que nous devions reconnaître, écrit *père*, *mère*, *règle*, *modèle*.

On met aussi un accent sur *à* préposition, *rendez à Dieu et à César*; sur *là* adverbe, *il est là*; sur *holà*; sur *çà* adverbe, *çà* et *là*, et les composés; sur *où* adverbe ou pronom, *où est-il?* sur *dès* préposition, *dès le point du jour*; sur *près*, *après*, *auprès*, prépositions, *près du feu*, etc.; sur *très* adverbe: mais on ne le met pas sur *les*, article ou pronom, et sur les pronoms *la*, *des*, *mes*, *tes*, *ses*, *ces*, etc.

L'accent circonflexe (^) se met sur l'*e* très-ouvert dans les syllabes où l'on a supprimé l'*s*, *tempête*, *fête*, etc.; ce son étant très-long rend sensible l'élèvement et l'abaissement successif, mais rapide, du ton de la voix. On le met aussi sur *dû*, participe du verbe *devoir*, pour le distinguer de *du* article: *il a dû venir*.

Remarque. Ces mots s'écrivaient autrefois avec une *s*; insensiblement on supprima l'*s* dans la prononciation, et pour marquer cette suppression, on fit longue la syllabe où elle se trouvait. C'est cette longueur qu'on a marquée par l'accent circonflexe: c'est là l'origine de cet accent; aussi le met-on sur les syllabes où la longueur du son a remplacé une lettre,

comme dans *bâiller*, *hôte*, *gîte*, *flûte*, etc., qu'on écrivait autrefois, *baailler*, *hoste*, *giste*, *fluste*, etc.

DE L'APOSTROPHE.

L'apostrophe est le retranchement d'une voyelle à la fin d'un mot, pour la facilité de la prononciation. Le signe de ce retranchement est une virgule que l'on met au haut de la consonne, et à la place de la voyelle qui serait à la suite de la consonne, s'il n'y avait point d'apostrophe, comme, *l'âme*, *jusqu'où*, *s'il*.

En français, l'*e* muet s'élide toujours dans la prononciation avec une voyelle; mais dans l'écriture on ne marque l'élision par l'apostrophe que dans les monosyllabes *je*, *me*, *te*, *se*, *que*, *de*, *ne*, *ce*, *le*, et dans *quelque*, *entre*, *jusque*, *quoique*; comme *j'aime*, *qu'a-t-il dit? c'est la vérité*: mais *quelque* ne s'élide qu'avant *un* et *autre*, *quelqu'un*, *quelqu'autre*; on doit écrire sans élision, *quelque éclairé*. *Entre* perd *e* avant *eux*, *elles*, *autres*, comme, *entr'eux*, *entr'elles* et *entr'autres*; *jusque* le perd avant *à*, *au*, *aux*, *ici*; *jusqu'à Londres*, *jusqu'au ciel*, *jusqu'aux nues*, *jusqu'ici*. On écrit aussi *quel qu'il soit*, *quoi qu'il fasse*, etc.

L'*a* ne se supprime que dans *la*, article ou pronom; comme, *l'âme*, *je l'entends*, pour *la âme*, *je la entends*.

On dit à la vérité, *la onzième page*; mais cela

vient de ce que ce nom de nombre s'écrit souvent en chiffre, *la XI.e lettre.* On dit aussi *le oui* et *le non.*

L'*i* ne se perd que dans la conjonction *si*, avant le pronom personnel masculin, tant au singulier qu'au pluriel, *s'il vient, s'ils viennent.*

Selon Du Marsais, le mot *apostrophe* est masculin, quand il signifie le signe qui marque la suppression de la voyelle finale. C'est à tort, dit-il, qu'il est marqué féminin dans tous les dictionnaires, même dans celui de l'Académie.

DU TRAIT D'UNION, *ou* TIRET.

Le trait d'union ou tiret est un petit trait droit et horizontal, en cette manière (–), qu'on met entre deux mots qu'on veut joindre.

On met le tiret entre les mots radicaux des mots composés; comme, *gentil-homme, arc-en-ciel, garde-fou;* mais on ne devrait jamais le mettre entre ceux qui sont seulement en composition; comme, *au dessus, au dessous, c'est à dire, peu à peu,* etc.; mais malgré la réclamation de beaucoup de gens de lettres, l'Académie l'y conserve.

On le met encore après le verbe, quand il est suivi d'un pronom sujet, pour quelque raison que se fasse cette transposition; *irai-je? puissiez-vous? était-ce lui?*

Remarque. Quand ces mots *il, elle, on,* sont ainsi transposés après un verbe terminé par une voyelle, on place entre deux un *t* euphonique,

qu'on sépare du verbe par un tiret, et du pronom par un autre ; *m'aime-t-il ? viendra-t-elle ? les approuve-t-on ?*

On le met également après les premières et secondes personnes de l'impératif, quand elles sont suivies des pronoms *moi*, *toi*, *nous*, *vous*, *le*, *la*, *lui*, *leur*, *y* et *en* ; *donnez-moi*, *prêtez-lui*, *allez-y*, etc. ; si elles en ont deux à leur suite, chaque pronom est précédé d'un tiret, *rendez-le-lui*, *donnez-nous-le*.

On le met encore entre ces mots, *ceux-ci*, *ceux-là*, *ce livre-ci*, etc., *ho-çà*, *oui-da* ; mais on écrit sans tiret, *de çà*, *de là*, *venez çà*, *il ira là*.

Nous devons prévenir que l'Académie écrit les mots composés des prépositions *entre* et *contre*, tantôt avec un tiret, et tantôt sans tiret. Sur tous ces mots on doit avoir recours à son dictionnaire.

DU TRÉMA.

Le tréma est une figure composée de deux points disposés horizontalement en cette manière (¨) qu'on met sur les voyelles *e*, *i*, *u*, pour marquer qu'on doit les prononcer séparément d'une voyelle qui leur est contiguë. On écrit *aïeux*, *ambiguë*, *ciguë*, *Saül*, etc.

On écrit sans tréma la voyelle précédée ou suivie de l'*e* fermé, *déiste*, *réussir*, *envié*, parce que l'accent aigu suffit pour marquer que l'*é* et l'*i*, et que l'*é* et l'*u* doivent être prononcés séparément.

glace, glaçer, on écrit *glaçon, glaçant; de France, Français; de recevoir, reçu,* etc., mots où l'on voit que le son accidentel du *c* se conserve à l'aide de la cédille.

DE LA PARENTHÈSE.

On entend par parenthèse deux crochets ou arcs opposés par leur cavité, entre lesquels on enferme un sens accessoire, mais complet, qui interrompt la continuité du sens principal. Les bons écrivains n'en font plus usage; ainsi il est inutile d'en rapporter des exemples.

Tels sont les signes de l'orthographe dont nous allons donner les principes, après avoir dit un mot sur les lettres capitales.

Les lettres capitales ou majuscules sont destinées par l'usage, 1.° à la composition des titres des livres, 2.° à commencer toutes les phrases et chaque vers, 3.° à se trouver à la tête de tous les noms propres d'hommes, de lieux et de fêtes, *David, Londres, Noël.*

Quant aux noms des arts, des sciences et des dignités, on doit examiner s'ils sont le principal sujet du discours, ou s'ils sont seulement employés dans un sens général ou adjectif. Dans le premier cas, on écrit, *la Philosophie est utile dans la plupart des circonstances de la vie; la connaissance des principes de la Grammaire est essentielle pour bien écrire; les devoirs des Rois ne sont pas des choses indifférentes.* Mais dans le second, on écrira, *l'Epicurisme est un*

genre de philosophie très-commode ; les Synonymes de l'abbé Girard renferment d'excellens principes de grammaire ; la mort n'épargne ni roi ni empereur ; il est empereur et roi.

ARTICLE PREMIER.

ORTHOGRAPHE DES SUBSTANTIFS.

Voyez, pag. 186, t. I.er, la formation du pluriel des substantifs et les exceptions. Voici les remarques les plus importantes.

1.° Par un usage qui a depuis long-temps prévalu dans la plupart des imprimeries, on supprime, au pluriel, le *t* final des mots terminés au singulier par *nt;* mais c'est dans les polysyllabes seulement ; car on le conserve dans les monosyllabes : on écrit *parlement, parlemens ; gant, gants.* Le mot *gens* est le seul excepté ; dans aucun cas il ne s'écrit avec un *t.* Il y a peu d'inconvéniens dans ce changement pour les substantifs : néanmoins M. Didot, dont les éditions font tant d'honneur aux presses françaises, l'a constamment rejeté.

2.° Les consonnes finales de la plupart des mots ne se prononcent point. Pour savoir s'il y a dans un mot une consonne finale qui ne sonne pas, on doit faire attention aux mots qui en dérivent. On saura ainsi qu'il faut écrire *plomb, dard; sourcil, sanglot,* etc., puisque leurs dérivés sont *plomber, darder, sourciller, sanglotter,* etc. On saura qu'on écrit *fard* et *art,*

parce que *farder* vient du premier, et *artifice* du second.

3.° Les substantifs formés des verbes se terminent en *ment*. On change pour cet effet le participe présent en *ement*; c'est ainsi que de *reniant* et *agréant*, on a fait *reniement* et *agrément*. L'Académie a conservé l'*e* muet dans quelques-uns de ces mots, et l'a supprimé en d'autres. Elle écrit *châtiment* et *crucifiement*, *dégravoiement* et *abôlment*. Cette bigarrure est une surcharge pour la mémoire. L'usage actuel tend à la suppression de cet *e* oiseux; mais comme il n'est pas encore général, on fera bien de se conformer à l'orthographe du dictionnaire de l'Académie.

4.° Les voyelles nasales *am*, *an*, *ean*, *em*, *en*, ont le même son. On emploie *am* et *em* avant *b*, *m*, *p* et *ph*, *ambiguité*, *emmener*, *emporter*, *amphibie*; et *an* ou *en* avant toute autre consonne, et dans les mots composés qui viennent d'un nom et d'un verbe; *ancre*, *encre*, *enrôlement*, etc., on excepte *néanmoins*.

Mais il y a une autre difficulté qui n'est pas aussi aisée à lever, c'est de savoir si l'on doit écrire les mots avec *am*, *an*, ou *em*, *en*. On donne pour règle de suivre l'orthographe latine; mais, outre que cette règle est inconnue aux dix-neuf vingtièmes des personnes qui parlent la langue française, elle n'est pas toujours sûre. Si l'on écrit *ambition*, *année*, *empreinte*, *cendre*, etc., à cause de l'origine latine, on écrit, en dépit de cette origine, *rampe*, *condamnation*, *langue*, *convenance*. Ainsi le plus sûr est de recourir au dictionnaire, dans le doute.

5.° Les voyelles nasales *aim*, *ain*, *im*, *in*, *ein*, ont aussi le même son. Mais il est aisé de savoir quelles sont celles qu'il faut employer. Si ce son commence le mot, on doit employer *im* et *in* : *impoli*, *incivil*. On n'excepte que *ainsi*, et le vieux mot *ains*.

Lorsque ce son est dans le corps du mot, on doit examiner les mots qui en dérivent. On écrit *faim*, *fin*, *pain*, *serein*, puisque les dérivés sont *famine*, *finir*, *panetier*, *sérénité*. Quand les noms ne rentrent pas dans cette règle, on est forcé de recourir à l'orthographe latine, et plus sûrement encore au dictionnaire.

6.° Les voyelles nasales *om*, *on* et *eon*, ont le même son. *On* a lieu dans presque tous les mots. *Om* ne se trouve que dans les mots où ce son est suivi de *b*, *m*, *p*, excepté *comte* (titre de), et ses dérivés. On écrit aussi *automne*, *nom*, *pronom*.

On n'emploie *eon* que dans les mots suivans, *bourgeon*, *dongeon*, ou *donjon*, *drageon*, *esturgeon*, *pigeon*, *plongeon*, *sauvageon* et *surgeon*.

7.° Les voyelles nasales *um*, *un* et *eun*, rendent le même son. *Um* n'a qu'un seul mot, qui est *parfum*, et *eun* n'en a qu'un seul autre, qui est à *jeun*.

8.° *Au* et *eau*, même son. *Au* n'est final que dans *boyau*, *étau*, *gruau*, *hoyau*, *joyau*, *noyau*, *Pau*, (ville), *préau*, *tuyau*; dans les mots qui, au singulier, ont une consonne finale, *défaut*, la *faux*, etc.; et dans les pluriels des noms en *al*, *maux*, etc. Dans le corps du mot on écrit *au*, quand ce son n'est pas la der-

nière syllabe : *aumone, chauffage, psautier, psaume,* qu'on écrivait autrefois *pseaume. Eau* règne dans les finales des autres mots, et dans les composés de *beau* et *nouveau.* On écrit *hameau, troupeau, beauté, nouveauté,* etc.

9.° *Eu* et *œu.* On écrit avec *œu, nœud, vœu, œuf, sœur,* les *mœurs, bœuf, mœuf, cœur, chœur.* Tous les autres mots s'écrivent avec *eu : heureux, demeurer, feu, jeu. Eux* est affecté aux adjectifs et au pluriel des noms en *eu.*

10.° *Ace* et *asse.* Les mots en *ace* sont *audace, besace, bonace, contumace, coriace, dace, dédicace, efficace, espace, face, grace, grimace, limace, Pancrace, place, populace, préface, race, Thrace* (pays), *trace, vivace, vérace* et *villace ;* ainsi que ces quatre verbes, j'*agace,* je *place,* je *trace,* je *lace,* et leurs composés.

Tous les autres mots sont en *asse,* ainsi que tous les imparfaits du subjonctif de la première conjugaison ; *bécasse,* que *j'aimasse,* et les autres verbes.

11.° *Ece* et *esse.* On écrit en *ece,* la *Grèce* (pays), *espèce, Lucrèce, Lutèce,* (ancien nom de Paris), *nièce, pièce,* il *dépèce.*

Tous les autres mots s'écrivent en *esse, adresse, tendresse,* etc.

La terminaison en *esce* ne se trouve que dans *vesce* (grain), et dans il *acquiesce ;* mais celle en *aisse* règne dans les terminaisons des verbes en *aisser ;* je *laisse,*

il *délaisse*, etc., et dans la *graisse*, la *caisse*, et l'*abaisse* (croûte de pâté).

12.° *Ice* et *isse*. Les mots en *isse* sont *abscisse*, *Clarisse*, *coulisse*, *écrevisse*, *esquisse*, *jaunisse*, *lisse* (uni), la *mélisse*, *Pythonisse*, *réglisse*, *saucisse*, *Suisse*, *Ulysse*, ainsi que l'imparfait du subjonctif des verbes dont le prétérit défini de l'indicatif est en *is*, *que je finisse*, *rendisse*, etc.

Tous les autres mots sont en *ice*, *lice*, *calice*, etc.

13.° *Oce* et *osse*. On écrit en *oce*, *atroce*, *féroce*, *négoce*, *noce*, *sacerdoce*.

Les autres mots en *osse* sont la *bosse*, *l'Ecosse*, etc.

14.° *Uce* et *usse*. Les mots en *uce* sont le *prépuce*, la *puce*, il *suce* (de sucer), *aumuce*, que quelques-uns écrivent *aumusse*. L'Académie donne ces deux orthographes.

La terminaison eu *usse* a lieu dans un *Russe*, la *Prusse*, et dans les imparfaits des verbes au subjonctif, *que je voulusse*, *vécusse*, etc.

15.° *Iffe* et *iphe*. On écrit en *iffe*, *chiffre*, la *griffe*, il *biffe*, et avec une *f*, il *attife*, *pontife*.

Les autres mots sont en *iphe*, *apocryphe*, *logogryphe*, etc.

16.° *Afe* et *aphe*. Les noms en *afe* sont *agrafe*, *carafe*, *parafe*, *patarafe*. Les autres mots sont en *aphe*, *géographe*, *néographe*, etc.

17.° *Offe* et *ophe*. *Offe* ne se trouve que dans *étoffe* et ses dérivés.

18.° *Aine* et *eine*. Ce dernier ne se trouve que dans

aveine, *baleine*, *haleine*, *peine*, *reine*, *veine*, *verveine*, la *Seine* et *Magdeleine*.

Aine règne dans tous les autres mots, *fontaine*, *plaine*, etc.

19.° *Ance* et *ence*. On écrit par *a*, *abondance*, *constance*, *vigilance*, etc.; et par *e*, *prudence*, *conscience*, *absence*, etc. On suit à cet égard l'orthographe latine; mais comme peu de personnes sont en état d'y avoir recours, c'est le dictionnaire qu'on doit consulter dans le doute.

20.° *Ene* et *enne*. On écrit en *enne*, *antenne*, *antienne*, *couenne*, *étrenne*, *garenne*, *renne*. On écrit de même *Rennes*, *Varennes*, *Vienne*. (villes).

Tous les autres sont en *ène*, *ébène*, etc.

Sur quoi l'on doit observer qu'on écrit sans redoublement de l'*n* la plupart des verbes, il *égrène*, il *mène*, etc.; mais que l'usage veut qu'on redouble cette lettre dans les temps des verbes en *enir* et en *endre*, *qu'il vienne*, *qu'il prenne*, etc., ainsi que dans le féminin des adjectifs, *ancienne*, etc.

21.° *Erre* et *aire*. On écrit en *erre*, *Angleterre*, *cimeterre*, *équerre*, *èrre*, *erres*, *fumeterre*, *guerre*, *lierre*, *parterre*, *pierre*, la *serre*, la *terre*, le *tonnerre*, le *verre*, et leurs composés; ainsi que les verbes il *atterre*, *déferre*, *desserre*, *déterre*, *erre*, *ferre*, *serre*.

Tous les autres mots sont en *aire*, *affaire*, *repaire*, etc., *plaire*, etc.

22.° *Aître* et *être*. Les mots en *aître* sont *maître*, *traître*, *naître*, *paître*, et leurs composés.

Tous les autres sont en *être*, *fenêtre*, le *hêtre*, *champêtre*; etc., *être*, et ses composés *peut-être*, etc.

23.° *Ale* ou *alle*. Les mots en *alle* sont, la *balle*, *dalle*, *galle* (noix de); *Galles* (pays de), la *halle*, la *malle*, la *salle*, la *stalle*, et *intervalle*; ainsi que les verbes il *emballe*, *il installe*.

Tous les autres verbes sont en *ale*.

24.° *Elle* et *èle*. Ici l'usage varie tellement qu'il est difficile de partir d'un point fixe. Néanmoins les noms en *èle*, sont, la *grêle*, *pêle-mêle*, la *poêle*, un *bubonocèle*, une *épiplocèle*, l'*hydrocèle*, *parentèle*, *érésipèle* ou *érysipèle*, le *modèle*, *le parallèle*, le *zèle*; ainsi que quelques noms propres. *Marc-Aurèle*, *Praxitèle*, *Cybèle*, etc.; et ces verbes, il *bêle*, *cèle*, *chapèle*, *cisèle*, *écartèle*, *ensorcèle*, *étincèle*; *gèle*, *harcèle*, *martèle*, *pèle*, *révèle*, *ruissèle*, *grèle*, *mèle*, *fèle*, avec leurs composés. On écrit aussi il *épèle*, quoiqu'on écrive, il *appelle*, *renouvelle*, etc.

Tous les autres mots sont en *elle*, la *selle*, la *cannelle*, un *libelle*, *rebelle*, etc.; ainsi que le féminin des adjectifs, *belle*, *mortelle*, etc.

25.° *Ile* et *ille*. Les mots en *ile* sont *agile*, *facile*, etc., l'*argile*, la *file*, le *concile*, etc. Les seuls en *ille*, sont *drille*, *codille*, *quadrille*, *Achille*, *Gille*, *Gomberville*, et tous les noms en *ville*, *imbécille*, *tranquille*, *pupille*, *vaudeville*, *Sibylle*, *mille*, *milles*; il *distille*, *vacille*.

26.° *Ole*, *ôle*, *olle* et *aule*. Il n'y a en *ôle* que ces quatre substantifs, *contrôle*, *môle*, *rôle*, *tôle*, et le verbe il *enjôle*. Ceux en *aule*, sont, *épaule*, la *Gaule*, le *saule*, *Paule* (ville), et les verbes il *épaule*, *miaule*.

Il n'y a en *olle* que *boutrolle*, *colle*, *moucherolle*, *muserolle*, *furolles*; *fusarolle*, et les verbes il *colle*, *décole*; car on écrit il *accole*.

La terminaison en *aule* se trouve dans tous les autres mots.

27.° *Ule* et *ulle*. Les mots en *ulle*, sont, *nulle* (adjectif), *bulle*, *Tulle* (ville), *Catulle*, *Raimond-Lulle* et *Tibulle*.

Les autres sont en *ule*.

28.° *Anse* et *ense*. Les mots en *anse*, sont, *anse* d'un pot, *danse*, *contre-danse*, la *panse*, la *transe*, il *panse*. Ceux en *ense* sont, *défense*, *dépense*, *intense*, *récompense*, il *compense*, *encense*, *pense* et *récompense*.

29.° *Appe* et *ape*. Il n'y a en *ape*, que *pape*, *trape*, *râpe*, *sape*, et les verbes il *attrape*, il *sape*. Ceux en *appe*, sont *grappe*, la *happe*, *mappemonde*, *nappe*, et le verbe il *happe*.

30.° *Ipe* et *ippe*. Il n'y a en *ipe*, que *pipe*, *type*, et il *pipe*. Tous les autres sont en *ippe*.

31.° *Ope* et *oppe*. Les seuls en *ope*, sont *Europe*, l'*hysope*.

32.° *Upe* et *uppe*. Un seul en *uppe*, la *huppe*.

33.° *Are* et *arre*. Ceux en *are* sont, pour les ad-

jectifs, *avare*, *barbare*, *rare*, *ovipare*, et pour les substantifs, les *Bulgares*, les *Tartares*, la *fanfare*, les *lares*, *la mare*, la *tare*, le *Tartare*, *Ferrare*, *tiare*, *tintamare* et *phare*.

• Ceux en *arre*, sont *bizarre*, adjectif, *arrhes*, *bécarre*, *bagarre*, *barres*, la *Navarre*, la *Sarre*, et *simarre*.

34.° *Arce* et *arse*. Il n'y en a qu'un seul en *arce*, *farce*.

35.° *Erce* et *erse*. Ceux en *erce*, sont, le *commerce*, *tierce*, il *berce*, *exerce*, *gerce*, *perce*. Les autres sont en *erse*, la *Perse*, *il disperse*, etc.

36.° *Orce* et *orse*. Ceux en *orce*, sont, le *divorce*, l'*amorce*, l'*écorce*, la *force*, et leurs dérivés. Ceux en *orse*, sont *torse*, adjectif, et une *entorse*.

37.° *Ource* et *ourse*. Ceux en *ource*, sont *source* et *ressource*; et en *ourse*, *bourse*, *l'ourse*, il *débourse*, *et rembourse*.

38.° *Ate* et *atte*. Les mots en *atte*, sont une *batte*, une *chatte*, une *datte*, *matte*, une *natte*, une *patte*, ainsi que les verbes, *il flatte*, *gratte*, qu'il *batte*.

Tous les autres sont en *ate*.

39.° *Et* et *ette*. Les substantifs et les adjectifs sont ordinairement en *ette*, *aigrette*, *nette*, etc. On excepte *agonothète*, *anachorète*, *athlète*, *Axipète*, *centripète*, *comète*, *diète*, *diabète*, *épithète*, *planète*, *poète*, *prophète*, *rubète*, et les adjectifs *complète*, *discrète*, *inquiète*, *replète*, *secrète*. Quant aux verbes, ceux en *eter* ou *éter*, sont en *ète*, *j'achète*, *je prête*, *il inquiète*, etc. On excepte *je ca-*

chette. Mais ceux en *ettre* ont toujours deux *tt*, *que je mette*, etc.

40.° *Ite* et *itte.* Cette dernière terminaison ne se trouve que dans *quitte* et ses composés.

41.° *Oute* et *outte.* Il n'y a en *outte* que *goutte* et ses dérivés, il *égoutte*, il *dégoutte.* Tous les autres sont en *oute.*

42.° *Ute* et *utte.* Les seuls en *utte*, sont la *butte*, la *hutte*, la *lutte*, et le verbe il *lutte.* Tous les autres sont en *ute.*

43.° Les mots en *sion*, *tion*, *xion*, et *ction* sont très-embarrassans pour les personnes qui ne savent pas le latin, car ils se conforment à l'orthographe latine.

On écrit par *sion* les mots dans lesquels cette finale est précédée des lettres *l*, *n*, ou *r*, comme *émulsion*, *ascension*, *version*, etc.

Les mots en *tion*, sont, 1.° les exceptions après *n* et *r*, qui sont les suivantes, pour *n*, *attention*, *circonvention*, *contention*, *convention*, *détention*, *intention*, *invention*, *manutention*, *obtention*, *prétention*, *prévention*, *subvention*; et pour *r*, *assertion*, *désertion*, *insertion*, *portion* et *proportion*; 2.° tous les mots où la finale *tion* est précédée de toute autre lettre que *l*, *n*, *r*; comme *nation*, *motion*, *question*, *mixtion*, etc.

T conserve son propre son dans les noms où il est précédé d'un *s* ou d'une *x*, *question*, *mixtion*: il se prononce comme dans *natif*, *motif*; autrement il

prend le son accidentel de l'*s*. *Attention* se prononce *attension*.

On écrit par *x*, *complexion*, *connexion*, *flexion*, *fluxion*, *génuflexion*, *inflexion*, *Ixion* et *réflexion*.

Tous les autres sont en *ction*, *action*, etc.

44.° Les lettres *gu*, font seules une syllabe dans les terminaisons du verbe *arguer*, dans les substantifs *cigüë*, *ambiguïté*, *contiguïté*, et dans les adjectifs *aiguë*, *ambiguë*, *contiguë*.

45.° *Ge*, *gi*, et *je*, *ji*, ayant le même son, on est souvent embarrassé de savoir quelle est l'orthographe des mots.

1.° On emploie le *j* et non le *g* dans presque tous les mots où l'on entend le son de *ja*, *jo*, *ju*; *jalousie*, *joli*; *jujubier*, etc.

Exception. On excepte *geôle* et ses composés, les temps des verbes en *ger*; *il mangea*, *nous nageons*, etc.; les mots *gageure*, *mangeure*, qu'on prononce *jôle*, *manja*, *gajure*, etc., et c'est la raison pour laquelle on a mis *e* après *g*, afin d'adoucir le son propre de cette lettre. Sur ces derniers mots, nous devons observer qu'on les prononce avec le son de l'*u*; quoiqu'on prononce avec le son de *eu*, *gageur*, *mangeur*, etc.

2.° Les mots au milieu ou à la fin desquels on entend le son de *je*, *ji*, s'écrivent par *ge*, *gi*, *âge*, *agissant*, *rougir*, etc.

Exception. On excepte *abject*, *adjectif*, *assujettir*, *conjecture*, *déjection*, *se déjeter*, *déjeûné*, *in-*

jecter, *interjection*, *interjeter*, *je*, *jectigation*, *jectices*, *Jéhova*, *jejunum*, *Jérémie*, le *jet*, *jetée*, *jeu*, *jeudi*, à *jeun*, *jeune*, *majesté*, *majeur*, *objecter*, *objet*, *rejet*, *sujet*, *trajet*, etc. et leurs composés ; puis quelques noms propres, *Jean*, *Jéhu*, *Jérusalem*, etc.

3.° On ne doit jamais employer *j* avant *i*, excepté par élision dans le pronom *je* ; comme, *j'ignore*, *j'instruis*. Dans tous les autres cas, c'est *g* ; comme, *gibier*, *gibboulée*, etc.

46.° Il y a deux difficultés sur *s*.

1.° Dans les noms composés des prépositions *de*, *pre*, *re*, et dont le simple commence par une *s*, tantôt on ne double pas l'*s*, *préséance*, *présupposer* ; tantôt on la double ; comme, *pressentiment*, *ressource*, etc. ; quoique dans l'un et l'autre cas, ce soit la même prononciation. Il arrive même que l'*e* qui est avant l'*s* se prononce fermé, *ressusciter*, et qu'il y est quelquefois muet ; comme, *dessus*, *dessous*, *ressembler*, *ressource*. Pour cette orthographe, c'est au dictionnaire qu'on doit recourir dans le doute.

2.° Nous avons vu que l'*s* entre deux voyelles a le son du *z*, mais il est des mots qu'on doit écrire avec cette dernière lettre. Ce sont *azamoglan*, *azebro*, *azerole*, *azimut*, *Azof*, *azote*, *azur*, *azigos*, *azyme*, *Bazas*, *Béziers*, *bézoard*, *bizarre*, la *buze*, *Byzance*, *douze*, la *gaze*, la *haze*, *gazette*, *gazon*, *gazouiller*, *onze*, *quatorze*, *quinze*, *seize*, *treize*,

trapèze, *zizanie*, et peut-être quelques autres, ainsi que plusieurs noms de ville, *Mézières*, *Mouzon*.

ARTICLE II.

ORTHOGRAPHE DES ADJECTIFS.

Voyez, t. I, p. 238, la formation du féminin des adjectifs; p. 241, la formation du pluriel; et p. 275, les observations sur les noms de nombre.

Nous ajouterons, 1.° qu'il y a de grands inconvéniens à supprimer *t* au pluriel des adjectifs qui se terminent au singulier en *nt*; car, de ce qu'on dit au masculin pluriel, *paysans* et *bienfaisans*, les étrangers n'en conclueront-ils pas que le pluriel féminin est le même pour ces deux mots, et par conséquent, ou qu'on doit dire au féminin *paysantes*, parce qu'on dit *bienfaisantes*, ou qu'on doit y dire *bienfaisannes*, parce qu'on dit *paysannes*? S'ils ne portent pas leur attention sur le singulier, l'analogie doit les conduire à l'une ou l'autre de ces conclusions. L'usage actuel des presses de Paris, excepté celles de M. Didot, est donc mauvais.

L'adjectif *tout* n'a jamais de *t* au pluriel masculin. On écrit *tous*.

2.° Qu'on doit écrire *nu*, *feu*, *demi* au féminin dans les cas que nous avons spécifiés p. 248; et qu'on doit aussi supprimer l'*e* muet de l'adjectif *grande*, mais en marquant cette suppression par une apostrophe dans les mots suivans; *grand'mère*, *grand'messe*,

grand'chambre, grand'salle, grand'chère, grand' chose, grand'merci, à grand'peine, grand'peur, grand'pitié.

3.° Que Beauzée, dans sa dissertation insérée dans l'Encyclopédie, et les autres néographes qui ne veulent pas qu'on double la consonne au féminin des adjectifs, quand ce redoublement n'est pas nécessaire au son, appuient leur sentiment sur des raisons quelquefois très-plausibles; mais que ce redoublement est en usage, et le sera toujours selon toutes les apparences.

ARTICLE III.

ORTHOGRAPHE DES PRONOMS.

Voyez ce que nous avons dit sur cette espèce de mots, et principalement sur *tout, quelque..... que, quel..... que.*

Nous ajouterons, 1.° que *leur* ne prend jamais *s* à la fin, quand il est joint à un verbe; alors il est pour *à eux, à elles*, comme, *je suis content de ces enfans, je* leur *donnerai un prix.* Mais ce pronom prend une *s*, quand il est joint à un substantif pluriel; alors il est pour *d'eux, d'elles : un père aime ses enfans; mais il n'aime pas leurs défauts.*

2.° Qu'on ne met point d'accent sur l'*o* de *nôtre, vôtre*, quand ces pronoms sont joints à un nom, *votre père, notre maison*; mais qu'on met un accent circonflexe sur *o*, dans le *nôtre, le vôtre, la nôtre,*

la vôtre; mon livre est plus beau que le vôtre ; votre maison est mieux située que la nôtre.

ARTICLE IV.

ORTHOGRAPHE DES VERBES.

Au singulier du présent de l'indicatif, 1.° si la première personne est en *e*, on ajoute une *s* à la seconde, et la troisième est semblable à la première: *j'aime, tu aimes, il aime.* 2.° Quand la première personne est en *s* ou *x*, la seconde est semblable à la première; à la troisième on change *s* ou *x* en *t*; *je finis, tu finis, il finit; je veux, tu veux, il veut.* 3.° Comme dans les verbes en *cre*, *tre* et *dre* qui ne sont pas en *indre*, la première personne et la seconde sont *cs*, *ts*, ou *ds*; à la troisième on ne fait que retrancher *s*, *je convaincs, tu convaincs, il convainc; je combats, tu combats, il combat; je rends, tu rends, il rend.*

Le pluriel est toujours en *ons*, *ez*, *ent*; *nous aimons, vous aimez, ils aiment.*

Remarque. 1.° Les secondes personnes du singulier ont une *s* à la fin dans tous les temps. La lettre *x* qu'on trouve quelquefois à la seconde personne du présent de l'indicatif n'est pas une exception, puisque cet *x* n'y a d'autre son que celui de l'*s*. Aussi nos néographes veulent-ils qu'on emploie *s* au lieu de cet *x* inutile. Il y a des exceptions à l'impératif.

2.° Les secondes personnes du pluriel, dans presque tous les temps simples des verbes, doivent s'écrire avec

un *z*, et non pas avec une *s*, parce que c'est ce qui les distingue du pluriel des participes passés en *és*, *vous aimez*, *vous êtes aimés*. Beaucoup d'éditions de Hollande, répandues en Angleterre, rendent cette observation nécessaire.

Quant aux exceptions sur tout ce que nous dirons dans cet article, voyez les verbes irréguliers.

L'imparfait est toujours, pour le singulier, en *ais*, *ais*, *ait*, et pour le pluriel en *ions*, *iez*, *aient*; il n'y a aucune exception : *j'aimais*, *tu aimais*, *il aimait*, *nous aimions*, *vous aimiez*, *ils aimaient*.

Le prétérit défini de l'indicatif a quatre terminaisons. 1.° En *ai*, *as*, *a*, *âmes*, *âtes*, *èrent*; *j'aimai*, *tu aimas*, *il aima*, *nous aimâmes*, *vous aimâtes*, *ils aimèrent*. 2.° En *is*, *is*, *it*, *îmes*, *îtes*, *irent*; *je finis*, *tu finis*, *il finit*, *nous finîmes*, *vous finîtes*, *ils finirent*. 3.° En *ins*, *ins*, *int*, *înmes*, *întes*, *inrent*; *je vins*, *tu vins*, *il vint*, *nous vînmes*, *vous vîntes*, *ils vinrent*. 4.° En *us*, *us*, *ut*, *ûmes*, *ûtes*, *urent*; *je reçus*, *tu reçus*, *il reçut*, *nous reçûmes*, *vous reçûtes*, *ils reçurent*.

Le futur de l'indicatif est toujours en *rai*, *ras*, *ra*, *rons*, *rez*, *ront*; *j'aimerai*, *tu aimeras*, *il aimera*, *nous aimerons*, *vous aimerez*, *ils aimeront*. Il n'y a aucune exception.

Le présent du conditionnel est en *rais*, *rais*, *rait*, *rions*, *riez*, *raient*; *j'aimerais*, *tu aimerais*, *il aimerait*, *nous aimerions*, *vous aimeriez*, *ils aimeraient*. Il n'y a également aucune exception.

REMARQUE. On ne doit mettre un *e* avant le *rai* du futur, et le *rais* du conditionnel, qu'à la première conjugaison. On doit écrire, *je recevrai*, *je rendrai*, *je courrais*, et non pas, *je receverai*, *renderai*, *je courrerais*. Le verbe *cueillir* et le verbe *saillir*, quand il signifie *déborder le nu d'un mur*, font *je cueillerai*, *je saillerai*. 2.° On supprime quelquefois cet *e* en poésie dans certains verbes de la première conjugaison, quand cet *e* ne se prononce pas. On écrit, *il agréra*, *il prîra*, *j'agréraïs*, *je prîrais*. Nos néographes voudraient étendre cette suppression à la prose : mais on ne doit pas les imiter.

Le présent du subjonctif est en *e*, *es*, *e*, *ions*, *iez*, *ent*; *que j'aime*, *que tu aimes*, *qu'il aime*, *que nous aimions*, *que vous aimiez*, *qu'ils aiment*.

L'imparfait du subjonctif a quatre terminaisons. 1.° En *asse*, *asses*, *ât*, *assions*, *assiez*, *assent*; *que j'aimasse*, *que tu aimasses*, *qu'il aimât*, *que nous aimassions*, *que vous aimassiez*, *qu'ils aimassent*. 2.° En *is*, *is*, *ît*, *issions*, *issiez*, *issent*; *que je finisse*, *que tu finisses*, *qu'il finît*, *que nous finissions*, *que vous finissiez*, *qu'ils finissent*. 3.° En *insse*, *insses*, *înt*, *inssions*, *inssiez*, *inssent*; *que je vinsse*, *que tu vinsses*, *qu'il vînt*, *que nous vinssions*, *que vous vinssiez*, *qu'ils vinssent*. 4.° En *usse*, *usses*, *ût*, *ussions*, *ussiez*, *ussent*; *que je reçusse*, *que tu reçusses*, *qu'il reçût*, *que nous reçussions*, *que vous reçussiez*, *qu'ils reçussent*.

Le présent de l'infinitif a quatre terminaisons, qui

sont en *er*, *aimer*; en *ir*, *finir*; en *oir*, *recevoir*, et en *re*, *rendre*.

Le participe passé a différentes terminaisons, dont les principales sont en *é* fermé, *aimé*; en *i*, *fini*; en *u*, *reçu*. Il y en a aussi en *ert*, *couvert*; en *is*, *pris*; en *uit*, *réduit*; en *int*, *plaint*, etc.

Voyez la formation des temps, p. 49, t. II.

Remarque. Nous avons observé dans la première partie, p. 51, t. I, que *ai* a le son de l'*e* muet dans *faisant*, *nous faisions*, etc., ainsi que dans les dérivés *bienfaisant*, *bienfaisance*, *contrefaisant*, etc. parce que c'est la prononciation de toutes les personnes qui parlent bien, et que cet usage est général à Paris. Nos néographes n'ont point manqué de substituer l'*e* muet à l'*ai*, mais ce changement a été rejeté par nos meilleurs écrivains, excepté *Voltaire* et un très-petit nombre d'autres, et sur-tout par l'Académie, qui marque la prononciation de *ai* dans ces mots. A la vérité, cette orthographe a été adoptée dans quelques imprimeries de la capitale; mais M. Didot, qui fera autorité avant qu'il soit peu, s'en est constamment tenu à l'ancienne manière.

ARTICLE V.

ORTHOGRAPHE DES ADVERBES.

Voyez, p. 179, t. II, les mots sur lesquels on doit mettre un accent. On ne doit pas en mettre sur les autres, quoiqu'ils s'écrivent de même.

On écrit en un seul mot, *alors*, *auprès*, *aussitôt*, *autrefois*, *autour*, *bientôt*, *enfin*, *ensuite*, *lorsque*, *parce que* (deux mots), *plutôt*, *pourquoi*, *puisque*, *quelquefois*, *toutefois*, mais on doit écrire en deux mots *dès-lors*, *pour lors*, *de près*, *de loin*, *assez tôt*, *assez tard*, *plus tard*, *au bout*, *au devant*, *une fois*, *par fois*, *à la fin*, *à la suite*, *par ce que* (trois mots) *pour qui*, *pour moi*, etc.

Nous avons éclairci dans ce chapitre les principales difficultés sur l'orthographe, et nous avons exactement donné l'usage, conformément aux décisions de l'Académie. Il ne nous reste plus qu'à ajouter quelques réflexions sur le redoublement des consonnes.

Les partisans nombreux de l'ancienne orthographe veulent qu'on redouble les consonnes toutes les fois que ce redoublement est conforme à l'étymologie ou qu'il marque la quantité. Nos néographes, au contraire, rejettent ce redoublement, parce qu'il est quelquefois et contre l'étymologie et contre la quantité. Sans entrer dans une discussion qui nous mènerait trop loin, voici des principes qui pourront être utiles pour fixer, et qui d'ailleurs sont conformes à l'orthographe de l'Académie.

On convient généralement que les consonnes *h*, *j*, *k*, *q*, *v*, *x*, *z*, ne se redoublent jamais, et qu'il est dans le génie de notre langue de ne pas redoubler *b* et *p*; mais que *c*, *d*, *f*, *g*, *l*, *m*, *n*, *r*, *s* et *t*, sont plus ou moins susceptibles de redoublement.

I.re PRINCIPE. Le redoublement n'a lieu pour au-

cune consonne après une voyelle longue, ou marquée d'un accent circonflexe, ou après un son nasal; en sorte qu'on ne le trouve ordinairement qu'à la suite des voyelles brèves. On écrit *côte* et *hotte*, *bâtiment* et *battre*, *tête* et *nette*, etc.

Remarque. Nous disons qu'il n'y a jamais de redoublement après un son nasal, parce que, comme nous l'avons observé, p. 136, t. I, le redoublement des lettres *m* et *n* rend brève la syllabe à laquelle appartient la première des consonnes redoublées, qui demeure alors muette, et n'est plus nasale.

II.e Principe. On doit redoubler la consonne dans la formation des temps des verbes, quand ce redoublement a lieu à leur racine, qui est l'infinitif. On écrit, *nous donnons*, *vous lutterez*, *vous promettrez*, etc., parce que l'infinitif s'écrit, *donner*, *lutter*, *promettre*.

Remarque. Plus on examine de près notre orthographe, plus on se trouve embarrassé. L'Académie écrit, *jeter*, *jeta*, etc., *appeler*, *appelé*, *appela*; etc.; mais elle écrit, *je jette*, *tu jettes*, etc., *je jetterai*, etc., *j'appelle*, *tu appelles*, etc., *j'appellerai*, etc.; et la raison en est palpable: c'est la différence du son de l'*e* de la première syllabe, selon qu'il y a dans la seconde une terminaison féminine ou masculine. Mais elle écrit toujours sans ce redoublement les composés, *rejeter*, *projeter*, *je rejète*, *il projète*, ainsi que le verbe *épeler*, *il épèle*. Cette bigarrure n'est-elle pas faite pour embarrasser?

III.e Principe. Quand une voyelle commence un mot composé, on double ordinairement la consonne qui suit, lorsqu'après cette consonne il y a une voyelle, Ainsi on écrit ,*accourir, affermir, opposer, desserrer, difficile*, etc.

On juge bien qu'il y a des exceptions à ces principes; mais on en doit conclure qu'on doit être en garde contre l'orthographe qui y porterait atteinte, sur-tout dans la formation des féminins des adjectifs.

Remarque. 1.° On ne redouble pas *b* et *g*, dans les mots qui commencent par *a*, *abréger, agréger, abaisser, agrandir, agriculture*, etc.; on excepte *Abbeville* (ville de Picardie), et *abbé* avec ses dérivés. Quant aux verbes *agglomérer* et *aggraver*, l'Académie laisse la liberté de redoubler ou de ne pas redoubler le *g*. 2.° Dans les mots qui commencent par *ad*, le redoublement n'a lieu que dans ces quatre mots, *addition, additionner, additionnel*, et *adducteur*.

CHAPITRE XIII.

DE LA PONCTUATION.

*Il est plus difficile de bien ponctuer, que quelques personnes ne le pensent un peu trop légèrement, parce que les principes de cet art, comme Beauzée l'observe si bien, « sont nécessairement liés à une métaphysique

» très-subtile que tout le monde n'est pas en état de
» saisir et de bien appliquer. »

* « On a communément de fausses idées sur la ponc-
» tuation, dit M. l'abbé Sicard ; elles produisent des
» préjugés difficiles à détruire ; et l'on a de la peine,
» non seulement à se convaincre de son importance
» et de sa nécessité, mais encore à en bien saisir les
» règles, quand on n'a pas déjà fait un cours de
» grammaire-logique. Il ne s'agit pas de moins que
» de bien saisir tout l'ensemble de la plus longue et de
» la plus nombreuse période, de bien connaître tout
» ce qui en lie les différentes parties, et sur-tout de bien
» juger de la juste mesure des intervalles que l'esprit
» aperçoit entre tous les membres divers. Il faut, dans
» le tableau de la pensée, savoir distinguer ce qui est
» principal de ce qui n'est qu'accessoire, ce qui est
» incident de ce qui est subordonné. Il faut enfin avoir
» assisté, en quelque sorte, à la génération succes-
» sive des idées, pour indiquer, d'une manière sûre,
» l'espèce de signe qui convient à chaque section du
» même tableau. Serait-ce donc trop dire que d'avan-
» cer qu'il faut posséder l'art d'écrire, pour connaître
» celui de ponctuer ; et qu'une ponctuation exacte
» suppose la connaissance de toute la science gram-
» maticale ? Faut-il s'étonner, après cela, que si peu
» de personnes sachent bien ponctuer ? La ponctuation
» serait-elle une théorie si facile ? »

* Que quelques personnes continuent, tant qu'elles
voudront, à attacher peu ou point d'importance à ce

que nous allons dire, nous promettons de ne point les troubler dans la jouissance paisible de leur ignorance ou de leurs préjugés. Ce n'est pas pour elles que nous écrivons. Mais nous espérons que tous ceux qui cherchent et aiment véritablement l'instruction nous sauront quelque gré du développement que nous allons donner à une théorie en général trop peu connue, et qui néanmoins devrait si fort l'être. C'est Beauzée qui sera notre guide. Pour de plus grands détails, on peut recourir à son traité inséré dans l'Encyclopédie par ordre de matières, article *Ponctuation.*

« La ponctuation, dit ce fameux grammairien, » est l'art d'indiquer dans l'écriture, par des signes » reçus, la proportion des pauses que l'on doit faire » en parlant. » En effet, les repos de la voix dans le discours, et les signes de la ponctuation dans l'écriture, doivent toujours se correspondre.

Les signes de la ponctuation sont la virgule (,), le point et virgule (;), les deux points (:) et le point (.); auxquels on joint le point exclamatif (!), et le point d'interrogation (?).

DE LA VIRGULE.

La virgule marque la plus petite pause possible. On ne l'emploie pas précisément toutes les fois qu'il y a un repos; mais on l'emploie,

1.° Avant les parties similaires d'une même proposition, pourvu qu'il y en ait plus de deux, et qu'aucune d'elles ne soit sous-divisée, ou, si on l'aime mieux, subdivisée en d'autres subalternes.

EXEMPLE pour plusieurs sujets :

Le cœur, l'esprit, les mœurs, tout gagne à la culture.
VOLTAIRE.

EXEMPLE de plusieurs attributs réunis sur un même sujet : *Un prince d'une naissance incertaine, nourri par une prostituée, élevé par des bergers, et depuis devenu chef de brigands, jeta les premiers fondemens de la capitale du monde.* VERTOT.

EXEMPLE de plusieurs régimes :

Il faut régler ses goûts, ses travaux, ses plaisirs,
Mettre un but à sa course, un terme à ses désirs.
VOLTAIRE.

EXEMPLE de plusieurs verbes rapportés au même sujet : *Il alla dans cette caverne, trouva les instrumens, abattit les peupliers, et mit en un seul jour un vaisseau en état de voguer.* FÉNÉLON.

2.° S'il n'y a que deux parties similaires, ou elles sont séparées, ou elles sont jointes par une conjonction.

Si elles sont séparées, on emploie la virgule : *Les anciennes mœurs, un certain usage de la pauvreté, rendaient à Rome les fortunes à peu près égales.*
MONTESQUIEU.

Si elles sont jointes par une conjonction, on emploie la virgule, quand elles ont une certaine étendue : *il formait ces foudres dont le bruit a retenti dans tout le monde, et ceux qui grondent encore, sur le point d'éclater.* Mais on ne s'en sert pas dans le sens

contraire: *l'imagination et le jugement ne sont pas toujours d'accord.*

3.° On met entre deux virgules toute proposition incidente, purement explicative: *les passions, qui sont les maladies de l'âme, ne viennent que de notre révolte contre la raison.* Mais on ne sépare pas par des virgules une proposition incidente déterminative: *la gloire des grands hommes se doit toujours mesurer aux moyens dont ils se sont servis pour l'acquérir.*

La proposition incidente explicative est toujours aisée à connaître; c'est elle qu'on peut détacher de la proposition principale, sans altérer le sens de cette dernière; au lieu que si l'on détache la proposition déterminative, on n'a plus le même sens.

On met aussi entre deux virgules les prépositions et les conjonctions qui, placées avec leur régime au milieu d'une phrase, y expriment une circonstance, ainsi que les appositions: *chacun trouve en soi la source de sa douleur, et rouvre lui-même sa plaie; et le cœur, pour être touché, n'a pas besoin que l'imagination soit émue; — leurs ossemens humiliés, dans la poussière, selon le langage de l'Ecriture, se réjouissent dans l'espérance de leur entière réunion et de leur résurrection glorieuse.*

FLÉCHIER.

Ne descendez-vous pas de ces fameux Lévites
Qui . . . . .
De leurs plus chers parens saintement homicides,

Consacrèrent leurs mains dans le sang des perfides?

RACINE.

4.° On sépare par une virgule un adjectif ou un participe suivi d'un complément, soit qu'il commence, soit qu'il termine la phrase : *pressé par les plaisirs d'une si grande et si belle existence, je me sentis transporté par une force inconnue.* BUFFON.

Le fruit meurt en naissant, dans son germe infecté.

VOLTAIRE.

5.° On met la virgule entre les deux membres d'une période, quand aucun de ces deux membres ne se trouve subdivisé : *si la réputation et la vertu pouvaient se dispenser d'une loi commune, l'illustre et vertueuse Julie vivrait encore avec son époux.*

FLÉCHIER.

On la met encore après tout mot elliptique qui se trouve au commencement d'une phrase, soit qu'il représente une phrase entière, soit qu'il ne tienne lieu que d'une préposition avec son complément; *encore trop heureux, si les coups les plus cruels de la fortune ont servi à m'instruire et à me rendre plus modéré.* FÉNÉLON.

. . . . . Enfin, l'heure est venue
Qu'il faut que mon secret éclate à votre vue. RACINE.

Là, de serpens nourrie et dévorée,
Veille l'envie honteuse et retirée,
Monstre ennemi des mortels et du jour, etc.

J.-B. ROUSSEAU.

On sépare par une virgule les mots en apostrophe

ou en exclamation, s'ils sont au commencement de la phrase; et on les met entre deux virgules, s'ils se trouvent dans le corps de la phrase: il en est de même des interjections.

Jeux cruels du hasard, en qui me montrez-vous
Une si fausse image et des rapports si doux? VOLTAIRE.

Venez dignes amis; venez, vengeurs des crimes,
Au dieu de la patrie immoler ces victimes. VOLTAIRE.

Que dites vous? ô ciel? est-ce vous qui parlez! VOLTAIRE.

On sépare par des virgules différentes propositions qui, quoique complètes en elles-mêmes, prises chacune séparément, concourent toutes à rassembler dans une période les principales circonstances d'une action, pourvu néanmoins que ces propositions ne soient pas susceptibles de sous-division : *je me trouble, messieurs : Turenne meurt, tout se confond, la fortune chancèle, la victoire se lasse, la paix s'éloigne, les bonnes intentions des alliés se ralentissent, le courage des troupes est abattu par la douleur, le camp est immobile.* FLÉCHIER.

6.° En un mot, car il serait trop long de spécifier tous les cas où l'on doit employer la virgule, il faut s'en servir avant toute addition qui ne peut être regardée comme faisant partie de la construction grammaticale d'une phrase, si cette addition est à la tête; et l'on doit la mettre entre deux virgules, si elle se trouve au milieu de la phrase:

Daigne, daigne, grand Dieu, sur Mathan et sur elle
Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,
De la chute des rois funeste avant-coureur. RACINE.

DU POINT-VIRGULE.

Le point-virgule marque une pause un peu plus longue.

On l'emploie, 1.° pour séparer différens membres d'une période :

> Et votre empire en est d'autant plus dangereux,
> Qu'il rend de votre joug les peuples amoureux ;
> Qu'en assujettissant vous avez l'art de plaire ;
> Qu'on croit n'être en vos fers qu'esclave volontaire,
> Et que la liberté trouvera peu de jour
> A détruire un pouvoir que fait régner l'amour.
>
> P. CORNEILLE.

Les deux premiers membres de cette période sont séparés par le point-virgule, mais le dernier n'a qu'une virgule à cause de la conjonction *et*.

2.° Avant une phrase qui est à la suite d'une autre dont elle dépend : *l'auteur, pour bien écrire, doit être également attentif aux choses qu'il dit et aux termes dont il se sert, afin qu'il y ait du vrai et du goût dans ses ouvrages.*

3.° Entre deux membres d'une période, quand il y en a un de sous-divisé en plusieurs parties qui doivent être séparées par des virgules : *l'armée en deuil est occupée à lui rendre les honneurs funèbres ; et la renommée qui se plaît à répandre dans l'univers les accidens extraordinaires, va remplir toute l'Europe du récit glorieux de la vie de ce prince, et du triste regrêt de sa mort.* FLÉCHIER.

Il en est de même entre les différens membres d'une

période, quand ils sont longs, et qu'ils renferment plusieurs parties déjà séparées par des virgules: *cette persuasion, sans l'évidence qui l'accompagne, n'aurait pas été si ferme et si durable; elle n'aurait pas acquis de nouvelles forces en vieillissant; elle n'aurait pu résister au torrent des années, et passer de siècle en siècle jusqu'à nous, si*, etc.

L'abbé d'OLIVET.

DES DEUX POINTS.

Les deux points marquent encore une pause plus longue. On s'en sert,

1.° Après une phrase finie, mais suivie d'une autre qui l'éclaircit ou qui l'étend: *si les beautés de l'élocution oratoire ou poétique étaient palpables, rien ne serait plus commun que l'éloquence; un médiocre génie pourrait y atteindre: et quelquefois, faute de les connaître assez, un homme né pour l'éloquence reste en chemin, ou s'égare en route.*

Oui, seigneur, il est vrai que j'ai le cœur sensible:
Suivant qu'on m'aime ou hait, j'aime ou hais à mon tour,
Et ma gloire soutient ma haine et mon amour.

P. CORNEILLE.

Après une proposition qui annonce une énumération sous un rapport général: *il y a dans la nature de l'homme deux principes opposés: l'amour-propre qui nous rappelle à nous; et la bienveillance, qui nous répand.* DIDEROT.

Quand on passe à un discours direct qu'on rapporte:

Je crains Dieu, dites-vous, sa vérité me touche.
Voici comme ce Dieu vous répond par ma bouche :
Du zèle de ma loi que sert de vous parer !
Par de stériles vœux pensez-vous m'honorer?
Quel fruit me revient-il de tous vos sacrifices, etc.

RACINE.

REMARQUE. On voit par les exemples que nous avons donnés qu'il s'agit principalement du style périodique ; car la plupart de ces règles sont inutiles pour le style coupé, qui est à présent d'un usage si général.

DU POINT.

Le point marque le repos le plus long de tous ceux dont nous avons parlé : on le met après un sens entièrement et complètement fini en lui-même. C'est le plus aisé de tous les signes de la ponctuation. Mais il marque deux repos : le premier après des phrases qui n'ont entr'elles aucun rapport grammatical, mais qui, roulant toutes sur le même sujet, appartiennent, en quelque sorte, au même fonds ; le second, lorsqu'après une suite de propositions qui ont le même objet, on veut passer à une autre matière, afin de rendre au lecteur la différence des matières plus sensible. C'est un repos final qu'on marque par l'*alinéa*, c'est-à-dire, par l'intervalle qu'on met entre une ligne qu'on abandonne après le point, et une autre ligne qu'on commence, en laissant un espace d'un ou deux mots. On en verra des exemples à la fin de ce chapitre.

Outre ce point, on doit en distinguer deux autres

qui sont d'un grand usage; savoir, le point d'interrogation et le point exclamatif.

Le point d'interrogation se met à la fin de toute phrase interrogative ; et le point exclamatif, à la fin de celles qui expriment la surprise, la terreur, la pitié, etc., ou après une interjection : *en effet, dès qu'elle parut : ah! mademoiselle, comment se porte M. mon frère ?.... sa pensée n'osa aller plus loin..... madame, il se porte bien de sa blessure..... et mon fils ?..... on ne lui répondit rien. Ah ! mademoiselle ! mon fils ! mon cher enfant, répondez-moi, est-il mort sur le champ ? n'a-t-il pas eu un seul moment ? ah ! mon Dieu ! quel sacrifice !*

M.me DE SÉVIGNÉ.

On trouve souvent, sur-tout chez les poètes, plusieurs points de suite : on ne les emploie que dans de grands mouvemens de passion, lorsque les sentimens qui oppressent l'âme ne peuvent se faire jour tous en même temps. On laisse échapper des phrases interrompues et sans suite, qui peignent avec force le désordre intérieur.

Cresfonte..... ô ciel !..... j'ai cru.... que j'en rougis de honte !
Oui, j'ai cru démêler quelques traits de Cresfonte.

VOLTAIRE.

Tu vas ouïr le comble des horreurs :
J'aime.... à ce nom fatal, je tremble, je frissonne....
J'aime.... qui? tu connais ce fils de l'Amazone, etc.

RACINE.

On emploie encore le tiret pour marquer la séparation qu'il y a dans le dialogue entre la demande et la

réponse, pour éviter la répétition de *dit-il*, *répondit-il.*

On peut voir dans les Contes moraux de M. Marmontel, quelle grâce et quelle rapidité ce signe donne au dialogue. En voici un exemple pris dans La Fontaine.

Chemin faisant, il voit le cou du chien pelé.
Qu'est-ce là, lui dit-il?—Rien.—Quoi! rien.—Peu de chose.
Mais encore ?—Le collier dont je suis attaché
De ce que vous voyez est peut-être la cause.
Attaché! dit le loup, vous ne courez donc pas
Où vous voulez?—Pas toujours, mais qu'importe?
Il importe si bien, que de tous vos repas
Je ne veux en aucune sorte.

Voici un morceau où l'on pourra remarquer tous les signes de la ponctuation, et auquel on pourra appliquer la plus grande partie des règles que nous venons d'établir. Nous le prenons dans Télémaque, le plus parfait des ouvrages de ce genre, et le seul propre à former également l'esprit, le cœur et le goût. Heureux, si par le grand et sublime tableau que nous allons mettre sous les yeux du lecteur, nous pouvions porter les étrangers à y puiser la connaissance du vrai beau en tout genre, au lieu de perdre leur temps, et peut-être de corrompre leur goût, à lire des productions du second ordre au plus, qui ne doivent qu'à des circonstances particulières, la réputation éphémère dont elles jouissent!

« Cependant une douleur cruelle me saisit, elle me trouble, je ne sais plus ce que je fais; je demande un

glaive tranchant pour couper mon pied ; je m'écrie : O mort tant désirée ! que ne viens-tu ! O jeune homme, brûle-moi tout-à-l'heure, comme je brûlai le fils de Jupiter ! O terre ! ô terre ! reçois un mourant qui ne peut plus se relever ! De ce transport de douleur je tombai soudainement, selon ma coutume, dans un assoupissement profond ; une grande sueur commença à me soulager ; un sang noir et corrompu coula de ma plaie. Pendant mon sommeil, il eût été facile à Néoptolème d'emporter mes armes et de partir : mais il était fils d'Achille, et n'était pas né pour tromper !

» En m'éveillant, je reconnus son embarras : il soupirait comme un homme qui ne sait pas dissimuler, et qui agit contre son cœur. Me veux-tu donc surprendre ? lui dis-je ; qu'y a-t-il donc ? Il faut, me répondit-il, que vous me suiviez au siége de Troie. Je repris aussitôt : Ah ! qu'as-tu dis, mon fils ? Rends-moi cet arc. Je suis trahi ! Ne m'arrache pas la vie. Hélas ! il ne répond rien ; il me regarde tranquillement, rien ne le touche. O rivages, ô promontoires de cette île ! ô bêtes farouches ! ô rochers escarpés ! c'est à vous que je me plains ; car je n'ai que vous à qui je puisse me plaindre : vous êtes accoutumés à mes gémissemens. Faut-il que je sois trahi par le fils d'Achille ! Il m'enlève l'arc sacré d'Hercule ; il veut me traîner dans le camp des Grecs pour triompher de moi ; il ne voit pas que c'est triompher d'un mort, d'une ombre, d'une image vaine. Oh ! s'il m'eût atta-

qué dans ma force?...Que ferai-je?...Rends, mon fils, rends : sois semblable à ton père, semblable à toi-même.... Que dis-tu?.... Tu ne dis rien!.... O rocher sauvage! je reviens à toi, nu, misérable, abandonné, sans nourriture; je mourrai seul dans cet antre : n'ayant plus mon arc pour tuer les bêtes, les bêtes me dévoreront. N'importe. Mais, mon fils, tu ne me parais pas méchant; quelque conseil te pousse : rends-moi mes armes; va-t'en.

» Néoptolème, les larmes aux yeux, disait tout bas : Plût aux dieux que je ne fusse jamais sorti de Scyros! Cependant je m'écrie : Ah! que vois-je? N'est-ce pas Ulysse? Aussitôt j'entends sa voix, et il me répond : Oui : c'est moi. Si le sombre royaume de Pluton se fût entr'ouvert, et que j'eusse vu le noir Tartare que les dieux mêmes craignent d'entrevoir, je n'aurais pas été saisi, je l'avoue, d'une plus grande horreur. Je m'écriai encore : O terre de Lemnos, je te prends à témoin! O soleil, tu le vois, et tu le souffres? Ulysse me répondit sans s'émouvoir : Jupiter le veut, et je l'exécute..... Oses-tu nommer Jupiter? lui disais-je, Vois-tu ce jeune homme qui n'était pas né pour la fraude, et qui souffre en exécutant ce que tu l'obliges de faire?.... Ce n'est pas pour vous tromper, me dit Ulysse, ni pour vous nuire, que nous venons; c'est pour vous délivrer, vous donner la gloire de renverser Troie, et vous ramener dans votre patrie. C'est vous, et non pas Ulysse, qui êtes l'ennemi de Philoctète.

» Alors je dis à Ulysse tout ce que la fureur pouvait m'inspirer : Puisque tu m'as abandonné sur ce rivage, lui disais-je, que ne m'y laisses-tu en paix ? Va chercher la gloire des combats et tous les plaisirs; jouis de ton bonheur avec les Atrides : laisse-moi ma misère et ma douleur. Pourquoi m'enlever ? je ne suis plus rien; je suis déjà mort. Pourquoi ne crois-tu pas encore aujourd'hui, comme tu le croyais autrefois, que je ne saurais partir ; que mes cris et l'infection de ma plaie troubleraient les sacrifices? O Ulysse, auteur de mes maux, que les dieux puissent te..... Mais les dieux ne m'écoutent point; au contraire, ils excitent mon ennemi. O terre de ma patrie, que je ne reverrai jamais ! O dieux, s'il en reste encore quelqu'un d'assez juste pour avoir pitié de moi, punissez, punissez Ulysse; alors je me croirai guéri.

» Pendant que je parlais ainsi, Ulysse, tranquille, me regardait avec un air de compassion, comme un homme qui, loin d'être irrité, supporte et excuse le trouble d'un malheureux que la fortune a aigri. Je le voyais semblable à un rocher qui, sur le sommet d'une montagne, se joue de la fureur des vents, et laisse épuiser leur rage pendant qu'il demeure immobile. Ainsi Ulysse demeurant dans le silence, attendait que ma colère fût épuisée; car il savait qu'il ne faut attaquer les passions des hommes, pour les réduire à la raison, que quand elles commencent à s'affaiblir par une espèce de lassitude. Ensuite il me dit ces paroles : O Philoctète ! qu'avez-vous fait de votre raison

et de votre courage? Voici le moment de s'en servir. Si vous refusez de nous suivre pour remplir les grands desseins de Jupiter sur vous, adieu ; vous êtes indigne d'être le libérateur de la Grèce et le destructeur de Troie. Demeurez à Lemnos : ces armes que j'emporte me donneront une gloire qui vous était destinée. Néoptolème, partons ; il est inutile de lui parler : la compassion pour un seul homme ne doit pas nous faire abandonner le salut de la Grèce entière.

» Alors je me sentis comme une lionne à qui on vient d'arracher ses petits; elle remplit les forêts de ses rugissemens. O caverne, disais-je, jamais je ne te quitterai, tu seras mon tombeau ! O séjour de ma douleur, plus de nourriture, plus d'espérance ! Qui me donnera un glaive pour me percer? Oh ! si les oiseaux de proie pouvaient m'enlever !..... Je ne les percerai plus de mes flèches ! O arc précieux, arc consacré par les mains du fils de Jupiter ! O Hercule ! s'il te reste encore quelque sentiment, n'es-tu pas indigné ? Cet arc n'est plus dans les mains de ton fidèle ami; il est dans les mains impures et trompeuses d'Ulysse. Oiseaux de proie ; bêtes farouches, ne fuyez plus cette caverne ; mais mains n'ont plus de flèches : misérable, je ne puis vous nuire ; venez me dévorer ! ou plutôt que la foudre de l'impitoyable Jupiter m'écrase ! »

LETTRE PREMIÈRE

ADRESSÉE A UNE JEUNE DAME ANGLAISE,

Sur l'Application des Principes de la Grammaire au superbe récit de la mort d'Hippolyte.

AVANT-PROPOS.

Je me propose dans cette lettre d'indiquer la manière dont on doit s'y prendre pour rendre les leçons véritablement utiles aux jeunes personnes, et pour donner en même temps les principes relatifs au goût. Je suppose, en conséquence, que j'ai enseigné la langue française à une jeune personne de haut rang, et qu'elle est en état de se passer de maître. Pour donner à la connaissance qu'elle en a une base aussi solide que durable, je consacre les dernières leçons à l'application des principes que je lui ai développés, soit sur la langue, soit relativement au goût, au plus beau récit qu'il y ait peut-être dans aucune langue moderne. On sent combien cette application est nécessaire, et quels avantages on en doit retirer.

Madame,

Vos illustres parens m'ont fait l'honneur de me choisir pour vous donner les premiers principes de la langue française. Je vous les ai présentés, non sous l'appareil pédantesque dont l'ignorance les avait enveloppés, mais sous cette forme qui, en leur ôtant une sécheresse rebutante, leur fraie une voie plus sûre et plus aisée dans de

jeunes esprits. C'est à cette attention que vous devez les progrès rapides que vous y avez faits. Vous connaissez maintenant, non seulement dans son mécanisme, mais même dans son génie, cette langue, une des plus belles et en même temps une des plus difficiles de l'Europe. Mais je n'ai pas borné là mes soins. Dans nos lectures, j'ai tâché de développer les heureuses dispositions que vous avez reçues de la nature, en mettant sous vos yeux les plus parfaits modèles en tout genre, depuis la simplicité de La Fontaine et de Sévigné, jusqu'au sublime de Corneille et de Bossuet, et en vous y montrant les beautés qui vous échappaient, ou celles que votre âge ne vous permettait pas d'y démêler. Vos succès ont surpassé mon attente; et j'ai la satisfaction de voir qu'il y a peu de personnes de votre âge et de votre rang qui joignent plus d'instruction à un goût plus délicat et plus sûr. Vous jouissez maintenant du fruit de vos travaux. Vous ressemblez à ces voyageurs qui, après avoir eu la peine de traverser des landes arides; ou de gravir des rochers escarpés, arrivent dans une plaine où la nature répand ses richesses avec profusion, et où tout flatte et récrée la vue, qui ne peut se lasser d'en contempler et d'en admirer la beauté. Vous n'avez plus besoin de maître. Des lectures réfléchies, et la conversation avec des personnes du petit nombre de celles qui parlent bien, vous suffisent. Mais, avant de finir nos leçons, il est essentiel, madame, que je fasse en votre présence l'application des principes que je vous ai donnés. Cet exercice, qui doit vous servir de modèle pour ceux que je vous exhorte à faire en particulier, donnera à vos connaissances une base aussi solide que durable. Nous

avons lu souvent ensemble le récit de la mort d'Hip-polyte, dans la Phèdre de Racine, et vous vous êtes pénétrée de ses beautés. Je vais faire l'essai de ce que j'ai eu l'honneur de vous proposer sur ce chef-d'œuvre de la poésie moderne.

Racine commence ainsi son récit :

> A peine nous sortions des portes de Trézène,
> Il était sur son char : ses gardes affligés
> Imitaient son silence, autour de lui rangés.

A peine est une conjonction simple qui se présente ici sous la forme d'un adverbe, mais qui n'en est pas un, puisque ce mot ne modifie ni un nom, ni un verbe. Elle est une de celles qu'on nomme de temps et d'ordre (p. 203, t. II). *Nous*, pronom pluriel de la première personne, est le sujet de la phrase. *Sortions*, imparfait du verbe *sortir*, est à la première personne du pluriel, parce que le verbe doit toujours s'accorder en nombre et en personne avec son sujet (p. 57, t. II). *Des*, mot composé mis pour *de les*, contraction qui a toujours lieu, excepté lorsque l'adjectif *tout* se trouve joint au substantif (p. 197, t. I). Il faut la préposition *de*, parce que *sortir* est un de ces verbes qui la régissent, et l'article *les*, parce que l'article doit toujours s'accorder en genre et en nombre avec le substantif qui l'accompagne (p. 204, t. I). *Portes*, substantif pluriel pris dans un sens individuel, est régime indirect du verbe *sortir* (p. 67 t. II). *De*, préposition qui unit *portes* au mot *Trézène* qui le restreint. *Trézène*, nom de ville, régime du substantif *portes*; il doit par conséquent marcher le dernier, parce que c'est une règle générale que tout substantif régissant soit placé avant celui qu'il régit (p. 158, t. I).

Le poëte a employé l'imparfait, parce que, selon les principes sur l'emploi des temps, l'imparfait marque le passé avec rapport au présent (p. 82, t. II). Ainsi, *Nous sortions* est la seule expression propre; elle marque que l'action de sortir se passait à peine, lorsque l'action dont il s'agit dans le récit a eu lieu.

Il, pronom de la troisième personne, toujours sujet, (p. 295. t. I) est ici pour Hippolyte, héros de l'action. *sur*, préposition de lieu, du nombre de celles qui régissent les noms sans le secours d'une autre préposition (p. 154, t. II). *Son*, pronom possessif masculin et singulier, parce qu'il est joint au substantif *char*, qui est de ce genre et de ce nombre. Ce pronom prend le genre et le nombre, parce qu'il est un véritable adjectif (p. 314, t. I). *Ses gardes affligés. Affligés* est un adjectif verbal venant du participe passé; il s'accorde en nombre et en genre avec le substantif *gardes* qu'il modifie, parce que cette concordance est une règle générale dans la langue française (p. 247, t. I), et il marche après le substantif, parce que cette place est celle de tout adjectif de cette espèce (p. 261, t. I) (*Imitaient son silence. Silence* est régime direct du verbe *imitaient*, parce que ce verbe régit ce nom sans préposition.

Il vous sera toujours facile, madame, de distinguer le régime direct; il se présente dans la phrase sans préposition, lorsque ce régime est un nom, et répond à la question *quoi? Ils imitaient, quoi? son silence.* Au lieu que le régime indirect nom est précédé d'une préposition, et répond à la question *de quoi?* ou à la question *à quoi? Il riait de quoi? de cette scène vraiment comique? il s'amusait, à quoi? à des bagatelles.* S'il s'agit

de personnes, on substitue *qui* à *quoi* (p. 67, t. II). Vous avez vu, au chapitre des pronoms, la manière de connaître en quel régime il sont (p. 285, t. I).

Autour de lui rangés. Autour est une préposition du nombre de celles qui ne régissent le nom ou les pronoms qui les suivent qu'à l'aide d'une préposition, parce qu'alors il y a ellipse d'un nom entre les deux prépositions.

De est la préposition régime de celle qui précède. *Lui* est un pronom personnel, du nombre de ceux qui sont tantôt en sujet et tantôt en régime (p. 297, t. I). Il est ici en régime. Bien des personnes confondent souvent les prépositions avec les adverbes, et même les conjonctions. Voici les marques auxquelles vous reconnaîtrez ces trois parties d'oraison. Les prépositions servent à exprimer les rapports que les choses ont les unes aux autres(p. 137, t. II); les adverbes expriment seulement les circonstances (p. 157, t. II), et les conjonctions ne font que joindre des mots ou des phrases (p. 191, t. II): les prépositions sont toujours suivies d'un régime exprimé ou sous-entendu. Ainsi *autour* est une préposition, parce que le sens n'est complet que lorsque ce mot est suivi d'un régime. Si je dis, *ils étaient autour*, on me demandera *de qui? de quoi?* Mais si j'ajoute, *du roi* ou *du trône*, mon idée est clairement rendue et je suis parfaitement entendu. Les adverbes, au contraire, ne sont jamais suivis d'un régime.

Quant à la construction, vous devez remarquer qu'il y a inversion dans le second et dans le troisième vers, c'est-à-dire, que la construction grammaticale ordinaire n'y est pas observée; que, selon les règles usitées

du discours, l'ordre des mots devait être, *ses gardes affligés rangés autour de lui, imitaient son silence;* mais que le poëte a changé cet ordre pour donner plus de force au discours : qu'il y a deux manières de faire l'inversion principale : la première, en plaçant au commencement de la phrase l'adjectif *rangés* avec ses dépendances, ce qui, dans bien des cas, donne autant d'élégance que de clarté aux phrases (p. 226, t. II) : la seconde, et c'est celle que le poëte a adoptée, en transportant cet adjectif après le régime du verbe, ce que l'usage autorise, lorsqu'il n'y a point d'équivoque à craindre, ou que la marche de la phrase n'est pas embarrassée. J'ai dit *l'inversion principale*, parce qu'il y en a deux, savoir : celle dont je viens de parler, et celle que forme *autour de lui* mis avant l'adjectif *rangés* qui précède dans l'ordre des idées, et qui par conséquent devrait être le premier. L'inversion principale est du nombre de celles qui sont le plus ordinaires à la poésie.

Il suivait tout pensif le chemin de Mycènes.
Sa main sur ses chevaux laissait flotter les rênes.
Ses superbes coursiers, qu'on voyait autrefois,
Pleins d'une ardeur si noble, obéir à sa voix,
L'œil morne maintenant et la tête baissée,
Semblaient se conformer à sa triste pensée.

Dans le premier vers *tout* est pris adverbialement, et modifie en cette qualité l'adjectif *pensif* (p. 159, t. II), ce qui donne de l'énergie et de la grâce à l'expression. Vous observerez à ce sujet, madame, que les mots ne sont pas tellement fixés et déterminés, qu'ils ne changent quelquefois de nature; et que c'est par conséquent l'emploi qu'on en fait qui décide de leur qualité (p. 233,

t. I). Il y a une légère inversion dans le second vers: l'ordre des mots devait être, *sa main laissait flotter les rênes sur ses chevaux*, parce que le sujet doit être placé immédiatement avant le verbe dont il règle l'accord, toutes les fois qu'on n'a pas quelque raison de clarté, d'élégance ou d'harmonie qui engage à changer cet ordre; mais le poëte ne s'est pas conformé à cette règle, parce que l'usage autorise de placer entre le sujet et le verbe une préposition avec ses dépendances (p. 156, t. II), usage qui existe aussi dans les autres langues. *Superbes* est un adjectif à terminaison féminine, et par conséquent des deux genres (p. 237, t. I). *Que* est un pronom relatif qui se rapporte au substantif *coursiers*, et qui en outre lie ce qui suit à cet antécédent, propriétés qui distinguent tout pronom relatif (p. 323, t. I).

Pour connaître le *que* relatif, vous devez examiner si vous pouvez le tourner par *lequel* et le substantif qui précède; dans ce cas, c'est un vrai pronom relatif; dans le cas contraire, c'est une vraie conjonction (p. 333, t. I). Dans le passage que nous examinons, *que* est un pronom relatif, parce qu'il est pour ces mots, *lesquels coursiers*.

On est un pronom indéfini de la classe de ceux qui ne sont jamais joints à des noms (p. 352, t. I). Quelques grammairiens le placent au nombre des pronoms personnels, parce qu'il marque en effet une espèce de troisième personne vague et indéterminée; mais comme il ne représente que d'une manière vague, j'ai pensé que la classe que je lui ai assignée lui convenait mieux. *Plein* est un adjectif du nombre de ceux qui ne sont pas

suivis d'une préposition quand ils sont pris dans une signification générale, mais qui doivent en être suivis quand on veut les restreindre (p. 269, t. I). Il est ici restreint par ces mots *d'une ardeur si noble*, et il est au pluriel, parce qu'il se rapporte au relatif *que*.

Ces neuf vers étincellent de beautés, et respirent la grâce. Doux, faciles, harmonieux, ils semblent être nés d'eux-mêmes sous la plume de Racine. Tout y est grand, mais simple; caractère auquel vous distinguerez toujours l'homme de goût du pédant qui n'aligne que des mots. Les quatre derniers sur-tout sont au-dessus de tout éloge. Mais continuons.

Un effroyable cri, sorti du fond des flots,
Des airs en ce moment a troublé le repos;
Et, du sein de la terre, une voix formidable
Répond, en gémissant, à ce cri redoutable.

Ces quatre beaux vers nous fourniront bien des remarques. Mais, avant de les commencer, je dois avoir l'honneur de vous prévenir que je ne m'arrêterai plus sur la qualité des mots, ni sur les règles communes de concordance: ce que j'ai fait sur les neuf premiers vers suffit pour vous guider dans la manière dont vous devez quelquefois vous rendre compte à vous-même des phrases que vous lirez. Les seuls principes importans, ou la dérogation aux règles, fixeront désormais mon attention. J'aime mieux insister sur les principes de goût.

Vous devez remarquer dans ce passage, 1.° que c'est là que commence l'action dont il est question dans Racine: aussi ce poëte n'emploie-t-il plus la forme de l'imparfait, mais celle du prétérit indéfini, parce qu'il s'agit d'une action à la vérité passée, mais dans un temps qui

n'est pas tout-à-fait écoulé, et dans lequel, par conséquent, on est encore (p. 84 t. II). Vous voyez à présent la raison pour laquelle Racine avait, jusqu'ici, employé l'imparfait. Cette forme exprimait un présent relatif à l'action qui va être décrite. *Nous sortions à peine, des portes, qu'un cri*, etc. Il est vrai que le poëte a supprimé le mot *que* conjonction; les circonstances qu'il avait à insérer dans l'introduction de son récit ne lui permettaient pas de l'exprimer: mais cette liaison est sous-entendue, et l'esprit la supplée aisément.

2.° Qu'il y a une inversion très-hardie dans le second vers; que l'ordre grammatical demandait que ces mots, *des airs*, fussent placés après ce mot régissant, *repos*; mais que l'usage a autorisé cette inversion en poésie, et même, quoique rarement, dans le haut style en prose, comme on peut le voir dans Fléchier, Fénélon, etc. (p. 232, t. II).

3.° Qu'il y a une autre inversion, mais moins hardie, dans les deux derniers vers; que la place naturelle de ces mots, *du sein de la terre*, était après le verbe *répond*; mais que le poëte les a mis avant, parce que ces mots, ainsi placés, rendent la phrase plus claire et plus harmonieuse, en évitant, après le verbe, le choc de deux prépositions.

4.° Enfin, que Racine, après nous avoir préparés avec beaucoup d'art, dans les neuf premiers vers, à recevoir l'impression des sentimens qu'il veut exciter en nous, rassemble toutes les circonstances les plus propres à les faire naître. Ici se présente un nouvel ordre de choses. Toute la nature s'anime; elle change tout-à-

coup de forme. *Un cri* s'élève *du fond des flots ; une voix y répond du sein de la terre ; les airs* sont troublés; ce cri redoutable porte par-tout la terreur. Quels traits ! quelles images ! Ces mots, *effroyable cri, cri redoutable, sorti du fond des flots*, se heurtent, et sont remplis de sons aigus et de syllabes chargées de consonnes, ce qui les rend très-propres à fixer l'attention et à frapper fortement l'imagination.

Jusqu'au fond de nos cœurs notre sang s'est glacé ;
Des coursiers attentifs le crin s'est hérissé.

Ces vers sont dignes des quatre qui les précèdent. Remarquez-y deux inversions : celle du premier vers est du genre de celles qu'on aime dans tous les genres ; mais celle du second est du nombre de celles qui sont ordinairement réservées à la poésie (p. 234, t. II) Il y a encore dans le dernier vers un hiatus d'un grand effet. Les mots *s'est* et *hérissé* se heurtent, et ce choc dur à l'oreille peint la chose. On croit voir le crin des chevaux se dresser comme les pointes d'un hérisson, il n'est point de mots dont une oreille délicate ne puisse tirer parti.

Cependant sur le dos de la plaine liquide
S'élève à gros bouillons une montagne humide.
L'onde approche, se brise, et vomit à nos yeux,
Parmi des flots d'écume, un monstre furieux.
Son front large est armé de cornes menaçantes;
Tout son corps est couvert d'écailles jaunissantes;
Indomptable taureau, dragon impétueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux.

Rien de plus beau que ces vers. Remarquez-y, 1.° que le poëte, après avoir rassemblé et mis sous nos

yeux les traits les plus propres à exciter la terreur, et à déchirer l'âme, se transporte tout-à-coup dans l'action même. Il la voit, il la peint; mais chaque coup de pinceau ajoute à la beauté du tableau. Aussi n'emploie-t-il plus la forme du passé qui est celle du récit : il se sert de celle du présent qui est plus vive, plus pittoresque et plus propre à frapper (p. 80, t. II).

2.° Qu'il y a dans les deux premiers vers une inversion, et une ellipse dans le septième. La construction naturelle des deux premiers vers était, *cependant une montagne humide s'élève à gros bouillons sur le dos de la plaine liquide*; mais le poëte a très-heureusement transporté au commencement de la phrase la préposition *sur* avec sa suite, ce qui, comme je l'ai déjà dit, est autorisé par l'usage, et qui, dans ce passage, produit un grand effet, en portant tout-à-coup l'attention sur ce qui étonne le plus, c'est-à-dire, sur la mer qui, d'unie et calme qu'elle était, s'enfle, s'élève très-haut, et bouillonne, sans que la cause de ce bouillonnement soit encore connue. Une autre inversion est le renvoi du sujet après le verbe qu'il régit, et dont il règle l'accord; ce qui se fait souvent, même en prose, lorsqu'il y a, soit quelque proposition incidente jointe au sujet, soit une raison d'élégance ou d'harmonie, ou quelque autre raison (p. 57, t. II). *A gros bouillons* est un gallicisme; et le renvoi du verbe *s'élève* au commencement du second vers est d'une beauté qui ne peut être appréciée que par des personnes dont le goût s'est formé sur les grands modèles, et qui ont reçu de la nature une oreille aussi sensible que délicate. Ce genre de beauté est perdu pour la plupart des hommes.

Quant à l'ellipse du septième vers, vous devez observer que la construction demandait, *c'est un taureau indomptable, c'est un dragon impétueux, dont la croupe*, etc. ; mais cette marche régulière ne convient pas à l'agitation du poëte ; elle eût ôté le feu à son pinceau ; elle eût rendu ses couleurs moins vives. Il voit le monstre ; il le peint avec force : mais après l'avoir peint tel qu'il est, ou tel que son imagination effrayée le lui montre, il ne sait quel nom lui donner. Il cherche des ressemblances dans la nature, et n'en trouvant pas, il parle des animaux les plus terribles ; mais il en parle d'une manière vague, et c'est la raison pour laquelle il a supprimé ces mots *c'est un .... dont*, qui eussent trop spécifié. Ces noms sont pour ainsi dire jetés dans le discours comme des interjections. Ils semblent n'y être au premier coup-d'œil ni régissans, ni régis ; mais l'esprit supplée aisément à la liaison qui leur manque.

3.° Que ces vers, avec ceux qui les précèdent et ceux qui les suivent, sont une hypotypose continuelle dont l'intérêt va toujours croissant, et qu'outre cette beauté générale, ils étincellent de beautés de détail. Il n'y en a pas un seul qui n'ait le caractère de la chose exprimée. *Plaine liquide, montagne humide, s'élève à gros bouillons, sa croupe se recourbe*, sont des expressions pittoresques ; *cornes menaçantes, écailles jaunissantes, indomptable taureau, dragon impétueux*, sont des mots spacieux qui peignent la grosseur démesurée du monstre. Mais ce dernier vers, *sa croupe se recourbe en replis tortueux*, est au-dessus de tout éloge. Ce vers, un des plus beaux qu'il y ait dans la langue française, est comparable à tout ce qu'il y a de plus parfait en ce genre

chez les anciens. J'ai oublié de vous faire observer que Racine est admirable dans le choix des épithètes : elles ne sont jamais chez lui de remplissage; elles donnent toutes de la force à l'expression.

> Ses longs mugissemens font trembler le rivage;
> Le ciel avec horreur voit ce monstre sauvage,
> La terre s'en émeut, l'air en est infecté;
> Le flot qui l'apporta recule épouvanté.

Tout n'est pas perfection, même dans les ouvrages les plus parfaits. Toujours quelques défauts décèlent la faiblesse ou la négligence de l'esprit humain; mais ces défauts ne méritent que notre indulgence, quand ils sont rachetés par des beautés du premier ordre. Il y a dans le dernier vers une faute de construction que rien ne peut excuser; c'est l'emploi que fait le poëte du prétérit défini *apporta*. Cette disconvenance est une des plus choquantes (p. 254, t. 2), parce que c'est une règle sans exception dans la langue française, qu'on n'emploie le prétérit défini que quand il s'agit d'une action passée dans un temps dont il ne reste plus rien; et que, pour qu'il ne reste rien de ce temps, il faut au moins l'intervalle de 24 heures, ou d'un jour (p. 85, t. II). Or, il s'agit ici d'une action qui vient de se passer il y a quelques instans : c'est donc le prétérit indéfini dont le poëte aurait dû se servir; forme qui seule pouvait s'allier avec le présent qui règne dans toute cette description (*). Peut-être même les personnes d'un goût exces-

* L'abbé d'Olivet s'est efforcé de justifier cette disconvenance, en disant que l'excès de la douleur de Théramène, et d'une douleur si juste, ne lui permettait guère de songer aux lois du langage,

sivement délicat, trouveront-elles que cette épithète *sauvage* n'est donnée au monstre que pour la rime; en effet, il semble que l'idée de sauvage soit en quelque sorte renfermée dans celle de monstre.

Ces vers, et sur-tout le dernier, malgré la disconvenance de temps, sont admirables. *Ses longs mugissemens, recule épouvanté*, sont des expressions de génie. Quel effet ne produit pas l'apparition du monstre! Toute la nature est hors d'elle-même; les rivages tremblent, le ciel est pénétré d'horreur, la terre est ébranlée, l'air est infecté, et le flot même qui l'a vomi recule d'épou-

---

et que les lois de l'euphonie lui défendaient de s'énoncer comme on aurait fait en prose : « le flot qui l'a apporté, » ou « qui l'avait apporté. » Mais, avec de pareilles raisons, ne pourrait-on pas excuser toute espèce de faute dans les poëtes? Oui, sans doute, les poëtes ont de grands privilèges; mais ces privilèges ne vont pas jusqu'à se permettre d'enfreindre les lois des rapports des temps, en les confondant les uns avec les autres, parce que ces rapports sont immuables, comme les actions qu'ils représentent. Or, une action ne peut-être en même temps passée et présente, ce qu'il faudrait néanmoins pour justifier le vers de Racine. Ce vers de La Fontaine,

Comme il sonna la charge, il sonne la victoire,

ne prouve autre chose sinon qu'il renferme une faute du même genre. D'ailleurs n'est-ce pas être en contradiction avec soi-même, que de condamner avec l'Académie une pareille construction dans Corneille, tandis qu'on la justifie dans Racine et dans La Fontaine? L'abbé d'Olivet a beau dire que la simplicité du dialogue rend Corneille vraiment condamnable; au lieu que les vers de Racine et de La Fontaine sont placés où le poëte peut être hardi et se montrer à découvert. Cette raison ne peut être admise, quand il s'agit du rapport des temps entr'eux.

vante. Que peut ajouter l'imagination à ce tableau effrayant et terrible ?

> Tout fuit, et sans s'armer d'un courage inutile,
> Dans le temple voisin chacun cherche un asile.
> Hippolyte, lui seul, digne fils d'un héros,
> Arrête ses coursiers, saisit ses javelots,
> Pousse au monstre, et d'un dard lancé d'une main sûre,
> Il lui fait dans le flanc une large blessure,

Remarquez dans le premier vers *tout* pris substantivement, et dans un sens collectif; une double inversion dans la phrase suivante, dont la construction devrait être, *chacun sans s'armer d'un courage inutile, cherche un asile dans le temple voisin;* l'attention du poëte de faire rapporter au sujet l'infinitif qui forme une phrase incidente à l'aide de la conjonction *sans*, règle qui ne peut être violée sans que la clarté en souffre (p. 211, t. II), et qui l'est néanmoins si souvent, soit en parlant, soit en écrivant; le pronom *lui*, sujet mais en explétive dans le troisième vers (p. 298, t. I), ainsi que l'observation d'une règle qui forme un gallicisme relativement à la langue anglaise, où les substantifs, placés au milieu des phrases, sont accompagnés de l'article, quoiqu'ils servent à spécifier ceux qui précèdent; au lieu que, dans la langue française, ils n'en sont jamais accompagnés, parce qu'ils passent de leur qualité primitive à celle de qualification (p. 219, t. I), c'est-à-dire qu'ils remplissent la fonction d'adjectifs. Ainsi Racine a dû dire, *digne fils d'un héros*, sans article. Remarquez, enfin, dans les trois derniers vers, que le poëte, après avoir mis trois verbes sous l'accord du sujet *Hippolyte*, a donné au quatrième le sujet *il* qui en

est le substitut, parce qu'ayant placé une préposition avec ses dépendances entre la conjonction *et* et ce verbe, la clarté paraissait exiger cette addition (p. 301, t. I). Sans cet ordre de construction, *il* eût été une cheville.

Mais ce que vous devez remarquer avec le plus de soin, c'est l'art avec lequel le poëte fait ressortir le caractère de son héros, et sait nous intéresser en sa faveur. En effet, l'apparition du monstre suffit pour mettre en fuite de vieux soldats accoutumés à braver la mort : tremblans, glacés d'effroi, ils cherchent un asile dans un temple. Mais le cœur des héros ne connaît point la crainte. Hippolyte voit le danger, mais il le brave. La gloire seule agit sur son âme : l'air calme, le front serein, il pousse au monstre et le blesse. *Large blessure* est une expression d'une grande beauté; elle indique la force avec laquelle le dard a été lancé, et la profondeur de la plaie. Cette gradation, *arrête ses coursiers, saisit ses javelots, pousse au monstre, et lui fait une blessure,* est une hypotypose très-heureuse.

De rage et de douleur le monstre bondissant
Vient aux pieds des chevaux tomber en mugissant,
Se roule, et leur présente une gueule enflammée
Qui les couvre de feu, de sang et de fumée.
La frayeur les emporte, et, sourds à cette fois,
Ils ne connaissent plus ni le frein ni la voix.
En efforts impuissans leur maître se consume;
Ils rougissent le mors d'une sanglante écume.
On dit qu'on a vu même en ce désordre affreux,
Un dieu qui d'aiguillons pressait leurs flancs poudreux.

Chacun de ces vers renferme la même force, la même vérité d'expression que les précédens. C'est par-tout le coloris qui convient au trait que le poëte trace. *Monstre*

bondissant de rage, gueule enflammée, se consume en efforts impuissans, rougissent d'une sanglante écume, leurs flancs poudreux, sont des expressions hardies, pittoresques, et dont on ne peut se lasser d'admirer la justesse et la beauté. Ces vers seront dans tous les temps le désespoir des poëtes qui chercheront à donner aux leurs le même degré de perfection. Quant à la construction, vous devez y remarquer des inversions; trois verbes dans les quatre premiers vers sous le régime du même sujet, ce qui doit toujours se pratiquer à la troisième personne, quand un des verbes n'en est pas séparé par une proposition incidente; la suppression de l'adverbe négatif *pas* dans le sixième, parce que la disjonctive *ni* suit la négative *ne* (p. 170, t. II); et l'explétive *même* dans le neuvième, employée pour donner plus de force au discours (p. 373, t. I).

A travers les rochers, la peur les précipite.
L'essieu crie et se rompt. L'intrépide Hippolyte
Voit voler en éclats tout son char fracassé;
Dans les rênes lui-même il tombe embarrassé.

Ces quatre vers méritent bien toute notre attention; ils sont d'une beauté achevée. J'observerai seulement, relativement à la construction, que la préposition *à travers* régit le substantif *rochers* sans le secours d'une autre préposition, au lieu qu'*au travers* ne le régirait qu'à l'aide de la préposition *de* (p. 149, t. II); que *voler en éclats* est un de ces gallicismes qu'on nomme de figure (p. 274, t. II), et qu'il y a deux pléonasmes dans le dernier vers, chacun d'un genre différent (p. 242, t. II). Un objet plus essentiel pour vous m'occupe, c'est de

vous faire sentir l'harmonie imitative qui règne dans ces vers.

Je sais qu'on prétend que les beautés qui naissent de l'heureuse combinaison des lettres, des sons et des choses, ne peuvent jamais être bien senties par des oreilles qui n'ont pas été exercées dès le berceau aux sons des mots d'une langue. Les prétentions des étrangers à cet égard sont, dit-on, mal fondées. Il doit y avoir une infinité de beautés qui leur échappent; ils en sont la plupart réduits à admirer sur parole. Ceux-là seuls peuvent les saisir, qui ont reçu du ciel un tact aussi juste que délicat, et en qui ce don précieux a été dirigé de bonne heure par quelque chose qui n'est pas moins rare, un maître habile.

Il y a de la justesse et de la vérité jusqu'à un certain point dans ces réflexions, sur-tout relativement aux hommes, qui veulent rarement prendre la peine d'exercer leur oreille à des sons étrangers. Satisfaits de bien saisir les idées dans toute leur force, ils s'occupent peu à donner aux mots leur véritable accent. Mais quant aux femmes, il y a bien des exceptions à faire. Aussi ai-je remarqué qu'en général elles parlent beaucoup mieux que les hommes, et que celles qui ont eu l'avantage d'avoir un bon maître, sentent toute l'harmonie d'un beau vers de Racine ou de Despréaux, et d'une période de Fléchier ou de Fénélon; et cela doit être. La nature a donné aux femmes des nerfs d'une délicatesse extrême, des fibres excessivement flexibles, et un grand fonds de sensibilité. De là cette finesse de tact, cette justesse de goût, cette promptitude de perception, cette susceptibilité d'impression; avantages qui les caractérisent et

qui les distinguent. Le sentiment agit d'abord en elles: la réflexion vient après; mais il est rare, et même très-rare, que la réflexion ait quelque chose à changer à ce qu'on peut appeler l'inspiration du sentiment. Avec de telles dispositions dans les organes, elles doivent être plus propres que les hommes à recevoir les impressions des sons, et à sentir tous les charmes de l'harmonie. Un beau vers produit sur l'oreille l'effet d'un accord brillant et inattendu. En frappant cet organe, il émeut l'âme, et son impression est faite. Tous les beaux arts sont frères; ils agissent sur nous de la même manière et par les mêmes moyens.

Voilà pourquoi, madame, je vous ai appris avec tant de soin, non seulement à distinguer les longues des brèves, mais même les brèves des plus brèves; et que je vous ai fait prendre de bonne heure l'habitude de donner à chaque syllabe sa juste valeur, et à chaque mot son véritable accent. Il est rare que vous vous trompiez: ou, si vous le faites, je n'ai pas besoin de vous en avertir, vous vous reprenez vous-même avec une promptitude et une justesse qui ne peuvent étonner que ceux qui ignorent l'attention que vous avez donnée à cette partie si essentielle de la langue française. Aussi, en lisant des vers, ou un passage frappant dans un discours, faites-vous ressortir avec aisance la combinaison des lettres, des sons, des syllabes, et des rythmes, d'où résulte l'harmonie.

Nous avons peu de vers dans la langue française où les rapports entre les lettres, les sons et les choses soient plus fortement marqués que dans ceux que nous examinons. Voici l'analyse qu'en a faite l'abbé Batteux, litté-

rateur célèbre, dont les ouvrages tiennent le premier rang dans votre bibliothèque, parmi les livres que vous devez souvent lire et toujours consulter dans le doute. « *L'essieu crie et se rompt.* Les deux *s d'essieu*, pressées » et comme froissées, observe-t-il, entre deux voyelles » d'un son maigre et rétréci, expriment assez bien » le brisement de l'essieu. *Crie* est une onomatopée » qui rend la chose même qui se fait; et *se rompt*, » trois monosyllabes, deux brefs, et un long qui se brise » et s'arrête à l'hémistiche. » Vous voyez le rapport qu'il y a entre les lettres et les choses. Elles rendent par leur arrangement la chose même. Il y a une singulière beauté à rompre l'hémistiche au mot *rompt*; c'est imitatif. Voilà de ces traits que le seul génie saisit.

« *L'intrépide Hippolyte*, continue-t-il, deux dacty- » les, rhythmes fiers et nobles sur des sons vigoureux et » fermes: *voit voler*, toutes consonnes légères; deux *v* » et la liquide *l* avec deux voyelles ouvertes, et l'*r* finale » de *voler* qui se prononce, tout semble s'élever en l'air » et se disperser : *en éclats*, l'*n* articulée et d'un son » clair, le *c* dur joint à *l*, choc de consonnes brillant, » sur-tout étant suivi de l'*a*, la plus sonore et la plus » éclatante des voyelles : *tout son char*, une brève qui » resserre, puis deux longues qui étendent l'harmonie : » *fracassé*, trois brèves, dont la première a deux semi- » voyelles frôlées, *fra* qui produit le frémissement, et » la syllabe *ca* après le premier *a*, *fracas*, qui annonce » le bruit de ce qui se casse, et enfin les deux *s* suivies » de l'*é* fermé, qui marque un cassement aussi sec que » bruyant. » Il faut convenir qu'il y a très-peu d'étrangers qui puissent démêler, avec ce degré d'exactitude,

ces rapports entre les lettres, les sons et les choses. Mais qu'ils s'en consolent, très-peu de Français sont en état de le faire, quoique beaucoup peut-être en éprouvent les effets. Mais continuons.

« *Dans les rênes lui-même il tombe* : cette dernière » syllabe qui commence par une consonne dure *t* et finit » par la nasale *om*, à laquelle la lettre *b* ajoute un re- » tentissement, peint parfaitement le bruit de la chute. » Vient ensuite le grand mot *embarrassé* qu'on n'atten- » dait presque pas, quatre syllabes lourdes avec trois » voyelles du même son, terminées par une double *s* » qui semble gêner et surcharger le vers. »

Relisez cette analyse avec attention, ainsi que celle que l'abbé d'Olivet a faite de ces quatre vers de Despréaux, qui peignent si bien la Mollesse :

> Du moins ne permets pas....—La Mollesse oppressée
> Dans sa bouche à ce mot sent sa langue glacée;
> Et, lasse de parler, succombant sous l'effort,
> Soupire,—étend les bras,—ferme l'œil,—et s'endort.

où vous voyez avec quelle vérité chaque mot concourt au dessein du poëte. Quel rapport admirable de sons! quel concours de mots longs ou courts selon le besoin! quelle combinaison heureuse de syllabes! Je ne vous rapporterai que l'analyse du dernier vers : vous verrez celle des trois autres dans l'ouvrage même de l'abbé d'Olivet. « *Assurément*, dit-il, *si des syllabes peuvent figu-* » *rer un soupir, c'est une longue précédée d'une brève* » *et suivie d'une muette*, soupire. *Dans l'action d'éten-* » *dre les bras, le commencement est prompt; mais le* » *progrès demande une lenteur continuée*, étend les bras » (*une brève suivie de trois longues.*) *Voici qu'enfin la*

» *Mollesse parvient où elle voulait*, ferme l'œil. *Avec*
» *quelle vîtesse ! trois brèves (mais la première moins*
» *brève.) Et de là par un monosyllabe bref, suivi de deux*
» *longues* et s'endort, *elle se précipite dans un profond*
» *assoupissement.* »

Essayez ces décompositions sur les morceaux qui frappent le plus votre oreille dans nos grands poëtes, et vous vous habituerez, non seulement à sentir les différentes espèces d'harmonie, mais à les démêler même avec autant de promptitude et de justesse que nous. Vous verrez, sans que la réflexion s'en mêle, combien celle de ces vers de Malherbe est grave et majestueuse :

Ont-ils rendu l'esprit, ce n'est plus que poussière
Que cette majesté si pompeuse et si fière
Dont l'éclat orgueilleux étonnait l'univers :
Et, dans ces grands tombeaux où leurs âmes hautaines
Font encore les vaines,
Ils sont rongés des vers.

Combien légère est celle de ces vers de P. Corneille !

Allez, honneurs, plaisirs, qui me livrez la guerre ;
Toute votre félicité,
Sujette à l'instabilité,
En moins de rien tombe par terre,
Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité.

Combien dure est celle de ces vers de Despréaux !

Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

D'une subite horreur ses cheveux se hérissent.

Combien légère et douce en même temps est celle de ces vers de La Fontaine, qu'on ne peut lire sans éprouver une émotion délicieuse!

L'humble toit est exempt d'un tribut si funeste;
Le sage y vit en paix, et méprise le reste:
Content de ces douceurs, errant parmi les bois,
Il regarde à ses pieds les favoris des rois;
Il lit, au front de ceux qu'un vain luxe environne,
Que la fortune vend ce qu'on croit qu'elle donne.
Approche-t-il du but, quitte-t-il ce séjour;
Rien ne trouble sa fin, c'est le soir d'un beau jour.

Mais en parlant de l'harmonie imitative qu'on admire souvent dans les vers de nos grands poëtes, pourrais-je négliger l'occasion d'embellir votre mémoire d'un superbe morceau de *l'Homme des Champs*, dans lequel M. l'abbé Delille, en digne rival d'Homère et de Virgile, s'est plu à rassembler tous les genres? Il n'y a point dans la langue française de passage où cette sorte de beauté soit portée à un plus haut point de perfection.

Là, dès qu'un vent léger fait frémir le feuillage;
Aussi tremblant que lui, le timide chevreuil
Part plus prompt que l'éclair, plus rapide que l'œil:
Ici, des prés fleuris paissant l'herbe abondante,
La vache gonfle en paix sa mamelle pendante,
Et son folâtre enfant se joue à son côté:
Plus loin, sûr de sa force et fier de sa beauté,
S'il entend ou le cor ou les cris des cavalles,
De son sérail nombreux hennissantes rivales,
Du rempart épineux qui borde le vallon,
Indocile, inquiet, le fougueux étalon
S'échappe, et, libre enfin, triomphant et superbe,
Tantôt d'un pied léger à peine effleure l'herbe,

Tantôt demande aux vents l'objet qui l'a charmé
Tantôt dans le courant du fleuve accoutumé,
Fier, relevant ses crins que le zéphir déploie,
Vole, et frémit d'orgueil, de jeunesse et de joie.

Quoiqu'il n'entre pas dans mon plan de vous développer toutes les beautés de ces vers, je ne puis néanmoins me refuser à quelques réflexions. La première, c'est qu'on ne saurait trop admirer la légèreté des trois premiers vers, et surtout du troisième, que les organes de la parole ne sauraient prononcer avec la rapidité qui le caractérise; la marche lourde et pesante des deux suivans; et la fierté majestueuse, variée et libre de la cadence et des rhythmes dans la description du cheval. C'est en parlant de ce superbe animal, que M. l'abbé Delille a eu à lutter contre les deux plus grands poëtes de l'antiquité; et qu'il l'a fait avec un tel succès, que la copie semble l'emporter sur l'original. La seconde, c'est que M. l'abbé Delille, en employant les rhythmes coupés, libres et variés, une inversion très-hardie dans le huitième vers, une apposition qui peint avec force dans le neuvième, et, dans tous les autres, des tropes frappans, des traits pressés, les mots les plus pittoresques, des suspensions, et des *rejets* même de mots au commencement du vers suivant, a rendu avec la plus grande vérité possible la noble fierté de ce bel animal, et toute la beauté de ses élans irréguliers, mais pleins de grâce. Pourquoi votre Pope, dont la langue plus hardie se prêtait bien mieux à cette magie de l'art, a-t-il négligé, dans la traduction du même morceau, ce moyen qui eût donné plus d'expression et de vérité à son tableau? La troisième, c'est que, bien souvent, le seul

emploi qu'on fait des mots les rend nobles ou bas. Aucun poëte, avant M. l'abbé Delille, n'avait osé employer en vers le mot *vache;* mais les grands poëtes ne sont pas embarrassés sur les moyens d'y faire passer avec grâce ces mots proscrits par le préjugé. Racine avait ennobli le mot *pavé* : M. Delille, à son exemple, a ennobli le mot *vache*. Dans le poëme des *Jardins*, il n'avait pas osé l'employer seul; il y avait joint l'épithète de *féconde*, mais dans le poëme de *l'Homme des Champs*, il a dédaigné ce ménagement, et a fait servir ce mot à la mesure d'un des vers de notre langue où l'harmonie imitative est le plus sensible.

Vous voyez, d'après les diverses sortes d'harmonie dont je viens de parler, de quelle importance est le choix des mots. En effet, tout langage est plus ou moins imitatif; et cette imitation résulte non seulement de la valeur syllabique, mais encore de l'arrangement des mots. Pour peindre les objets par les sons, il faut quelquefois employer des sons rudes, quelquefois des sons faibles et doux; mais le plus souvent, il est nécessaire de tempérer ces sons les uns par les autres. Voilà tout le secret de peindre par la parole; mais ce secret n'est connu que d'un très-petit nombre d'hommes. Ce n'est pas que ces hommes privilégiés soient sans cesse occupés, en écrivant, de cette combinaison de lettres et de sons, « Je ne prétends pas, dit l'abbé d'Olivet, qu'ils aient » eu de pareilles intentions : je n'en soupçonne pas plus » Homère et Virgile, quoique leurs interprètes soient » en possession de le dire. Mais ce que je croirais vo- » lontiers, c'est que la nature, quand elle a formé un » grand poëte, un grand orateur, le dirige par des res-

» sorts cachés, qui le rendent docile à un art dont lui-
» même il ne se doute pas; comme elle apprend au petit
» enfant du laboureur sur quel ton il doit prier, appeler,
» caresser, se plaindre. » C'est donc la nature, la nature seule, qui peut révéler ce grand secret; et elle ne le révèle que rarement, parce qu'elle est des siècles à produire de ces génies qu'elle aime à instruire et à diriger. Voilà pourquoi Homère chez les Grecs, Virgile chez les Latins, chez nous, Racine, Boileau, et de nos jours, M. l'abbé Delille, et Pope chez vous, auront beaucoup d'imitateurs, mais peu de rivaux; ils seront toujours les plus parfaits modèles en ce genre, et l'on peut prédire avec assurance qu'ils ne seront jamais surpassés. Je me rappelle, madame, qu'un jour, en vous parlant de l'harmonie des vers, vous observâtes qu'il y en a, dans l'Iliade de Pope, une infinité qu'on compare à tout ce que les anciens ont de plus parfait. Vous m'en citâtes quelques-uns dont l'harmonie est frappante, et vous passâtes ensuite à son *Essai sur la critique.* Ce chef-d'œuvre de goût, de raison, et de versification, vous fixa quelque temps, et vous vous étendîtes beaucoup sur ces vers où le poëte donne si heureusement le précepte et l'exemple :

Soft is the strain when zephyr gently blows,
And the smooth stream in smoother number flows;
But when loud surges lash the sounding shore,
The hoarse, rough verse should like the torrent roar.
When Ajax strives some rock's vast weight to throw,
The line too labours, and the words move slow:
Not so when swift Camilla scours the plain,
Flies o'er th'unbending corn, and skims along the main.

Ces vers me rappellent la superbe traduction qu'en a faite M. l'abbé Delille, celui de tous nos poëtes qui, depuis Racine et Despréaux, a le mieux connu, comme je vous l'ai dit, la coupe des vers, et qui, par la beauté des périodes, la hardiesse des traits, l'heureux emploi des tropes, en un mot, par toute espèce d'harmonie imitative, mérite le plus de marcher leur égal. La voici :

Peins-moi légèrement l'amant léger de Flore ;
Qu'un doux ruisseau murmure en vers plus doux encore.
Entend-t-on de la mer les ondes bouillonner ?
Le vers comme un torrent, en roulant doit tonner.
Qu'Ajax soulève un roc et le lance avec peine,
Chaque syllabe est lourde et chaque mot se traîne ;
Mais vois d'un pied léger Camille effleurer l'eau,
Le vers vole, et la suit aussi prompt que l'oiseau.

Mais revenons à notre récit que cette digression a interrompu ; et je ne me la suis permise que parce qu'elle me donnait l'occasion de vous rappeler des principes dont il est essentiel que vous vous pénétriez.

Excusez ma douleur : cette image cruelle
Sera pour moi de pleurs une source éternelle.
J'ai vu, seigneur, j'ai vu votre malheureux fils
Traîné par les chevaux que sa main a nourris.

Remarquez comme le poëte change ici tout à coup de ton. Ce ne sont plus ces traits frappans, ces tropes hardis, ces expressions pittoresques, qui ravissaient en même temps qu'ils déchiraient l'âme. Ce langage ne convient plus au sentiment qui l'accable. Il emploie les mots les plus simples : c'est le plus pur sentiment qui agit et qui parle : il n'a plus à peindre ; aussi revient-il à la forme du prétérit indéfini. Quant à la construction, vous devez observer une inversion dans le second vers ; le régime

pleurs y étant placé avant son régissant *source* : un pléonasme très-heureux dans la répétition de ces mots *j'ai vu*, parce qu'il écarte toute espèce de doute sur la vérité d'un fait extraordinaire et presque incroyable. Théramène a vu, non légèrement comme tant d'hommes voient, mais il a vu comme un témoin intéressé dans l'action, les faits qu'il rapporte. Enfin, vous voyez, dans le quatrième vers, le participe *nourris* au pluriel et au masculin, parce que le participe doit toujours s'accorder en genre et en nombre avec son régime, lorsque ce régime est direct et qu'il précède. (p. 122, t. II.)

A l'occasion de cette règle, je vous exhorterai, madame, à bien vous pénétrer des règles que je vous ai données sur les participes, et à les suivre même dans le cas où la pratique de bien des personnes semble autoriser à ne pas s'y conformer. Vous devez vous rappeler que je vous ai dit, dans le temps, que la généralité des principes fait honneur aux langues savantes, et qu'on doit les y ramener autant qu'il est possible.

Il veut les rappeler, et sa voix les effraie :
Ils courent. Tout son corps n'est bientôt qu'une plaie.
De nos cris douloureux la plaine retentit :
Leur fougue impétueuse enfin se ralentit.
Ils s'arrêtent non loin de ces tombeaux antiques,
Où des rois ses aïeux sont les froides reliques.
J'y cours en soupirant ;.... et sa garde me suit.
De son généreux sang la trace nous conduit :
Les rochers en sont teints ; les ronces dégoutantes
Portent de ses cheveux les dépouilles sanglantes.
J'arrive, je l'appelle ; et me tendant la main
Il ouvre un œil mourant qu'il referme soudain.

Les détails dans lesquels je suis entré sur ce célèbre récit, suffisent pour vous donner une idée de la manière qu'on doit employer pour se rendre compte à soi-même des beautés du premier ordre, ou de l'observation des règles fondamentales du langage. Je ne dirai que peu de chose sur les douze vers que je viens de lire, quoiqu'ils offrent des remarques aussi intéressantes que les précédens. En effet, vous y trouverez même beauté, même vérité, même hardiesse dans les traits. Les deux premiers font tableau. Dans le quatrième, le second hémistiche, qu'on est forcé de prononcer lentement, marque très-bien le ralentissement des chevaux, au lieu que le premier se précipite avec rapidité. Le 7.e, le 8.e, le 9.e, le 10.e vers sont une hypotypose qui présente et peint les faits qui en sont l'objet avec force, vérité et précision. Remarquez-y encore le mot *reliques*, qui, dans cette acception, est réservé au haut style, et qui ne s'y montre ordinairement qu'accompagné d'une épithète qui le caractérise. Il y a aussi quatre inversions, dont la première est ordinaire en prose, et dont les trois autres sont plus du domaine de la poésie. Vous y reconnaîtrez partout, en un mot, cette touche hardie, pittoresque, moelleuse et toujours vraie, qui nous plaît et nous attache dans ce poëte du cœur.

Le ciel, dit-il, m'arrache une innocente vie.
Prends soin, après ma mort, de la triste Aricie.
Cher ami, si mon père un jour désabusé
Plaint le malheur d'un fils faussement accusé,
Pour apaiser mon sang et mon ombre plaintive,
Dis-lui qu'avec douceur il traite sa captive,

Qu'il lui rende....A ces mots ce héros expiré
N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré;
Triste objet où des dieux triomphe la colère,
Et que méconnaîtrait l'œil même de son père.

Quelle douceur et quelle élégance dans ces dernières paroles du héros expirant! mais en même temps quelle simplicité! Tout y est naturel. Les expressions se présentent d'elles-mêmes; et les sentimens nobles qu'elles expriment font merveilleusement ressortir son caractère et sa vertu, et contribuent à augmenter la douleur de sa perte. Aussi n'y trouverez-vous d'autres inversions que celles qu'on pourrait se permettre même dans la conversation. Le septième vers nous offrira une faute contre la langue : elle vient d'une ellipse qui n'est point autorisée par l'usage, qui seul a le droit d'admettre ou de rejeter les ellipses. Je vais vous faire connaître cette faute. Le verbe *expirer* se prend au propre ou au figuré. Au propre, il se dit des personnes, et se conjugue dans les temps composés avec l'auxiliaire *avoir*. Au figuré, il se dit des choses, et il ne se conjugue qu'avec l'auxiliaire *être*. Dans le vers dont il s'agit, il est employé au propre, et par conséquent, avec l'auxiliaire *avoir*. *Ce héros expiré* est donc pour *ce héros ayant expiré* : or, comme le remarque très-bien l'abbé d'Olivet, le participe *ayant* ne se supprime jamais. Ainsi, quoiqu'on en dise, *la trève expirée, nous marchâmes à l'ennemi*, on ne saurait dire, *ce héros expiré, tout le camp fut plongé dans la consternation et dans la douleur*. Je sais bien que Voltaire a traité cette remarque de vétille grammaticale : mais que de vétilles bien plus excusables n'a-t-il pas relevées dans Corneille! Il ne me reste plus qu'à vous

faire observer l'art avec lequel Racine finit ce récit. En effet, il semble qu'après le 8.e vers il n'avait rien à ajouter : mais, à l'aide d'une apposition très-heureuse, il ramène l'esprit sur ce qui s'est passé, et réveille, par un dernier coup de pinceau, toute la tendresse d'un père, et fait naître dans son âme le remords, la commisération et la pitié.

Je me suis étendu sur ce célèbre récit, parce qu'il n'y en a pas dans notre langue de plus propre à vous rappeler et à graver dans votre esprit les différens principes que je vous ai donnés; principes qui doivent toujours vous guider dans vos lectures, si vous voulez en retirer quelque fruit. Mais, avant de finir, je ne dois pas vous laisser ignorer, madame, que ce chef-d'œuvre a été critiqué avec tout l'acharnement de la malignité et de l'envie par le comédien Subligny, homme sans goût, à qui des beautés du premier ordre devaient échapper; et par St.-Marc, critique minutieux et vain, qui semble avoir parlé de nos classiques, moins pour en faire connaître les beautés, que pour y trouver des défauts. Si leurs critiques tombent jamais entre vos mains, ne perdez point de vue l'esprit qui les a dictées, et vous les aurez bientôt appréciées à leur juste valeur. Vous trouverez un caractère différent dans la critique de la Motte : c'est celle d'un bel esprit qui raisonne d'après les idées qu'il s'est faites; mais c'est en même temps celles d'un homme honnête qui sait vivre, et qui ne met pas les injures à la place des raisons. Les réponses de Despréaux et de l'abbé d'Olivet sont sur le même ton. Je vous exhorte à lire tout ce qui a rapport à cette contestation : cette lecture ne peut que vous être utile.

Vous serez peut-être surprise de trouver Fénélon au nombre des détracteurs de ce beau morceau : Quoi! Fénélon ? me direz-vous. Oui, madame; mais Fénélon ne l'a principalement attaqué que comme déplacé dans une tragédie, où tout hors-d'œuvre est un défaut : il l'eût admiré par-tout ailleurs, puisqu'il y trouvait de grandes beautés. On ne peut pas disconvenir que cette critique ne soit fondée. Mais qui ne serait pas fâché que Racine eût évité cette faute ? Nous serions privés d'un récit « qu'il semble avoir travaillé exprès, comme le » dit si bien M. l'abbé Delille, pour prouver que, dans » l'art de peindre les objets par des mots énergiques, » des images fortes, des sons nombreux, et même des » sons imitatifs, nous pouvons souvent lutter contre » les anciens. Aussi, continue M. l'abbé Delille, (et » quel juge!) est-ce peut-être, de tous les morceaux de » notre poésie, celui qui approche le plus des poésies » de Virgile. »

Ce qui me reste à vous dire sur la poésie, la prose, les tropes et les figures, sera l'objet d'un autre entretien.

LETTRE SECONDE.

DES TROPES ET DES FIGURES.

MADAME,

La connaissance que je vous ai donnée de la langue française serait incomplète, si je négligeais de fixer vos idées sur les tropes, c'est-à-dire, sur les changemens de signification des mots; et il manquerait quelque chose aux principes de goût que vous avez puisés dans la lecture de nos auteurs classiques, si je n'achevais pas de vous développer ce qui regarde les figures de mots. Les pensées, comme je vous l'ai fait observer plusieurs fois, sont le fonds, la substance même du discours: il est souvent réservé aux tropes et aux figures de leur communiquer la chaleur, le mouvement et la vie. Mais avant de parcourir avec vous cette nouvelle carrière, il est essentiel que je vous arrête un instant sur les vrais caractères de la prose et de la poésie.

Nous n'avons pas, comme vous, madame, un langage pour la poésie, et un autre pour la prose. Aussi n'est-il pas toujours aisé de saisir les nuances qui distinguent ces deux genres, et qui les séparent. La prose et la poésie sont deux sœurs dont les traits, à peu près semblables, n'offrent le plus souvent que des différences fugitives, d'autant plus difficiles à démêler, qu'elles dépendent d'un jeu de physionomie qui n'est pas toujours fortement prononcé. Si l'on avait donné à Corneille et à

Bossuet, ou à Racine et à Fénélon, la même situation à peindre, et le même sentiment à rendre, on peut assurer, sans craindre de se tromper, qu'ils ne se seraient pas exprimés bien différemment. C'est ce qui fait que les étrangers ont bien de la peine à trouver de la différence entre nos vers et notre prose. Leur embarras redouble même, quand ils cherchent des lumières dans nos plus célèbres littérateurs, parce que chacun d'eux, entraîné par l'esprit de système, s'est efforcé de ramener à un point fixe ce qui tient à une infinité de causes.

Quelques-uns ont mis cette différence dans l'inversion; d'autres, dans l'enthousiasme; d'autres, dans le rhythme ou la mesure; et d'autres enfin, dans l'imitation de la belle nature. Mais tout cela n'est-il pas commun à la prose et à la poésie?

Il n'y a point de doute quant à l'inversion. Voulez-vous vous en assurer, madame? relisez avec attention les morceaux les plus frappans de nos grands poëtes et de nos plus illustres orateurs; vous verrez que ces derniers font, comme les premiers, usage de l'inversion, et qu'ils ne diffèrent qu'en ce que les poëtes s'en permettent de plus hardies, de plus brusquées et de plus fréquentes. Si vous poussez l'examen plus loin, vous trouverez que nos plus beaux vers, ceux même qui ont le plus de verve, sont sans inversion, et que la prose la plus simple n'emploierait pas un autre tour. Je pourrais vous en rapporter une infinité d'exemples; je me bornerai à un seul pris dans Corneille :

Règne : de crime en crime enfin te voilà roi.
Je t'ai défait d'un père, et d'un frère, et de moi.

Puisse le ciel *tous deux* vous prendre pour victimes,
Et laisser choir sur vous la peine de mes crimes!
Puissiez-vous ne trouver dedans votre union
Qu'horreur, que jalousie et que confusion,
Et, pour vous souhaiter tous les malheurs ensemble,
Puisse naître de vous un fils qui me ressemble!

Dans ces huit vers pleins de force et de feu, il n'y a qu'une seule inversion, et même très-légère. C'est *tous deux*, mots qui devraient être placés après *prendre*. Vous trouverez dans les odes de Rousseau beaucoup de strophes où il n'y en a aucune. Ouvrez au hasard Fléchier, Fénélon et Bossuet; presque chaque page vous en offrira, et même de très-hardies. Je ne vous en donnerai d'autre preuve que les trois passages du premier que j'ai eu occasion de vous citer (voy. p. 142, t. I; 57, t. II; 229, t. II). L'inversion n'est donc point essentielle à la poésie; or, ce qui n'est pas essentiel à un genre ne peut être ce qui le distingue d'un autre.

L'opinion qui met cette différence dans le rhythme ou la mesure n'est pas plus fondée. Car le rhythme n'est pas moins un caractère de la prose que la poésie. En effet, qu'est-ce qui fait le charme de la belle prose?..... Le rhythme. Qu'est-ce qui lui donne le mouvement et la vie?..... Le rhythme. Qu'est-ce qui fait qu'elle nous élève dans Bossuet, qu'elle nous enchante dans Fénélon, qu'elle nous ravit dans Buffon?..... Le rhythme. Sans le rhythme, en un mot, il n'est point de belle prose, comme il n'est point de belle poésie, parce que le rhythme est une loi même de la nature : on ne peut y manquer sans que l'oreille en soit blessée. Pour vous en convaincre, rappelez-vous ce que je vous ai dit sur le

repos de l'esprit, de l'oreille et de la respiration (voy. p. 142, t. I.), et faites-en l'application à un morceau de Fléchier. Vous verrez que plus les espaces marqués par ces repos se rapprocheront de ceux de la poésie, plus l'oreille sera satisfaite, pourvu néanmoins que ces espaces soient variés avec soin. Vous trouverez même souvent que ces espaces renferment de véritables vers. En voici un exemple pris dans Fléchier, l'orateur français qui a le mieux connu tout ce qui peut contribuer à rendre le discours harmonieux :

1 Mais rien n'était si formidable. . . . Vers de 8 syllabes.
2 Que de voir toute l'Allemagne. . . . . Vers de 8 syllabes.
3 Ce grand et vaste corps. . . . . Vers de 6 syllabes.
4 Composé de tant de peuples. . . . . Vers de 7 syllabes.
5 Et de nations différentes. . . . . Vers de 8 syllabes.
6 Déployer tous ses étendarts. . . . . Vers de 8 syllabes.
7 Et marcher vers nos frontières. . . . . Vers de 7 syllabes.
8 Pour nous accabler par la force. . . . . Vers de 8 syllabes.
9 Après nous avoir effrayés. . . . . Vers de 8 syllabes.
10 Par la multitude. . . . . Espace irrégulier.
11 A ce colosse immense on oppose un seul homme. . . . . Superbe vers alexandrin, où il y a une inversion remarquable.
12 D'un courage ferme et assuré. . . . Espace irrégulier, et hiatus qui n'est pas permis en poésie.
13 D'une capacité étendue. . . . . Espace irrégulier.
14 D'une expérience consommée. . . . . Espace irrégulier.
15 Qui soutînt la réputation. . . . . Espace irrégulier.
16 Et qui ménageât les forces du royaume. . Espace irrégulier.
17 Qui n'oubliât rien d'utile. . . . . Vers de 7 syllabes.
18 De nécessaire. . . . . Vers de 4 syllabes.
19 Qui ne fît rien de superflu. . . . . Vers de 8 syllabes.

20 Qui sût selon les occasions. . . . . Espace irrégulier.
21 Profiter de ses avantages. . . . . Vers de 8 syllabes.
22 Ou se relever de ses pertes. . . . . Vers de 8 syllabes.
23 Qui fut tantôt le bouclier. . . . . Vers de 8 syllabes.
24 Et tantôt l'épée de son pays. . . . . Espace irrégulier, et mot qui ne peut entrer dans un vers qu'à l'aide d'une élision.
25 Capable d'exécuter les ordres qu'il aurait reçus. Espace irr.
26 Et de prendre conseil de lui-même dans les rencontres. Espace irr.

Dans les 26 espaces que j'ai marqués, vous voyez, madame, 16 vers, et 10 espaces que j'appellerai *irréguliers* par opposition aux autres, car ils sont très-réguliers en eux-mêmes. Il n'y a que les deux derniers qui excèdent la longueur de nos vers Alexandrins, et encore même sont-ils divisibles, puisqu'on trouve un demi-repos après *exécuter* dans le premier, et après *conseil* dans le second, ce qui donne quatre vers de plus. Ainsi la prose a à peu près les mêmes espaces que la poésie : toute la différence que j'y vois, c'est que la prose veut que ces espaces soient variés et entremêlés les uns dans les autres avec art, afin que l'oreille soit agréablement frappée de l'harmonie qui résulte de ce mélange ; au lieu que la poésie a nécessairement des espaces fixes et symétriques. Mais ces espaces fixes n'empêchent pas qu'elle n'en admette d'autres qui dépendent uniquement du goût et de l'instinct qui agit souvent en nous sans que nous nous en doutions ; et ce sont justement ces espaces libres qui font que ceux dont le retour est fixe, ne nous fatiguent pas par leur monotonie. En voici

quelques exemples qui vous aideront à faire vous-même ces remarques :

Au pied du mont Adule, | entre mille roseaux, |
Le Rhin tranquille, | et fier | du progrès de ses eaux, |
Appuyé | d'une main | sur son urne penchante, |
Dormait | au bruit flatteur de son onde naissante. |

DESPRÉAUX.

Cependant | sur le dos | de la plaine liquide |
S'élève, | à gros bouillons, | une montagne humide, |
L'onde approche, | se brise, | et vomit | à nos yeux, |
Parmi des flots d'écume, | un monstre furieux. |

RACINE.

Croissez, | hâtez votre ombre, | et repeuplez ces champs, |
Vous, | jeunes arbrisseaux. | Et vous, | arbres mourans, |
Consolez-vous : | témoins de la faiblesse humaine, |
Vous avez vu périr | et Corneille | et Turenne : |
Vous comptez cent printemps, | hélas! | et nos beaux jours |
S'envolent les premiers, | s'envolent pour toujours!

M. l'abbé DELILLE.

Plus la poésie aura de variété dans ces espaces libres ou demi-repos, plus elle nous intéressera. Vous voyez, madame, que le rhythme ou la mesure ne peut être ce qui distingue la poésie de la prose, puisque je viens de vous faire voir que la belle prose n'est qu'une belle poésie en vers blancs, variés et libres. Si vous faites disparaître de la poésie les consonnances, et que vous rompiez quelques uns des rhythmes symétriques, elle ne sera plus qu'une prose plus belle et plus soignée.

L'enthousiasme ne peut en aucune manière être considéré comme un caractère distinctif des vers. Car

1.° l'enthousiasme n'est pas nécessaire dans tous les genres de poésie. Les Idylles de M.me Déshoulières, quoiqu'une inspiration du sentiment, n'ont ni ne doivent rien avoir de ce feu, de ces élans et de ces traits inattendus qui sont les fruits de l'enthousiasme. Semblable à un ruisseau dont les eaux argentines coulent avec un doux murmure au milieu des prairies émaillées de fleurs, elles n'ont d'autre effet sur l'âme que d'y porter un calme enchanteur, et cette douce mélancolie qui a tant d'attraits pour les cœurs sensibles. 2.° Dans les genres qui paraissent réservés à l'enthousiasme, le poëte peint-il plus fortement que l'orateur? Homère et Corneille ont-ils plus de force, d'imagination et de feu, que Démosthène et Bossuet? Aussi Cicéron, dont l'opinion est d'un si grand poids, veut-il que l'orateur soit ardent comme la foudre, véhément comme un orage, rapide comme un torrent, qu'il se précipite, qu'il renverse tout par son impétuosité. Qu'aurait-il pu exiger de plus d'un poëte? Quels traits plus fortement prononcés trouvera-t-on dans les odes les plus sublimes de Pindare, d'Horace et de Rousseau?

L'imitation de la belle nature n'est pas moins commune aux deux genres; et cela doit être. En effet, que serait un genre qui ne prendrait pas la nature pour modèle? Véritable avorton, monstre difforme et hideux, loin de nous plaire, il ne nous inspirerait que du dégoût. La prose doit donc être fondée sur la nature, et sur la belle nature. Je sais bien qu'il y a de la différence dans la manière dont le poëte et le prosateur l'imitent; mais peu importe. Dès que le prosateur est tenu à l'imitation

de la nature, cette imitation ne peut constituer l'essence de la poésie.

Mais en quoi donc, me direz-vous, consiste la différence qu'il doit nécessairement y avoir entre la prose et la poésie? Il est aisé de répondre. Elle consiste dans l'ensemble de toutes ces choses, et non dans aucune en particulier. Vous la trouverez, 1.° dans les tours. Le poëte, dont le but est d'émouvoir fortement, et le plus souvent tout-à-coup, se permet des inversions plus hardies et moins usitées; des ellipses plus fortes et plus fréquentes; des syllepses plus inattendues; des pléonasmes qui marquent avec plus d'énergie le sentiment intérieur; des appositions qui ajoutent à son idée et y donnent plus d'expression et de vérité. Si les tours d'usage sont trop faibles, il ne craint point d'en employer de moins usités, et même de surannés. Pourvu qu'il frappe l'imagination, son but est rempli : n'importe la manière. 2°. Dans les pensées. Le poëte choisit les plus nobles, les plus frappantes, les plus propres à produire l'effet qu'il espère, et il les revêt de tous les charmes dont elles sont susceptibles. De là, des transitions plus brusquées, des figures plus animées, et des tropes multipliés, et introduits sans ménagement; au lieu que le prosateur a souvent besoin de les faire précéder de quelques mots qui en diminuent la hardiesse : de là ces images qu'il entasse les unes sur les autres, pourvu qu'elles servent à l'éclairer mutuellement, et ces similitudes qu'il va puiser de toutes parts, afin d'atteindre plus sûrement son but : de là, en un mot, des traits plus vifs, plus prononcés, plus fermes. 3.° Dans les mots dont il fait choix. Le poëte emploie les plus frappans et les plus harmonieux : il dédaigne ceux qui sont

dans la bouche de tout le monde, ou, s'il s'en sert, il les associe avec d'autres qui les relèvent et les ennoblissent. Il en ressuscite qui étaient perdus : mais il se permet rarement d'en créer. S'il ne veut pas survivre à ses ouvrages, il a grand soin de n'employer que ceux qui sont consacrés par un long usage, ou qu'on avait injustement condamnés à l'oubli. Tout ce qu'on exige de lui, c'est qu'il n'ait recours à ces derniers, que lorsqu'ils sont nécessaires pour rendre plus fortement les idées. 4.° Dans les rhythmes, ou espaces que le poëte emploie. Ces nombres sont plus marqués, soit lorsqu'ils ne sont pas libres, soit lorsqu'ils le sont; dans le premier cas, afin de frapper l'oreille par une agréable et piquante symétrie; et dans le second, afin de la satisfaire par une variété qui soit une grâce de plus. 5°. Enfin dans l'harmonie. C'est ici que le poëte l'emporte infiniment sur le prosateur : car, quoique l'un et l'autre doivent chercher à plaire par l'harmonie, on attend, on exige plus du premier que du second. Il doit non seulement exprimer par des mots doux les objets doux, par des mots rudes ce qui est rude, etc.; mais il faut encore, autant qu'il est possible, comme l'observe l'abbé Batteux, « qu'outre » le choix des expressions et des sons par rapport à leurs » sens, il les assortisse entre eux de manière que toutes » les syllabes d'un vers, prises ensemble, produisent » par leur son, leur nombre, leur quantité, une autre » sorte d'expression qui ajoute encore à la signification » naturelle des mots. » Voilà pourquoi l'on trouve plus d'onomatopées chez les poëtes que chez les écrivains en prose : et véritablement il est rare que les grands poëtes négligent ces mots imitatifs, qui abondent plus ou moins

dans les langues, et qui sont dans toutes un des moyens les plus sûrs de peindre les objets par la parole, et de les rappeler à l'esprit.

Tels sont, madame, les principaux caractères qui distinguent la poésie de la prose : il vous sera aisé, avec un peu de réflexion, de connaître les autres. Passons maintenant aux tropes, qui répandent tant d'éclat sur le discours, et qui en sont le plus bel ornement. Quoique, dans nos lectures, je n'aie pas négligé de vous les faire remarquer, je ne vous en ai pas néanmoins donné l'idée que je désire que vous en ayez.

Si vous voulez bien entendre ce que c'est qu'un trope, il faut vous bien fixer sur la différence qu'il y a entre le sens propre et le sens figuré. Le sens propre d'un mot est sa signification naturelle et primitive : c'est ce pourquoi on l'a inventé. Lorsque je dis, *le feu brûle, la lumière éclaire*, je prends ces mots dans le sens propre, parce que l'effet du *feu* est de *brûler*, et que celui de la *lumière* est d'*éclairer*. Mais si je donne à ces mots un autre sens, en l'empruntant d'un objet étranger à cause d'une ressemblance quelconque, ils paraîtront sous une forme qui n'est pas la leur : ils seront travestis, et ce déguisement leur donnera des traits nouveaux. Alors ils seront pris dans un sens figuré, comme si je dis, *le feu de l'imagination, la lumière de l'esprit*. Vous voyez, madame, par ces exemples, combien les tropes sont communs, même dans la conversation ordinaire; et quelle grâce, quelle énergie et quelle noblesse ils donnent au discours.

Les grammairiens-rhéteurs ont distingué un grand nombre de tropes, dont les principaux sont la *méta-*

phore, la *métonymie*, la *synecdoche*, l'*ironie* et l'*hyperbole*. Quant aux autres, je me garderai bien de vous les nommer. Je craindrais de vous effrayer par des mots qui peuvent être très-beaux en grec, mais qui, dans les langues modernes, ont quelque chose de repoussant et de barbare. Que d'autres en flétrissent la mémoire des jeunes personnes : pour moi, dont l'objet est d'embellir la vôtre, je vous épargnerai un tourment inutile et nuisible.

La *métaphore* renferme une espèce de comparaison : elle transporte un ou plusieurs mots, de leur sens propre et naturel, en un autre qui n'est pas le leur, mais de manière qu'il en résulte quelque beauté. Si la métaphore ne porte que sur un mot, comme dans cette phrase, *le mensonge se pare souvent* des couleurs *de la vérité*, elle ne change point de nom.

Si elle porte sur plusieurs mots, elle s'appelle ou *allusion* ou *allégorie*.

On fait allusion à l'histoire, à la fable, aux coutumes, à une anecdote, etc. Despréaux a fait une allusion très-heureuse à Jules César dans ces vers où il dit en parlant de Louis-le-Grand :

> Il a de Jupiter la taille et le visage ;
> Et, *depuis ce Romain dont l'insolent passage*
> *Sur un pont en deux jours trompa tous tes efforts*,
> Jamais rien de si grand n'a paru sur tes bords.

Voici un exemple d'une allusion assez plaisante. Un jour que Voiture, qui était fils d'un marchand de vin, jouait aux proverbes avec des dames, une d'entr'elles lui dit : *celui-là ne vaut rien* ; percez-nous-en d'*un*

autre. Elle faisait une maligne allusion aux tonneaux de vin.

L'*allégorie* a une fonction plus noble ; c'est une espèce de fiction, dont l'artifice, dit l'Académie, consiste à présenter à l'esprit un objet de manière à lui en désigner un autre. C'est un des tropes dont l'effet est le plus délicat, le plus agréable et le plus frappant. En voici des exemples d'une grande beauté.

Cette jeune plante (princesse), *ainsi arrosée des eaux du ciel, ne fut pas long-temps sans porter du fruit.*

FLÉCHIER.

Les sujets ont cessé de révérer les maximes de la religion, quand ils les ont vues céder aux passions et aux intérêts de leurs princes. *Ces terres trop remuées et devenues incapables de consistance, sont tombées de toutes parts, et n'ont fait voir que d'effroyables précipices.*

BOSSUET.

Ce roi, fils de David, où le chercherons-nous ?
Le ciel même peut-il réparer les ruines
De cet arbre séché jusque dans ses racines.

RACINE.

Ce colosse effrayant, dont le monde est foulé, (Rome)
En pressant l'univers est lui-même ébranlé ;
Il penche vers sa chute, et contre la tempête
Il demande mon bras pour soutenir sa tête. VOLTAIRE.

Vous devez vous rappeler, madame, la charmante allégorie dans laquelle M.me Deshoulières, sous l'image d'une bergère qui parle à ses brebis, rend compte à ses enfans de tout ce qu'elle a fait pour eux. J.-B. Rousseau a aussi des allégories pleines de finesse et de sel, que je vous exhorte à lire.

Les métaphores doivent être naturelles et nobles : en conséquence, il faut qu'elles n'aient rien de trop hardi ni de trop bas. Celles de ce dernier genre, n'étant que le langage du peuple, dépareraient un sujet élevé : il n'appartient qu'au génie de hasarder celles du premier. Tout autre que Racine n'aurait osé dire, *de David éteint rallumé le flambeau.* Il faut de plus que les expressions métaphoriques se conviennent, et, pour cela, qu'elles soient liées entr'elles comme elles le seraient dans le sens propre. Dans ce vers de Malherbe,

Prends *ta foudre*, Louis, et va comme un *lion.*

foudre et *lion* ne vont pas ensemble, et font un sens ridicule : il fallait, *et va comme Jupiter*, ou quelque équivalent. On trouve une faute du même genre dans ces vers de Rousseau,

Et les jeunes zéphirs de leurs chaudes haleines
Ont *fondu l'écorce* des eaux.

Fondre et *écorce* n'ont aucun rapport : ce sont même deux idées opposées. Il me serait aisé de multiplier les exemples de ces disvonvenances : nous en trouverions même dans Racine. Mais à quoi bon toutes ces citations? la délicatesse de votre goût vous fera promptement distinguer les métaphores qu'on peut se permettre de celles qu'on doit rejeter.

La *métonymie* se présente sous plusieurs formes. Elle a lieu, 1.° quand on met l'effet pour la cause, comme quand on dit, *il vit de son travail* : ces mots *de son travail* sont pour *de ce qu'il gagne en travaillant.* Telle est encore cette phrase, *la mort est dans ses mains.*

2°. Quand on met l'auteur de la chose pour la chose même, comme, *voilà de superbes Rubens*, pour dire, *voilà de superbes tableaux de Rubens.* Vous faites une métonymie quand vous dites, *j'ai lu Milton, Dryden et Pope.* Il y en a une de ce genre dans ce vers :

L'amour languit sans *Bacchus*, et *Cérès.*

Ces expressions, *c'est un* Sardanapale, *c'est un* Caton, *c'est un* Néron,

La *Seine* a des *Bourbons*, le *Tibre* a des *Césars.*
DESPRÉAUX.

sont autant de métonymies. 3°. Quand on met un attribut pour la chose même, comme quand on dit, *les* sceptres *sont brisés, les* couronnes *sont renversées, j'ai quitté la* robe *pour* l'épée.

En vain au *Lion Belgique*
Il voit l'*Aigle Germanique*
Uni sous les *Léopards.* DESPRÉAUX.

4.° Quand on met le contenant pour le contenu, comme quand on dit : *il aime la* bouteille; *il avale la* coupe *funeste; la* terre *se tut devant Alexandre; toute la* ville *le sait.*

Parle : peut-on le voir sans penser, comme moi,
Qu'en quelque obscurité que le sort l'eût fait naître,
Le monde, en le voyant, eût reconnu son maître?
RACINE.

La *synecdoche* fait entendre le plus en disant le moins, ou le moins en disant le plus. Il y a synecdoche lorsqu'on prend le genre pour l'espèce, ou l'espèce pour le genre; le tout pour la partie, ou la partie pour le tout;

comme quand on dit, *une flotte de cent* voiles; *on a payé tant par* tête;

> Ce *sang*, qui tant de fois garantit vos murailles,
> Ce *sang*, qui tant de fois vous gagna des batailles.
>
> CORNEILLE.

il y a cent feux *dans ce village; il y a un million d'*âmes *dans Londres*, etc. La synecdoche a encore lieu, quand on prend la matière dont une chose est faite pour la chose même.

> Et par cent bouches terribles,
> L'*airain*, sur ces monts horribles,
> Vomit le fer et la mort. DESPRÉAUX.

L'*ironie* dit précisément le contraire de ce qu'on veut faire entendre. C'est presque toujours une satire sanglante, qui n'est propre qu'à exciter le sourire de la malignité. Je ne vous en donnerai qu'un exemple. Il suffira pour vous faire sentir combien l'ironie est une arme dangereuse, surtout quand elle est maniée par des esprits caustiques, et combien elle est peu compatible avec cette douceur et cette honnêteté qu'on aime et qu'on recherche dans le commerce de la vie.

> Je le déclare donc, Quinault est un Virgile;
> Pradon comme un soleil en nos ans a paru;
> Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt et Pairu;
> Cotin, à ses sermons traînant toute la terre,
> Fend les flots d'auditeurs pour aller à sa chaire;
> Saufal est le phénix des auteurs relevés;
> Perrin.... Bon, mon esprit! courage! poursuivez.
> Mais ne voyez-vous pas que leur troupe en furie
> Va prendre encor ces vers pour une raillerie.
>
> DESPRÉAUX.

L'*hyperbole* a quelque chose de l'ironie. Comme elle, elle donne à la chose dont on parle quelques degrés de plus qu'elle n'a dans la réalité. Vous en trouverez des exemples par-tout. En voici deux pris dans Fénélon : *déjà il avait abattu Ctésilas si léger à la course qu'à peine il imprimait la trace de ses pas sur le sable, et qu'il devançait dans son pays les plus rapides flots de l'Eurotas et de l'Alphée.* Et ailleurs : *de loin il pousse un cri qui se fait entendre aux deux armées : ce cri de Télémaque porte le courage et l'audace dans le cœur des siens ; il glace d'épouvante les ennemis.*

Ces passages de l'Iliade, traduits par Despréaux, sont encore de superbes hyperboles :

Neptune, ainsi marchant dans ces vastes campagnes,
Fait *trembler* sous ses pieds *et forêts et montagnes.*

et dans un autre endroit :

L'enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie.
Pluton sort de son trône, il pâlit, il s'écrie :
Il a peur que ce dieu, *dans cet affreux séjour,*
D'un coup de son trident ne fasse entrer le jour,
Et, *par le centre ouvert de la terre* ébranlée,
Ne fasse voir du Styx la rive désolée,
Ne découvre aux vivans cet empire odieux,
Abhorré des mortels et craint même des dieux.

L'emploi de l'hyperbole demande beaucoup de goût, parce que souvent il n'y a qu'une légère nuance qui la sépare de l'outré, du gigantesque, et même du galimatias.

Tels sont les principaux tropes. Vous voyez, madame, de quels secours ils sont au génie, et sur-tout dans les genres qui exigent le plus de feu, d'images et d'éléva-

tion. Mais voulez-vous en connaître, en sentir toutes les beautés? lisez les divines écritures. C'est dans les livres des prophètes, dans les écrits de ces hommes remplis de l'esprit de Dieu, qu'ils se montrent dans toute leur force, qu'ils brillent dans tout leur éclat. Quelle richesse d'expression! quelle profusion d'images et de sentimens! quelle sublimité! L'âme qui s'en pénètre, accablée sous cette magnificence, succombe et sent son néant. Que de traits je pourrais vous en rapporter! Mais quelques-uns suffiront. Je les prendrai dans le *Psalmiste* de M. l'archevêque d'Aix, ouvrage qui ne fait pas moins d'honneur à la piété qu'aux talens de ce grand prélat, qui a si bien saisi et rendu avec tant de noblesse l'esprit du Prophète-Roi. Où trouvera-t-on un tableau plus sublime de la colère de Dieu?

Le regard de ses yeux est *la foudre allumée*
Versant du haut des airs sa vapeur enflammée.
Sa main *du grand abîme* a brisé *les canaux.*
L'esprit de la tempête a volé sur les eaux:
Parmi les changemens que sa colère enfante,
Le Dieu terrible *a pris sa course* triomphante;
Sous sa marche rapide *il abaisse les cieux*;
Il appelle les vents, et les vents furieux
Par delà les remparts des portes éternelles,
Le tonnerre à la main, *le portent sur leurs ailes.*
Une horreur vaste et sombre a dérobé ses traits.
L'ombre est *son tabernacle*, et *la nuit son palais.*

A ce grand tableau j'ajouterai une superbe strophe que je prendrai dans le même ouvrage :

Le soleil est *le plus beau temple*
Du Dieu brillant qui l'a formé:
Il reluit dans l'astre enflammé,

Quand *l'œil du matin* le contemple.
C'est l'*époux* radieux qui sort de son repos :
Des nuages brûlans il traverse les *flots :*
Comme *un géant superbe* il poursuit sa carrière
Sur *les hauteurs des cieux*, sur les mondes errans,
Et *des sources de lumière*,
Dans sa splendeur immense, il *verse les torrens.*

et quatre vers où la brièveté de la vie est peinte de la manière la plus naturelle et la plus touchante :

Notre vie est *la fleur* que le jour voit éclore.
Hélas ! un autre jour ne doit point la revoir.
Elle *brille* au matin *des larmes de l'aurore* ;
Elle *sèche*, et devient *la poussière du soir.*

Mais revenons à notre sujet. Quelques grammairiens ont confondu les tropes avec les figures de mots ; il y a néanmoins une différence bien sensible. Les tropes ne portent que sur l'expression ; ils en changent le sens, mais sans avoir aucune influence sur la construction. Bien des figures de mots, au contraire, altèrent la construction des phrases, sans rien changer au sens des expressions, qui peuvent être indifféremment ou propres ou empruntées. Telles sont l'*inversion*, l'*ellipse*, le *pléonasme* et la *syllepse*, que, pour cette raison, je vous ai fait connaître dans le plus grand détail, et auxquelles vous devez joindre celles qui se font par addition et par retranchement.

Les figures de mots qui se font par addition sont la *répétition*, la *gradation* et la *regression.*

La *répétition* a lieu lorsqu'on emploie plusieurs fois, soit les mêmes mots, soit les mêmes tours. On ne doit se servir de cette figure que lorsqu'elle ajoute au discours

des circonstances qui peignent les objets avec plus de force, ou qui rendent plus vivement le sentiment intérieur. En voici des exemples :

O heureux jour! douce lumière, tu te montres enfin après tant d'années! je t'obéis, je pars après avoir salué ces lieux. Adieu, *cher antre.* Adieu, *Nymphe de ces prés humides: je n'entendrai plus le bruit sourd des vagues de cette mer.* Adieu, *rivage où tant de fois j'ai souffert les injures de l'air.* Adieu, *promontoire où Echo répéta tant de fois mes gémissemens.* Adieu, *douces fontaines qui me fûtes amères.* Adieu, *ô terre de Lemnos, laisse-moi partir, puisque je vais où m'appelle la volonté des dieux et de mes amis.* FÉNÉLON.

Là, gît le grand Ajax et l'invincible Achille;
Là, de ses ans Patrocle a vu borner le cours;
Là, mon fils, mon cher fils, a terminé ses jours.

DESPRÉAUX.

La répétition des mêmes tours n'est pas moins frappante.

Est-on héros, pour avoir mis aux chaînes
Un peuple ou deux? Tibère eut cet honneur.
Est-on héros en signalant ses haines
Par la vengeance? Octave eut ce bonheur.
Est-on héros en régnant par la peur?
Séjan fit tout trembler jusqu'à son maître.
Mais de son ire éteindre le salpêtre,
Savoir se vaincre et réprimer les flots
De son orgueil, c'est ce que j'appelle être
Grand par soi-même; et voilà mon héros.

J. B. ROUSSEAU.

La *gradation* arrange les mots de manière qu'ils enchérissent les uns sur les autres, soit selon leur degré de force, soit selon leur degré de faiblesse. Cette figure exige beaucoup d'art. Il faut, lorsqu'elle est ascendante, que l'esprit s'élève de pensées en pensées jusqu'au plus haut point où il puisse parvenir. Je choisirai un superbe exemple de progression ascendante dans Corneille.

> César, car le destin que dans tes fers je brave
> M'a fait ta prisonnière et non pas ton esclave;
> Et tu ne prétends pas qu'il m'abatte le cœur
> Jusqu'à te rendre hommage et t'appeler seigneur;
> De quelque rudes traits qu'il m'ose avoir frappée,
> *Veuve du jeune Crasse*, et *veuve de Pompée*,
> *Fille de Scipion*, et, *pour dire encor plus*,
> *Romaine*, *mon courage est* encore *au-dessus*.

Il faut, au contraire, lorsque la gradation est descendante, que l'esprit aille de pensées en pensées jusqu'au degré le plus bas, comme dans ces vers de Racine :

> Vous voulez qu'un roi meure, et pour son châtiment,
> Vous ne donnez qu'*un jour*, qu'*une heure*, qu'*un moment*.

La *regression* fait revenir les mots sur eux-mêmes, avec des sens un peu différens. Telle est cette maxime dont l'effet est si comique dans l'Avare de Molière : *Il faut manger pour vivre, et non pas vivre pour manger.*

Telle est encore cette épigramme de Despréaux :

> Oui, j'ai dit dans mes vers qu'un célèbre assassin,
> Laissant de Galien la science infertile,
> D'*ignorant médecin* devint *maçon habile*;

Mais de parler de vous je n'eus jamais dessein ;
Perrault, ma muse est trop correcte.
Vous êtes, je l'avoue, *ignorant médecin*,
Mais non pas *habile architecte.*

Les figures des mots qui ne font pas retranchement sont la *disjonction* et l'*adjonction*.

La *disjonction* supprime les conjonctions, et les mots dont la fonction est de lier le discours, afin de donner au récit plus de rapidité, plus de hardiesse et plus de feu. J'en ai déjà rapporté un exemple (p. 325, t. II); j'ajouterai le suivant, pris également dans La Fontaine :

Une grenouille vit un bœuf
Qui lui sembla de belle taille.
Elle, qui n'était pas grosse en tout comme un œuf,
Envieuse s'étend, et s'enfle, et se travaille
Pour égaler l'animal en grosseur;
Disant, regardez bien, ma sœur,
Est-ce assez? dites-moi, n'y suis-je point encore?
Nenni. M'y voilà donc? Point du tout. M'y voilà?
Vous n'en approchez point. La chétive pécore
S'enfla si bien qu'elle creva.

L'*adjonction* a lieu quand, dans deux phrases réunies en une par une conjonction copulative, on supprime dans la seconde le verbe qui est exprimé dans la première. Il y a adjonction dans cette phrase : *la complaisance fait des amis, et la vérité des ennemis.* Vous voyez que cette figure est une véritable ellipse.

J'aurais encore, madame, bien des observations à vous faire sur les tropes et sur les figures de mots : mais je dois me borner aux principes; je vous laisse le soin de les appliquer. Cet exercice vous donnera la facilité de faire usage des connaissances que vous avez acquises,

et un moyen sûr de les entretenir. Quelle satisfaction ne sera-ce pas pour vous, en lisant les ouvrages immortels de Pascal, de Corneille, de Molière, de La Fontaine, de Racine, de Despréaux, de Buffon, etc., d'y démêler des beautés qui échappent à la plupart des lecteurs, et d'y saisir ces grâces sans nombre auxquelles peut seul atteindre un goût délicat et fin, bien dirigé dès l'enfance!

LETTRE TROISIÈME.

SUR LA VERSIFICATION FRANÇAISE.

MADAME,

Quoique dans nos différentes lectures j'aie eu toujours l'attention de vous faire connaître la différente coupe de nos vers, je ne suis pas entré dans tous les détails nécessaires pour que vous puissiez en sentir toute la beauté. Je vais, dans ce discours, suppléer à ce que je n'ai pas eu l'occasion de vous dire, et mettre fin ainsi à votre cours de langue française.

Rien de plus aisé que de faire des vers; rien de plus difficile que d'en faire de bons. Rien de plus aisé, parce que peu d'instans suffisent pour en connaître le mécanisme; rien de plus difficile, parce qu'il faut avoir reçu du ciel un goût très-délicat et très-fin, et une oreille excessivement sensible, afin d'assortir, de nuancer et de varier avec art les sons entr'eux, de manière qu'ils peignent les objets avec toute la vérité possible. Aussi, dans ce nombre infini de poëtes que la France a produits, à peine compte-t-on sept à huit versificateurs dignes de servir de modèles dans tous les temps: je dis *versificateurs*, et non pas poëtes, parce que je ne parle, dans ce discours, que du mécanisme du vers. Ceux qui s'élèvent au-dessus des autres sont Malherbe, Corneille, La Fontaine, Racine, Despréaux, J.-B. Rousseau, M. l'abbé Delille, et, selon bien des personnes dont je res-

pecte l'autorité, Voltaire. Pour moi, madame, s'il m'est permis d'avoir une opinion, je ne pense pas que ce dernier puisse être comparé aux autres. Je puis me tromper; mais il me semble que, sans le coloris qui en général embellit ses vers, sans l'esprit dont ils étincellent, sans les grâces dont ils sont parés, et sans le sentiment qui les ennoblit, on ne pourrait long-temps en supporter la lecture, parce que, tombant un à un, ou tout au plus deux à deux, ils fatiguent l'oreille par ce retour de chutes symétriques, et que rien ne lasse comme la monotonie. Voltaire n'a pas connu l'art des périodes en vers, ou, s'il l'a connu, il n'a pas voulu prendre la peine de s'y assujettir. Tous ses vers sont d'un seul jet, et fondus, pour ainsi dire, dans le même moule; au lieu que ceux de Racine et de M. l'abbé Delille, offrent tous les charmes de la variété. Il n'est point rare de trouver chez eux des périodes de six, de huit et de dix vers, et même de plus longues. J'ai eu occasion de vous en rapporter une de seize vers de M. l'abbé Delille sur la fontaine de Vaucluse (p. 222, t. I.). Relisez-la, et vous cesserez d'être surprise que le simple mécanisme du vers exige et annonce tant de talens. Après ces célèbres versificateurs, la France peut se glorifier d'en avoir produit une foule qui occupent un rang distingué sur son Parnasse. Racan, Segrais, M.me Deshoulières, la Fare, Chaulieu, le Franc de Pompignan, St.-Lambert, etc., seront toujours chers aux vrais littérateurs, ainsi que le charmant auteur de *Vert-Vert*, de la *Chartreuse*, de l'*Epître à ma sœur*, et du *Méchant*, et celui du *Poëme de la Religion*, dans lequel Racine le fils se montre souvent l'émule et le rival de son père.

Si Molière eût eu le temps de travailler ses vers, et de leur donner la perfection qu'il a mise dans ceux du second et du troisième acte du Tartuffe, et de quelques scènes du Misanthrope, il n'est pas douteux qu'on ne dût le placer parmi nos premiers poëtes. On en compte encore de nos jours qui ont une réputation justement méritée; mais je me suis imposé la loi de ne jamais parler des vivans. Si je fais une exception en faveur de M. l'abbé Delille, c'est que son mérite supérieur est connu de toute l'Europe, et que, dans tout ce que j'en dis, je ne fais que devancer le langage de la postérité.

Les vers sont, dans chaque langue, des mots arrangés selon des règles fixes et déterminées.

Dans la langue française, ces règles ont pour objet, 1.° le nombre des syllabes qui doivent entrer dans les vers; 2.° la césure ou l'hémistiche qui doit y marquer le repos; 3.° la rime qui les termine; 4.° les mots que les vers excluent, ou ceux qui ne peuvent entrer dans les vers de telle ou telle mesure; 5.° les licences qu'un poëte peut se permettre; 6.° enfin les différentes manières dont les vers doivent être arrangés entr'eux dans chaque sorte de poëme.

Je vous ai souvent fait observer que le rhythme est une loi même de la nature, qui veut que l'oreille soit agréablement frappée. Dès que les hommes rassemblés en société purent se livrer à l'amour des arts, la poésie ne tarda pas à prendre naissance. Dans leurs doux loisirs, ils chantèrent les beautés de la nature, et les plaisirs dont ils jouissaient. Il y a toute apparence que les premiers vers ne furent que des mesures irrégulières et

sans art ; mais ils durent s'apercevoir bientôt qu'il y en avait quelques-unes qui plaisaient à l'oreille, et d'autres qui plaisaient moins. Ils s'attachèrent aux premières, qui étaient pour eux une source variée et pure de jouissances, et cherchèrent en même temps à faire perdre aux secondes ce qu'elles pouvaient avoir de moins agréable, soit en y faisant de légers changemens, soit en les entremêlant avec d'autres. Ils sentirent aussi que certaines mesures avaient plus de force et de majesté, tandis que plus de douceur, plus de mollesse et plus de grâce faisaient le charme des autres. De là, dans toutes les langues, les différentes espèces de vers, ou d'espaces composés d'un certain nombre de pieds. Le nombre des pieds est fixe, mais celui des syllabes qui composent les pieds varie selon les langues. L'hexamètre latin a six pieds, et peut avoir depuis douze jusqu'à dix-sept syllabes, parce que la prosodie étant très-sensible dans cette langue, deux brèves n'y ont que la valeur d'une longue ; mais l'alexandrin français, quoique également composé de six pieds, ne peut jamais avoir que douze syllabes, parce que la prosodie de la langue française étant moins marquée, il ne peut entrer que deux syllabes dans un pied. Les efforts que nos premiers poëtes ont faits pour introduire le mètre dans nos vers n'ont abouti qu'à en prouver l'impossibilité.

En français, les vers sont composés de douze, de dix, de huit, de sept, de six, de cinq, de quatre, de trois, et même de deux syllabes. Une syllabe ne fait pas un vers, parce que n'ayant que la durée d'un temps, elle ne saurait faire un pied.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
La jeunesse en sa fleur brille sur son visage :
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Son menton sur son sein descend à double étage.
Vers de 12 syl. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Et son corps ramassé dans sa courte grosseur,
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Fait gémir les coussins sous sa molle épaisseur.

DESPRÉAUX.

Ces vers, que nous nommons *alexandrins*, doivent ce nom, selon une tradition assez incertaine, à un poëte nommé Alexandre, qui a été le premier à employer cette mesure : on les nomme aussi *héroïques*, parce que, le rhythme en étant noble, ferme et majestueux, on s'en sert dans les grands ouvrages, tel que le poëme épique, la tragédie, l'épître, la satire, etc. On les appelle aussi *grands vers*, par opposition à ceux qui ont quelqu'une des autres mesures.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
Sur son visage habite la pâleur,
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
Et dans son sein triomphe la douleur,
Vers de 10 syl. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
Qui, sans relâche à son âme infectée,
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
Fait éprouver le sort de Prométhée.

J.-B. ROUSSEAU.

Ces vers ont beaucoup de douceur, de grâce et d'aisance : ils conviennent principalement aux poëmes héroïcomiques, érotiques et burlesques, aux épîtres badines, à l'épigramme, etc.

Digitized by Google

1 2 3 4 5 6 7
Fortune, dont la main couronne
1 2 3 4 5 6 7 8
Les forfaits les plus inouis,
Vers de 8 syl. 1 2 3 4 5 6 7 8
Du faux éclat qui t'environne
1 2 3 4 5 6 7 8
Serons-nous toujours éblouis? ROUSSEAU.

1 2 3 4 5 6 7
Les cieux instruisent la terre
1 2 3 4 5 6 7
A révérer leur auteur :
Vers de 7 syl. 1 2 3 4 5 6 7
Tout ce que leur globe enserre
1 2 3 4 5 6 7
Célèbre un Dieu créateur. ROUSSEAU.

Ces vers, sur-tout les premiers, ont beaucoup de force, de noblesse et de grâce. Aussi s'en sert-on le plus souvent dans l'ode. On emploie encore ce rhythme dans les pièces lyriques, dans les épîtres légères et badines, dans le madrigal, etc.

1 2 3 4 5 6
Songez que l'art d'aimer
Vers de 6 syl. 1 2 3 4 5 6
N'est que celui de plaire. ROUSSEAU.

On n'emploie guère ce vers que pour donner aux strophes d'une ode une chute vive et frappante, ou qu'entremêlé avec d'autres d'une mesure différente; principalement dans le genre lyrique, dans les contes et dans les fables.

1 2 3 4 5
Dans ces prés fleuris
1 2 3 4 5
Qu'arrose la Seine,
Vers de 5 syl. 1 2 3 4 5
Cherchez qui vous mène,
1 2 3 4 5
Mes chères brebis. Madame Deshoul.

Cette espèce de vers respire la grace et la douceur; aussi sont-ils très-propres à l'expression d'un sentiment tendre et vrai. Vous pouvez en juger, madame, par la charmante allégorie d'où j'ai pris les vers qui servent de modèle. Ils sont néanmoins susceptibles de beaucoup d'énergie, comme vous pouvez le voir par les cantates de Rousseau.

1 2 3 4
Rien n'est si beau
Vers de 4 syl. 1 2 3 4
Que mon hameau. Bernard.
1 2 3
Sarazin
Vers de 3 syl. 1 2 3
Mon voisin.

Ils y a quelques pièces de vers de cette mesure sur des sujets badins, mais elles ne sont soutenables, que parce qu'elles sont courtes, et que la légèreté du rhythme empêche qu'on ne fasse attention à la monotonie: ces vers sont propres à rendre le gracieux, le burlesque et le plaisant.

On ne trouve des vers de deux syllabes que dans des chansons, dans les contes et dans les fables. En voici deux exemples dans le poëte de la nature, l'inimitable La Fontaine:

1 2 . 3 4 5 6
Mais qu'en sort-il souvent ?
1 2
Du vent.
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
L'homme au trésor arrive, et trouve son argent
1 . 2 .
Absent.

Telles sont, madame, les différentes mesures de nos vers. Mais comme les vers de douze et de dix syllabes feraient, par leur longueur, une impression désagréable sur l'oreille, et fatigueraient même la voix, on a imaginé de les diviser en deux parties ou *hémistiches*, par un repos qu'on nomme *césure* : ce que Despréaux exprime d'une manière très-heureuse :

Que toujours dans vos vers—le sens, coupant les mots,
Suspende l'hémistiche,—en marque le repos.

Vous voyez que dans ces vers la césure est placée après la sixième syllabe, parce que les hémistiches y doivent toujours être égaux, mais dans les vers de dix syllabes, la césure se trouve après la quatrième, parce que les hémistiches y sont nécessairement inégaux, la césure ne pouvant jamais se placer qu'après un pied :

Ses yeux cavés,—troubles et clignotans,
De feux obscurs,— sont chargés en tout temps;
Au lieu de sang,—dans ses veines circule
Un froid poison—qui les gèle et les brûle. ROUSSEAU.

Il n'est pas nécessaire que la césure soit toujours aussi bien marquée : cette attention nuirait à la variété; sans laquelle il n'est point de charme pour l'oreille. Mais il faut du moins qu'il n'y ait pas une liaison nécessaire entre

la syllabe qui termine le premier hémistiche, et celle qui commence le second, comme dans ce vers,

Dieu nous aime malgré nos infidélités,

où la césure se trouve placée après *malgré*, préposition qui est nécessairement liée à son complément, et qui, par conséquent, ne peut être séparée par un repos. Il n'en est pas de même quand le second hémistiche est composé de plusieurs adjectifs qui modifient conjointement un substantif qui termine le premier, ou qu'il commence par un adjectif ou une préposition qui sont suivis de leur complément, comme,

Heureuse la vertu—douce, aimable et liante.

Il peut dans son jardin,—tout peuplé d'arbres verts,
Recéler le printemps—au milieu des hivers.
DESPRÉAUX.

parce que ces modificatifs ne sont pas tellement liés aux mots qu'ils modifient, qu'ils ne puissent en être séparés par un repos. Au reste, madame, comme vous avez appris à bien lire les vers, vous sentirez aisément le degré de suspension que la césure exige; et votre oreille vous indiquera mieux, que tout ce que je pourrais vous dire, les bornes qu'il n'est point permis de passer.

Je dois vous faire ici une observation importante; c'est qu'en général on ne doit pas commencer un sens dans un vers, et le finir dans une partie du vers suivant. Cet enjambement n'est toléré que dans les fables et dans les pièces qui tiennent du style familier: vous en avez vu beaucoup d'exemples dans La Fontaine; et il y est une beauté, parce qu'il donne à son style un naturel, une aisance, une mollesse, et cet air d'abandon

qui est une grâce de plus dans ce poëte. Mais on ne doit pas se le permettre ailleurs, à moins qu'il ne donne lieu à une beauté d'un grand effet. Car dans ce cas, non seulement on peut, mais on doit même s'écarter de la route frayée. C'est alors « qu'il est permis, selon l'ex-
» pression de Pope, d'être irrégulier avec gloire, et
» de s'élever à des fautes qu'aucun vrai critique
» n'oserait blâmer, en s'élançant, dans un moment
» d'inspiration, au delà des bornes vulgaires, afin de
» se saisir d'une grâce qui n'est pas à la portée de
» l'art. » C'est ainsi que M. l'abbé Delille, dans sa belle traduction des *Géorgiques*, a passé sur les règles ordinaires, qui ordonnent la suspension de l'hémistiche, et proscrivent l'enjambement, lorsqu'il a dit, pour rendre l'harmonie imitative du vers latin,

> L'univers ébranlé s'épouvante. | Le Dieu
> De Rhodope ou d'Athos réduit la cime en feu.

et dans cet autre endroit:

> Soudain le mont liquide élevé dans les airs
> Retombe. | Un noir limon bouillonne au fond des mers.

et dans le charmant poëme des *Jardins*, chant I,

> Là, du sommet lointain des roches buissonneuses
> Je vois la chèvre pendre.

et chant III:

> A leur terrible aspect je tremble : et de leur cime
> L'imagination me suspend sur l'abîme.

Cette innovation de M. l'abbé Delille est une licence heureuse, qui sera une richesse de plus pour nos vers, quand elle sera mise en œuvre par le vrai talent.

Après la césure, la chose qui se présente naturellement, c'est la rime ; institution barbare, dit-on, mais qui remonte à l'origine de notre poésie, et qui se trouve chez toutes les nations modernes. La rime est l'uniformité de son dans les mots qui terminent deux ou plusieurs vers. On ne saurait se passer de la rime en français, parce que, comme vous l'avez vu, la langue poétique différant très-peu de celle de la prose, le vers a besoin de ce secours qui flatte l'oreille et fixe l'attention.

Les rimes sont masculines ou féminines ; elles sont féminines, quand le vers se termine par un *e* muet, soit seul, soit suivi d'une *s* ou de *nt* sans autre voyelle qui précède cet *e*, car à l'imparfait ou au conditionnel des verbes, comme, *aimaient*, *aimeraient*, ces rimes ne sont pas féminines, parce que la dernière syllabe de ces mots ne fait entendre sensiblement que le son de l'*è* grave ouvert.

Hélas! de quoi lui sert que deux fois son audace
Ait vu des cieux brûlans, fendu des mers de glace?

M. l'abbé Delille.

Orgueilleuse rivale, on t'aime, et tu murmures!
Souffrirai-je à la fois ta gloire et tes injures?

Racine.

Sous leurs corps tremblottans leurs genoux s'affaiblissent,
D'une subite horreur leurs cheveux se hérissent.

Despréaux.

Dans ces vers, l'*e* de la fin sonne si faiblement, qu'on l'entend à peine : ainsi cette dernière syllabe est-elle comptée pour rien dans la mesure du vers. C'est à cause de cette terminaison que ces vers s'appellent féminins.

Les rimes masculines sont celles qui finissent de toute autre manière que les trois précédentes.

Ses ouvrages, tout pleins d'affreuses vérités,
Étincellent pourtant de sublimes beautés. DESPRÉAUX.

Mais d'où vient que mon cœur frémit d'un saint effroi?
Est-ce l'esprit divin qui s'empare de moi? RACINE.

Il n'a point tous ces arts qui trompent notre ennui:
Mais que lui manque-t-il? la nature est à lui.
M. l'abbé DELILLE.

Rome ne manque point de généreux guerriers;
Assez d'autres sans moi soutiendront vos lauriers.
P. CORNEILLE.

Des bataillons armés dans les airs se heurtaient,
Sous leurs glaçons tremblans les Alpes s'agitaient.
M. l'abbé DELILLE.

Les rimes, soit masculines soit féminines, se divisent en riches et en suffisantes. La rime riche est formée par deux mots dont les finales sont absolument semblables, et même autant qu'il est possible représentées par les mêmes lettres:

Mais dès qu'on veut tenter cette vaste *carrière*,
Pégase s'effarouche et recule en *arrière*. DESPRÉAUX.

Aux deux côtés du soc de larges *orillons*,
En écartant la terre, exhaussent les *sillons*.
M. l'abbé DELILLE.

La rime suffisante est celle qui n'a pas une convenance aussi exacte de sons et d'orthographe, mais qui suffit cependant pour frapper agréablement l'oreille par une véritable cousonnance entre les deux vers:

OEnone, il peut quitter cet orgueil qui te *blesse*;
Nourri dans les forêts; il en a la *rudesse*. RACINE.

Dans un mortel chéri, tout injuste qu'il est,
C'est quelque air d'équité qui séduit et qui plaît.
DESPRÉAUX.

Par les exemples que je viens de vous rapporter, vous voyez, madame, que, dans les vers masculins, on a principalement égard au dernier son des mots, au lieu que, dans les vers féminins, c'est sur le son de l'avant-dernière syllabe que l'attention doit se porter, parce que celui de la dernière, étant presque nul, ne peut être assez marqué pour frapper l'oreille par une consonnance sensible. Au reste, madame, comme je me suis attaché dans mes lectures à vous donner tous les principes relatifs à cette matière, votre oreille vous fera aisément sentir les bornes qu'il n'est pas permis à un poëte de passer. Vous éprouverez qu'elle n'est point satisfaite lorsqu'on fait rimer deux mots dont la quantité est différente, et qu'en conséquence Despréaux et Racine ont manqué à leur exactitude ordinaire quand ils ont dit, le premier,

Un auteur à genoux, dans une humble préface,
Au lecteur qu'il ennuie a beau demander grâce.....

et le second,

J'en rends grâces au ciel qui m'arrêtant sans cesse,
Semblait m'avoir fermé le chemin de la Grèce.

parce que *grâce* et *sans cesse*, ayant dans leur pénultième syllabe un son ouvert et long, ne peuvent rimer avec *préface* et *Grèce* dont la pénultième est brève.

C'est à cette occasion que l'abbé d'Olivet fait la réflexion suivante : « A peine la versification française com-
» mençait-elle à se prescrire des règles, dans un temps
» où elle se permettait encore les hiatus et les enjam-
» bemens; dans un temps où la rime féminine et la
» masculine n'étaient pas encore obligées de se succéder
» l'une à l'autre, dans ce temps-là, qui nous paraît bar-
» bare, on savait déjà, et mieux que nous, respecter
» les droits de la prosodie. »

Vous ne serez pas moins choquée, quand vous trouverez qu'on a mis, pour la rime, deux composés du même mot, comme dans ces vers de Voltaire,

> Toujours prête à s'unir avec ses *ennemis*,
> Et changeant d'intérêt, de rivaux et d'*amis*,

ou lorsqu'il y aura une convenance de sons entre les deux hémistiches d'un vers, comme dans ce vers de Despréaux,

> Aux Saumaises *futurs* préparer des *tortures*;

ou lorsqu'enfin le dernier hémistiche d'un vers rimera avec le premier du vers qui le précède ou qui le suit; ou lorsque les deux premiers hémistiches des deux vers qui se suivent rimeront l'un avec l'autre. Quoiqu'on trouve peu de fautes de ce dernier genre dans nos grands poëtes, il y en a néanmoins quelques-unes. Despréaux nous en fournit un exemple dans ces vers :

> Un fiacre, me couvrant d'un déluge de boue,
> Contre le mur *voisin* m'écrase de sa roue :
> En voulant me sauver des porteurs *inhumains*,
> De leur maudit bâton me donnent dans les *reins*.

Mais vous ne verrez qu'une rime riche dans les vers

qui finiront par des mots semblables qui ont des acceptions différentes, ou par des dérivés dont le sens n'a presque point de rapport, comme,

> Prends-moi le bon parti, laisse-là tous les *livres*;
> Cent francs au denier cinq, combien font-ils? Vingt livres.
>
> DESPRÉAUX.

> Toutefois, Acomat, ne vous éloignez *pas*,
> Peut-être on vous fera revenir sur vos *pas*. RACINE.

> Et sans chercher l'appui d'une naissance *illustre*,
> Un héros de soi-même empruntait tout son *lustre*.
>
> DESPRÉAUX.

Voilà, madame, tout ce qu'il est nécessaire que vous sachiez à présent sur la rime. La justesse et la sensibilité de votre oreille, la délicatesse de votre goût, et votre esprit d'observation, vous découvriront les détails que j'ai négligés à dessein. Passons maintenant aux mots que le vers exclut, ou qu'il admet de préférence, et aux licences qui le caractérisent et le distinguent.

Comme j'ai déjà traité ce sujet dans mon discours précédent, je me bornerai ici à un petit nombre d'observations. La 1.re, c'est que la poésie rejette non-seulement tous les mots prosaïques, durs et bas, mais qu'elle proscrit encore toutes ces conjonctions qui ôteraient à l'expression sa rapidité, sa hardiesse et son feu. Fière et indépendante, elle veut que rien n'arrête sa marche. En obéissant même à des lois, elle veut être libre, ou du moins le paraître.

La 2.e, c'est qu'un mot terminé par une voyelle autre que l'*e* muet ne peut être suivi d'un mot qui commence par une voyelle : car alors il y aurait un choc de voyel-

les qui blesserait l'oreille. Ce choc se nomme *hiatus*. Ce défaut se trouve dans ces vers de Marot:

> Un doux *nenni*, *avec* un doux sourire.
> *Là où* savez sans vous ne puis aller.

Aussi notre grand législateur du Parnasse le défend-il dans ces vers dont l'harmonie imitative est si frappante.

> Gardez qu'une voyelle, à courir trop hâtée,
> Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

D'où vous conclurez, madame, 1.° que l'*e* final muet, et précédé d'une voyelle, comme dans *aimée*, *finie*, *roue*, etc., ne peut entrer dans le vers qu'à l'aide d'une élision; 2.° que la conjonction *et*, ayant toujours le son de l'*é* fermé, ne doit point s'y trouver avant un mot qui commence par une voyelle; que le son nasal, étant une voyelle, n'y peut être heureusement suivi d'un mot qui commence par une voyelle, lorsque le mot où se trouve le son final, et celui qui commence par une voyelle, doivent être prononcés de suite et sans repos sensible: mais ce bâillement est reçu lorsqu'il y a de nécessité un repos entre les deux mots. Aussi Racine ne se l'est-il permis que dans ces occasions, comme l'observe l'abbé de Dangeau dans sa dissertation à l'Académie française; tandis que Corneille, qui n'avait pas perdu l'accent normand, en fournit jusqu'à vingt-six exemples dans son *Cinna*.

La 3.°, c'est qu'il y a des mots qui ont vieilli en prose, et qui n'en sont devenus que plus poëtiques. Je vous ai fait remarquer dans Racine, *prospère*, *naguère*, *mensonger*, *un penser*, *antiques*, *reliques*, etc., qui ne se disent plus en prose, mais qui, étendant le domaine de

la poésie, lui donnent un caractère plus auguste et plus vénérable. C'est ce qui a porté M. Marmontel, dans une dissertation digne de ce grand littérateur, à tirer de l'oubli de vieux mots qui nous manquent, et que nous n'avons souvent remplacés que par des périphrases toujours traînantes, ou par des à-peu-près qui n'en ont ni la grâce ni l'énergie. Mais, si l'on permet aux poëtes de puiser des richesses dans nos anciens écrivains, cette permission ne va pas jusqu'à leur passer l'introduction des mots nouveaux. Sur quoi l'abbé d'Olivet fait la réflexion suivante : « Un écrivain judicieux, dit-il, et » qui ne veut pas risquer de survivre à ses propres ex- » pressions, donne aux mots le temps de s'établir assez » bien pour n'avoir rien à craindre de la fortune. Ce » n'est pas à nous à employer ceux que nous voyons » naître. S'ils peuvent vivre, ce sera une richesse pour » nos neveux ; mais à condition que nos neveux, s'ils » sont sages, ne feront pas comme nous, qui avons » perdu par caprice une infinité d'anciens mots, pour » les remplacer par d'autres moins propres et moins » significatifs. »

La 4.e enfin, c'est que nous avons si peu de licences permises en vers, qu'on est étonné, quand on en fait l'examen, qu'elles se réduisent à un peu plus de hardiesse dans les tours, et à la suppression d'une lettre finale dans un petit nombre de mots, selon la commodité du poëte, comme dans *je vois*, *je crois*, *je dis*, *j'avertis*, etc., qu'on peut écrire *je voi*, *je croi*, *je di*, *j'averti*, etc., et dans l'adverbe *encore*, qu'on écrit *encor* lorsque la mesure du verbe l'exige. Je vous en ai fait voir des exemples dans Racine.

Il ne me reste plus, madame, qu'à vous faire connaître l'arrangement de nos vers entr'eux.

Dans cet arrangement on doit avoir égard, soit au nombre des syllabes de chaque vers, soit à la manière dont les rimes sont disposées.

Quant au nombre des syllabes, il est fixe dans certains genres, et arbitraire dans d'autres. Les grandes pièces de poésie sont ordinairement en vers alexandrins, et l'on y conserve toujours cette mesure; mais, dans la poésie lyrique, et dans les pièces libres, le nombre des syllabes varie, et dépend principalement du goût et même du caprice du poëte.

Quant à la rime, c'est la différence des rimes masculines et féminines qui sert de base à leur disposition.

Les vers sont à rimes plates, ou à rimes croisées, ou à rimes mêlées.

Les vers à rimes plates sont ceux où deux vers masculins sont suivis de deux vers féminins, après lesquels reviennent deux autres vers masculins, et ainsi de suite; comme,

Que peuvent contre Dieu tous les rois de la terre?
En vain ils s'uniraient pour lui faire la guerre;
Pour dissiper leur ligue il n'a qu'à se montrer:
Il parle, et dans la poudre il les fait tous rentrer.
Au seul son de sa voix la mer fuit, le ciel tremble:
Il voit, comme un néant, tout l'univers ensemble;
Et les faibles mortels, vains jouets du trépas,
Sont tous devant ses yeux comme s'ils n'étaient pas.

RACINE.

Le poëme épique, la tragédie, la comédie, l'églogue, la satire, et l'épître dans le genre sérieux et noble, sont à rimes plates.

Il y a deux fautes à éviter dans les rimes plates : la première, c'est de mettre, après deux vers masculins, deux féminins qui riment avec ceux qui précèdent ces deux vers, et *vice versâ*. On en trouve des exemples dans la Henriade. Je ne vous en citerai qu'un seul, parce qu'il offre cette double faute :

Soudain Potier se lève et demande audience :
Chacun, à son aspect, garde un morne silence.
Dans ce temps malheureux, par le crime infecté,
Potier fut toujours juste et pourtant respecté.
Souvent on l'avait vu, par sa mâle éloquence,
De leurs emportemens réprimer la licence;
Et, conservant sur eux sa vieille autorité,
Leur montrer la justice avec impunité.

La seconde, c'est lorsqu'on donne une même consonnance aux rimes des vers masculins et féminins qui se suivent. Cette faute se trouve encore plusieurs fois dans la Henriade :

On voit en un instant des abîmes ouverts :
De noirs torrens de souffre épandus dans les airs;
Des bataillons entiers, par ce nouveau tonnerre,
Emportés, déchirés, engloutis sous la terre.

« J'avoue, dit l'abbé d'Olivet, à l'occasion d'une » consonnance semblable dans une ode du P. de la Rue, » j'avoue que mon oreille n'en sait point assez pour dis- » tinguer le son de ces quatre rimes. Je n'entends qu'*erre* » par-tout, en supposant qu'on ne fera pas, mal à pro- » pos et contre l'usage, sonner les *s* d'*airs* et de *mers*, » où elles ne sont que signes du pluriel. » Comment Voltaire, qui a fait si souvent des changemens dans la Henriade, a-t-il pu laisser subsister un si grand nombre de fautes de ce genre ? Comment n'a-t-il pas senti

qu'elles ne pouvaient que nuire à son poëme, sur-tout lorsque les vers où elles se trouvent sont, comme les quatre derniers du premier exemple, peu saillans, et même faibles d'expression et d'images ? Toute infraction aux règles doit être rachetée par quelque beauté.

Les vers à rimes croisées sont ceux où un vers masculin est suivi d'un ou de deux vers féminins, et un vers féminin, d'un ou de deux masculins :

Faune d'un sourire,
Approuve leur choix :
Le jaloux Satyre
Fuit au fond du bois;
Et Pan qui soupire
Brise son hautbois. ROUSSEAU.

Les vers sont à rimes mêlées, lorsqu'on ne met pas de suite plus de deux vers masculins ou féminins, et qu'on fait suivre un vers masculin ou féminin, d'un ou de deux vers d'une rime différente.

Quels traits me présentent vos fastes,
Impitoyables conquérans?
Des vœux outrés, des projets vastes,
Des rois vaincus par des tyrans;
Des murs que la flamme ravage,
Des vainqueurs fumans de carnage,
Un peuple aux fers abandonné;
Des mères pâles et sanglantes
Arrachant leurs filles tremblantes
Des mains du soldat effréné.

On compose à rimes croisées l'ode, le sonnet, la ballade et le rondeau; et, à rimes mêlées, les petites pièces de vers, telles que les stances, les fables, l'épigramme, les madrigaux, les chansons. Néanmoins il n'est

point rare de trouver des pièces en grands vers, ou en vers de différentes mesures, qui riment de cette manière, quoiqu'elles soient assez longues. Gresset, M.me Deshoulières, Chaulieu, et Voltaire, sont, sur-tout le premier et le dernier, de vrais modèles en ce genre. Voltaire a hasardé dans sa tragédie de Tancrède d'introduire les rimes mêlées au théâtre : mais les oreilles accoutumées aux chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine, n'ont pu goûter cette innovation. Que ce soit préjugé ou non, on a attaché aux rimes plates plus de noblesse et de dignité.

Les vers à rimes croisées forment les stances, qui sont un certain nombre de vers après lequel le sens est fini. Une stance ne peut avoir ni moins de quatre vers ni plus de dix. La mesure des vers y dépend de la fantaisie du poëte : ils peuvent être ou tous grands, ou tous petits, ou mêlés les uns avec les autres.

Les stances sont régulières ou irrégulières. Elles sont régulières, lorsqu'elles ont le même nombre de vers, un croisement égal de rimes, et une distribution correspondante de grands et de petits vers : elles sont irrégulières, si elles manquent de quelqu'une de ces convenances.

La perfection des stances consiste en trois choses. Il faut, 1.° que chaque stance ait un sens complet et fini au dernier vers ; 2.° que le dernier vers d'une stance ne rime pas avec le premier de la suivante ; 3.° que les mêmes rimes ne reparaissent pas dans deux stances consécutives. Cette dernière condition n'est pas toujours observée à la rigueur. Vous trouverez, madame, en lisant nos poëtes lyriques, beaucoup d'infractions à ces

règles ; mais ce sont des négligences qui ont toujours besoin d'être compensées par quelque beauté.

Une stance peut former seule un petit poëme. Alors, selon le nombre de vers dont elle est composée, on lui donne le nom de *quatrain*, de *sixain*, de *huitain*, et de *dixain*. Le nom d'*octave*, que quelques personnes donnent aux stances de huit vers, ne doit s'employer qu'en parlant des stances de la poésie italienne. Il y a aussi des stances de cinq, de sept et de neuf vers.

Un morceau composé de plusieurs stances conserve le nom de *stance*, lorsque le sujet est simple, l'expression douce, et les sentimens calmes et puisés dans un grand fonds de sensibilité, et qu'en outre il n'y a dans les mouvemens ni désordre ni impétuosité. Telles sont les belles stances que Racine a adressées à Malherbe :

Tircis, il faut penser à faire la retraite ;
La course de nos jours est plus qu'à demi faite ;
L'âge insensiblement nous conduit à la mort :
Nous avons assez vu, sur la mer de ce monde,
Errer au gré des vents notre nef vagabonde ;
Il est temps de jouir des délices du port.

Le bien de la fortune est un bien périssable ;
Quand on bâtit sur elle, on bâtit sur le sable,
Plus on est élevé, plus on court de dangers.
Les grands pins sont en butte aux coups de la tempête ;
Et la rage des vents brise plutôt le faîte
Du palais de nos rois que du toit des bergers.

O bienheureux celui qui peut de sa mémoire
Effacer pour jamais ce vain espoir de gloire,
Dont l'inutile soin traverse nos plaisirs,
Et qui, loin retiré de la foule importune,
Vivant dans sa maison, content de sa fortune,
A, selon son pouvoir, mesuré ses désirs !

Mais si dans un sujet qui a de la grandeur, le poëte donne à son style plus d'élévation, de force et de feu; s'il multiplie les tropes et les images; s'il met plus de vivacité dans les mouvemens; s'il y a de temps en temps une impétuosité, un désordre même, qui naissent de l'enthousiasme, ce morceau prend le nom d'*ode*, et les stances celui de *strophes*.

Conti n'est plus, ô ciel! ses vertus, son courage,
La sublime vertu, le zèle pour son roi,
N'ont pu le garantir, au milieu de son âge,
De la commune loi.

Il n'est plus : et les dieux, en des temps si funestes;
N'ont fait que le montrer aux regards des mortels.
Soumettons-nous, allons porter ces tristes restes
Au pied de leurs autels.

Élevons à sa cendre un monument célèbre;
Que le jour de la nuit emprunte les couleurs :
Soupirons, gémissons sur ce tombeau funèbre
Arrosé de nos pleurs.

Je ne fatiguerai pas votre mémoire des différentes formes qu'on donne aux stances et aux strophes. La lecture de Malherbe, de Rousseau, et de le Franc de Pompignan, vous instruira mieux que tout ce que je pourrais vous dire des diverses combinaisons de vers et de rimes qu'on peut admettre, ainsi que des endroits où l'harmonie exige qu'il y ait un repos. Je me bornerai à vous faire observer que quelque variées que soient les formes que ces grands lyriques ont introduites, ils sont bien loin d'avoir épuisé toutes les combinaisons qui peuvent se prêter à l'expression du sentiment. L'instinct qui les leur a fait découvrir ne peut-il pas en inspirer de nouvelles et d'aussi heureuses ?

Si l'ode est libre dans sa forme, il n'en est pas ainsi du sonnet : il est assujetti à des règles si sévères, qu'il n'est pas étonnant qu'entre mille on en trouve à peine un ou deux de supportables. Aussi Despréaux, après avoir dit qu'Apollon *l'enrichit d'une beauté suprême*, ajoute-t-il :

> Un sonnet sans défaut vaut seul un long poëme;
> Mais en vain mille auteurs y pensent arriver,
> Et cet heureux phénix est encore à trouver.

Le sonnet peut rouler sur un sujet simple et même plaisant. Scarron en a quelques-uns d'une grande gaîté, et d'une tournure dont le comique inattendu plaît et amuse un instant. Mais les sujets nobles et sérieux répondent mieux à la majesté de sa marche, qui doit être toujours imposante et grave; et alors, comme l'observe Despréaux, il ne souffre ni la faiblesse d'un seul vers, ni la répétition d'un mot déjà mis.

Tous les vers d'un sonnet doivent être de la même mesure. On emploie ordinairement celle de douze syllabes, parce que c'est de tous les rhythmes celui qui a le plus de majesté. Ces vers sont au nombre de quatorze, et se divisent en deux quatrains, et en deux tercets ou stances de trois vers.

Il faut que les rimes masculines et féminines des deux quatrains soient semblables, et qu'elles s'entremêlent dans l'un de la même manière que dans l'autre.

Le rime est différente dans les deux tercets : la seule attention qu'on doive avoir, c'est de les commencer par deux rimes semblables; l'arrangement des quatre autres vers est arbitraire. On exige encore que les rimes

ne soient pas les mêmes que dans les quatrains, et, de plus, que leur croisement ou mélange soit différent.

Il doit y avoir, dans chaque quatrain, un repos après le second vers, et un plus marqué après le quatrième. Le dernier vers du premier tercet doit aussi être suivi d'un repos; mais il n'est pas nécessaire qu'il soit plus fort que celui du second vers de chaque quatrain.

Despréaux a renfermé ces règles dans quatre vers d'une précision admirable. Apollon, dit-il,

> Voulut qu'en deux quatrains de mesure pareille
> La rime avec deux sons frappât huit fois l'oreille;
> Et qu'ensuite six vers, artistement rangés,
> Fussent en deux tercets par le sens partagés.

Vous pourrez faire l'application de ces règles aux fameux sonnet de Des Barreaux, que vous avez souvent admiré. En voici un autre de Voiture : je le choisis de préférence pour exemple, non-seulement parce que, au jugement même de Despréaux, il a toutes les perfections dont ce genre est susceptible, mais parce qu'il est dans le goût de ceux de Pétrarque que vous aimez tant, toutes les fois qu'il ne donne pas dans la recherche et le faux bel-esprit :

I. *Quatrain.*

> Des portes du matin, l'amante de Céphale
> Ses roses épandait dans le milieu des airs,
> Et jetait sous les cieux nouvellement ouverts
> Ces traits d'or et d'azur qu'en naissant elle étale.

II. *Quatrain.*

> Quand la nymphe divine à mon repos fatale
> Apparut, et brilla de tant d'attraits divers,
> Qu'il semblait qu'elle seule éclairait l'univers,
> Et remplissait de feu la rive orientale.

I. *Tercet.*

Le soleil, se hâtant pour la gloire des cieux,
Vint opposer la flamme à l'éclat de ses yeux,
Et prit tous les rayons dont l'Olympe se dore.

II. *Tercet.*

L'onde, la terre et l'air s'allumaient alentour;
Mais auprès de Philis on le prit pour l'Aurore,
Et l'on crut que Philis était l'astre du jour.

Le rondeau offre moins de difficulté, parce qu'il admet des vers de toute mesure, et que les tours gaulois, qu'il aime de préférence, excluent tout air d'appareil et de grandeur.

Le rondeau, né gaulois, a la naïveté,

a dit Despréaux. Il est composé de treize vers sur deux rimes, dont huit masculines et cinq féminines, ou sept masculines et six féminines. Il y a deux refrains, l'un après le huitième, et l'autre après le treizième. Il doit encore avoir un repos après le cinquième vers; ce qui a fait dire à quelques personnes qu'il est composé de trois stances dont la première et la dernière sont de cinq vers, et celle du milieu, de trois. Le refrain consiste dans la répétition du premier mot, ou même des premiers mots du rondeau. Il faut que ce refrain soit lié avec la pensée qui précède, et qu'il en termine le sens d'une manière naturelle. Le rondeau a beaucoup de grâce, quand les mots qui servent de refrain présentent des sens un peu différens. En voici un de Maleville qui a ce genre de beauté :

Coiffé d'un froc bien raffiné,
Et revêtu d'un doyenné
Qui lui rapporte de quoi frire,
Frère René devient Messire,
Et vit comme un déterminé.
Un prélat riche et fortuné,
Sous un bonnet enluminé,
En est, s'il le faut ainsi dire,
Coiffé.

Ce n'est pas que frère René,
D'aucun mérite soit orné;
Qu'il soit docte, qu'il sache écrire,
Ni qu'il dise le mot pour rire :
Mais c'est seulement qu'il est né
Coiffé.

Vous trouverez encore dans nos anciens poëtes une autre espèce de rondeau, dont la douceur et la naïveté font le principal caractère. C'est le triolet, dont la beauté consiste dans le retour de la même pensée pour faire partie d'une autre pensée. Le suivant, de Ranchin, est un modèle de douceur, de grâce et de simplicité :

Le premier jour du mois de mai
Fut le plus heureux de ma vie.
Le beau projet que je formai
Le premier jour du mois de mai!
Je vous vis et je vous aimai.
Si ce dessein vous plut, Silvie,
Le premier jour du mois de mai
Fut le plus heureux de ma vie.

Je ne vous donnerai point d'exemples des autres espèces d'ancienne poésie française, telle que la ballade, qui était composée de trois couplets faits sur les mêmes rimes, qui finissaient tous par les mêmes vers, avec un

envoi; le lai, qui était une poésie plaintive, comme l'annonce le mot même, qui signifie en vieux langage *complainte, doléance :* le virelai, qui était un petit poëme sur deux rimes, et en vers courts, avec un refrain, etc. Nos premiers poëtes s'exerçaient beaucoup dans ces différens genres de poésie d'origine française; car c'est des Provençaux que les Italiens ont pris le sonnet. Mais des genres, dont le principal mérite est la difficulté vaincue, ne pouvaient long-temps se soutenir : aussi furent-ils abandonnés du moment qu'une raison plus cultivée, et le bon goût plus généralement répandu, rendirent plus sensible aux beautés de nos grands poëtes.

Restent deux espèces de poëmes dont je ne vous ai pas encore parlé, et qu'il est essentiel que vous connaissiez : ce sont l'épigramme et le madrigal. Le nombre et la mesure des vers en sont libres.

Despréaux caractérise ainsi l'épigramme :

> L'épigramme plus simple en son tour plus borné,
> N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné.

Marot, St.-Gelais, et Gombault parmi nos anciens poëtes, et Racine, Despréaux, Rousseau et Piron, parmi nos modernes, sont ceux qui se sont le plus distingués dans ce genre.

Ce petit poëme n'a pas un objet fixe : c'est quelquefois un trait de satire plus ou moins mordant. Telle est celle-ci de Racine :

> A sa Judith, Boyer, par aventure,
> Etait assis près d'un riche caissier;
> Bien aise était, car le bon financier
> S'attendrissait et pleurait sans mesure.
> Bon gré vous sais, lui dit le vieux rimeur;

Le beau vous touche et ne seriez d'humeur
A vous saisir pour une baliverne.
Lors le richard, en larmoyant, lui dit :
Je pleure, hélas! sur ce pauvre Holopherne
Si méchamment mis à mort par Judith.

Ce n'est quelquefois qu'une pensée dont la fausseté fait tout le sel. En voici un exemple :

Blaise voyant à l'agonie
Lucas qui lui devait cent francs ;
Lui dit : Toute honte bannie ;
Çà, payez-moi vîte, il est temps.
Laissez-moi mourir à mon aise,
Répondit faiblement Lucas.
Oh! parbleu! vous ne mourrez pas
Que je ne sois payé, dit Blaise.

C'est souvent un conte plaisant, comme dans cette épigramme de Rousseau :

Un magister, s'empressant d'étouffer
Quelque rumeur parmi la populace,
D'un coup dans l'œil se fit apostropher ;
Dont il tomba, faisant laide grimace.
Lors un frater s'écria : place, place :
J'ai pour ce mal un baume souverain.
Perdrai-je l'œil? lui dit messer Pancrace.
Non, mon ami, je le tiens dans ma main.

Mais ce n'est aussi quelquefois qu'une pensée ingénieuse, fine et vive, qui, bien loin d'être satirique, est une louange délicate. Les anciens n'attachaient pas à l'épigramme une idée de malignité. On peut voir par l'Anthologie grecque, qu'ils nommaient épigramme tout poëme qui présentait un sens complet, clairement exprimé, et renfermé en peu de mots. Celle que Despréaux a imitée de l'Anthologie, est remarquable par la finesse de la pensée. La voici :

Quand, la dernière fois, dans le sacré vallon,
La troupe des neuf sœurs, par ordre d'Apollon,
Lut l'Iliade et l'Odyssée,
Chacune à les louer se montrant empressée :
Apprenez un secret qu'ignore l'univers,
Leur dit alors le dieu des vers :
Jadis avec Homère aux rives du Permesse,
Dans ce bois de lauriers, où seul il me suivait,
Je les fis toutes deux, plein d'une douce ivresse :
Je chantais, Homère écrivait.

Si ce petit poëme ne renferme qu'une pensée tendre et galante, ou n'exprime qu'un sentiment doux et délicat, il perd en français le nom d'épigramme pour prendre celui de madrigal. Vous en trouverez de charmans dans Marot, M.me Deshoulières, l'abbé de Chaulieu, etc. Je ne vous en citerai pour exemple que cette réponse de Pradon à quelqu'un qui lui avait écrit une lettre pleine d'esprit :

Vous n'écrivez que pour écrire :
C'est pour vous un amusement.
Moi qui vous aime tendrement,
Je n'écris que pour vous le dire.

Telles sont, madame, les règles de la versification française : vous voyez qu'elles sont peu compliquées, et que l'observation en est facile. D'où vient donc, me direz-vous, qu'il y a si peu de bons versificateurs ? Cette rareté vient de ce que le talent du mécanisme des vers est un don qu'il faut avoir reçu de la nature, et auquel la connaissance des règles ne saurait suppléer. En quelque genre que ce soit, la nature, la nature seule fait le grand homme.

FIN DU TOME SECOND ET DERNIER.

TABLE

DES MATIÈRES.

A.

A voyelle, ses diverses prononciations, page 46, tome I. Voyelle longue ou brève, 119, I. Dans les pénultièmes, *ibid.* et suivantes.

A, préposition, 144, II et suiv., *à* et *en*, *à* et *dans*, leurs différences, 145 et suiv., II.

Accent prosodique, 106, I. Règles de cet accent, 108 et suiv. I. Variations qu'y apporte l'accent oratoire, 112 et 141, et suiv. I.

Accent imprimé, 287, II.

Accord de l'article avec le substantif, 203, I. Des adjectifs, 247, I. Des pronoms, 315, 324, 344, etc. I. Des verbes avec des sujets de différentes personnes, 54 et suiv. II. Exceptions à cet accord, 58 et suiv. II. Avec *l'un et l'autre, ni l'un ni l'autre*, 371 et suiv. I. Avec deux substantifs singuliers qui expriment à peu près la même idée 59 et suiv. II. Avec un collectif partitif, 63, II.

Adjectif, 233, I. Change quelquefois de nature, *ibid.* Différentes espèces d'adjectifs, 234 et suiv. I. Du genre des adjectifs, 237, I. Formation du féminin, 238. Du nombre des adjectifs, formation du pluriel, 240, I. Degrés de signification, 242, I. Accord des adjectifs avec le substantif, 247, I. Avec le substantif *personne*, 249, I. Accord avec deux substantifs singuliers de différens genres, 251, I. Emploi des adjectifs avec l'article, 253, I. Adjectifs pris substantivement, 254, I. Adjectifs qui expriment des idées opposées, ou différentes sans être opposées ou à peu près synonymes, 254 et suiv. I. Avec un nom propre, 255, I. Observations sur quelques phrases, 256 et suiv. I. Place et modification des adjectifs, 259 et suiv. I. Ceux qui se mettent avant les noms, *ibid.* I. Ceux qui se

mettent tantôt avant, tantôt après, 260, I. Des adjectifs de différentes significations, selon la place qu'ils occupent, 264, et suiv. I. Régime des adjectifs, 269, I. Qu'il y a des adjectifs qui ne conviennent qu'aux personnes, et d'autres qui ne conviennent qu'aux choses, 270, I. Des adjectifs numéraux, 275, I.

Adjonction (figure), 582, II.

Adverbe, ce que c'est, 157, II. Différence de l'adverbe et de la préposition, 158 et suiv. II. Adjectifs pris adverbialement, 159, II. Des différentes espèces d'adverbes, 161, II. Des adverbes d'affirmation, de négation, et de doute, 162, II. Des adverbes de manière, et de leur formation, 178, II. De ceux qui ont un *é* fermé avant *ment*, 179, II. Des autres sortes d'adverbes, 181, II. Place des adverbes, 186, II. Des adverbes comparatifs qui veulent *ne* après le verbe, 112, II.

Ai, ses différens sons, 51, I.

Ai, diphthongue, 63, I.

Aim et ain, 60, I.

Alentour, autour, 147, II.

Allégorie (figure), 372, II.

Allusion (figure), 372, II.

A moins que, 206, II.

Amphibologie, 258, II. Dans l'emploi des verbes, *ibid.* Des prépositions, 260, II; des conjonctions, 261, II; des pronoms, 263, II.

Am et an, 59, I.

Antécédent, ce que c'est, 323, I. Accord du *qui* relatif avec son antécédent, 324, I. Cet antécédent est quelquefois sous-entendu, 323, 328, I. Accord du relatif *que*, 332, I.

Antérieur prétérit (emploi du), 86, II.

Antérieur futur (emploi du), 90, II.

Apostrophe, substantif en apostrophe, 157, I. Pronom en apostrophe, 295, I. Signe d'orthographe, 289, II.

Arrangement des mots dans les phrases interrogatives, 225 et suiv. II. Dans les phrases impératives, 226, II. Dans les phrases expositives, *ibid.*

Arrangement des vers entr'eux, 401, II.

Article (définition de l'), 192 et suiv. I. Caractère de l'article, 193, I. Qu'il n'y a d'autre article que *le*, 195, I. Elision de l'article

ibid. Sa contraction, 196, I. Que *à* et *de* ne sont pas des articles; 197, I. Sa nature est d'être défini, 200, I. Que *un* n'est qu'un adjectif auquel on ne peut donner le nom d'article, *ibid.* Qu'il n'y a point d'article partitif, 201, I. Que l'article ne détermine pas l'étendue de signification des noms, 202 I. Accord de l'article avec le substantif, 203, I. Autres règles générales, 204 et suiv. Principe général sur son emploi, 205, I. Cas où l'on doit faire usage de l'article, 207 I. Cas où l'on ne doit pas en faire usage, 217, I. Usage de l article avec l'adjectif, 253, I. Usage de l'article avec les prépositions, 152, II. Table des mêmes mots employés avec l'article et sans l'article, 226, I. Table des noms construits sans article ni préposition à la suite d'un verbe, 230, I.

Aspiration, ce que c'est, 112, I.

A travers, au travers, 149, II.

Au, contraction de *à le*, 196, I.

Au, sa prononciation, 53, I.

Avant, devant, 151, II.

Aucun, adjectif ou pronom, 367 et suiv. I.

Avoir (conjugaison de), 10, II. Quels verbes il sert à conjuguer, 13 et suiv. II. Réflexions, *ibid.*

Auparavant, 148 et suiv. II.

Aussi, autant, adverbes, 184, II.

aussi, conjonction, 194, II.

Aussi, si, 184, II.

Autant, taut, *ibid.*

Autre, 367, I.

Autrui, son usage, 360 et suiv. I.

Aux, contraction de *à les*, 196, I.

B.

B, quand il se prononce, ou ne se prononce pas, 72 et 73, I. Ne se redouble guère, 73.

Beaucoup, 211, I; 64, II.

Bien, avant un substantif, 211, I.

C.

C, son propre et sons accidentels, 73, I. Quand il se prononce à la fin des mots, 74, I. Dans le cas de redoublement, *ibid.*

Cas, qu'il n'y en a pas dans la langue française, 197, I.

Ce, pronom ou adjectif, 344, I.

Ceci, 344, 351, I.

Cédille, 392, II.

Cela, 344, 351, I.

Celui, 348, I. Rapport à un nom, *ibid.* et suiv. I.

Celui-ci, celui-là, 350, I.

Cent, 276 et suiv. I.

Césure, 391, II.

Cet et cette, 344, I.

Ch, consonne sans caractère, 99, I. Cas où ces lettres se prononcent *que*, *ibid.*

Chacun, 352, I. Quand est-il suivi de *leur*, ou de son, sa, ses, 357 et suiv. I.

Chaque, 365, I.

Chose (quelque), 272 et suiv. I.

Ci, 350, I.

Collectifs (noms), 157, I. Leur syntaxe, 67 et suiv. II.

Communs (substantifs), 159, I.

Comparaison, voyez Degrés de signification.

Comparatifs, 243, I. Adverbes, 184 et suiv. II.

Conditionnel (mode), 6, 80. Son emploi, 92, II.

Conjonctif (pronom), fausses idées qu'on en a, 294, I. Quel est le pronom conjonctif, 323, I.

Conjonction, ce que c'est, 191, II. A quoi on distingue les conjonctions des prépositions et des adverbes, 192, II. Différentes espèces de, 193 et suiv. De la conjonction *que*, 204. Régime des conjonctions, 210. Des conjonctions qui régissent l'infinitif, *ibid.* Des conjonctions qui régissent l'indicatif, 213. Des conjonctions qui régissent le subjonctif, 215. Des phrases partielles unies par une conjonction, *ibid.* II.

Conjugaison, ce que c'est, 5, II. Des verbes auxiliaires, 9. Du

verbe *aimer*, 17. Des verbes en *ir*, *finir*, 24 et suiv. *Sentir*, 25. *Ouvrir*, 27. *Tenir*, 29. Des verbes en *oir*, *Recevoir*, 29. Des verbes en *re*, *Plaire*, 34. *Paraître*, 35 et suiv. *Réduire*, 36. et suiv. *Plaindre*, 40. *Rendre*, *ibid.* Des verbes passifs, 43 et suiv. Des verbes neutres, 44 et suiv. Des verbes réfléchis, 46 et suiv. Des verbes impersonnels, 48 et suiv. II.

Consonnes sans caractère ou signe représentatif, 98. Faibles et fortes, 102 et suiv. I.

Consonnes, ce que c'est, 68, I. Noms différens des consonnes, *ibid.* Manière de les nommer actuellement en usage, 70 et suiv. I.

D.

D, son propre et son accidentel, 74, I. Mots où il se prononce final, 75. Quand est-ce qu'il a le son accidentel, *ibid.*

Dans, en, 145, II.

Davantage, plus, 183, II.

De, préposition, qui sert à marquer le sens d'extrait, 202, I. 144, II.

Degrés de signification dans les adjectifs, 242 et suiv. I.

Demi, 248, I.

Démonstratifs (pronoms), 343, I.

Des, contraction de *de les*, 201, I.

Dès, préposition, 142, II.

Dès que, 213, II.

Devant, 341, II. Acception presque généralement adoptée, quoique peu exacte, 151, II.

Deux points, sur voyelle, 322, II. Voyez *tréma*.

Dieu, jamais précédé de *par*, 68, II.

Diphthongues, ce que c'est, 61 et suiv. I. Diverses espèces, 62 et suiv. I.

Disconvenances grammaticales, ce que c'est, 248 et suiv. II. Différentes sources, *ibid.*

Disjonction (figure), 382, II.

Dont, 324, I. Sa nature, 336. Son emploi, 337, I. Quand il veut le subjonctif, 100, II.

D'où, voyez *où*.

Du, contraction pour *de le*, 196, I.

E.

E, voyelle, muet, ouvert, fermé, 43, I. Trois sortes d'*e* ouverts, 47; *e* muet monosyllabique, *ibid.*; *e* muet au milieu ou à la fin du mot, *ibid.* Si dans la langue francaise il peut y avoir plusieurs *e* muets de suite, 49 et suiv.; en quelles pénultièmes il est bref, douteux ou long, 125; en quels mots il s'élide, 195, I.

Ein, 60, I.

Elle, 284, I. Tantôt en sujet, tantôt en régime, 297. Quand explétive, 298. Sa place, 310. Quand peut-on l'appliquer aux choses, 287.

Ellipse, ce que c'est, 236, II. Deux sortes d'ellipses, *ibid.* Parti que l'homme de génie tire de l'ellipse, 237 et suiv. Caractère de la bonne ellipse, 238. Plus ou moins hardie, selon les genres, *ibid.* et suiv. Ellipses qu on doit éviter, 240.

Em, quand est-ce qu'il est nasal, ou qu'il se prononce en *è* ouvert, 59 et suiv. I.

En, voyelle nasale, quand est-ce qu'elle se prononce nasale, ou en *è* ouvert, *ibid.*

En, pronom, 285, I. Qu'on doit le ranger parmi les pronoms personnels, 286. Cas où l'on doit l'employer au lieu *de lui, d'elle*, etc. 287. Ordinairement terme, mais quelquefois objet, 296. Sa place, 309 et suiv.

En, préposition, 145 et suiv. II. Ne s'emploie plus avant les noms de villes qui commencent par une voyelle, *ibid.* Change la signification de quelques verbes, 146. Source de gallicismes, *ibid.*

Enjambement de vers, 292, II.

Enthousiasme, ne fait point l'essence de la poésie, 367, II.

Epigramme, 411, II.

Equivoque, voyez Amphibologie.

Et, conjonction, 193, II. Cas où ce mot rend le discours louche, 262.

Etre (conjugaison de), 10, II. Verbes qu'il sert à conjuguer, 13 et suiv. Observations, *ibid.* Ses différens régimes, 74, II.

Eu, long ou bref, 46, I. Quand il se prononce comme *u*, 54.

Eun, 61, I.

Eux, 284, 288, 294 et suiv. I.

F.

F, son propre et accidentel, 75, I. Elle conserve le son propre au commencement et au milieu des mots, 76. Finale, elle se prononce pour l'ordinaire ; il y a néanmoins des exceptions, *ibid.* Son accidentel dans *neuf* avant une voyelle, *ibid.* Redoublée, on n'en prononce qu'une, 77 ; et la syllabe qui précède est brève, 136.

Féminin, 159, I. Tout mot qui finit en e muet a une terminaison féminine, 172. Des substantifs à terminaison féminine, 179 et suiv.

Feu, 248, I.

Figures de mots, ou grammaticales, 231 : 379, II.

Formation du féminin dans les adjectifs, 238, I. Du pluriel des substantifs, 186, et des adjectifs, 241, I. Des temps des verbes, 49, II.

Futur, sa terminaison, 50, II. Son emploi, 90 et suiv.

Futur antérieur, 90, II. Que le futur est ordinairement désigné au subjonctif par le présent, mais que les autres temps sont susceptibles d'une signification future, 96 et suiv. II.

G.

G, a trois sons, un propre et deux accidentels, 77 I. Sa prononciation au milieu et au commencement des mots, 78 et suiv. Prononciation de *gui*, *ibid.* Quand prononcé final, *ibid.* Prononciation dans le cas de redoublement, 79; *gea*, *geo*, *geu*, leur prononciation, 80, I.

Gallicismes, 265, II. Ce que c'est, et ses différentes espèces, 267. Dans le sens d'un mot simple, *ibid.* Dans l'association de plusieurs mots, 273. Dans l'emploi des figures, 274. Dans la construction des phrases, 277.

Genre, 159, I. Substantifs des deux genres, 160. Sous différentes significations, 161, I. Substantifs d'espèces qui ont un genre déterminé, quelle que soit leur terminaison, 173. Qui ont le genre indiqué par leur terminaison, 176. Des substantifs à terminaison masculine, 177. A terminaison féminine, 179.

Gens, bizarrerie de l'usage, 169 et suiv. I. Fausses notions de Vaugelas, 248.

Gérondif, ce que c'est, 115, II. Très-aisé à distinguer du participe présent, 116. Ne doit pas être précédé de la préposition *en*, *ibid.*

Gn, consonne sans caractère qui la représente, 100, I. Mots dans lesquels le son mouillé n'a pas lieu, *ibid.*

Gradation (figure), 381, II.

Grammaire, ce que c'est, 29, I; son importance, 21; ses qualités, 4; comment elle considère les mots, 30, I.

H.

H, est sans valeur, quand elle n'est point aspirée, 79, I. Ce que c'est que l'aspiration, 112. Dans quels mots *H* est aspirée, *ibid*, I.

Harmonie imitative, 352 et suiv. II.

Hémistiche, 391, II.

Hiatus, ou bâillement, 57, I.

Homonymes (table des), 137, I.

Hyperbole, 377, II.

I.

I, dans quelles pénultièmes il est long ou bref, 129 et suiv. I.

Il, *ils*, pronoms personnels, 284, I. Se disent des personnes et des choses, 287; sont toujours sujets, 295; ne se répètent pas ordinairement, 300; doivent réveiller l'idée du nom dont ils tiennent la place, 293; et se rapporter à un nom pris dans un sens défini, 303.

Il, ill, consonne sans caractère ou signe représentatif, 100 et suiv. I.

Imparfait de l'indicatif, 6, II. Sa terminaison, 309, II; d'où il se forme, 51, II. Son emploi, 82. Ses rapports, 106, et suiv. II.

Imparfait du subjonctif, 6, II. Sa terminaison, 310, II; d'où il se forme, 49, II; son emploi, 97; ses rapports, 104 et suiv.

Impératif, 6, II. Ce qu'il désigne, *ibid.* Son emploi, 94, II.

Impératives (phrases), 310, I; 224, II.

Impersonnel, 4, II. Sa conjugaison, 48. A quoi on le reconnaît, *ibid.*

Im, in, 60 et suiv. I.

Indicatif, 6, II. Ce que c'est, 80. Emploi de ses différens temps, *ibid*, Différence entre l'indicatif et le subjonctif, 96. Rapports de ces différens temps, 102 et suiv.

Infinitif, 6, II. Emploi de ses temps, 109 et suiv.

Interjections, leur nature, 216 et suiv. II.

Inversion, ce que c'est, 231 et suiv. II. Différentes espèces, 232 et suiv. Mauvaises inversions, 235. Qu'elle ne fait point l'essence de la poésie, 363, II.

Ironie (figure), 376, II.

J.

Je, pronom personnel, 288, I; ne s'applique qu'aux personnes, 287; est toujours sujet, 295. Cas où il se répète avant tous les verbes, 298, I. Quand se place après le verbe, 55, II.

K.

K, de peu d'usage, 80, I.

L.

L, son propre et son mouillé, 81, I. Finale, sa prononciation, *ibid.* Redoublée, 82. Mouillée, forme une consonne distincte, qui n'est point représentée, 100 et suiv.

La, article ou pronom, voyez *le*.

La (adverbe), 181, II.

Le, la, les (article), voyez article.

Le, la, les (pronoms personnels), 284, I; appelés à tort relatifs, 286; se disent des personnes et des choses, 287; sont toujours en régime, 295; et objet, 296; se répètent avant chaque verbe, 502; doivent se rapporter à un nom pris dans un sens défini, 303; leur place, *ibid.* et suiv. Règle particulière au pronom *le*, 305 et suiv.

Lequel (pronom relatif), se dit des personnes et des choses,

336, I; ne doit point ordinairement s'employer en sujet, *ibid*; quand préférable à *de qui*, à *dont*; 337, I; quand veut le subjonctif, 100, II.

Lettres, 30, I; majuscules, 293, II.

Leur, pronom personnel, 286, I; ne se dit ordinairement que des personnes, 288. Cas où il peut se dire des choses, 289; toujours en régime; 295; et terme, 296; se répète avant tous les verbes, 302; sa place; 309.

Leur, pronom possessif, 316, I; précédé de *le*, 321.

Licences dans les vers, 400 et suiv. II.

L'on, quand préférable à *on*, 353 et suiv. I.

Lui, pronom personnel, 284, I; ne se dit ordinairement que des personnes; sur quoi voyez *Leur*, communément terme, mais sujet et objet dans quelques cas, 295 et suiv. Sa place, 309 et suiv.

L'un l'autre, 361 et suiv. I.

L'un et l'autre, 371, I. S'ils veulent être suivis du singulier ou du pluriel, *ibid.*; avec *ni* répété, 372; avec *ou*, 375.

Langues (génie des), en quoi il consiste, 25 et suiv. I, et 221, II. En quoi le génie de la langue française diffère des langues anciennes, 222 et suiv.; voyez aussi, 193, 197 et suiv. 245, I, 164 et suiv. II, etc.

M.

M, son propre et son nasal, 82, I. Quand a le son propre ou le son nasal, *ibid.* et suiv.

Ma, voyez *mon*.

Madrigal, 411, II.

Masculin, 160, I.

Me, pronom personnel, 283, I. Sa place, 309.

Même, 373, I. Quand indéclinable, 374. Ancienne orthographe de de ce mot, *ibid.*

Mes, voyez *mon*.

Métaphore, 372, II. Caractère des métaphores, 374; défaut à éviter, *ibid.*

Métonymie, 374, II. Ses différentes espèces, *ibid.* et suiv.

Mien (*le*), 320, I.

Mode des verbes, 5, II. Correspondance des modes, 106.

Moi; 285, I. Ne se dit que des personnes, 287 et suiv. Cas où il peut être sujet, 297 et suiv. Cas où il est objet, *ibid.* Sa place, 310.

Moins, 243, I, 182, II.

Mon, ma, mes, 313, I. Se répètent avant tous les substantifs, 319 et suiv.

Mots, comment on les considère, 29, I. Les uns expriment les objets et les autres la forme de nos pensées, 153 et suiv. I. Leur arrangement dans les phrases, 224 et suiv. II. Terminaison des mots, 294. Mots propres à la poésie, 398. Mots que le vers exclut, *ibid.*

N.

N, quand elle a le son propre, 83, I. Finale, 84, redoublée, *ibid.* Quand se prononce, *ibid.* Quand elle a le son nasal, 57 et suiv.

Nasales (voyelles), 55 et suiv. I.

Ne, son usage, 165, II. Comment se place, 166 et suiv. Quand employé seul, 168 et suiv.

Ni, son usage, 194, II. Source de disconvenances, 250.

Nom commun, propre et collectif, 155 et suiv. I.

Noms communs, quand ils prennent l'article, 204, I. Quand ils ne sont pas accompagnés de l'article, 213. Nom propre, quand prend l'article, *ibid* et suiv. Nom de nombre, 275. Noms des deux genres, 161 et suiv.

Nombre, 183, I; singulier et pluriel, 184. Noms qui n'ont qu'un nombre, *ibid.* Pluriel des noms composés, 188 et suiv. Noms qui ne prennent pas la marque du pluriel, 184.

Nos, notre, 313, I. Le nôtre, 320.

Nous, 283, I. Ne se dit que des personnes, 287 et suiv. Sujet ou régime, 297. Quand se répète comme sujet, 298 et suiv.; se répète comme régime, 302; sa place, 309.

Nul, 367 et suiv. I.

O.

O, grave ou aigu, 46, I. Dans quelles pénultièmes, long ou bref, 130.

Oi, quand se prononce en voyelle, 54, I. Quand se prononce en diphthongue, 64.

On, pronom indéfini, 352, I. Devrait toujours être masculin et singulier, *ibid.* et suiv. Ne peut avoir deux rapports, 354, I, et 251, II.

Onze, sa prononciation, 116 et suiv. I.

Orthographe, 284, II. Ce qu'elle devrait être, *ibid.* Signes d'orthographe, 287. Orthographe des substantifs, 294. Des adjectifs, 306. Des pronoms, 307. Des verbes, 308. Des adverbes, 311. Principes d'orthographe, 312 et suiv.

Où, d'où et par où, pronoms relatifs, 340, I. Pronoms absolus, *ibid.* et suiv.

Ou, conjonction, 194. Veut le singulier, parce qu'elle donne l'exclusion à l'un des deux sujets, 373, I, et 58 et suiv. II.

P.

P, 84, I. Dans quels mots il sonne, *ibid.* Dans quels mots il ne sonne pas, 85 et suiv. Sa prononciation, quand suivi de H, 77.

Participe, 111, II. Il y a trois sortes de participes, présent, passé et futur (Voyez les Conjugaisons). Du participe présent, 112. Ne prend ni genre ni nombre, *ibid.* Doit se rapporter à un nom pris dans un sens défini, 114. Ne doit pas se confondre avec le gérondif, 116 et suiv. Ne peut être précédé de *en*, *ibid.* Du participe passé, 117. contrariété des grammairiens, 118 et suiv. Construit avec *être*, il s'accorde avec son sujet, excepté dans les temps composés des verbes réfléchis, 119 et suiv. Construit avec *avoir*, cet accord n'a pas lieu, 120. Le participe passé s'accorde toujours avec son régime direct, quand ce régime le précède, 122. Fausses exceptions des anciens grammairiens, 123 et suiv. Cas où cet accord n'a pas lieu, 130 et suiv.

Particules, ce que c'est, 163, II.

Pas et point, quand suivis de l'article, 212 et suiv. I. Quand préférables l'un à l'autre, 167 et suiv. II. Quand élégamment supprimés, 168. Quand doivent être supprimés, 169 et suiv.

Pas un, pronom indéfini, 367 et suiv. I.

Passif (verbe), 4 et suiv. II. Sa conjugaison, 43.

Période, ce qui la rend belle, 229, II.

Personne, substantif toujours féminin, 171, I. Fausses notions

des anciens grammairiens, 249. Pronom, toujours masculin, 171, et 362. Fausses notions des grammairiens, 363.

PERSONNE, dans les pronoms, 283 et suiv. I. Dans les verbes, 5, II. Dans le concours, quelle est celle qui règle l'accord, 309, I.

PHRASES, de trois sortes, 224, II. Interrogative avec affirmation, *ibid.* Avec négation, 225. Impérative, 226. Expositive avec affirmation et avec négation, *ibid.* et suiv. Ordre des phrases partielles, 228.

PLÉONASME, ce que c'est, 242, II. Est de deux sortes, 243. Doit être autorisé par l'usage, 244.

PLURIEL, 186, I. Comment se forme du singulier dans les substantifs, *ibid.*; dans les adjectifs, 241; Dans les noms composés, 188 et suiv. Noms qui n'ont point de pluriel, 184. Noms qui n'ont que le pluriel, 185.

PLUS, 243, II; 179, II. Plus et davantage, leur différence, 183, II. Ne s'emploient pas l'un pour l'autre, *ibid.* et suiv.

PLUSIEURS, 375, I.

PLUS-QUE-PARFAIT DE L'INDICATIF, 6, II. Son emploi, 87. Ses rapports, 106. Plus-que-parfait du subjonctif, 6. Son emploi, 97. Ses rapports, 104 et suiv.

POINT, quelle est sa place, 165 et suiv. II. Quand préférable à *pas*, 167. Quand il se supprime également, 168. Quand on doit le suppprimer, 169 et suiv.

POINT-VIRGULE, 321, II. Deux points, 322, II. Point interrogatif, 324, II. Admiratif, *ibid.*

PONCTUATION, combien importante, 314, II.

POSITIF (adjectif au), 242 et suiv. I.

PRENDRE GARDE, quand demande *ne* ou *ne pas*, 174, II.

PRÉPOSITION, ce que c'est, 137, II. Ses différentes espèces, 138 et suiv. Usage de l'article avec les prépositions, 152. Leur répétition, 154. Leur place, 156.

PRÈS DE et PRÊT A, 149, II.

PRÉSENT DE L'INDICATIF, son emploi, 80, II. Présent du conditionnel, 92. Du subjonctif, 95. De l'infinitif, 109.

PRÉTÉRIT DÉFINI, son emploi, 84, II. Indéfini, *ibid.* Leur différence, 85. Prétérit antérieur, 86. Prétérit du subjonctif, 97. Ses rapports, 104 et suiv. Prétérit de l'infinitif, 110.

PRONOMS, ce que c'est, 281, I. Pronoms personnels, 283. Leur

emploi, 287. Leur fonction, 294. Leur place, 209. Pronoms possessifs, 312. Qui sont toujours joints à des noms, 313. Quand on peut s'en servir en parlant des choses, 316. Qui ne sont jamais joints à des noms, 320. Des pronoms relatifs, 316. Du relatif *qui*, 323. Du relatif *que*, 332. Des autres pronoms relatifs, 336. Des pronoms absolus, 340. Des pronoms démonstratifs, 343. Des pronoms indéfinis, 351; qui ne se joignent jamais à des noms, 352; qui sont toujours joints à des noms, 365; qui sont tantôt joints et tantôt sans être joints à des noms, 367; qui sont suivis de *que*, 378.

Prononciation des voyelles, 46, I. Des nasales, 55. et suiv. Des diphthongues, 61 et suiv. Des consonnes, 72 et suiv. Prononciation de la déclamation, 142. De la lecture, 146. De la conversation, 148.

Prosodie, 140, I.

Q.

Q, quand il se prononce ou non, 86 et suiv. I. Avec la prononciation latine, 87.

Que, relatif, n'est pas sujet, 332, I. Ce qui le distingue du *que* exclamatif et de la conjonction, *ibid.* et suiv. Qu'il est toujours régime direct, et que c'est à tort qu'on le considère comme régime indirect, *ibid.*

Que, pronom absolu, ne se dit que des choses, 342, I. Veut toujours *de* avant un adjectif, *ibid.*

Que, conjonction, ses différens usages, 204 et suiv. II. Quand suivi de l'indicatif, 214; du subjonctif, 215.

Quel, pronom absolu, 340.

Quelque.... *que*, 379, I. Quel.... que, 380. Quelque chose de, 272, I.

Quelqu'un, 354, I.

Qui, pronom relatif, des deux nombres et des deux genres, 323, I. S'accorde avec son antécédent en genre, en nombre et en personne, 324. N'est pas ordinairement séparé de son antécédent, 325. Conséquences, 327 et suiv. Ne peut se rapporter à un nom indéfini, 329.

Qui, pronom absolu, 340, I.

Qui que ce soit, 378, I.

Quoi que ce soit, *ibid.*

R.

R, sa prononciation quand elle est finale, 88, I; quand redoublée, 90.

Réfléchi (verbe), 4, II. Sa conjugaison, 46. Son régime, 69.

Redoublement des consonnes, 312 et suiv. II.

Régime, ce que c'est, 158 et suiv. I; 66, II. Direct ou indirect, 295, I; 65, II. Du régime *verbe*, 69, II. Du régime *nom*, 74, II. Du régime *pronom*, 79, II. Du substantif en régime, 158, et suiv. I. Du régime des adjectifs, 269, I. Des prépositions, 149 et suiv. II.

Regression (figure), 381, II.

Répétition (figure), 379.

Répétition de l'article, 204. Des pronoms personnels en sujet, 302 et suiv. I. En régime, *ibid*, I. Des pronoms possessifs, 302 et suiv. I. Des prépositions, 152, II.

Repos de la voix, de l'esprit et de la respiration, 365, II.

Repos de la ponctuation, 314 et suiv. II. Dans les vers, 386, II.

Rhythme, 364, II.

Rien, sa prononciation, 58, I. Pronom, 364.

Rime, ce que c'est, 394, II. Féminine, *ibid.* Masculine, 395. Riche, *ibid.* Suffisante, *ibid.* Défauts à éviter, 396. Rimes plates, 401. Rimes croisées, 403. Rimes mêlées, *ibid.*

Rondeau, 409, II.

S.

S, deux sons, 90, I. Quand elle a le son propre, 91. Le son accidentel, *ibid.* Finale, 92. Redoublée, *ibid.* Dans les mots composés, *ibid.*

Sa, voyez *son*.

Se, pronom, 285, 289, I.

Ses, voyez *son*.

Sien (le), pronom possessif, 320.

Signification (degrés de), 242, I. Positif, *ibid.* Comparatif, 243. Superlatif, 244.

Singulier (nombre), quand on l'emploie, malgré les pluriels qui précèdent, 59, II. Fautes de beaucoup d'écrivains, *ibid.* et suiv.

Soi, 285, I. Se dit des personnes et des choses, 289. En parlant des personnes, il ne doit s'employer qu'à l'indéfini, *ibid.* Fautes de

beaucoup d'écrivains, 290; mais en parlant des choses, il se met au défini et à l'indéfini, 291. Dans aucun cas on ne doit le rapporter à un pluriel, *ibid.*

Son, sa; ses, 313, I. Quand ne peut se rapporter à des choses, 317 et suiv. Quand s'emploie dans tous les cas, 318. Quand se répète, 319. Avec *chacun*, 357 et suiv. Avec *autrui*, 360, I. Quand amphibologique, 264, II.

Sons, combien de simples dans notre langue, 104, I.

Sonnet, 407 II.

Stances, 404, II.

Strophes, 406, II.

Subjonctif, 6, II. Terminaison du présent et de l'imparfait du subjonctif, 310, II. Formation de ces deux temps, 52, 49. Usage du subjonctif, 97. Rapports du subjonctif, 103, 109.

Substantif, ce que c'est, 152, I. Commun et propre, 155 et suiv. Collectif, 156. A trois fonctions dans le discours, *ibid.* Genre des substantifs, 159. Substantifs des deux genres, 161. Manière de connaître le genre des substantifs, 172 et suiv. Nombre des substantifs, 183, I. Place du substantif sujet, 54, II. Régime, 158, I; 74, II.

Sujet, 156, I; 54, II. Quand se place après le verbe, 55, II. Quand se répète, 298 et suiv. I.

Superlatif, 244, I. Absolu, *ibid.*; relatif, 245. Différence du superlatif relatif et du comparatif, 246.

Syllabe, ses propriétés, 105, I. Longue, brève, ou douteuse 117 et suiv.

Syllepse, ce que c'est, 246, II.

Synecdoche, 375, II.

Syntaxe, de l'article, 206, I. De l'adjectif, 247 et suiv. Des pronoms, *passim.* Du verbe avec son sujet, 54 et suiv. II.

T.

T, comment se prononce avec le son propre, 93, I. Avec le son accidentel, *ibid.* Final, 94. Redoublé, 95.

Ta, voyez Ton.

Tant, autant, 243, I; 184, II. Taut de, 64, II.

Te, 284, I.

Temps du verbe, 6, II. De l'indicatif, 6 et 80. Du conditionnel, 6 et 92. De l'impératif, 6 et 94. Du subjonctif, 6 et 95. De l'infinitif, 6 et 109. Temps simples, composés, 49. Primitifs, *ibid.* Terminaison des temps simples, 308 et suiv. II. Formation des temps, 49.

Tes, voyez *ton.*

Tien (le), 320. I.

Toi, 286, I.

Ton, ta, tes, 313, I. Quand se répète, 319.

Tout, mis pour *quoique très*, 377, I. Tout.... que, 381.

Trait d'union, ou tiret, 290, II. 324.

Tréma, 291, II.

Triolet, 410, II.

Triphthongues, 67, I.

Trope, ce que c'est, 362, II. Différens tropes, 371. En quoi ils diffèrent des figures de mots, 378, II.

Tu, 284, I. Sert à l'apostrophe, 295.

U.

U, long ou bref, 135, I.

Um, sa prononciation en quelques mots, 61, I. Nasal, *ibid.*

Un, 61, I.

V.

V, sa prononciation, 96, I.

Verbe, sa définition, 1, II. Régulier, irrégulier et défectif, 3. Division ordinaire, 3 et suiv. Verbes auxiliaires, 9. De la première conjugaison, 17. De la seconde, 24, 25, 27, 28. De la troisième, 29. De la quatrième, 33, 35. Verbes irréguliers de la première conjugaison, 20. De la seconde, 24, 25, 28. De la troisième, 29. De la quatrième, 34, 35, 36, 40 et suiv. Verbes passifs, 43. Verbes neutres, 44. Verbes réfléchis, 46. Verbes impersonnels, 48. Formation des temps, 49. Accord du verbe avec son sujet, 54. Avec le collectif partitif, 63. Du régime des verbes, 66. Du verbe en régime, 69. Quelques verbes veulent être suivis de *à* ou *de*, ou indifféremment de *à* et *de*, *ibid.* Rapport des modes et des temps des verbes, 106.

Vers (différentes espèces de), leur arrangement entr'eux, 386 et

suiv. II. Mots que le vers exclut, 398. Mots qu'il aime, 400. Licences qu'il admet, *ibid.*

VERSIFICATION (française), 384 et suiv. II.

VIRGULE, 316 et suiv. II.

VOS, votre, 313, I. Le vôtre, 320.

VOUS, 284, I. Au lieu de *tu*, *ibid.* Sert à l'apostrophe, 295. Peut être sujet, objet ou terme, 297.

VOYELLES, 43, I. Simples et pures voyelles, 44. Combien il y en a, 48. Combinaison de voyelles qui ont un son simple, 50. Des voyelles nasales, 55. Des voyelles composées ou diphthongues, 61.

X.

X, cinq sons accidentels, 96, I. Final, dans quels mots prononcé, *ibid.*

Y.

Y, seul, toujours voyelle, 97, I. Au milieu des mots, quand voyelle et consonne, *ibid.* Quand consonne, *ibid.*

Y, pronom, 285, I. Toujours terme, 295, I.

Z.

Z, comment se prononce, 98, I.

FIN DE LA TABLE.

PARIS. — De l'Imprimerie de P.-N. ROUGERON, rue de l'Hirondelle, n.° 22.

MAG 2013898

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google